LES PREMIERS POÈTES DU VERS LIBRE

—

Appelé à faire en Sorbonne quelques conférences sur les maîtres du symbolisme, j'ai pensé qu'après avoir parlé de Mallarmé, de Verlaine et de Rimbaud, il serait intéressant d'essayer d'élucider ce point d'histoire littéraire : l'instauration du vers libre. Ce faisant, je ne m'écartais aucunement de mon programme ; les poètes que l'on a appelés Symbolistes n'ont certainement pas tous usé du vers libre, notre grand Mallarmé moins que tout autre ; l'instauration du vers libre n'en est pas moins une des caractéristiques du mouvement symboliste ; quel qu'ait pu être (je n'ai pas à le rechercher ici) l'apport du symbolisme dans l'histoire de la poésie française, une chose au moins est évidente : c'est à leurs aînés du symbolisme que les poètes du xxe siècle doivent le vers libre.

La question, d'autre part, est de celles qui appellent une étude approfondie, et, pour tout dire, qui ont le plus certainement besoin d'être mises au point ; il suffit, pour s'en rendre compte, de constater combien d'erreurs ont été commises par la plupart de ceux qui s'en sont occupés. Spectateur et acteur moi-même dans les événements que j'entreprenais de raconter, j'ai pu utiliser quelques documents et beaucoup de souvenirs personnels, tout en éprouvant à quel point il peut être ardu d'étudier les questions auxquelles on a été mêlé et qui sont les plus proches de nous ; je me

suis efforcé d'y mettre toute la méthode et le soin minutieux nécessaire. Non seulement j'ai tenu à voir ou à revoir toutes les pièces du procès, collections de revues, premières éditions, articles ; mais j'ai fait appel aux souvenirs et à la collaboration des survivants, le seul d'entre eux à qui je n'aie pu m'adresser ayant fourni son témoignage en maint article que je me suis fait un devoir d'examiner avec la scrupuleuse attention critique que la Sorbonne sait enseigner aux siens (1).

Cette étude sera uniquement historique ; je veux dire qu'elle n'a pas pour objet d'expliquer quelle a été la place du vers libre dans l'évolution de la technique poétique, moins encore d'exposer à quels phénomènes phonétiques il répond, mais seulement de rechercher comment, aux environs de l'année 1886, il est apparu dans notre littérature. A chaque jour sa tâche ; ainsi limitée, celle que j'ai assumée est suffisamment considérable. Il importe toutefois d'essayer préalablement de définir ce qu'est le vers libre, non pas tant pour en donner une définition théorique que pour déterminer en quoi il se différencie du vers traditionnel plus ou moins libéré, — une définition pratique à laquelle tout le monde puisse se rallier et se référer.

Aussi bien, une telle définition est-elle plus nécessaire qu'on ne pourrait le présumer. Un grand journal, un journal infiniment sérieux, n'a-t-il pas imprimé, à propos de ces conférences, octobre 1920, que Mallarmé, Verlaine et Rimbaud étaient des poètes du vers libre? Mallarmé vers-libriste! Sans aller jusqu'à cette énormité, il est courant d'entendre qualifier vers libres des vers qui ne sont que des vers traditionnels plus ou moins agrémentés de licences. Pour donner une idée de la confusion qui règne à ce sujet, voici trois critiques, trois écrivains qui ont fait leurs preuves, et qui, dans leurs lettres, m'alléguaient récemment :

(1) Je demande à toutes les personnes qui auraient des renseignements à fournir ou des objections à présenter de bien vouloir me les adresser, et serai trop heureux d'en tenir compte dans la publication que je compte faire de cette étude en librairie.

Camille Mauclair : les vers libres des *Complaintes* de Jules Laforgue, et les vers libres de René Ghil !

Ernest Raynaud, pourtant si bien documenté sur les choses du symbolisme et si finement clairvoyant : les vers libres de Charles Cros, qui n'a jamais écrit que des vers réguliers !

Florian-Parmentier : les vers libres de Rodenbach, et, lui aussi, les vers libres de René Ghil !

Quant à Verlaine, bien qu'il ait bataillé contre la nouvelle prosodie, combien de critiques parlent encore de ses vers libres, sous prétexte qu'il a composé des vers de onze et treize syllabes et des alexandrins sans césure à l'hémistiche !

Les dénominations que l'usage impose ne sont jamais adéquates ; il serait pourtant vain de vouloir les remplacer par de meilleures, comme le prétend Robert de Souza. Une dénomination est une étiquette ; elle n'est pas une définition. Acceptons donc les trois désignations que l'usage semble avoir consacrées : vers régulier, vers libéré, vers libre, et essayons d'en préciser la signification.

—

LE VERS LIBRE

A première vue, et à ne considérer les choses que superficiellement, le vers régulier est celui qui, se conformant aux règles classiques et usant pourtant des quelques libertés introduites par les romantiques, se mesure par un nombre de syllabes réelles ne dépassant pas le chiffre de douze, avec césure à l'hémistiche dans l'alexandrin, rimes rimant pour les yeux et alternance des masculins et des féminins. Mallarmé lui est resté fidèle.

Le vers libéré est celui qui n'exige plus la césure à l'hémistiche dans l'alexandrin, admet l'hiatus et la rime pour l'oreille seule sans distinction des masculins et des féminins ni des pluriels et des singuliers, et use couramment des chiffres (peu usités dans les vers réguliers) de 9 et de

11 syllabes et ceux de 13, 14 et même 15 et 16 syllabes. Verlaine en a été le promoteur ; la plupart des poètes le pratiquent plus ou moins aujourd'hui.

Le vers libre, enfin, est celui qui, poussant à l'extrême la libération, est susceptible d'un nombre de syllabes indéterminé, ne compte (selon certains) l'E muet que lorsqu'il se prononce, admet l'assonance à la place de la rime et même l'absence de toute apparence de rime, et se caractérise en ce que, semblable en cela au vers libre classique, il s'emploie le plus souvent groupé en séries de vers inégaux (1).

En somme, à considérer ainsi les choses d'une façon superficielle, le vers est régulier, libéré ou libre, selon qu'il admet ou non les règles classiques et romantiques de l'hiatus, de la césure, de la rime, etc., et surtout selon le nombre de ses syllabes.

Cette classification est celle de l'apparence; nous disions de l'apparence superficielle; un examen attentif de la nature du vers français nous la montre absolument insuffisante et, en fait, inacceptable.

Le vers français, comme tous les vers anciens et modernes, est constitué par la succession d'un certain nombre de petites unités qu'on appelle des « pieds » ; mais, contrairement à ce qu'enseignent certaines prosodies, le véritable pied n'est pas le pied syllabique, c'est-à-dire composé d'une seule syllabe (autant, si on identifie le pied et la syllabe, dire simplement syllabe et supprimer l'appellation de pied) ; le véritable pied, en français, comme en latin, comme en grec, comme dans les littératures étrangères modernes, est le pied rythmique.

Un pied rythmique, exactement, se compose d'un mot ou d'un ensemble de mots, lequel 1° porte un accent à la dernière syllabe (à l'avant-dernière, si la dernière est

(1) Notons, toutefois, que les vers libres classiques ne sont qu'une réunion de vers réguliers inégaux et ne prennent leur qualité de vers libres qu'à la condition d'être « en nombre », tandis que le vers libre moderne possède cette qualité par lui-même et indépendamment du groupement dont il fait partie.

muette) ; 2° peut porter un ou plusieurs accents secondaires ou demi-accents sur une ou plusieurs autres syllabes, et 3° comporte par lui-même assez de signification pour permettre un minimum d'arrêt de la voix.

Sur la question de l'accent, je n'ai qu'à renvoyer aux études de Robert de Souza et d'André Spire (1). Sur celle de la signification, que Robert de Souza me semble avoir négligée et qu'André Spire a à peine indiquée dans ses articles (2), je précise en donnant un exemple, soit le vers de Hugo :

Que peu de temps — suffit — à changer — toutes choses...

Ce vers comprend quatre pieds rythmiques, le premier avec deux accents (un demi-accent sur *peu* et un accent entier sur *temps*), et chacun de ces quatre pieds comporte en lui-même assez de signification pour qu'un arrêt de la voix soit nécessaire après chacun d'eux, très court après les trois premiers, long après le quatrième.

Comme le vers latin, comme le vers grec, comme les vers des grandes littératures modernes, le vers français est donc essentiellement constitué par la succession d'un certain nombre de pieds rythmiques; et cela est vrai aussi bien du vers libre que du vers régulier ou libéré. Mais, la chose étant admise, la question se pose : suivant quelle loi cette *succession* constitue-t-elle l'*ensemble* qu'est le vers? Et c'est la réponse à cette question qui va nous dire en quoi

(1) Robert de Souza : *Où nous en sommes*, Paris, 1906, et surtout le *Rythme en français*, Paris, 1912 ; André Spire : articles publiés dans le *Mercure de France* du 1er août 1912, dans l'*Effort libre* d'octobre 1913 et surtout dans le *Mercure de France* du 15 juillet 1914. Je reproche seulement à Souza de ne pas avoir suffisamment marqué la différence de l'accent principal et de l'accent secondaire; à Spire, d'avoir, à la suite de Georges Lote, fait une place à l'accent d'acuité ; l'accent dans le vers est uniquement 1° et surtout de durée (quantité) et 2° d'intensité. L'accent d'acuité que met évidemment dans sa lecture celui qui lit un vers est aussi extérieur au vers que la qualité de sa voix ou la couleur de ses cheveux.

(2) Il m'assurait, dans une conversation récente, être entièrement de mon avis quant à cette importance, primordiale affirmait-il, de l'élément « signification » dans le pied rythmique.

le vers libre se différencie réellement du vers régulier ou libéré.

Prenons une succession de pieds rythmiques ; d'abord, le légendaire commencement d'*Athalie* :

Oui, je viens — dans son temple — adorer — l'Eternel ; — je viens, — selon l'usage — antique — et solennel, — célébrer — avec vous...

Comme exemple de vers libérés, prenons le sonnet de Verlaine :

Parsifal — a vaincu — les filles, — leur gentil — babil — et la luxure — amusante — et sa pente — vers la chair...

Prenons enfin, comme exemple de vers libre, le commencement du poème de Vielé-Griffin, *Octobre :*

La brise — déjà brusque — et de voix rude...

Suivant quelle loi vont s'ordonner ces séries de pieds rythmiques ? autrement dit, quelle loi va faire, de ces séries de pieds rythmiques, des vers ?

Deux éléments nouveaux entrent ici en jeu : 1° l'unité de pensée, 2° le nombre des syllabes.

1° L'unité de pensée. — Le vers peut être considéré comme une unité formelle correspondant à une unité intérieure et caractérisée par l'unité de signification, l'unité de vision, l'unité musicale ; Gustave Kahn a fort bien dit que le vers devait être « un fragment le plus court possible figurant un arrêt de la voix et un arrêt du sens », ce qui revient à concevoir le vers comme une sorte de pied rythmique supérieur. D'autres ont parlé d'une unité respiratoire ; quelques-uns ont dit un jaillissement, — toutes formules qui expriment au fond la même chose.

Or, voici qui est décisif : le vers régulier ou libéré est quelquefois cela, une unité, mais quelquefois ne l'est pas. Pour tout dire, le vers devrait toujours, à notre avis, être une unité, parce qu'il devrait toujours être un jaillissement, le jaillissement étant le propre de la pensée poétique ; et, selon nous, c'est parce que le vers est sorti du domaine de la pensée poétique pour entrer dans celui (tout rationnel) de

la pensée prose, qu'il a perdu si souvent son unité (son unité primitive)... Mais ce sont là considérations d'ordre théorique et doctrinal, que nous éliminons de cette étude... En fait, beaucoup de vers réguliers ou libérés sont d'admirables unités de signification, d'admirables unités de vision, d'admirables unités musicales...

Non, vous ne verrez point cette fête cruelle...

a dit Racine ; et, dans le sonnet de Verlaine :

Il a vaincu la femme belle au cœur subtil...

Mais combien, par contre, n'ont d'autre unité que la numération de leurs douze syllabes !

Que les temps sont changés ! sitôt que de ce jour...

ou le premier vers du même sonnet de Verlaine :

Parsifal a vaincu les filles, leur gentil...

Au contraire, le vers libre est toujours une unité ; il n'y a pas de vers libre qui ne soit une unité... Et ce serait rentrer dans l'étude théorique et doctrinale que de montrer justement que l'instauration du vers libre a correspondu à un retour à la pensée poétique pure dans le vers...

2° Le nombre des syllabes. — La différence est ici absolue. Le vers régulier ou libéré est celui qui tient compte du nombre des syllabes ; le vers libre est celui qui n'en tient pas compte.

Autrement dit, dans le vers régulier ou libéré, la loi qui ordonne les pieds rythmiques est le nombre des syllabes ; dans le vers libre, il n'existe aucune loi de ce genre. Les quatre premiers pieds rythmiques d'*Athalie* constituent un vers, les quatre premiers pieds rythmiques du sonnet de Verlaine constituent un vers, parce qu'ils forment un ensemble de douze syllabes. Les trois premiers pieds rythmiques du poème de Vielé-Griffin constituent un vers, parce qu'ils sont une unité, cela sans aucun égard au nombre des syllabes, c'est-à-dire sans que Vielé-Griffin (je prends sur moi de l'affirmer) l'ait compté sur ses doigts et sans que

ses lecteurs (je l'espère pour eux) le comptent davantage.

Le vers libre ne modifie pas, il *ignore* le nombre des syllabes.

Les caractéristiques qui distinguent le vers libre du vers régulier ou libéré sont donc, en fait :

1° L'unité formelle du vers (correspondant à son unité intérieure) devenue obligatoire ;

2° L'ignorance du nombre des syllabes ;

et j'ajoute, comme donnée accessoire :

3° La libération d'un certain nombre de petites règles, telles que césure, rime, hiatus, etc. (1).

La définition ainsi comprise, non seulement nous ne courrons plus le risque de prendre Mallarmé pour un vers-libriste ; mais nous saurons de toute évidence que le vers de Verlaine n'est pas un vers libre : pourquoi? *parce que Verlaine compte toujours ses syllabes.*

Des exemples montreraient toute la différeuce qui sépare le vers libre et le vers libéré, même extra-libéré. C'est ainsi que, dans le tableau que je dresserai tout à l'heure des premiers vers-libristes, on ne verra pas figurer les *Flammes Mortes* de Gabriel Mourey, qui ont paru en 1888. On lit, dans les *Flammes Mortes*, beaucoup de vers qui, à première vue, peuvent passer pour des vers libres ; mais, à les regarder de près, il n'y a là qu'une succession de vers de onze, de douze, de treize syllabes extra-libérés, mais à syllabes toujours strictement comptées ; et ce qui achève de le prouver, c'est que, dans plusieurs pièces, ces vers se disposent en strophes qui, toutes, les unes après les autres, présentent la même suite de vers de onze, douze, treize syllabes. Gabriel Mourey est, dans les *Flammes Mortes*, disciple de Verlaine.

Autre exemple : le poème de Jean Ajalbert intitulé *Sur*

(1) Il serait possible de dénommer « vers syllabique » le vers régulier ou libéré et de dénommer « vers non syllabique » le vers libre; mais la dénomination de « vers accentué », employée par André Spire, ne saurait désigner spécialement le vers libre, puisque le vers classique est aussi bien, en réalité, un vers accentué.

les talus, paru en 1887, dans lequel une série de vers qui semblent être des vers libres s'intercale entre deux séries d'alexandrins. Je dis « qui semblent être des vers libres », en entendant des vers libres modernes ; mais ce sont là plutôt des vers libres dans l'acception ancienne de l'expression, bien que libérés. Pourquoi ? parce qu'ils sont loin de donner le sentiment d'être tous des « unités » et aussi parce que les syllabes y apparaissent malgré tout comme numérées.

Ajalbert, qui depuis a renoncé à l'écriture en vers, ne paraît pas, en effet, avoir été pénétré de ce que contenait le vers libre moderne ; c'était un humoriste sentimental ; il se plaisait aux notations délicates, un peu ironiques, toujours émues ; après avoir employé l'instrument que lui fournissait la tradition, il a trouvé dans l'emploi de vers irréguliers un nouvel instrument dont il lui a plu de tirer de jolis accords. Son poème est pourtant plus près du vers libre que ceux de Gabriel Mourey ; j'ai cru devoir le placer dans le tableau des premiers vers-libristes, parce que, après tout, la discussion reste possible sur son cas, alors qu'elle ne l'est pas sur le cas de Gabriel Mourey. Ces deux exemples, que j'ai pris à dessein dans la période 1886-1888, n'en montrent pas moins en quoi le véritable vers libre se différencie du vers libéré.

Un autre danger serait de le confondre avec le poème en prose. Parallèlement aux personnes qui prennent certains vers de Verlaine pour des vers libres, il y a celles qui vous disent de telles strophes de Vielé-Griffin :

— Magnifique poème en prose !

Le poème en prose a ceci de commun avec toute espèce de vers, régulier, libéré ou libre, qu'il est composé de pieds rythmiques. Toute phrase, d'ailleurs, est composée de pieds rythmiques ; seulement ces pieds rythmiques sont plus ou moins rythmés ; ce que j'écris en ce moment est un ensemble de pieds rythmiques (ce que j'écris — en ce moment — est un ensemble — de pieds rythmiques)... Le poème en prose

diffère du vers, d'abord en ce que ses pieds rythmiques sont généralement d'un rythme moins prononcé, ensuite et surtout en ce qu'ils ne sont pas ordonnés dans l'unité resserrée du vers. La différence est donc plus grande entre le vers libre et le poème en prose qu'entre le vers libre et le vers régulier ; et quelque considérable que soit le rôle de Rimbaud dans l'instauration du vers libre, quelque tendance que les proses des *Illuminations* et de la *Saison en Enfer* marquent vers le vers libre, je me refuse absolument à y voir autre chose que des poèmes en prose.

Un autre cas, infiniment moins illustre, de poèmes en prose où l'on a voulu, bien à tort, voir des vers libres, nous fournira à la fois un exemple assez typique et l'occasion de porter un jugement motivé dans une question fort discutée, et qui intéresse la suite de cette étude, la question Krysinska.

On sait que Marie Krysinska est une poétesse (morte aujourd'hui) qui, huit à dix ans avant le symbolisme, collaborait au *Chat Noir*, et qui prétendit avoir inventé le vers libre. Dans l'avant-propos de ses *Rythmes Pittoresques*, parus en 1890 chez Lemerre, et dans l'introduction de ses *Intermèdes*, parus en 1904 chez Messein, elle affirma avoir publié ses premiers vers libres en 1882 et 1883 dans le *Chat noir*, la *Vie Moderne* et la *Libre Revue*.

Il faut constater que la manière dont Gustave Kahn a combattu cette prétention lui a plutôt donné une apparence de bien-fondé. Parlant d'un poème de Marie Krysinska paru dans la *Vie Moderne* du 26 mai 1883, et sans la nommer, Gustave Kahn, en quelques lignes qui manquent d'ailleurs de précision, laisse entendre qu'elle aurait eu connaissance de poèmes qu'il aurait écrits antérieurement. Il suffirait de professer que les poèmes de Gustave Kahn imités par Marie Krysinska étaient du vers libre, pour reconnaître du coup le même caractère aux poèmes de Marie Krysinska et lui accorder en tous cas l'honneur, le grand honneur

d'avoir été l'initiatrice, au moins en tant que publication.

J'ai voulu tirer la question au clair. J'ai dépouillé les collections du *Chat Noir*, de la *Vie Moderne* et de la *Libre Revue* des année 1882 et 1883. Voici ce que j'ai trouvé à l'actif de Marie Krysinska :

Chat Noir du 14 octobre 1882 : *Chanson d'automne ;*
Chat Noir du 4 novembre : *Symphonie en gris ;*
Chat Noir du 25 novembre : *Ballade ;*
Vie Moderne du 26 mai 1883 : le *Hibou ;*
Libre Revue du 16-31 décembre : le *Démon de Ragoczi.*

De l'examen de ces poèmes il n'y a qu'une conclusion à tirer. Ce n'est pas du vers libre, c'est du poème en prose, — et assez ordinaire, mais il n'est pas question ici de la qualité.

Les pieds rythmiques dont se composent en effet ces lignes non seulement sont souvent du rythme le plus lâche, mais ne sont pas resserrés dans l'unité du vers ; si certaines lignes peuvent donner cette illusion, c'est qu'à ce moment la phrase est courte ; ce sont des phrases plus ou moins rythmées ; ce ne sont pas des vers.

La pièce qui se rapprocherait le plus du vers libre est la *Symphonie en gris ;* en voici le début, tel qu'il figure dans le *Chat Noir :*

Plus d'ardentes lueurs sur le ciel alourdi, qui semble tristement rêver.
Les arbres, sans mouvement, mettent dans le loin une dentelle grise.
Sur le ciel qui semble tristement rêver plus d'ardentes lueurs.

et la fin :

Près de l'étang endormi le grillon fredonne d'exquises romances,
Sous le ciel qui semble tristement rêver.

La bonne foi de Marie Krysinska ne semble d'ailleurs pas incontestable ; car cette même pièce que nous venons de citer, telle qu'elle est typographiée dans le *Chat Noir* de 1882, paraît sous la forme suivante dans l'édition des *Rythmes Pittoresques* de 1890 :

Plus d'ardentes lueurs sur le ciel alourdi,
Qui semble tristement rêver.

Les arbres, sans mouvement (1),
Mettent dans le loin une dentelle grise.
Sur le ciel qui semble tristement rêver
Plus d'ardentes lueurs.

et la fin :

Près de l'étang endormi¡
Le grillon fredonne d'exquises romances,
Sous le ciel qui semble tristement rêver.

Il ne suffit pas, madame, pour faire des vers libres, de passer à la ligne à chaque membre de phrase.

Quoi qu'il en soit de cette petite tricherie, on peut à la rigueur reconnaître dans cette pièce une certaine tendance vers le vers libre ; mais je pense que personne n'y verra rien de plus qu'une tendance... Quant aux autres pièces, il n'y a même pas tendance ; je citerai le commencement de celle à laquelle Gustave Kahn fait allusion, le *Hibou*, que je copie dans la *Vie Moderne*, 1883 :

Il agonise, l'oiseau crucifié, l'oiseau crucifié sur la porte.

Ses ailes ouvertes sont clouées, et de ses blessures de grandes perles de sang tombent lentement comme des larmes.

Il agonise, l'oiseau crucifié !

Un paysan à l'œil gai l'a pris ce matin, tout effaré de soleil cruel, et l'a cloué sur la porte.

Il agonise, l'oiseau crucifié.

On voit qu'il ne s'agit que de poème en prose, et point révolutionnaire ! Il nous semble tout à fait impossible d'accorder à Marie Krysinska aucune place dans l'instauration du vers libre, et cette digression nous aura permis de débarrasser le terrain sur lequel nous allons entrer tout à l'heure, tout en précisant la différence qui distingue le vers libre et le poème en prose.

Il y aurait également lieu de comparer le vers libre à une autre forme, le verset, qui est apparue un peu plus tard. A première vue, le verset semble être l'intermédiaire entre le vers libre et le poème en prose ; ce n'est encore qu'une

(1) Est-il possible d'imaginer que ces quatre mots constituent un vers ?

apparence. En réalité, le verset est une sorte de vers libre élargi, le plus souvent composé lui-même de plusieurs vers libres étroitement associés, à l'exemple du verset biblique ; il peut ainsi s'allonger, ou se réduire à un seul vers libre, même à un seul pied rythmique. Comme le vers libre, qui est composé de pieds rythmiques et est lui-même une sorte de pied rythmique supérieur, le verset est essentiellement une unité. Nous retrouvons là, on le voit, la caractéristique du vers, et non celle du poème en prose.

On se rappelle les admirables lignes de Mallarmé : « En vérité... il y a l'alphabet ; et puis, des vers plus ou moins serrés, plus ou moins diffus... » Et c'est pourquoi j'ai cru (depuis longtemps et de plus en plus) qu'il était possible de trouver une forme qui passerait, sans transition et sans heurt, de la forme vers à la forme prose, suivant l'état lyrique du moment, et qui successivement, et toujours sans heurt et sans transition, serait elle-même vers libre, verset et poème en prose, dans une succession de pieds rythmiques tour à tour serrés en vers, élargis en versets et dilués en quasi-prose (1). On a attribué à cette forme le nom du verset, qui ne lui convient, comme on voit, que partiellement ; mais nous avons pour principe de ne pas nous révolter contre les étiquettes que l'usage impose ; disons donc, si l'on veut, qu'il y a là une seconde conception du verset. Et, quelque opinion qu'on aie sur la valeur des tentatives qui ont été faites, il ne me semble pas qu'on puisse alléguer que le programme n'en soit pas viable.

Pour nous résumer, le vers libre, comme le vers régulier ou libéré et comme le poème en prose, consiste en une succession de pieds rythmiques, mais se distingue du vers régulier ou libéré en ce qu'il reste une unité formelle et en ce qu'il n'a aucun égard au nombre de syllabes (outre qu'il s'affranchit d'un certain nombre de règles accessoires), et

(1) Le tout restant toujours dans l'ordre de pensée poétique et ne descendant jamais au mode de pensée logique et rationnel qui est le propre de la véritable prose ; mais nous ne nous occupons ici que de technique, et n'avons pas à rechercher en quoi le domaine poétique diffère du domaine de la prose.

se distingue du poème en prose en ce que, comme le vers régulier ou libéré, il est essentiellement *un vers*.

A le considérer de la façon la plus extérieure, le vers libre est le vers où ne se compte pas le nombre des syllabes.

—

L'INVENTION

C'est une question qui agite les milieux littéraires... Qui a inventé le vers libre ?... On raconte là-dessus bien des histoires, et beaucoup de noms ont été mis en avant. Nous disions plus haut que l'invention avait été revendiquée par Marie Krysinska. On connaît la lapidaire formule de Marinetti : « Verso libro creato in Francia da Gustavo Kahn. » D'autres ont nommé Laforgue, qui l'aurait enseigné à Gustave Kahn. D'autres ont parlé de Moréas, et c'est à son sujet que les anecdotes vont bon train. J'en citerai trois, qui seront, si l'on veut, notre récréation d'un moment.

Voici ce que m'écrivait, le 4 octobre 1920, un des poètes à qui j'avais demandé des renseignements :

Quant à la priorité du vers libre, je me rappelle que Moréas me raconta ceci : il avait remis à Kahn pour la *Vogue* un poème en vers libres. Je crois que c'était le *Chevalier aux blanches armes*. Kahn aurait ajourné le poème de Moréas et se serait empressé d'en fabriquer un lui-même et de le publier, afin de s'assurer la priorité. C'est ce que racontait Moréas ; bien entendu, je ne garantis rien.

Tout invraisemblable qu'elle soit, l'allégation de Moréas indique un état d'esprit que confirme le passage suivant d'une lettre d'un autre de nos amis, 20 août 1920 :

Moréas et Kahn s'observaient et chacun des deux, au café, avait son poème en vers libres dans sa poche, prêt à le sortir comme une arme pour le mettre sous le nez de l'autre ! Du reste Moréas revendiquait l'invention du vers libre par le talent !

Témoignage d'un troisième de nos amis, lettre du 2 septembre 1920 :

J'entendis narrer, à la brasserie Lipp, boulevard Saint-Germain,

le lendemain même de l'incident, que Moréas, s'étant décidé à donner à Léo d'Orfer des strophes d'une prosodie alors insolite, Gustave Kahn courut à l'imprimerie et leur substitua des vers libres de sa façon, pour prendre date.

Anecdote difficilement admissible, Léo d'Orfer ayant quitté la *Vogue* depuis longtemps, quand Gustave Kahn y publia ses premiers vers libres.

Nous ne nous arrêterons pas à ces historiettes. Aussi bien, la question de l'invention est-elle de celles sur lesquelles il faille se débarrasser de quelques préjugés.

Peut-être est-il des « inventeurs » en matière de technique industrielle ; le préjugé populaire là-dessus est tenace ; Denis Papin a inventé la vapeur ; Gutenberg a inventé l'imprimerie... Encore est-il reconnu aujourd'hui que les inventions industrielles ne s'opèrent pas par l'effet d'un coup de la Grâce ou en écoutant chanter le rossignol. Une invention, en général, est le résultat de méditations et de recherches scientifiquement conduites autour d'un problème posé préalablement ; autrement dit, un problème s'est posé peu à peu, dont quelques hommes prennent conscience, auquel ils s'attachent, et celui qui trouve la solution la trouve le plus souvent en même temps qu'un autre, que plusieurs autres... J'ai ouï dire que le nom d'Edison représentait un groupe bien plutôt qu'un individu. Nous sommes loin de la marmite de Denis Papin.

Ce qui est sans doute vrai en matière industrielle (je manque de compétence pour en raisonner) et l'est sans doute aussi en matière scientifique (je ne manque pas moins de compétence), l'est sûrement dans l'ordre spirituel, et la sociologie n'a pas établi de loi mieux assurée. Pas plus que les mouvements sociaux, pas plus que les mouvements religieux, les mouvements artistiques et littéraires ne sont l'œuvre personnelle exclusive de l'individu qui le plus souvent leur donne son nom ; en religion, en politique, en art, les grands individus ont pris conscience les premiers de la nécessité révolutionnaire qui arrive à son

aboutissement ; il advient même qu'ils l'expriment ou la réalisent sans en avoir pris nettement conscience ; jamais ils ne la créent. Je ne crois pas plus à un créateur du symbolisme qu'à un promoteur de la Révolution française, qu'à un fondateur du christianisme... Et je ne crois pas davantage à un inventeur du vers libre.

Je demande pardon de comparer l'instauration du vers libre à la fondation du christianisme. L'explication mythologique (par là nous entendons le fait de projeter sur le nom d'un individu les grands et les petits mouvements sociaux) est un besoin fondamental de l'humanité ; loin de moi la pensée d'affirmer que Jésus soit un mythe, que Christophe Colomb n'ait pas découvert l'Amérique, que Denis Papin n'ait pas vu se soulever le couvercle de sa marmite ; mais il semble évident que, sous le nom de Jésus et sous celui de Christophe Colomb et sous celui de Denis Papin, les hommes ont réalisé les efforts, les tentatives, les réussites d'évolutions socialement nécessaires.

Aux personnes qui croient aux inventeurs nous laisserons donc l'émouvant plaisir de discuter les titres de Marie Krysinska, de Gustave Kahn, de Laforgue et de Moréas, sans oublier ceux de Rimbaud et de tel outsider qu'il sera toujours facile de leur adjoindre, et nous rechercherons simplement comment et par qui (*par qui* au pluriel) le vers libre a été instauré dans la poésie française.

—

LES PREMIÈRES PUBLICATIONS

Il sera d'une bonne méthode de dresser tout d'abord le tableau chronologique des premières manifestations imprimées du vers libre ; ce n'est pas qu'une importance primordiale doive être attachée aux dates de publication ; il est trop évident que la date où une œuvre est publiée n'est pas celle où elle a été écrite, encore moins celle où elle a été conçue ; mais par cela qu'elles constituent des faits incontestables, les dates de publication sont des points de repère

extrêmement précieux, en même temps qu'un solide point de départ pour toutes autres recherches.

Les premiers vers libres ont paru dans trois revues qui sont :

La *Vogue*, direction Gustave Kahn, avril-décembre 1886 ;

La *Revue Indépendante*, direction Edouard Dujardin (1), novembre 1886-décembre 1888 ;

La *Wallonie*, direction Albert Mockel, également fondée en 1886, mais qui n'entra dans la voie qui nous intéresse que l'année suivante.

Il faut ajouter quelques publications en librairie, toutes annoncées d'ailleurs dans ces mêmes revues (2).

Voici le tableau qu'un dépouillement minutieux m'a permis d'établir :

1° La *Vogue*, I, n° 6, date du 29 mai-3 juin 1886 : — *Marine*, d'Arthur Rimbaud. Dans les *Illuminations*.

Saluons ! *Ce sont les premiers vers libres qui aient jamais été publiés*.

J'ai expliqué pourquoi il était impossible de considérer comme des vers libres aucune des « poésies » de Rimbaud, et de considérer comme des vers quelconques les « proses » des *Illuminations* et de la *Saison en Enfer*, quelque tendance qu'il y ait dans celles-ci comme dans celles-là vers le vers libre. Au contraire, *Marine* est un petit poème nettement en vers libres ; et il en sera de même de *Mouvement*, que nous allons nommer ensuite.

La pièce étant courte, je la cite, bien qu'elle figure dans toutes les éditions de Rimbaud.

Les chars d'argent et de cuivre,
Les proues d'acier et d'argent
Battent l'écume,
Soulèvent les souches des ronces.

(1) La précédente *Revue Indépendante*, direction Chevrier, est antérieure au mouvement.

(2) Ici plus que jamais je fais appel à quiconque peut me fournir un renseignement utile ou rectifier une erreur.

Les courants de la lande
Et les ornières immenses du reflux
Filent circulairement vers l'est,
Vers les piliers de la forêt,
Vers les fûts de la jetée,
Dont l'angle est heurté par des tourbillons de lumière (1)

Les deux éléments constitutifs du vers libre sont là : pieds rythmiques nettement marqués, unité de chaque vers.

2° La *Vogue*, I, n° 9, 21-27 juin 1886 : — *Mouvement*, d'Arthur Rimbaud. Egalement dans les *Illuminations*.

Venant tout de suite après la publication de *Marine*, la publication de *Mouvement* confirme la priorité de Rimbaud.

3° La *Vogue*, I, n° 10, 28 juin-5 juillet 1886 et n° 11, 5-12 juillet : — Traduction, par Jules Laforgue, de *Dédicaces* et d'*O Etoile de France*, de Walt Whitman (*Feuilles d'Herbe*).

Nous examinerons plus loin si cette traduction peut être considérée comme étant des vers libres ou si elle a pu en donner l'impression.

Nouvelle traduction de Walt Whitman, également par Laforgue, dans la *Vogue*, tome II, n° 3, 2-9 août, *Une femme m'attend*.

4° La *Vogue*, I, n° 10, 28 juin-5 juillet 1886 ; n° 11, 5-12 juillet, et II, n° 1, 19-26 juillet : — *Intermède*, de Gustave Kahn. Publié ensuite dans les *Palais Nomades*.

Les premiers vers libres publiés par Gustave Kahn se trouvent dans la pièce n° IV ; à partir de cette pièce, succession de vers réguliers et libérés et de vers libres.

Le cas de Gustave Kahn est, en effet, complexe. On parle couramment des *Palais Nomades* (où se retrouvent, comme nous l'indiquons, les poèmes publiés par la *Vogue*) comme d'un livre écrit en vers libres ; on ne sait pas suffisamment que les premiers vers des *Palais Nomades* sont

(1) Suivaient, dans la *Vogue*, quelques lignes que Paterne Berrichon, dans son édition définitive, a fort justement reportées ailleurs.

des vers réguliers ou libérés ; exemple, le beau poème publié dans la *Vogue* du 25 avril et qui figure en tête des *Palais Nomades :*

Bon chevalier, la route est sombre...

Au fur et à mesure qu'on avance dans la *Vogue*, et qu'on avance dans les *Palais Nomades*, les vers libérés sont plus fréquents ; puis, les vers libres apparaissent et deviennent de plus en plus nombreux. Mais il est rigoureusement exact qu'aucun vers libre ne se rencontre dans les deux premières parties du livre (*Thèmes et Variations*, et *Mélopées*) et les trois premières pièces de la troisième partie (*Intermède*), ni, pour ce qui est de la publication dans la *Vogue*, avant la date du 28 juin-5 juillet ; encore faut-il arriver à la seconde moitié du livre pour trouver de ces pièces entièrement en vers libres qui devaient être la caractéristique de la manière de Gustave Kahn, par exemple la pièce nº 3 des *Lieds*, *C'est vers ta chimère*, parue dans la *Vogue* le 22-29 novembre.

La publication des pièces des *Palais Nomades* se poursuit dans la *Vogue*, II, nºˢ 3, 6, 7 et 8, et III, nºˢ 1, 3, 6, 8 et 9.

5º La *Vogue*, II, nº 5, 16-23 août 1886 : — *L'Hiver qui vient* et la *Légende des Trois Cors*, de Jules Laforgue. Publiés après sa mort dans les *Derniers Vers*.

Entièrement en vers libres.

Autres pièces de Laforgue dans la *Vogue*, II, nº 7, et III, nº 1, 3 et 8. Egalement dans les *Derniers Vers*.

6º La *Vogue*, III, nº 2, 18-25 octobre 1886 : — Le *Jubilé des Esprits Illusoires*, de Moréas et Paul Adam. Extrait des *Demoiselles Goubert*, à paraître.

Partie en prose, partie en vers qui sont des vers libres, — bien que le caractère « vers » puisse en être discuté.

7º La *Vogue*, III, nº 4, 8-15 novembre 1886 : — *Ah ! pourquoi vos lèvres entre les coups de hache du roi ?* de Moréas. Publié ensuite dans le *Pèlerin Passionné*.

Entièrement en vers libres.

Autres poèmes en vers libres de Moréas dans le numéro suivant.

8° *Revue Indépendante*, n° 1, novembre 1886 : — *Sur une défunte*, de Jules Laforgue. Publié dans les *Derniers Vers.*

Entièrement en vers libres. C'est le premier poème publié par la *Revue Indépendante.*

Mentionnons, dans la même revue, n° 6, avril 1887, *Pan et la Syrinx*, de Laforgue ; parties en vers libres.

9° En librairie, éditions Tresse et Stock, 1887 : — Les *Palais Nomades.*

Nouvelle édition dans les *Premiers Poèmes*, Mercure de France, 1897.

10° *Revue Indépendante*, n° 9, juillet 1887 : — *Sur les talus*, de Jean Ajalbert. Publié ensuite chez Vanier.

Partie en vers réguliers ou libérés, partie en vers libres, sauf la restriction ci-dessus.

11° La *Wallonie*, II, n° 7, août 1887 : — L'*Horizon vide*, sixième partie d'une série *Quelques Proses.*

Nous y lisons les vers suivants qui peuvent être considérés comme un essai de vers libres :

> Frêle enfant que chérit mon âme,
> Pourquoi t'enfuir aux si vagues oublis,
> Aux oublis douloureux de lointains amollis,
> Tièdes sourires ?

Mentionnons encore les poèmes du *Cygne*, dans le même numéro, dont il suffit, à certains passages, de modifier la typographie pour reconnaître de parfaits vers libres ; exemple :

> Là-bas fuit la tempête sous la cravache de son regard...

On peut comparer cette « prose » avec les « vers » de Marie Krysinska !

12° *Revue Indépendante*, n° II, septembre 1887 : — La

Belle au Château Rêvant, de Gustave Kahn. Publié ensuite dans *Chansons d'Amant*.

Nota. — Le 1er mars 1888, la revue le *Décadent* publiait un article de Verlaine, *Un mot sur la Rime*. Dans ce désagréable style « décadent » que le grand poète pratiquait volontiers quand il écrivait ses articles, il parle des tentatives de jeunes poètes ; mais il est curieux de constater que la seule caractéristique qu'il relève de leur prosodie est l'assonance.

C'est en 1894 qu'il donnera, dans *Epigrammes*, le poème *J'admire l'ambition du vers libre...*

Rapprocher la conférence prononcée par Mallarmé à Oxford et à Cambridge, en 1894, la *Musique et les Lettres*, publiée l'année suivante chez Perrin, où nous trouvons les choses les plus profondes — et les plus sympathiques — sur la nouvelle prosodie.

13° En librairie, éditions de la *Revue Indépendante*, novembre 1887 : — Les *Moralités légendaires*, de Jules Laforgue, que je place dans ce tableau pour les vers libres de *Pan et la Syrinx*.

Réédition chez Vanier et au *Mercure de France*.

14° En librairie, éditions de la *Revue Indépendante*, avril 1888 : — *Litanies*, chant et piano, d'Edouard Dujardin.

Poèmes entièrement en vers libres.

Je ne suis aucunement fier de ces poèmes écrits dans la pire manière décadente qui florissait alors ; comme ils ne sont entrés dans aucun recueil et que j'ai tout lieu de les supposer fort peu connus, j'en citerai un morceau qui, repris et transformé, est devenu la chanson des mariniers de *Marthe et Marie* en 1913 ; voici le texte de 1888 :

Les voiles voguent sur les vagues,
Le vent se traverse dans les vergues,
Les vents appellent les voilures
Vers des terres,

Vers des terres proches ou vers des terres distantes,
Vers des cieux d'ocre, des cieux d'encre,
O voile, ô vent, ô vol vivace !

15° La *Wallonie*, III, n° 5, 31 mai 1888 : — *L'Antithèse*, d'Albert Mockel.

Entièrement en vers libres.

16° En librairie, chez Vanier, 1888 : — *Ancaeus*, de Francis Vielé-Griffin. Repris dans la réédition de *Phocas le Jardinier* (Mercure de France).

Le dialogue et les chœurs sont en vers réguliers, parmi lesquels je note (dans le *Festin*) les vers libres suivants, les premiers qu'ait publiés Vielé-Griffin :

Tourterelles, hirondelles, passereaux,
Les cygnes, les myrtes et les roses ;
Aphrodite qui sur les blonds sables te poses
Et dont la chevelure flotte sur les eaux,
Surgis éblouissante et nue et virginale
Dans l'aurorale
Pudeur de tes chairs roses...

La suite en alexandrins réguliers.

17° *Revue Indépendante*, n° 22, août 1888 : — *Rondes*, de Francis Vielé-Griffin. Publié ensuite dans *Joies* ; réédition dans *Poèmes et Poésies* (Mercure de France).

18° *Revue Indépendante*, n° 23, septembre 1888 : — *Pour la Vierge du roc ardent*, d'Edouard Dujardin, publié ensuite aux éditions de la Revue ; puis, repris dans la réédition des *Lauriers sont coupés* (Mercure de France).

Ensemble de poèmes en prose et de poèmes en vers libres.

19° *Revue Indépendante*, n° 25, novembre 1888. — Poème de Walt Whitman, traduction de Francis Vielé-Griffin.

Nous sommes arrivés à la fin de l'année 1888, à laquelle il faut arrêter ce tableau, en y joignant pourtant, bien

qu'elle n'ait paru que quelques mois plus tard, l'œuvre qui marque la définitive instauration du vers libre :

20° En librairie, chez Tresse et Stock, achevé d'imprimer en juillet 1889 : — *Joies*, de Francis Vielé-Griffin. Nouvelle édition, voir ci-dessus.

La préface, datée de juin 1889, commence par ces mots :

Le vers est libre.

La bataille était, en effet, gagnée.

A partir de 1889, les publications se multiplient et deviennent trop nombreuses pour que je ne sois pas exposé à des omissions. Aussi bien, la liste semble-t-elle épuisée des poètes qui peuvent passer pour les initiateurs du vers libre, et dont on peut dire qu'ils ont cherché par eux-mêmes et en eux-mêmes la nouvelle formule.

Dans la nouvelle *Revue Indépendante* de 1889 (série de Nion-Savine), ce sont maintenant de nouveaux poèmes de Vielé-Griffin, d'Edouard Dujardin, de Gustave Kahn et de Moréas.

Dans la nouvelle *Vogue* de 1889, de Vielé-Griffin et de Kahn.

Dans la même année de la *Wallonie*, Adolphe Retté publie un fragment de son premier et dernier poème en vers libres, la *Forêt bruissante*, Retté n'ayant fait aux Muses classiques que cette seule infidélité. Le mois suivant, c'est Verhaeren qui donne son premier poème en vers libres, *Comme tous les soirs*, qui est loin d'être son meilleur.

En librairie paraissent la même année *Serres chaudes* de Maeterlinck, partie en vers réguliers, partie en vers libres.

Puis, en 1890, Henri de Régnier, dans les *Poèmes anciens et romanesques ;* mais Henri de Régnier restera le poète du vers régulier et du vers libéré ; il y a longtemps que l'on a remarqué que ses vers libres sont plutôt des allongements ou des resserrements de vers traditionnels ; il n'en a pas moins donné, et particulièrement dans les

Poèmes anciens et romanesques, plusieurs morceaux en véritables et très beaux vers libres.

Puis, ce sont Ferdinand Herold, avec la *Joie de Maguelonne ;* Stuart Merrill ; André Fontainas, avec les *Vergers Fleuris ;* van Lerberghe ; Camille Mauclair, avec les *Sonatines d'Automne ;* Robert de Souza, avec *Fumerolles ;* mais, cette fois, j'oublie certainement des noms .

A la même époque, les premiers initiateurs, continuant leur production, donnent, de leur côté une série d'œuvres où le vers libre trouvait ses réalisations :

Gustave Kahn, après les *Palais Nomades* (1887), les *Chansons d'Amant* (1891) ;

Moréas, le *Pèlerin Passionné* (1891) ;

Albert Mockel, *Chantefable un peu naïve* (1891) ;

Vielé-Griffin, après *Joies* (1889), *Diptyque* (1891) et les nouveaux *Cygnes* (1892) ;

Edouard Dujardin, *Antonia* et la *Comédie des Amours* (1891) ;

Avaient paru (1890) les *Derniers Vers* de Laforgue (1).

—

LES INITIATEURS

Le tableau chronologique établi, nous arrivons à la partie essentielle de cette étude : comment les quelques poètes, dont nous venons de dater les premiers bons à tirer verslibristes, sont-ils arrivés à leur formule ?

A côté d'eux, il ne serait pas moins intéressant d'examiner le cas d'autres poètes qui, ayant également cherché, ont abouti autrement ; tel, René Ghil ; tel, Louis Dumur. René Ghil mériterait d'autant plus une place dans cette étude, que son influence a été sensible sur les poètes du vers libre ; mais en continuant à s'attacher au nombre des syllabes, le système de René Ghil est trop diamétralement

(1) Toutes ces œuvres de Gustave Kahn, Moréas, Albert Mockel, Vielé-Griffin, Edouard Dujardin et Laforgue se trouvent en rééditions au *Mercure de France*.

opposé à la conception du vers libre, quelques affinités qu'il puisse avoir par ailleurs. Aussi bien, si nous devions étudier ici tous les écrivains qui ont influencé l'évolution vers-libriste, nous faudrait-il passer en revue la plupart des maîtres de la poésie et de la prose française et même étrangère. Rendons donc à René Ghil, puisqu'il est de ceux qui ont combattu près de nous, le haut hommage qui lui est dû, en l'assurant que nous sommes au moins quelques-uns qui savons ce que nous lui devons.

Bien qu'il ait abouti à préconiser le moins libre des vers, Louis Dumur, de son côté, partait de principes qui étaient, au fond, les nôtres. Au commencement de l'année 1890, Louis Dumur publiait une plaquette de vers, la *Néva*, précédée d'une préface où il exposait son système ; dans le *Mercure de France* de mai suivant, Edouard Dubus en faisait une critique assez superficielle, à laquelle Dumur répondait dans le numéro suivant du *Mercure ;* en 1891, il publiait une seconde plaquette de vers écrits suivant la même technique, *Lassitudes*.

A première vue, la tentative de Dumur semble consister en une adaptation de la métrique latine à la poésie française ; ainsi présentée, l'idée peut paraître arbitraire ; les formes poétiques, nous ne nous lasserons pas de le répéter, ne sont pas le produit de volontés individuelles, mais d'évolutions collectives. En réalité, la tentative de Dumur est fondée sur la conception du pied rythmique déterminée par l'accentuation des syllabes et non pas sur leur numération, ce qui est la formule même du vers libre.

Il existe pourtant d'importantes nuances entre la conception de Dumur et celle qui a été adoptée par la majorité des vers-libristes. Le pied rythmique, pour Dumur, ne consiste pas dans un mot ou un groupe de mots portant un accent principal avec possibilité d'un ou plusieurs demi-accents ; il consiste en un groupe de syllabes dont l'une est accentuée. Dumur n'a donc aucun égard à la signification, c'est-à-dire à ce minimum d'arrêt du sens et de la voix qui,

à mon avis du moins, et à l'avis d'André Spire, est essentiel (1).

Quant à l'assemblage de pieds rythmiques que constitue le vers, au lieu de aisser le oète les assembler selon la musique qui chante dans son esprit, il prétend l'obliger, comme les Latins et les Grecs, à n'employer les pieds rythmiques que suivant un ordre déterminé par avance, ce qui est bien le contraire même du vers libre (2).

(1) Pour Dumur, le mot « métamorphose », par exemple, formerait deux pieds ; il n'en forme qu'un pour nous.

A plus forte raison, Dumur scanderait-il en cinq pieds le vers de Hugo :

Que peu — de temps — suffit — pour changer — toutes choses...

Tandis que nous scandons, ce qui est certainement plus musical :

Que peu de temps — suffit...

Dans les cas d'E muet réellement prononcé, nous scandons, par exemple :

Le tendre — baiser...

Il trancherait à même le mot, à la façon latine et grecque :

Le ten — dre baiser...

(2) Dans l'article de juin 1890, Dumur cite des vers de Moréas qui se trouvent (évidemment par hasard) répondre à sa théorie, en ce sens qu'ils sont (du moins les cinq premiers) rigoureusement anapestiques (on se rappelle que l'anapeste comporte deux brèves suivies d'une longue) :

Chère main aux longs doigts délicats,
Nous versant l'or du sang des muscats,
Dans la bonne fraîcheur des tonnelles,
Dans la bonne senteur des moissons,
Dans le soir où languissent les sons
Des violons et des ritournelles.

et Louis Dumur ajoute :

« Dans cette strophe il y a pourtant un vers qui détonne, un seul, qui heurte désagréablement l'oreille, au point que l'on se prend à compter les syllabes pour voir s'il est juste : c'est le dernier. Ce vers est, en effet, faux rythmiquement ; l'accent tonique, qui devrait tomber sur la troisième syllabe, tombe sur la quatrième. Pour rétablir le rythme, il faudrait transporter l'accent sur la troisième syllabe, en changeant la quatrième en atone, et dire :

Des violes et des ritournelles. »

Mais précisément ces vers de Moréas me semblent à moi antimusicaux, à cause de la terrible monotonie de ces quinze anapestes successifs, et le seraient plus encore si cette monotonie n'était rompue par le commencement du sixième vers. Et comme je faisais part de cette impression à Dumur :

« C'est justement ce que me disait Moréas », me répondit Dumur.

Ajoutons que le système de Dumur n'oblige aucunement à ces monotonies et incite plutôt à des combinaisons d'iambes et d'anapestes qui sont d'un effet musical souvent excellent, mais toujours avec le caractère d'une disposition imposée.

La tentative de Dumur n'a pas eu de succès. Pour la faire réussir, me disait récemment celui-ci, il eût fallu une œuvre, et la *Néva*, pas plus que *Lassitudes*, n'eut cette ampleur. Dumur est certainement trop modeste ; je ne dirai pas que les poèmes de la *Néva* avaient la valeur décisive des *Méditations* ou des *Orientales* ; mais ce sont de beaux poèmes et très supérieurs à une grande partie de la production symbolico-décadente de 1886-1888. L'insuccès de sa tentative, je ne l'explique aucunement par l'insuffisance des poèmes de la *Néva* et de *Lassitudes*, mais par le vice même du système. A une époque où l'évolution était vers une plus grande liberté, Dumur a voulu, tout au contraire, ramener le vers à des entraves plus rigoureuses ; il était d'avance condamné. Il n'en doit pas moins être considéré comme un frères d'armes des vers-libristes, pour avoir combattu pour le grand principe d'une prosodie fondée sur le pied rythmique et non plus sur le nombre des syllabes.

—

RIMBAUD

Les *Illuminations* ont été publiées en 1886 ; tout le monde sait qu'elles ont été écrites en 1872-1873 ; c'est donc dès 1872-1873 que Rimbaud trouvait la formule du vers libre.

La lecture des biographies d'Ernest Delahaye et de Paterne Berrichon, non plus que de la correspondance de Rimbaud, ne nous fournit aucun renseignement sur les circonstances dans lesquelles il prit ainsi conscience de la nouvelle nécessité prosodique qui s'imposait à son génie. Mais à examiner ses œuvres dans leur succession chronologique, on assiste à cet admirable spectacle de la voir, pour ainsi dire, germer et naître.

Nous avons dit que nous n'entreprendrions pas ici d'analyser l'évolution qui a produit le vers libre; il nous suffira de faire remarquer que dans nulle œuvre, mieux que

dans celle, si courte pourtant, de Rimbaud, on ne voit la pensée se dégager peu à peu de l'ordre prose, entrer dans l'ordre purement poétique et de plus en plus se serrer dans une expression qui aboutit au vers. Ses premiers poèmes sont évidemment encombrés encore de toute cette pensée prose qui se mêle, chez les plus grands poètes classiques et romantiques, à la pensée poésie; mais, en même temps qu'elle s'épure, elle tend à cette forme du jaillissement dont le vers libre est l'expression supérieure. Avec la numération de plus en plus indécise de leurs syllabes, la formule des vers qui précèdent immédiatement *Marine* et *Mouvement* est, on peut dire, au seuil du vers libre. Et, parallèlement, on voit les proses des *Illuminations* se resserrer en unités qui évidemment ne sont pas des vers, mais qui y tendent de plus en plus. Il ne faut pas laisser dire, si nous voulons obtenir du public une compréhension judicieuse de ce qu'est le vers libre, que les parties prose des *Illuminations* et de la *Saison en Enfer* sont des vers libres; constatons seulement qu'il aurait suffi le plus souvent d'un rien pour qu'elles en fussent, et qu'à chaque instant une de ces phrases est déjà un vers.

L'évolution naturelle du génie de Rimbaud a ainsi concordé avec l'évolution même de la poétique française, et, à vrai dire, son œuvre en est à la fois l'exemple et le symbole. S'il a, en cela, devancé de beaucoup d'années la génération qui devait accomplir la réforme, c'est justement parce qu'à seize ans il avait la maturité d'un poète arrivé à la pleine possession de son art, parce qu'en cela comme en toute son œuvre il a été le prodige.

Il n'est arrivé toutefois à fixer sa formule, dans *Marine* et dans *Mouvement*, qu'à la fin de sa carrière littéraire ; c'est ce qui explique que Verlaine n'en ait pas été influencé et ait peut-être même passé sans en apercevoir la nouveauté révolutionnaire (1). Les deux poètes se sont séparés à peu

(1) Je ne sais rien dans l'œuvre de Verlaine qui autorise à croire qu'il ait seulement remarqué que *Marine* et *Mouvement* aient été écrits en vers libres.

près à l'époque où Rimbaud dut écrire *Marine* et *Mouvement*, et je me permets d'imaginer que, si la vie en commun avait continué, Verlaine serait devenu notre grand vers-libriste.

Une question se pose.

Les deux poèmes de Rimbaud, *Marine* et *Mouvement*, ont-ils pu avoir une action spéciale sur l'évolution des jeunes poètes de 1886?

On se rappelle que les premiers vers libres publiés après ceux de Rimbaud sont ceux de Gustave Kahn, fin de juin 1886, et de Laforgue, mi-août, sans parler des essais non publiés des autres. *Marine* et *Mouvement* avaient paru dès la fin de mai et la mi-juin; mais il est évident que ces poèmes avaient déjà été lus auparavant. J'ignore à quelle date exacte le manuscrit des *Iluminations* était venu entre les mains de Gustave Kahn; ce ne put être en tous cas postérieurement au mois de mars 1886, puisque la publication en fut annoncée dans le premier numéro de la *Vogue*, lequel porte la date du 11 avril. Gustave Kahn l'avait remis à Félix Fénéon pour que celui-ci en préparât l'impression (qui commença dans le numéro daté du 13 mai); mais il n'avait pas été sans le lire, sans le faire lire autour de lui, et sans le citer. Je n'ai malheureusement pas de souvenir à ce sujet, ayant passé précisément ce mois de mars 1886 en Allemagne, comme j'aurai occasion de le raconter tout à l'heure ; je me souviens fort bien qu'à mon retour, commencement d'avril 1886, il en était souvent question dans les conversations des jeunes collaborateurs de la *Vogue*, parmi lesquels on avait bien voulu m'inscrire, et que nous en étions tous très impressionnés ; je me rappelle encore certaines phrases des *Illuminations* que Gustave Kahn nous citait au Café d'Orient. Mais je n'ai aucun souvenir que la formule de *Marine* et de *Mouvement* ait été immédiatement remarquée... Elle a pu l'être cependant...

Il est encore à remarquer que l'usage presque constant à

la *Vogue* était d'imprimer les vers en italiques et la prose en romain ordinaire ; or, *Marine* a été imprimée en romain, ce qui tendrait à faire croire qu'on n'y vit que de la prose (et était suivie de l'alinéa en pure prose que Paterne Berrichon a justement reporté ailleurs) ; au contraire, *Mouvement* a été imprimé en italiques, et aurait donc été reconnu poème en vers.

Tout ce qu'on a le droit de conclure, c'est qu'il est possible que la lecture de ces deux poèmes ait été le déclic grâce auquel quelques-uns des jeunes gens qui cherchaient leur formule la trouvèrent, ou tout au moins purent la parfaire. Bien qu'on ne puisse pas dire que Rimbaud ait été l'un des principaux inspirateurs du symbolisme, l'influence générale des *Illuminations* (et de la *Saison en Enfer*) est certaine en 1886 ; celle spéciale de *Marine* et de *Mouvement* est seulement possible, celle de *Mouvement* étant probable.

—

LES TRADUCTIONS DE WALT WHITMAN

On comprend qu'il ne s'agit ici que d'essayer de reconnaître l'importance qu'ont pu prendre les traductions de Laforgue et de Vielé-Griffin dans l'instauration du vers libre. Exactement parlant, le vers de Walt Whitman, du moins celui des *Brins d'Herbe*, n'est pas le vers libre, mais le verset. Après avoir écrit, dans sa jeunesse, des pièces de vers dans la forme conventionnelle, précise Léon Bazalgette, Walt Whitman avait inauguré sa nouvelle forme en 1855, date de la première édition de *Feuilles d'Herbe*.

Nous avons vu que le vers libre et le verset sont de la même famille, et qu'on pouvait considérer le verset comme un vers libre élargi, le plus souvent composé lui-même de plusieurs vers libres étroitement associés. Il semble donc qu'il n'y ait aucun inconvénient à comprendre l'apparition du verset whitmanien dans une histoire des débuts du vers libre.

Avant la traduction de Laforgue, publiée en juin 1886, il n'avait été traduit, me dit encore Léon Bazalgette, que quelques courts poèmes ou fragments de poèmes dans des articles consacrés au poète américain, notamment *Revue des Deux Mondes* (Bentzon, 1872), *Renaissance artistique et littéraire* (Blémont, 1872), *Bibliothèque universelle et Revue Suisse* (Quesnel, 1886), puis *Nouvelle Revue* (Sarrazin, 1888). Mais ces traductions, écrites suivant le système courant qui consistait à enlever aux vers traduits la disposition « vers », ne pouvaient avoir aucune influence sur l'évolution de la technique française.

Toute autre est la forme que Laforgue, en juin 1886, donna à sa traduction ; je n'ai pas vérifié si elle correspond exactement à l'original, mais elle est précisément celle que le vers libre (ou le verset) était en train de prendre. S'ils avaient été publiés sans nom d'auteur, ces poèmes auraient été des vers libres (ou des versets), et voilà qui me semble considérable.

La même chose pour la traduction de Vielé-Griffin, en 1888.

Il est évident, en tous cas, je ne dis pas que ces traductions aient suggéré, mais qu'elles ont pu suggérer à un jeune poète l'idée du vers libre (ou du verset)... Malheureusement, je n'ai rien trouvé qui me renseigne à ce sujet.

—

GUSTAVE KAHN

Que Gustave Kahn ait « trouvé » le vers libre, j'en suis persuadé. Je veux dire par là que je crois très fermement, non seulement pour l'avoir lu attentivement, mais pour l'avoir personnellement fréquenté de 1886 à 1888, qu'il n'a pris le vers libre ni à Rimbaud, ni à Laforgue, ni à Moréas, ni à personne, mais qu'il l'a tiré de ses méditations et de ses recherches, aidées, bien entendu, comme c'est presque toujours le cas, de la coopération que lui apportèrent les méditations et les recherches parallèles de quelques-uns de

ses camarades, notamment de Laforgue, et probablement aussi l'exemple de Rimbaud. Et ce que je dis de Kahn, je le dirai tout aussi bien de Laforgue et d'autres encore ; comme à Gustave Kahn, le vers libre est venu à Laforgue et aux autres de leurs méditations, de leurs recherches personnelles, et aussi du même genre de coopération qu'établissent entre jeunes écrivains leurs relations de camaraderie. Dans aucun cas il ne peut s'agir d'une « invention » à la façon de la légendaire invention de Denis Papin.

Dès l'année 1879 (il avait alors vingt ans), Gustave Kahn fréquentait le monde littéraire et publiait des poèmes en prose ainsi que des sortes de nouvelles dans la *Revue Moderne et Naturaliste* et dans le *Tout-Paris*, ancien *Hydropathe ; Alcool*, en 1879, le *Banc* et la *Mère*, en janvier 1880, sont (je le crois sans oser l'affirmer) les premiers. Quelle était, à cette primitive époque, son œuvre poétique ? Lui-même raconte que, si on lui prenait ses poèmes en prose, on lui refusait ses vers, et je ne connais aucun document qui permette de répondre à la question avec certitude.

Son activité fut interrompue par quatre années de service militaire qu'il passa en Afrique; à l'automne 1885, il revenait à Paris et nous avons vu que c'est au mois d'avril 1886 qu'il fondait, ou plutôt reprenait la *Vogue*.

Il n'y a pas à douter qu'à cette époque la période de « méditations et de recherches » ne fût commencée depuis longtemps. Avait-il pourtant mis au point la formule du vers libre dès avant son départ pour l'Afrique, comme cela a été dit, ou pendant ses quatre années de service militaire, ou au moment de son retour à Paris ? C'est encore une question que l'absence de documents nous interdit actuellement de résoudre d'une façon certaine. Il est, en tous cas, tout à fait impossible de supposer qu'un esprit de sa valeur ait trouvé du jour au lendemain et par hasard son chemin de Damas, et tout indique, au contraire, un long travail d'élaboration intérieure. On objectera que le commence-

ment des *Palais Nomades* est écrit en vers réguliers, et que les premiers vers libres n'en ont été publiés dans la *Vogue* (où il était le maître pourtant) que plusieurs mois après la fondation de cette revue et en même temps (ou presque) que ceux de Rimbaud et de Laforgue. Mais de ces deux faits il ne résulte aucunement la preuve que ces premiers vers libres (ou d'autres qu'il n'aurait pas voulu publier) n'aient pas été écrits antérieurement ; il résulterait plutôt que l'évolution de Gustave Kahn a été parallèle à la composition des *Palais Nomades*, et nous sommes *a priori* tout à fait disposés à admettre telle date reculée pour les premiers essais qu'il n'a pu manquer d'écrire.

Il faut pourtant signaler un document dû à René Ghil et sur lequel j'ai demandé à celui-ci quelques détails complémentaires. Dans un livre publié en 1909 (1) on lit, page 28 :

... Aux derniers mois de 1885, quand M. Kahn revint d'Algérie à Paris, d'où il était parti pour quatre années, il ne rapportait que quelques vers alexandrins très classiques et de cette monotonie qu'il garda malgré tout, et il possédait plusieurs poèmes inédits de son ami Laforgue. Il était aussi attiré vers le poème en prose.

A ces indications, et en les confirmant, René Ghil ajoutait, dans une lettre qu'il m'écrivit le 12 octobre 1920 :

Ces vers de lui-même et de Laforgue Kahn me les lut chez lui, un soir, non tout de suite après son arrivée à Paris, — car je le rencontrai chez Mallarmé et nous ne liâmes pas tout de suite connaissance.

Ainsi, à cette époque, continue René Ghil, Kahn ne pense pas au vers libre, mais il est hanté, en effet, par une formule nouvelle à trouver du poème en prose, dont il me parla longuement.

Ghil rappelait ensuite, non sans raison, « les rapports évidents de la théorie de Kahn avec sa théorie de l'instrumentation verbale ».

Il terminait enfin sa lettre par ces mots :

(1) René Ghil, *De la poésie scientifique*, Paris, 1909.

... Les vers que me lut en cette entrevue Gustave Kahn ne se retrouvèrent pas, certainement, en les *Palais Nomades*. D'ailleurs Kahn me sembla n'avoir pour eux nul amour. Il se cherchait. Voilà, cher ami, le renseignement, de souvenir demeuré très précis.

Ce témoignage semble, au premier aspect, contredire les affirmations des amis de Gustave Kahn et mes propres hypothèses. A l'examiner de près, il les corrobore plutôt, mais en les précisant. Il résulte, en effet, de ce témoignage que Gustave Kahn, à la fin de l'année 1885, n'a pas montré et vraisemblablement n'avait pas de vers libres qu'il pût montrer à René Ghil; il en résulte également qu'il était en pleine période de recherches; et il en résulte encore que ces recherches, c'est dans la voie du poème en prose qu'il les avait commencées. Or, nous devons nous rappeler que ce sont précisément des poèmes en prose qu'il avait publiés antérieurement, et que c'est, en fait, dans un poème en prose qu'il accusa Marie Krysinska de l'avoir imité. Tout cela, on le voit, concorde parfaitement.

Mais il était également poète en vers, et, en même temps qu'il était hanté, comme dit René Ghil, par le poème en prose, il cherchait une formule du vers, tout en restant dans celle du vers régulier ou libéré, et, là-dessus, le témoignage de Ghil est caractéristique, il « semblait n'avoir aucun amour » pour ce qu'il avait écrit.

Il était donc, au moment de la visite de Ghil, dans un double état de mécontentement quant au vers régulier et d'hésitation quant au poème en prose, et il serait ainsi allé en même temps du poème en prose au vers libre et du vers régulier au vers libre, ce qui serait infiniment logique, puisque le vers libre est l'aboutissement tant du vers régulier que du poème en prose. Il aurait, en somme, suivi la même évolution que Rimbaud, cela indépendamment de Rimbaud, et voilà qui n'est pas pour le diminuer, j'imagine.

Disons donc, pour nous résumer, que Gustave Kahn a été de ceux qui ont cherché le plus persévéramment le vers

libre, qu'il l'a trouvé probablement par une évolution parallèle à celle de Rimbaud et où l'exemple de Rimbaud n'a pu jouer que le rôle d'un déclic, enfin que les *Palais Nomades*, avec leur commencement en vers réguliers, leur milieu en vers de plus en plus libérés et leur fin en véritables vers libres, semblent être le symbole même de son évolution.

Et il convient, non moins, de lui faire hautement honneur de la décision avec laquelle, la formule trouvée, il s'est lancé dans la bataille.

—

LAFORGUE

Laforgue avait publié, en 1885, les *Complaintes* et, dans les premiers mois de 1886, l'*Imitation de Notre-Dame-la-Lune*; il avait également achevé, mais sans que la rédaction en fût définitive, un nouveau volume de vers, les *Fleurs de bonne volonté*, que Léon Vanier devait publier. A ce moment (nous sommes au commencement du printemps 1886) il sacrifia les *Fleurs de bonne volonté*, qu'il ne considéra plus, dès lors, disais-je dans la préface de ses *Derniers Vers*, que comme unr épertoire pour des poèmes nouveaux; çà et là, et abondamment, il y prit des idées, des images et des vers, qui, associés à des éléments originaux, formèrent le *Concile Féerique* et les poèmes qui ont été réunis sous le titre de *Derniers Vers*. Les *Complaintes* et l'*Imitation de Notre-Dame-la-Lune* sont, comme tout le monde le sait, en vers libérés ; les *Fleurs de bonne volonté* l'étaient pareillement ; or, le *Concile Féerique* est resté, lui aussi, en vers libérés, et les *Derniers Vers* sont en vers libres. L'évolution s'est donc réalisée pendant le printemps 1886, le *Concile Féerique* ayant paru dans la *Vogue* en juillet de cette année et les premiers vers libres (voir notre tableau chronologique) cinq semaines plus tard ; mais cette évolution, elle était déjà virtuellement acquise à

la fin de mars de la même année, et là-dessus je puis apporter mon témoignage personnel.

C'est, en effet, à cette date que j'ai fait la connaissance de Laforgue, et cela dans des circonstances assez particulières pour que je sois sûr de mes souvenirs. On sait qu'à ce moment Laforgue était lecteur de l'impératrice d'Allemagne Augusta ; il habitait à Berlin. J'arrivai dans cette ville au cours d'un voyage wagnérien, en compagnie de Teodor de Wyzewa et de Houston Stewart Chamberlain ; je vérifie la date dans les lettres que j'ai conservées de cette époque ; c'était les derniers jours du mois de mars. Je connaissais à Berlin un autre wagnérien, le Hollandais van Santen Kolff, qui lui-même était en relations avec Laforgue ; Laforgue et moi, nous ne nous connaissions que de nom ; j'avais lu ses deux livres de vers ; il suivait ma *Revue Wagnérienne ;* van Santen Kolff nous réunit.

Deux jeunes Français qui se rencontrent à Berlin, même flanqués d'un Polonais, d'un Anglais et d'un Hollandais, et qui sympathisent, ne se quittent plus que pour aller se coucher, et très tard ; nous vécûmes ensemble pendant les quelques jours que je restai dans la ville, le service de l'impératrice n'étant pas très absorbant, et, bien entendu, nous causâmes surtout littérature. Laforgue me raconta ses idées et ses projets ; je lui racontai les miens. Or, voici mon témoignage : le vers libre était pour lui à cette époque une chose acquise.

Comment y était-il arrivé ?

L'impression un peu lointaine de nos conversations se corrobore là-dessus par celle très nette que m'ont toujours donnée ses poèmes ; ce n'est pas par une recherche du rythme, ce n'est pas pour mieux se réaliser en musique ou en plastique que Laforgue est arrivé au vers libre, mais pour serrer de plus près, pour entourer plus délicieusement sa pensée (j'emprunte ces expressions à Albert Mockel, avec qui je suis ici entièrement d'accord).

Laforgue n'aurait donc suivi aucunement le chemin qui

a été celui de Rimbaud et de Gustave Kahn, et qui devait être à peu près celui des autres premiers vers-libristes ; et c'est une des raisons qui prouvent que si Kahn et Laforgue ont pu « coopérer » dans l'élaboration de la nouvelle formule, ils n'ont pu avoir l'un sur l'autre qu'une influence assez extérieure. Il est trop évident que ce n'est pas par leur force et leur beauté rythmique que les vers libres de Laforgue ont conquis nos cœurs. Les questions de rythme qui me passionnaient n'étaient pas celles qui le préoccupaient davantage, et, si le souvenir de nos conversations de Berlin sont un peu vagues, une lettre de Houston Stewart Chamberlain (sur laquelle je reviendrai tout à l'heure) est là pour préciser que, tandis que je parlais expression musicale, Laforgue répondait expression psychologique.

Quelle avait été l'influence de Walt Whitman, dont il allait publier une traduction l'été suivant ? Je dois dire que je n'ai aucun souvenir qu'il m'ait parlé du poète américain au cours de nos conversations de Berlin, et je n'ai rien trouvé davantage dans sa correspondance.

—

MORÉAS

J'attends des lumières. Moréas avait publié, en 1884, les *Syrtes*, qui sont écrites en vers très libérés, puis, en 1886, les *Cantilènes*, plus libérées encore ; nous l'avons vu donner à la *Vogue*, surtout en novembre de la même année, des poèmes où le vers libre trouvait une formule remarquablement réussie... Est-ce par une progression de libération qu'il est arrivé au vers libre ? a-t-il suivi un courant ? a-t-il voulu prouver que, lui aussi... ? a-t-il eu pour le vers libre un instant de béguin ? car on sait qu'il renonça vite... Je n'ai guère rencontré Moréas qu'au café et parmi beaucoup de gens, et, bien qu'il ait été mon collaborateur à la *Revue Indépendante*, je suis incapable d'avoir là-dessus autre chose qu'une impression. Dirai-je quelle est cette impression ? Il m'est impossible d'admettre que l'artiste profon-

dément réfléchi qu'était Gustave Kahn ou qu'aucun des jeunes gens infiniment consciencieux que nous étions tous en matière de littérature ait pris quelque chose à un virtuose, si brillant fût ce virtuose. Il suffit de relire le poème en vers libres de la *Vogue : Ah! pourquoi vos lèvres entre les coups de hache du roi ?...* quelle oreille, quel sens du rythme, quelle sensibilité, quelle adresse, — et quelles vaines paroles!... le meilleur exemple de ce que le décadento symbolisme de 1886 a donné de pire...

—

ALBERT MOCKEL

Tout au contraire, Albert Mockel est un de ceux qui ont cherché au plus profond d'eux-mêmes la formule qui convenait à leurs aspirations. Pour lui, le vers libre est né dans la musique... Mais, ayant eu le bonheur de recevoir de lui une lettre dans laquelle il me raconte l'histoire de son évolution et qui est datée du 2 septembre 1920, je préfère lui céder la parole.

C'est en 1886, m'écrivait-il, que j'ai fait mes premièrs tentatives. J'avoue qu'à cette époque j'ignorais Arthur Rimbaud et n'avais lu encore que peu de vers de Verlaine et de Mallarmé. Quant à Laforgue, c'est votre admirable *Revue Indépendante* qui me l'a révélé en publiant *Pan et la Syrinx*. C'est donc tout naïvement que j'ai cherché à renouveler musicalement le vers, — écœuré que j'étais du ronron lourd et monotone de l'alexandrin. Bach en son inépuisable éclosion rythmique, Chopin par sa libre fantaisie, Beethoven et son récitatif, Richard Wagner m'avaient sans doute influencé. L'alexandrin qui rampe sur ses douze pattes et s'articule en hémistiche, comment n'en pas comparer la structure avec celle de la vieille « phrase » des musiciens, — membrée de huit mesures et segmentée en incises, — cette phrase symétrique que le génie de Wagner avait à jamais rompue ?

Passons sur mes premiers essais, trop évidemment enfantins. J'avais déjà dix-neuf ans lorsque, en 1886, je tentai un sérieux effort et composai *Intuition*. C'était, selon un plan de symphonie, — avec même des indications de mouvements, — un poème

très développé, où des vers de quatorze et de quinze syllabes alternaient avec des alexandrins aux coupes diverses et avec la prose rythmée. Mais quand je communiquai cet essai à mes amis, à Fernand Séverin entre autres, ils poussèrent les hauts cris, ces libertés leur paraissant indéfendables, inadmissibles tout au moins. Je cherchai donc à nouveau dans le sens du poème en prose, où je tâchai de combiner librement des rythmes et des sonorités. A titre de document, je vous communique deux numéros de la *Wallonie* où vous verrez de ces essais ; les plus caractéristiques me paraissent être les poèmes l'*Horizon vide* et le *Cygne*, à la fin de la série intitulée *Quelques Proses*. Cette série fut écrite en décembre 1886 et janvier 1887.

Tout cela n'était pas encore le vrai vers libre, — bien que, pour certains passages du *Cygne*, la forme typographique seule s'en éloigne (1).

Mais en 1887 je lus les *Palais Nomades*, et je considère comme un devoir de stricte honnêteté de proclamer que l'exemple de Gustave Kahn fut pour moi décisif. Dans les *Palais Nomades* — que me révéla un article de Wyzewa dans votre *Revue Indépendante* et que j'achetai presque aussitôt — je voyais se réaliser par miracle ce que depuis deux ans, en gosse mal initié, perdu dans une province lointaine, je cherchais avec des tâtonnements pleins de gaucherie.

Le cas d'Albert Mockel me semble illustrer une théorie qui m'est chère. Un travail profond se fait dans l'esprit de l'artiste ; il cherche ; il ne trouve pas ; il cherche ; et tout à coup une parole, un événement survient, qui l'accouche de l'œuvre qu'il portait en lui. Il serait pis que faux de dire que Mockel procède de Kahn ; Kahn a été l'ami salutaire et inconnu qui lui a fait entendre la parole qu'il attendait.

—

ÉDOUARD DUJARDIN

On comprendra la gêne que je puis éprouver à parler de moi-même ; je le ferai aussi objectivement que faire se peut. Si lointains d'ailleurs sont les événements !...

(1) C'est ce que nous avons exposé plus haut.

La *Revue Wagnérienne* a été fondée en 1885; et personne ne s'étonnera que ce soit à Wagner que je doive mes premières préoccupations de vers-librisme. Très tôt, je m'étais dit qu'à la forme *musique libre* de Wagner devait correspondre une forme *poésie libre;* autrement dit, puisque la phrase musicale avait conquis la liberté de son rythme, il fallait conquérir pour le vers une liberté rythmique analogue. Et c'est précisément ce que j'exposai à Laforgue, lors de notre première rencontre, fin mars 1886, à Berlin. Il y a un témoin : Houston Stewart Chamberlain ; et un témoignage : une lettre que celui-ci m'écrivit peu après, dans laquelle il évoquait ces souvenirs.

A cette époque, je travaillais à un grand poème, *A la gloire d'Antonia* (1), qui devait comprendre un ensemble de parties en prose et de parties en vers, — le même cadre que j'allais employer deux ans plus tard pour la *Vierge du roc ardent* et plus tard encore pour la *Réponse de la bergère au berger.* Les parties en vers de ces deux derniers poèmes devaient être et ne pouvaient être que des vers libres; mais à l'époque où j'écrivais *A la gloire d'Antonia,* je n'en étais pas à cette décision, et, pendant les trois premiers mois de l'année 1886, je tâtonnais, hésitant entre la forme du vers régulier plus ou moins libéré et une formule de vers libre dont la nécessité s'imposait à mon esprit. Mon ami le musicien Xavier Perreau, que je voyais alors quasi quotidiennement, doit se rappeler tout cela, et n'a pu oublier en particulier quelle place la question de l'accent rythmique dans le vers tenait dans nos conversations de cette époque !

Les quelques jours passés avec Laforgue, en dépit des nuances qui pouvaient nous diviser, furent pour moi un tel encouragement que, dès mon retour de Berlin et déjà dans le wagon qui me ramenait à Paris, je pris mon parti et commençai à esquisser en vers libres certaines parties du

(1) *A la gloire d'Antonia*, parue en 1886, n'a rien de commun avec la trilogie dramatique d'*Antonia*, qui date des années 1891, 1892 et 1893.

poème. Malheureusement, à côté du bon génie qui encourage, il y a souvent le démon qui décourage ; et les ironies persévérantes de Teodor de Wyzewa, avec qui je vivais en commun, eurent le pouvoir de me détourner finalement de mon projet. Mais sous la forme « prose » de certaines parties du poème il est facile de retrouver le vers libre, — notamment dans le numéro VIII, auquel, pour quelques passages au moins, une simple modification typographique rend la forme de vers libres :

Nous sommes deux qui sont ensemble...

C'est, assez exactement, le cas du *Cygne* d'Albert Mockel. D'ailleurs, l'histoire de nos débuts dans le vers libre n'est pas sans analogie ; le Wyzewa de Mockel s'est appelé Fernand Séverin.

A la gloire d'Antonia parut dans la *Vogue* du 2-9 août 1886 ; j'étais alors à Bayreuth et les épreuves ne m'y avaient pas été envoyées, de sorte qu'une trace de l'écriture en vers libres subsista dans le texte, parmi cent coquilles et des plus cruelles ! J'avais, en effet, à la dernière page du manuscrit, négligé de recopier à la suite l'un de l'autre (pour leur donner l'apparence prose) quatre vers, dont j'avais raturé le dernier, — insuffisamment sans doute ; les typographes laissèrent à ces vers la disposition vers et les imprimèrent même en italiques (les vers se distinguant généralement de la prose, à la *Vogue*, comme je le disais plus haut, par l'emploi des italiques) :

Car cela est ma pensée ;
Car cela est mon œuvre ;
Car je t'ai faite et je te fais...

avec le commencement seulement du quatrième :

Car tu m'es...

suspension qui n'était pas médiocrement cocasse... Les coquilles sont des blessures qui, on le voit, saignent encore trente-quatre ans passés...

C'est ainsi qu'à la rigueur j'aurais pu dire tout à l'heure

que j'avais publié (malgré moi) mes premiers vers libres en août 1886.

Refoulé, à cette époque, dans le poème en prose, et bien qu'ayant par la suite publié encore quelques vers réguliers, je n'en gardais pas moins mes préoccupations vers-libristes et, pendant l'été 1887, j'écrivis les *Litanies*, où se marque précisément cette préoccupation d'une « poésie libre » correspondant à une « musique libre ».

Pour la Vierge du roc ardent, l'année suivante, était encore rempli du fatras décadent à la mode de 1886, qui empoisonna hélas d'autres jeunesses que la mienne ! Heureux pourtant ceux qui,même à ce prix, auront payé,pour l'usage de leur maturité, l'instauration du vers libre,si leur évolution ne s'est pas arrêtée là ! Il est évident que la préoccupation musicale doit être à la base de l' « écriture en vers » ; mais l'expérience a montré les dangers qu'il peut y avoir à n'écouter que la voix ensorceleuse de la magicienne Musique, et Laforgue n'avait peut-être pas complètement tort, quand il répondait « expression psychologique » à qui lui parlait « expression musicale ».

—

FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN

On peut dire de Francis Vielé-Griffin qu'il est, avec Jules Laforgue, le grand poète du vers libre, chacun d'eux en représentant les deux conceptions antithétiques ; mais alors que Laforgue était arrivé à se formuler avec cette rapidité qui est le cas des génies condamnés à une fin précoce, c'est par un persévérant et long effort, par un progrès de chaque œuvre sur la précédente que le génie de Vielé-Griffin est arrivé à son incontestable et incontestée maîtrise.

Il avait d'abord publié, sous le titre de *Cueille d'avril*, en 1886, et sous celui de *Cygnes*, en 1887, deux volumes de vers parfaitement réguliers. Dans le poème dramatique d'*Ancaeus*, publié en 1888, et écrit lui-même en vers réguliers, les chœurs sont des vers libres, mais dans le sens clas-

sique de l'expression, c'est-à-dire des alexandrins, des vers de dix, des vers de huit syllabes, tous (à part l'exception que nous avons relevée plus haut) rigoureusement traditionnels ; il n'en est pas moins vrai qu'avec ces vers libres classiques Vielé-Griffin préludait au vers libre moderne, et la tendance s'en manifestait dès ce moment par les quelques vers que nous avons cités.

Je n'ai pas de renseignements sur les essais et les tâtonnements inévitables par lesquels il dut passer avant d'arriver au poème entièrement réalisé qu'il donna en août 1888 dans la *Revue Indépendante*. Chez Vielé-Griffin, plus peut-être que chez tout autre, le vers libre a été le produit d'une lente évolution ; mais, pendant que les autres publiaient leurs essais, il cherchait silencieusement et dans le recueillement. Je le vois encore, en 1887, quand il venait (pas très souvent) à ce Café d'Orient où se réunissaient les jeunes collaborateurs de la *Revue Indépendante*, un peu lointain au milieu de nos exubérances et nous faisant un peu l'effet de représenter, parmi nos préoccupations d'émancipation, la tradition conservatrice ; et comme on nous eût étonnés, à nous dire que c'était lui qui devait donner au vers libre sa perfection et sa gloire !

C'est, en effet, dans la tradition, mais dans la tradition bien comprise, que Vielé-Griffin a trouvé le vers libre. Pour lui, le vers libre est essentiellement un moment de l'évolution de la langue poétique française ; il se plaît à préciser : de l'évolution esthético-phonétique de la langue française.

Il commença, comme il me le disait lui-même, par chercher expérimentalement les règles de l'euphonie de la langue et put voir confirmer ses réussites par les expériences phonétiques contemporaines, ainsi que par les études de la rythmique comparée. Je ne crois pas qu'il ait cherché dans la voie du poème en prose, mais plutôt dans l'évolution du vers en lui-même, qu'il étudia à la fois en poète et en esthéticien.

Vielé-Griffin est l'admirable exemple de ce que doit obte-

nir le génie naturel secondé par le travail méthodique et vérifié par la recherche expérimentale. Comme je lui demandais, tout récemment, comment avait commencé pour lui l'évolution, il me répondit par les lignes suivantes dont chacun appréciera le haut intérêt :

Au collège Stanislas, où j'ai passé une dizaine d'années, je pratiquais, à des fins glorieuses, le vers latin ; excellent latiniste sur la fin de mes études, je confiais à des « proses » accentuées et rimées mes émotions plus personnelles d'adolescent : j'ai composé, de la sorte, un grand nombre d'élégies amoureuses, en strophes inégales de vers inégaux, comparables, métriquement, à telles parties de l'Office du Saint-Sépulcre composé pour l'abbaye de Beaulieu, près Loches.

Je n'ai osé chercher en français l'équivalent de cette scantion latine « populaire » qu'en secret et pour moi même, tant que le prestige de Hugo domina l'art poétique français. Je dois donc, en réponse à votre question, me reconnaître tributaire de la métrique accentuée des hymnes du rituel romain, et c'est pour cela peut-être que je garde le goût des homophonies. En un mot, j'ai usé, dès mes premières effusions lyriques, du *vers libre latin*, et suis élève du poète anonyme de l'Office du Saint-Sépulcre.

Dans ces lignes, Vielé-Griffin précise ce qui a été notre cas à tous ; ensemble, bien que par des voies différentes, nous arrivions au vers libre, et, arrivés au vers libre, nous hésitions... Vielé-Griffin continuait à écrire et à publier des vers réguliers ; Gustave Kahn ne donnait d'abord dans la *Vogue* que des pièces entièrement en vers réguliers ; Laforgue, après avoir écrit des vers libres, publiait le *Concile Féerique* ; Moréas, pour des raisons très différentes, se demandait s'il devait risquer l'aventure ; Albert Mockel nous a raconté ses incertitudes ; moi-même, après une première tentative, je marquais un temps d'arrêt...

Aujourd'hui que le vers libre a conquis sa grande place au soleil, les jeunes gens s'étonneront de ces timidités !

Le prestige de Hugo, disait tout à l'heure Vielé-Griffin ; et le prestige d'une tradition de plusieurs siècles ! et puis,

Banville n'avait-il pas écrit que la beauté du vers consiste dans la difficulté vaincue ? A écrire des vers irréguliers on se faisait juger incapable d'en écrire des réguliers, car ce n'est que plus tard qu'on se rendit compte, tout au contraire, que s'il y a des recettes pour composer de « beaux vers » parnassiens, il n'y en a pas pour de beaux vers libres. Nous le disions plus haut, la haute valeur du geste de Gustave Kahn est d'avoir, avec la *Vogue* et les *Palais Nomades*, osé le premier arborer le drapeau de la révolte et affronter le haro. L'honneur en est infiniment plus grand qu'à une « invention » historiquement discutable et sociologiquement impossible.

Parmi les jeunes gens qui, au cours des années 1886-1888, instaurèrent le vers libre dans la poésie française, quelques-uns ont tenu un rôle important, quelques-uns un rôle plus effacé ; et encore n'avons-nous pu parler que de ceux qui publièrent leurs essais ; à côté d'eux et avec eux il aurait fallu en citer d'autres, tels, par exemple, le musicien Xavier Perreau qui, après de longues recherches prosodiques, esquissa alors un drame en vers libres destiné à la musique ; Jean Thorel, qui finalement s'en tint au poème en prose ; Saint-Pol-Roux, qui, dans ses proses comme dans ses vers, est demeuré aux confins du vers libre. Mais il est juste de dire que tous (ou du moins la plupart) mirent à ces recherches tout leur cœur et tout leur esprit, et que cette réforme de l'instrument poétique (nécessairement conjointe à la réforme de la pensée poétique), pour avoir été inaugurée par Rimbaud, n'en fut pas moins leur œuvre commune, en même temps et parce qu'elle était le produit nécessaire de l'évolution de la poésie française.

ÉDOUARD DUJARDIN.

LE PROBLÈME JUIF

—

LE JUDAISME
ET L'ESPRIT DE RÉVOLTE

—

J'ai montré précédemment (1) que ce qui constitue le fondement du judaïsme, ce qui en est la pensée maîtresse, ce qui en fait l'extraordinaire originalité, c'est son exclusivisme. L'histoire entière du peuple juif et de sa religion, qui en est inséparable, gravite autour de ce phénomène central.

Un Dieu jaloux : Jahvé, son peuple élu : Israël, les rites, les commandements, la loi qui les lient l'un à l'autre, voilà l'essence de toute vérité et de toute justice ; hors de cela il n'y a que le monde et le mal ; le monde du mal. Cette vue courte mais passionnée et singulièrement puissante, a fait l'intégrité d'un peuple pendant trois mille ans. Cet exclusivisme indéfectible a créé une race, une nation, une religion, une mentalité qui sont sans analogues dans l'histoire universelle. Par la force propre de ses seules traditions, à travers les tempêtes qui ont fait tourbillonner les hommes dans les siècles, le judaïsme est resté inébranlable, inexorablement semblable à lui-même ; tel on le découvre à ses origines, tel on le retrouve aujourd'hui. Car les Juifs constituent le plus conservateur de tous les peuples, ils sont la démonstration vivante de la toute-puissance d'un conservatisme qui ne se laisse jamais abattre, en ne faisant jamais de concession. L'humanité change, des empires s'élè-

(1) *Mercure de France* du 15 février 1921.

vent et s'écroulent, des idéals surgissent, resplendissent, puis s'éteignent, le Juif demeure, le judaïsme demeure, drapé dans son exclusivisme farouche, espérant tout du lendemain, inlassablement... surhumain... inhumain.

J'ai déjà montré que la situation des Juifs dans la société, ou plutôt en marge de toute société, découle de leur exclusivisme; pour se conserver ils doivent fatalement se tenir à l'écart d'un monde changeant; s'assimiler, ce serait pour eux renoncer, ce serait consentir à disparaître, comme ont disparu les Egyptiens, les Babyloniens, les Perses, les Grecs, les Romains, les Gaulois, les Francs ; leurs traditions exclusives les en protègent. Peuple sans terre, nation errante, race dispersée, ils conservent une patrie : leur religion ; un idéal commun les anime, fait des mêmes espérances toujours déçues et sans cesse renaissantes. Ils perdurent ainsi, poursuivant le mirage d'un âge d'or, d'une ère nouvelle, de temps messianiques, où le monde vivrait dans la joie et dans la paix, soumis à Jahvé, asservi à sa Loi, sous la conduite du peuple sacerdotal, élu de toute éternité, mûri par les épreuves dans l'attente de cette heure unique.

Or, il se trouve que le peuple qui est, comme je l'ai dit, le plus conservateur d'entre les peuples, est réputé, et justement réputé, d'être possédé par un esprit de révolte inextinguible. Il y a là un paradoxe, ou tout au moins l'apparence d'un paradoxe que je me propose de dissiper.

Prisonniers des immuables traditions qui sont l'essence de leur exclusivisme, les Juifs sont, au milieu de l'humanité, qui se compose d'une immense majorité de non-juifs, d'éternels inadaptés (1).

Où que ce soit, quel qu'il soit, l'ordre établi n'est jamais fondé, n'a jamais été et ne sera jamais fondé sur la stricte observance de la loi de Jahvé, il ne sera jamais conforme au rêve d'Israël.

Le judaïsme n'en peut que souhaiter la subversion ; il

(1) Sur la question des inadaptés et de leur instinctif esprit de révolte voir la *Psychologie du Socialisme* (5e édit., Paris, 1907) du docteur Gustave Le Bon.

est du devoir du Juif, et surtout de son instinct formé par des traditions trois fois millénaires, de prêter la main à sa destruction.

L'exclusivisme juif commande et justifie l'esprit de révolte.

Je viens, en quelques phrases, de tracer le cadre où doit se limiter mon étude. Je demanderai à l'histoire et à la philosophie de l'histoire de le remplir.

§

Les historiens les plus récents de l'antiquité s'entendent à considérer que, jusqu'au temps de Salomon (vers 950) ou même beaucoup plus tard, jusqu'à la conquête assyrienne (vers 750), la destinée des Hébreux ne se distingue guère de celle des peuplades voisines, « si ce n'est qu'au lieu d'adorer Kamosh ou Rummond, ils adoraient Jahvé, le dieu des monts volcaniques de la presqu'île du Sinaï » (1). Ce n'était, écrit M. J. Morgan, qu'une « peuplade sémitique comme les autres, douée des mêmes qualités et des mêmes vices ; rien de plus, rien de moins » (2). Ce point paraît incontestable et hors de doute ; cependant, dès une très haute antiquité, plus de mille ans avant l'ère chrétienne, on voit surgir et passer dans l'histoire des Hébreux, faisant figure d'une minorité d'opposants tenaces, parfois même momentanément victorieux, ces protestataires impénitents, ces éternels révoltés, qui sont les ancêtres des prophètes, et dont l'effort inlassablement poursuivi aboutira six ou sept cents ans plus tard à la création du judaïsme proprement dit.

Samuel, le dernier des Juges, est, en un certain sens, le premier des prophètes ; c'est par sa bouche que Jahvé va parler et ordonner. Contraint par la volonté du peuple de nommer un roi, à son corps défendant, il désigna Saül et résigna ses fonctions (3), puis, si l'on ose dire, il ne tarda pas à passer dans l'opposition et, Saül lui ayant désobéi, il

(1) E. Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité*, t. I, p. 102 (Paris, 1917).
(2) J. de Morgan, *Les Premières civilisations*, p. 306 (Paris, 1909).
(3) I, Samuel, VIII à XII.

ourdit une sorte de complot pour lui opposer David (1). Je ne puis entrer ici dans le détail d'une scène extrêmement intéressante où l'on voit Saül pécher par excès d'humanité à l'égard d'un vaincu et Samuel le lui reprocher avec un impitoyable fanatisme au nom de Jahvé qui parle par sa bouche : « Car la désobéissance est aussi coupable que la divination, et la résistance ne l'est pas moins que l'idolâtrie et les teraphim (2) ».

C'est déjà la lutte qui commence entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux. Contre tout pouvoir civil, contre tout Etat constitué en dehors de son contrôle et de son despotisme, le pouvoir religieux, au nom de Jahvé, mènera une lutte acharnée empruntant souvent les voies d'une politique franchement démagogique et révolutionnaire (3). Le triomphe final du pouvoir religieux, et de Jahvé, le dieu exclusif et jaloux, ne sera assuré que par la ruine de tout Etat hébreu ; dès lors la nation et la religion ne feront plus qu'un.

Tout cela est en germe dès le temps de Samuel et de Saül.

Entrés à ce moment au service du Jahvisme, les prophètes « ont contribué pour une bonne part à sa victoire » (4).

Sous le règne glorieux de David, l'opposition fut faible ; elle est représentée pourtant par le prophète Nathan. Il en est de même au début du règne de Salomon, mais non point à la fin, où l'opposition se fait très acerbe sous la direction du prophète Abia.

Etant donné les mœurs religieuses du monde antique, où l'hospitalité s'étendait aux dieux, l'exclusivisme de Jahvé

(1) I Samuel, XV, 16.
(2) I Samuel, XV, 25.
(3) .. « Le prophète se levait *sans être appelé* afin de faire entendre « la parole de Jahvé », ou bien — car le cas s'est également présenté à quelques reprises — pour amener, à la tête d'une troupe de prophètes et point toujours par des moyens uniquement moraux, une solution de fait. » — A. Kuenen, *Religion Nationale et Religion Universelle*, p. 77.
(4) Chantepie de la Saussaye, *Manuel d'Histoire des Religions*, p. 206.

et de ses prophètes était une gêne énorme pour la politique extérieure et pour la politique commerciale du gouvernement; aussi Salomon finit-il par se résoudre à accueillir à Jérusalem nombre de divinités étrangères. Comme le dit un historien juif de grand mérite, il donna ainsi « l'exemple de la plus révoltante infidélité au Dieu unique et universel et au culte national. Dès lors les orateurs et les prophètes durent se détourner de lui avec indignation et favoriser les projets des mécontents. Déjà on parlait vaguement d'un soulèvement général... Abia crut trouver dans Jéroboam un homme capable de se mettre à la tête des mécontents... » (1) La prospérité du royaume était trop grande et le prestige de Salomon trop puissant pour qu'on pût rien tenter valablement contre lui. Il n'en fut pas de même avec son successeur; pour le plus grand dam des Hébreux la conspiration réussit. Du vivant de Salomon, la conspiration de Jéroboam ayant été démasquée, ce dernier trouva son salut dans la fuite et se réfugia auprès du pharaon d'Egypte, qui commençait à nourrir des pensées hostiles contre l'Etat israélite, devenu trop puissant à son gré; aussi accueillit-il amicalement le rebelle Jéroboam, dont il comptait se faire un instrument contre Salomon (2).

Lorsque le fils de Salomon, Roboam, lui succéda, le moment sembla venu d'agir; s'appuyant sur l'Egypte, sur l'esprit de séparatisme des tribus, sur le mécontentement du peuple au sujet de l'impôt et sur le parti des prophètes, le protégé d'Abia leva l'étendard de la révolte et ne tarda pas à devenir roi d'Israël, tandis que Roboam demeurait roi de Juda. Le royaume de Salomon avait vécu, « le monde magique qu'il avait créé s'était évanoui » (3); et cela, pour une bonne part grâce au prophète Abia, l'inventeur de Jéroboam, et à l'exclusivisme de son parti. Ils n'en fu-

(1) S. Munk, *Palestine* (Paris, 1845), p. 296.
(2) Graëtz, *Histoire des Juifs* (trad. franç.), t. I, p. 141.
(3) *Ibid.*, I, p. 150.

rent du reste pas récompensés, car Jéroboam, devenu roi, favorisa le culte du taureau d'or qui, sans doute, plaisait davantage au peuple que la religion froide, jalouse et tyrannique des prophètes.

Nous ne pouvons suivre ici l'existence agitée, tourmentée et souvent sanglante des deux royaumes d'Israël et de Juda, au cours de laquelle on voit toujours le parti de Jahvé et des prophètes soutenir ou conduire une politique religieuse d'opposition implacable et fanatique. Au nom du dieu jaloux qui les inspire on voit les prophètes tonner sans cesse contre l'intrusion des dieux étrangers, contre toute tolérance et contre toute civilisation. Comme sans doute ces arguments étaient insuffisants pour soulever les masses, qui s'accommodaient fort bien du polythéisme et de la civilisation orientale, on y ajoutait des arguments de *justice*, on vaticinait au nom des pauvres. C'est ici la politique éternelle des partis d'opposition démagogique qui invoque toujours la Justice et l'idéal des perfections non réalisées contre l'état de chose existant qui est forcément imparfait, parce qu'humain. Les défectuosités, les misères inhérentes à la vie, qu'il s'agisse des individus ou des peuples, sont uniformément rapportées par les prophètes au fait de l'inobservation de la volonté de Jahvé, s'exprimant par la bouche de ses serviteurs.

La lutte du roi d'Israël Achab et du prophète Elie est extrêmement significative à cet égard; pour qu'on ne puisse point m'accuser d'interprétations tendancieuses ou fantaisistes, j'en emprunterai le récit et les conclusions qu'on en peut tirer à l'excellent *Manuel* de Chantepie de la Saussaye :

Comme son père Omri, Achab fut, au point de vue profane, l'un des meilleurs princes d'Israël. Ce que David et Salomon avaient été pour le royaume tout entier, ces deux rois le furent pour le royaume du Nord. Grâce à eux, ce royaume eut, avec Samarie, une capitale qui allait presque de pair avec Jérusalem. Les frontières du royaume furent reculées. Moab dut payer tribut,

Achab tout au moins fit avec habileté et succès la guerre aux Araméens. L'hostilité entre Israël et Juda fit place à des relations amicales, et une alliance, conclue avec les villes phéniciennes, fut scellée par le mariage d'Achab avec Jézabel, fille d'Ethbaal. La situation politique entraîna naturellement un syncrétisme religieux qui se manifesta par l'introduction d'un Baal syrien et l'érection, en son honneur, d'un temple à Samarie. Achab n'avait aucune pensée d'apostasie, et n'était guidé que par des considérations politiques : c'est ce qui ressort du nom de ses enfants, Athalia, Ahazia, Joram. Mais ce n'était pas là une excuse aux yeux d'Elie. Le prophète n'avait qu'un seul principe : l'honneur,la *qu in'ath* de Jahvé. Pour lui le commandement : « Tu n'auras point d'autre Dieu à côté de moi », subsistait dans toute sa force ; mettre un autre dieu à côté de Jahvé, c'était offenser ce dernier; c'était apostasier. Les intérêts politiques, le bien de l'Etat, la prospérité publique n'étaient à ses yeux, en regard de ce principe, d'aucun poids. Ce passionné avait en horreur l'opportunisme ; l'exclusivisme absolu était à ses yeux la marque du Jahvisme. Nous rencontrons ici, pour la première fois, la conception de Dieu qui admet que Jahvé poursuive son propre but, indépendamment des intérêts transitoires de son peuple et tout en suscitant en Israël des hommes qui ne plient point le genou devant Baal. A ce dernier point de vue, nous trouvons chez Elie les premiers accents de la prédication postérieure d'Isaïe touchant le « reste » ; par ailleurs il est le précurseur d'Amos et d'Osée. Comme à ceux-ci, l'organisation extérieure de l'Etat lui était indifférente. Tribun de la liberté et des droits populaires, il combat de toutes ses forces, au nom de Jahvé, l'absolutisme royal ; il n'hésite pas à appeler sur l'Etat les plus terribles calamités, si l'Etat s'oppose en quelque manière aux prescriptions de Jahvé. C'est précisément dans cette rigueur extrême que réside l'importance de son rôle. En tant que prédicateur et exécuteur des jugements de Jahvé, il ouvre la période dans laquelle la cause de Jahvé se sépare violemment de celle de l'Etat Israélite, et il prépare ainsi la rupture entre la religion et l'Etat (1).

Il résulte de tout cela que l'exclusivisme est à la base de

(1) Chantepie de la Saussaye, *loc. cit.*, p. 214-215. Cf. aussi Loisy, *La Religion d'Israël*, p. 159.

toute l'action du prophète, que tout en provient et que tout s'y rapporte : l'esprit de révolte, la démagogie, l'appel à la justice sont des armes qu'il manie avec un impitoyable fanatisme pour tenter de détruire l'état politique et social existant auquel son exclusivisme ne saurait s'adapter.

Après Elie on peut regarder agir le successeur qu'il s'est choisi : Elisée. Celui-là était un homme de main, acharné et sectaire, qui, comme on l'a dit, « délaissa les hauteurs de la prédication prophétique pour les voies vulgaires d'une politique révolutionnaire » (1).

Suivant les routes indiquées par Samuel et Abia, mais avec plus d'énergie et de succès, Elisée mit l'émeute et la conspiration au service de l'exclusivisme jahviste, et réussit à faire renverser, par sa créature Jéhu, le successeur d'Achab. Ce coup d'Etat porta Jéhu sur le trône et fut suivi d'un mouvement de réaction exclusiviste d'une cruauté et d'une férocité inexpiables (2). La politique de ruse, de perfidie et de massacre de Jéhu est tout simplement abominable (3), ce qui n'empêche pas Graëtz, l'historien juif du judaïsme, d'écrire... « il se comporta en disciple d'Elie, en zélé serviteur de Jahvé » (4). Le savant apologiste des prophètes d'Israël, J. Darmesteter, dit en parlant de ceux de cette période...« les premiers prophètes présentent déjà tous les traits du prophétisme. Jahvé n'est plus seulement le dieu jaloux, le dieu qui frappe et punit ceux qui l'oublient ou qui le méprisent ; c'est déjà le dieu de la vertu, le dieu de la justice ; c'est déjà le dieu du pauvre et de l'opprimé ; c'est le dieu qui demande à ses serviteurs non des sacrifices, mais un cœur pur (5) ». Or, je l'ai déjà dit, la vertu, la justice, les déclamations sur les pauvres et les opprimés ne

(1) *Ibid.*, p. 215.

(2) Poussés par une intolérance farouche, née de leur exclusivisme, les premiers prophètes ont mené une véritable politique de massacre et d'assassinat à l'égard de leurs adversaires ; ce fut le cas de Samuel sous le règne de Saül, d'Abia sous le règne d'Achab, d'Elisée sous le règne de sa créature Jéhu.

(3) II Rois, IX et X.

(4) Graëtz, *op. cit.*, I, p. 173.

(5) J. Darmesteter, *Les Prophètes d'Israël* (Paris, 1895), p. 29.

sont point autre chose que des armes entre les mains de l'exclusivisme ; la rébellion de Jéhu en vient donner la preuve ; en dehors de l'effroyable persécution religieuse à laquelle elle donna lieu, rien ne fut changé en Israël. La réaction jahviste, « souillée par les meurtres les plus odieux, fut, en effet, *limitée* à l'extirpation du culte étranger » (1).

L'exclusivisme triomphait, Jahvé s'était vengé.

Au point de vue temporel, le règne de Jéhu, l'homme des prophètes, fut lamentable et vit l'abaissement du royaume d'Israël. Affaibli à l'intérieur par la persécution, il s'était fait de nombreux ennemis à l'extérieur par son intolérance et ces ennemis lui portèrent des coups très sensibles. Le royaume se releva pourtant de nouveau sous le règne de Jéroboam II, la prospérité ramena la civilisation et avec elle la richesse, le luxe et la tolérance ; le développement du commerce exigeait qu'on se fît de nouveau accueillant pour les dieux étrangers, Baal et Astarté retrouvèrent faveur (2) et le prophétisme retrouva sa voix, Jahvé se reprit à protester par la bouche d'Amos, puis par celle d'Osée.

Comme on l'a noté, les prophètes manifestent toujours de l'hostilité contre la civilisation qu'ils veulent rendre responsable de tous les malheurs qui peuvent frapper le peuple. Amos et Osée ne se font pas faute de suivre cette tradition.

Amos est un personnage bien curieux, on en a fait le prophète démocrate par excellence, l'homme des revendications sociales et, de fait, « toute sa prophétie n'est qu'un cri de colère contre les grands et les riches, dont les crimes ont irrité Jahvé et ont fait la perte de son peuple » (3). Les arguments d'Amos sont ceux qui ont toujours été invoqués par les grands meneurs de multitudes dans la lutte éternelle des pauvres contre les riches. La prédication révolutionnaire d'Amos ne devait pas être bien dangereuse, car, dénoncé au

(1) Loisy, *op. cit.*, p. 160.
(2) II Rois, XIV, 23, 24.
(3) Ernest Havet, *Le Christianisme et ses Origines*, t. III, p. 233.

roi comme conspirant contre lui, il ne semble pas qu'il fût inquiété.

Mais si, par certains côtés, Amos apparaît comme une sorte de tribun de la plèbe, il n'en est pas moins avant tout un prophète de Jahvé. S'il y a des pauvres et des riches, si les uns peinent et souffrent, tandis que les autres vivent dans les réjouissances et dans le luxe, la cause en est tout d'abord à ce que les ordres du Seigneur ne sont point suivis. S'il surgit des cataclysmes, tremblements de terre, sécheresses, famines, épidémies (1), ce sont autant d'avertissements de Jahvé pour qu'on revienne à lui. Il semble bien qu'Amos, dans sa fureur de révolutionnaire, mettait à profit les fléaux naturels déchaînés par l'Eternel, et qui devaient éprouver durement le pays, pour rendre les grands et les riches responsables des misères que lui-même interprétait par ailleurs comme un châtiment envoyé par Jahvé.

La prédication d'Osée est tout entière et directement dictée par l'exclusivisme ; le prophète n'attend de salut que de l'abandon de coutumes religieuses perverses et que du retour à l'observation des lois et des volontés de Jahvé, telles que les dictent la voix de ceux qui parlent en son nom. L'esprit de révolte oppose son exclusif idéal aux réalités du présent. Le fanatisme des prophètes se met en travers de toute politique étrangère avisée ; le petit royaume d'Israël ne pouvait subsister qu'en se ménageant des alliances ou en s'assurant les faveurs des grands potentats asiatiques ; les prophètes s'y opposent, le seul appui de Jahvé doit suffire et parer à tout.

« Cette condamnation des alliances étrangères, écrit M. Loisy, ne doit pas procéder seulement de la confiance au dieu d'Israël, mais de ce que l'alliance avec l'étranger est aussi un pacte avec ses dieux et la reconnaissance officielle de ceux-ci. L'accord et les relations qui en résultaient induisaient certainement à des actes réprouvés par la foi. Mais il est clair que la politique des prophètes n'est pas

(1) Amos, IV, 6 à 11.

une politique, et qu'elle ne pouvait contribuer qu'à la ruine de l'Etat (1). »

Supérieur à tous les prophètes qui l'ont précédé, par la puissance de son génie lyrique, par l'importance du rôle politique qu'il a joué dans son pays au milieu d'événements tragiques, au temps de la conquête assyrienne, Isaïe ne se distingue guère, ni par son attitude, ni par ses idées des prophètes qui l'ont précédé, particulièrement d'Amos et d'Osée. On a pu définir sa politique « un abstentionisme à base religieuse » (2), avec cette différence qu'au lieu de le trahir perpétuellement les événements sont venus parfois le servir et le justifier ; d'autres fois il sut s'y adapter. En opposition avec le roi Achaz, qui était un politique assez habile, Isaïe sut influencer son successeur Ezéchias, dont il devint le conseiller spirituel et qu'il engagea dans une tentative de réforme du culte, dont la marque principale fut une destruction radicale des images divines et une plus grande soumission aux indications et aux conseils des prophètes. Après la mort d'Ezéchias, sous le règne de Manassé, le polythéisme et le paganisme reparurent triomphalement. Une fois de plus, et ce n'est pas la dernière, la victoire du prophétisme jahvique aura été de courte durée.

Au point de vue des idées, la religion d'Israël est redevable à Isaïe d'un approfondissement de la notion de l'exclusivisme divin, qui deviendra plus tard la pierre angulaire du judaïsme. Jahvé n'est plus pour lui l'unique dieu d'Israël, mais bien le Dieu absolument unique, le Dieu de l'univers qui a fait d'Israël son peuple et qui a établi sa demeure à Sion (3). Quand cette notion capitale triomphera, plus tard, on aura ce composé unique, où la nation et la religion ne se distinguent plus l'une de l'autre, qui caractérisera le peuple juif au sein de ses destinées futures.

Au point de vue pratique, Isaïe... « non content d'appli-

(1) Loisy, *op. cit.*, p. 178.
(2) Chantepie de la Saussaye, *op. cit.*, p. 218.
(3) *Ibid.*, p. 219.

quer le feu de sa parole à guérir les plaies de la religion et des mœurs, reprit l'œuvre de Samuel et d'Elie, en rassemblant autour de lui un groupe d'hommes pénétrés des mêmes sentiments, et auxquels il communiqua son esprit. Il choisit parmi les victimes de l'injustice des grands celles dont le caractère était le plus impressionnable, et ces opprimés devinrent à la fois ses disciples et ses enfants » (1). On peut dire, dans un langage quelque peu irrévérencieux, qu'il s'était établi professeur d'exclusivisme et de révolte. Sa prédication fulgurante et magnifique est tout entière une protestation contre l'ordre de choses établi ; mais on voit surgir chez lui le rêve messianique d'un univers soumis à Jahvé et à son peuple, au sein d'une paix sans fin, lorsque régnera la justice et que « le loup habitera avec l'agneau et la panthère se couchera avec le chevreau » (2). L'utopie crée ici un but éternellement lointain à l'éternel esprit de révolte.

Quant à la notion de justice, qu'invoquent sans cesse les prophètes, il ne faut pas perdre un instant de vue qu'elle ne représente pas autre chose que l'absolue soumission aux volontés de Jahvé, telles que les expriment les prophètes, ses serviteurs, telles que bientôt les enregistrera la Loi.

Après la mort d'Ezéchias, qui fut le roi du parti des prophètes, le polythéisme refleurit à Jérusalem sous le règne de Manassé ; mais la réaction jahviste reprit le dessus sous le règne du roi Josias et, sous l'impulsion et à l'instigation de Jérémie, le code deutéronomique fut promulgué. La loi écrite allait enfin régir les destinées du peuple de Juda. La volonté de Jahvé allait être respectée, les pieux, les prophètes triomphaient. Pourtant, malgré la protection que devait lui accorder Jahvé, dont il était le fidèle serviteur, le saint roi Josias fut complètement défait et perdit la vie à la bataille de Mageddo, et l'esprit idolatrique reparut en Israël. Jérémie lui-même, qui aimait ce roi, « évoque rare-

(1) Graetz, *op. cit.*, I, p. 203.
(2) Isaïe, XI, 6.

ment son souvenir, parce que ce modèle des princes était devenu par sa mort une objection contre Dieu » (1). Jérémie se trouve rejeté dans l'opposition et y fait figure d'un antipatriote forcené (2) ; pour lui, le patriotisme n'est rien, la religion est tout (3). Ou, plus exactement, le patriotisme, dégagé de toutes considérations terrestres, devient purement religieux : en puissance le judaïsme est fondé, la nation et la religion ne sont plus qu'une seule et même chose. A ses yeux il n'est qu'une politique, c'est de se soumettre très pieusement, très humblement aux volontés de Jahvé, il faut accepter la domination étrangère comme un châtiment envoyé par Dieu aux pécheurs d'Israël ; plus tard des temps meilleurs viendront avec le pardon.

Pour Jérémie, comme d'ailleurs pour les autres prophètes, la Religion est avant tout une relation spéciale entre la Nation et Dieu (4). Malgré toutes les vicissitudes, le peuple d'Israël restera le peuple de Jahvé, la nation élue entre toutes.

Après le retour de l'exil, après surtout la réforme d'Esdras et de Néhémie, la conception de la petite minorité triomphe (5), l'œuvre séculaire du parti prophétique trouve son couronnement dans l'établissement du judaïsme ; car, comme l'a bien vu Wellhausen, les prophètes sont les fondateurs de la Loi et non point les précurseurs de l'Evangile (6). Comme on a voulu le soutenir trop souvent, entre les prophètes et la Loi il n'y a aucune contradiction, mais identité et relation de cause à effet (7.)

L'esprit de révolte, qui était l'apanage de quelques-uns dans la nation, va devenir, avec le triomphe de la minorité,

(1) Loisy, *op. cit.*, p. 204.
(2) Kuenen, *op. cit.*, p. 113. — Darmesteter, *op. cit.*, p. 89.
(3) Chantepie de la Saussaye, *op. cit.*, p. 226.
(4) F. Charles Jean, *Jérémie* (Paris, 1913), p. 49. — Cf. aussi Loisy, *op. cit.*, p. 165-166.
(5) Kuenen, *op. cit.*, p. 130.
(6) J. Wellhausen, *Israelitische und Judische Geschichte* (7e édit., Berlin, 1914), p. 110.
(7) *Ibid.*, p. 130.

l'apanage de la nation tout entière ; c'est que cet esprit de révolte est inhérent à l'idéal même d'une religion exclusive et du peuple qui est son serviteur.

§

On a souvent voulu faire des prophètes, ces fanatiques étroits, exclusifs et bornés, les chevaliers désintéressés de tout haut idéal humain, on a voulu parfois interpréter les cris et les accents, parfois sublimes dans le débordement de la haine, que leur dictait leur esprit en perpétuelle révolte, comme les revendications éternelles du droit et de la justice se dressant contre l'iniquité et l'injustice.

Dans son livre consacré aux *Prophètes d'Israël*, M. James Darmesteter écrit :

Leur esprit est dans l'âme moderne.... Ils ont aimé tout ce que nous aimons et rien de leur idéal n'a coûté ni à la raison, ni à la conscience. Ils ont installé au ciel un dieu qui ne veut ni autels, ni holocaustes, ni cantiques, « mais que le droit jaillisse comme de l'eau et la justice comme une intarissable rivière ». Ils ont fait du droit une force, de l'idée un fait devant lequel tout fait se trouble ; à force de croire à la justice, ils l'ont mise en marche dans l'histoire. Ils ont eu un cri de pitié pour tous les malheureux, de vengeance pour tous les oppresseurs, de paix et d'alliance pour tous les peuples (1)..... Ce qui fait une chose unique du prophétisme juif, c'est qu'il est devenu l'arme toute-puissante, non de charlatans et de fous, mais d'inspirés en qui la raison et la conscience de l'humanité moderne ont trouvé leur première expression victorieuse et durable (2)..... Jahvé n'est plus seulement le dieu jaloux, le dieu qui frappe et punit ceux qui l'oublient ou qui le méprisent ; c'est déjà le dieu de la vertu, le dieu de la justice ; c'est déjà le dieu du pauvre et de l'opprimé ; c'est déjà le dieu qui demande à ses serviteurs non des sacrifices, mais un cœur pur (3)..... L'éclosion de la science au XVIe siècle, la philosophie destructive du XVIIIe et la Révolution ont ramené la question aux termes où les vieux prophètes l'avaient

(1) Darmesteter, *op. cit.*, p. 15.
(2) *Ibid.*, p. 12.
(3) *Ibid*, p. 30.

posée : réaliser la justice sur terre, sans l'appui des sanctions d'outre-tombe (1).... leur Jahvé n'était, en fin de compte, que la conscience impérieuse de quelques hommes divinisée, la conscience humaine projetée au ciel : et aujourd'hui, dans la ruine religieuse du siècle, la conscience est toujours là, toujours prête dans ses ténèbres, ses incertitudes, ses bonnes volontés, à répondre au cri de la conscience des forts. Ce cri, les prophètes l'ont jeté les premiers et pour tous les siècles. Ils ont jeté en paroles de feu inextinguibles le cri de l'instinct noble, et dans une forme si simple, si universelle, si dégagée des fantaisies fugitives de la poésie religieuse, si purement et si victorieusement humaine, qu'après vingt-sept siècles des fils de Voltaire s'étonnent, en les entendant, de sentir leur conscience d'homme subjuguée. Leur puissance n'est épuisée ni par le judaïsme ni par le christianisme, et ils tiennent une réserve de force au profit du siècle qui vient (2).

M. Salomon Reinach écrit de son côté dans *Orpheus*.

..... Il suffit d'avoir ouvert Isaïe, Jérémie ou Ezéchiel pour se convaincre que le prophète juif fut autre chose qu'un derviche. L'antiquité païenne ne nous a rien laissé de plus éloquent que ses appels à la justice, à l'égalité, à la pureté morale. Ce sont moins des prophètes que des apôtres, et l'on peut dire que leur apostolat dure encore, tant les idées qu'ils ont lancées dans le monde y ont fructifié. « Dans la régénération religieuse de l'Europe, écrivait J. Darmesteter, le prophétisme est encore une des forces de l'avenir (3). »

Enfin, pour borner ces citations qu'on pourrait presque indéfiniment multiplier, en voici une de M. Bernard Lazare :

Les prophètes se croyaient envoyés pour travailler à l'avènement de la justice. Ce qui les frappait le plus était évidemment l'inégalité des conditions. Tant qu'il y aurait des riches et des pauvres on ne pourrait espérer le règne de l'équité. Selon les nabis inspirés, les riches étaient l'obstacle à la justice, et celle-ci ne devait être amenée que par les pauvres. Ainsi les *anavim* et les *ebionim*, les affligés et les pauvres, se rassemblaient-ils au-

(1) *Ibid.*, p. 116.
(2) *Ibid.*, pp. 117-118.
(3) Salomon Reinach, *Orpheus*, p. 284.

tour des prophètes leurs défenseurs. Avec eux ils protestaient contre les exactions; en retour, les prophètes les présentaient comme modèles, et, d'après eux, ils traçaient le portrait du juste.... (1)

Je n'ai pas à juger ici de la valeur de cet universalisme humanitaire; ce qu'il m'importe de montrer pour le moment, c'est qu'il n'existe ni dans les prophètes, ni dans les écrits, d'inspiration prophétique. Ce n'est que par une généralisation hardie et par un abus du sens des mots qu'on peut leur prêter « toutes ces belles choses ».

J'ai déjà tâché d'indiquer plus haut, en passant, que les prophètes étaient des hommes de mœurs moins douces, de cœurs moins philanthropes, d'âmes moins pleines de mansuétude qu'on a coutume de l'imaginer sur la foi de traditions invétérées. Pour reprendre un exemple, M. Darmesteter écrit : « Elie n'est point seulement l'ennemi des Baals et des idoles; c'est le justicier envoyé pour dénoncer au meurtrier de Naboth les colères de Jahvé, pour venger le pauvre qu'on dépouille et qu'on égorge (*Rois*, XXI, 18 sqq.) (2); mais il ne cite pas (*Rois*, XVIII, 40) : « Saisissez les prophètes de Baal, leur dit Elie; qu'aucun d'eux n'échappe. Et ils les saisirent. Elie les fit descendre au torrent de Kison, où il les égorgea. »

Cette cruauté, dont on trouverait tant d'autres exemples dans la Bible à la charge d'autres prophètes, est le fait de l'exclusivisme religieux, point capital, qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsque l'on traite de la religion ou de l'histoire du peuple d'Israël.

Lorsque Jérémie, et l'on pourrait le dire de tous les autres prophètes qui l'ont précédé, blâme sévèrement les transgressions de la justice et de la sincérité, lorsqu'il flagelle ceux qui versent le sang des innocents, ceux qui oppriment l'orphelin, ceux qui sont sans pitié pour les malheureux, il ne faut pas oublier que d'une part « ces mal-

(1) Bernard Lazare, *L'Antisémitisme*, p. 311.
(2) Darmesteter, *op. cit.*, p. 33.

heureux sont des malheureux *juifs* et ces innocents des innocents *juifs* et que, d'autre part, dans ses prières, même les plus touchantes, quand il parle des ennemis, il ne s'élève pas au-dessus de la peine du talion » (1).

C'est le christianisme qui, en incorporant la littérature prophétique de l'Ancien-Testament dans les Saintes Ecritures, a permis qu'on lui donnât un sens universel qu'elle n'a jamais eu chez les Juifs. Le sens même des mots a été changé par les interprétations qu'on a données des idées qu'ils étaient censés recouvrir.

Les authentiques descendants des prophètes, les gardiens de leur tradition, ce sont les scribes et les pharisiens et, avant eux, ceux qu'on a appelés les Pauvres (2) et dont les sentiments et la pensée nous sont connus par un monument littéraire de premier ordre : les Psaumes. M. Isidore Lœb a montré dans un savant ouvrage les rapports étroits qui existent entre les Psaumes et les prophéties du plus universaliste des prophètes (3), le Deutéro-Isaïe (4). C'est donc là que nous avons chance de trouver à son apogée et dans son expression la plus haute l'idéal du prophétisme hébreu.

§

Selon les dernières conclusions de la science exégétique, les prophéties du Deutéro-Isaïe seraient l'œuvre d'un Juif de Palestine, contemporain de Cyrus (5) ; elles dateraient

(1) F. Charles Jean, *op. cit.*, p. 49. Cf. aussi Loisy, *op. cit.*, pp. 165-166.

(2) La théorie des Pauvres est due à Graëtz ; elle a été reprise par Isidore Lœb.

(3) Isidore Loeb, *La Littérature des Pauvres dans la Bible*, Paris, 1892.

(4) « Aucun prophète n'est allé aussi loin que lui dans ce sens ; il n'y en a aucun qui, d'une part, ait autant contribué à diriger la religion israélite dans les voies du monothéisme universel et, de l'autre, ait mis aussi nettement en relief la vocation spéciale d'Israël. » — Chantepie de la Saussaye, *op. cit.*, p. 233. Cf. aussi Jean Réville, *Le Prophétisme Hébreu* (Paris, 1906), pp. 41 à 45.

(5) Chantepie de la Saussaye, *op. cit.*, p. 233 ; Lœb, *op. cit.*, p. 146 et pp. 222 à 236 ; cf. aussi Loisy, *op. cit.*, pp. 32-33. — On admet même l'existence d'un troisième Isaïe. Le premier Isaïe serait l'auteur des livres I à XXXIX, le Deutéro-Isaïe des livres XL à LV, le troisième Isaïe, contemporain de Néhémie, des livres LVI à LXVI.

donc d'après l'exil. On sait qu'il s'était formé parmi les Juifs, pendant l'exil de Babylone, une classe d'hommes qui prétendaient être les serviteurs de Dieu et croyaient être plus fidèles au judaïsme que tous les autres Juifs ; c'est à cette classe de « puritains », comme les appelle M. Théodore Reinach (1), qu'appartenait le Deutéro-Isaïe qui est l'interprète de leurs sentiments, de leurs pensées et de leurs aspirations. Ces hommes avaient fait vœu de pauvreté et d'humilité et se croyaient destinés à racheter et à expier les fautes du peuple juif.

Ils se regardaient volontiers comme le cœur et la moelle de la nation, une sorte de symbole vivant du peuple juif. Ce sont eux seuls, à peu près, qui paraissent être rentrés en Palestine après la conquête de Babylone par les Perses,et ils continuèrent à y vivre comme ils avaient vécu en Babylonie (2). La Palestine juive eut donc des espèces de derviches, voués à la vie pieuse, humbles et pauvres par principe et par profession... Ces braves gens formaient probablement des associations ou confréries, ils s'appelaient les Pieux, les Justes, les Saints, les Pauvres, les Humbles (3).

Le mot « *pauvre* » dans la Bible n'a pas le sens que nous sommes accoutumés à lui donner de « celui qui est privé

(1) Préface au livre cité d'Isidore Loeb, p. VII.

(2) M. Jean Réville écrit dans le même sens, *op. cit.*, p. 43-47 : « La majorité des exilés resta à Babylone.Seuls de petits groupes,plus riches de foi que de ressources, rentrèrent en Judée, pour reconstituer la nation de l'Eternel. Le sanctuaire de Jahvé fut reconstruit sur la montagne sainte à travers de nombreuses tribulations. Peu à peu un peuple se reconstitua grâce aux renforts qui arrivèrent de Babylone,mais un peuple misérable, soumis à la domination étrangère, sans puissance et sans rayonnement. Comme les ardents jahvistes furent seuls à revenir, ce peuple nouveau, le peuple juif, se composa dès lors uniquement de monothéistes ; l'idolâtrie, contre laquelle les prophètes antérieurs à l'exil ont tant lutté, a complètement disparu. Le culte de Jahvé concentré à Jérusalem règne seul et n'en tolère aucun autre à ses côtés. En l'absence d'un pouvoir civil autonome, la vie nationale se résume de plus en plus dans la profession religieuse ; elle gravite autour du temple restauré ; à cet égard la prédication prophétique a obtenu un plein succès. Elle a formé une société qui est une communauté religieuse, une Eglise plutôt qu'une nation, et elle l'a trempée d'une coulée si puissante qu'aucune force humaine n'a pu dès lors la désagréger. »

(3) Loeb, *op. cit.*, p. 146.

du nécessaire », de « celui qui est dans le dénuement », mais celui d'homme pieux, de serviteur de Dieu (1).

Les Pauvres, ce sont des élus de Dieu, ceux qui craignent Dieu, le cherchent, espèrent en lui, se réfugient auprès de lui, tiennent à son alliance, écoutent ses commandements et sont ses disciples, se réjouissent de suivre ses voies, observent strictement ses ordres, connaissent, recherchent et pratiquent la justice (2).

Le peuple juif est un peuple de Pauvres ; le peuple juif sera plus tard composé tout entier de pieux ; les Juifs seront les prêtres de Dieu et les serviteurs de son temple ; dans les temps futurs, les Juifs s'appelleront béliers de justice, plantation de Dieu, aimés de Dieu, peuple saint (3).

Le Méchant est, par définition, l'ennemi du Serviteur de Dieu, les Nations sont les ennemis du peuple juif ; et, le peuple juif, ou du moins son élite, étant considéré comme le peuple des Serviteurs de Dieu, il en ressort que les Nations et le Méchant se confondent.

Les Nations sont les adversaires du peuple juif, elles lui cherchent querelle, lui font la guerre, elles le renversent, le détruisent, l'exterminent, l'oppriment, le torturent, l'insultent et le méprisent. Les ennemis du peuple juif sont

(1) Cf. Loeb, *op. cit.*, p. 178. Le sens particulier de certains mots est d'une grande importance pour la juste compréhension de l'histoire. Il y avait au XIIe siècle une secte de Vaudois qu'on appelait les *Pauvres de Lyon*. De même dans le socialisme, en 1830, et 1840, il existait une fédération des *Bannis*, et une fédération des *Justes*. Les Pauvres, comme les Justes et les Bannis sont, tout simplement les membres de la secte ou de la fédération ; ceux qui obéissent à sa règle, rien de plus. De même les *Pauvres* dont il s'agit dans la Bible sont les membres de la fédération ou de la secte des Pauvres. Avant la constitution en secte on aperçoit que les Pauvres et les Justes dans la Bible sont ceux qui pensent comme les prophètes, ceux sans doute qui font partie de leurs écoles et de leurs groupes (cf. ci-dessus p. 633, note 1). Le Prolétaire actuel peut aussi s'assimiler au Pauvre de la Bible. Qu'on relise plutôt ces lignes de Kautsky dans son ouvrage *Le Marxisme*, etc. (trad. franc. Paris 1900). «.... les petits bourgeois, les paysans, les intellectuels Dès aujourd'hui, les rangs du parti sont largements ouverts à tout membre de ces classes *qui se sent prolétaire et veut prendre part à la lutte de classe du prolétariat* » (p. 329-330). Le Prolétaire comme le Pauvre est une entité morale et psychologique.

(2) Loeb, *op. cit.* p. 178.

(3) *Ibid.*, p. 179.

les oppresseurs et les ennemis de Dieu, et Dieu souffre des souffrances de son peuple (1).

Pour compléter les portraits du Pauvre et du Serviteur de Dieu, et ceux du Méchant et des Nations, pour en avoir une image plus précise, il faut recourir à la collection des Psaumes, qui pour le fond des idées est identique au Deutéro-Isaïe (2), tout en présentant des développements plus larges. Nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter ici à la profonde et savante étude de M. Isidore Loeb :

La misère du Pauvre, on le sait, est à moitié réelle et moitié fictive. La pauvreté matérielle, la pauvreté intellectuelle, l'humilité d'esprit sont moins, pour lui, l'effet des lois sociales ou naturelles qu'une règle de vie et une loi de sainteté qu'il s'est imposées. Il est humble et pauvre, parce qu'il veut l'être, par goût et par vocation... Il est pauvre par état, et il fait tout ce qu'il faut pour l'être à fond et comme il convient à un Pauvre consciencieux (3).... Le Pauvre est-il réellement pauvre, au sens propre du mot ? on ne pourrait pas l'affirmer à première vue. Il est très probable, néanmoins, que les Pauvres se recrutaient surtout dans les couches les plus humbles de la société ; ils ne font évidemment point partie de l'aristocratie juive ni des classes dirigeantes, ni même de la bourgeoisie aisée, s'il y en avait une, puisqu'ils se plaignent constamment d'être opprimés. Ils parlent des détenteurs de l'autorité, des gens puissants et en place, des grands personnages de la nation en termes peu sympathiques, et des gens « satisfaits » et « arrivés », *comme ferait un socialiste exalté de nos jours*. Le Pauvre n'est pas encore parmi les puissants du pays, quoique il espère en être plus tard ; en attendant, il est de ceux qui sont dans la poussière et sur le fumier (4).... Le Pauvre, avant tout, aime et adore Dieu et est fidèle à ses commandements (5)....

Comme on l'a vu tout à l'heure, le Méchant s'oppose directement au Pauvre, il est l'Impie, l'ennemi acharné du

(1) *Ibid.*, p. 185.
(2) *Ibid.*, p. 5. — Cf. aussi Chantepie de la Saussaye, p. 235.
(3) *Ibid.*, p. 7.
(4) *Ibid.*, p. 21.
(5) *Ibid.*, p. 21.

Pauvre, il le hait, l'accuse injustement, médite tout le temps de lui faire du mal ; le Méchant est menteur, faux, parjure, hypocrite, perfide, inique, il est aussi bien l'ennemi de Dieu que du Pauvre. Il ne croit pas en Dieu, se révolte contre lui, prétend que Dieu ne s'occupe pas de ce monde, il est rebelle à Dieu et ne le craint pas ; il hait toute règle et se rit des commandements de Dieu (1).

Le portrait du Méchant, tel qu'il se dégage de la littérature des Pauvres, est poussé au noir avec la dernière rigueur et le plus sombre acharnement, comme l'écrit M. Loeb :

Ce pauvre Méchant est, comme dans les mélodrames, le traître de la pièce, le personnage sacrifié, les coups lui pleuvent sur la tête, on se prend quelquefois de pitié pour lui. Il représente probablement les classes dirigeantes de la nation, la bourgeoisie riche, satisfaite et égoïste ; mais on a beau faire, il est difficile de croire qu'il soit aussi pervers qu'on nous le peint. Quels que soient les vices qu'on peut reprocher à la haute société juive de l'époque, il est difficile de croire qu'elle ait été aussi corrompue et qu'elle n'ait pas, en partie, racheté ses défauts par de grandes vertus sociales, politiques et militaires. Mais ces vertus étaient celles que le Pauvre ne comprenait pas (2).

Ceci est d'une psychologie éternelle, l'Esprit de Révolte à travers tous les temps a gardé l'attitude du Pauvre à l'égard du Méchant, une attitude faite de la même acrimonie et du même fanatisme, de la même incompréhension et du même mépris des faits, du même aveuglement incurable, acharné, persistant et tenace. La politique bornée des voyants et des prophètes avait déjà ruiné l'Etat hébreu, comme le ruinera à nouveau plus tard, et irrémédiablement, la politique messianique et exclusive des Pauvres et des pharisiens. Et dans ce sens on peut dire que le judaïsme

(1) *Ibid.*, p. 7.

(2) *Ibid.*, p. 7. Les Pauvres ont à l'égard des Méchants une attitude assez exactement semblable à celle qu'ont aujourd'hui les Prolétaires à l'égard des Bourgeois. Les mots changent, la rhétorique se transforme et s'adapte au siècle, mais les sentiments demeurent les mêmes.

peuple-religion et religion-peuple, errant et sans terre, ballotté par tous les vents de l'histoire, est la seule forme organique qu'ait pu prendre, pour se maintenir et persister, le pur esprit de révolte et que le judaïsme est effectivement l'incarnation de l'Esprit de révolte, le ferment de destruction et de dissolution des Sociétés et des Nations.

Aux yeux des Pauvres et de leur impossible idéal, toute société organisée est composée des Méchants, qu'il faut combattre, et toute nation constituée s'oppose au peuple juif, considéré comme la Patrie intemporelle des Pauvres.

Le peuple juif joue le rôle du Pauvre, du Prolétaire parmi les nations et fait entendre depuis vingt-cinq ou trente siècles la plainte et les revendications du Pauvre et du Prolétaire.

Cette assimilation du Pauvre et du peuple juif est clairement indiquée chez les prophètes et nettement affirmée dans les Psaumes.

Quand on examine dans les Psaumes, écrit M. Isidore Lœb, les quatre personnages qui occupent constamment la scène, Pauvre, Méchant, peuple juif, Nations, on aperçoit facilement qu'ils forment deux groupes symétriques, le Pauvre et le peuple d'un côté, le Méchant et les Nations de l'autre côté ; le Pauvre est opposé au Méchant, le peuple juif est opposé aux Nations : le Pauvre et le peuple ensemble forment le groupe des bons ; le Méchant et les Nations, le groupe des mauvais et des ennemis ; le méchant est l'ennemi du pauvre, les Nations sont les ennemis du peuple juif ; le méchant est l'ennemi de l'intérieur, les Nations sont les ennemis du dehors. Mais cette division, qui est fortement imprimée dans l'esprit des Psalmistes, ne laisse pas de leur créer, à eux et à leurs lecteurs, un certain embarras. La situation de leur méchant est d'abord équivoque : il est avec les Nations, et cependant en réalité il fait partie du peuple juif ; quand le peuple juif est attaqué et soumis par les Nations, il est impossible que le méchant ne compte point parmi les opprimés aussi bien que le Pauvre (1).

(1) *Ibid.*, p. 36.

En d'autres termes on fait « l'union sacrée » devant l'ennemi commun, néanmoins cela n'est pas absolument exact, et M. Loeb fait à ce sujet une remarque très fine quand il note que le Méchant, faisant à peine partie du peuple juif, il compte bien plutôt parmi les étrangers; et qu'il est, pour ainsi dire, « l'étranger de l'intérieur » comme les Nations sont les Méchants du dehors (1). A ce prix seulement l'exclusivisme du dieu jaloux et de ses sectateurs peut être satisfait.

Les Prophètes comme les Psalmistes apparaissent, comme nous l'avons montré, ainsi que des fanatiques acharnés à faire triompher une doctrine exclusive, leur loi ; la Loi, qu'ils considèrent comme étant la seule vraie, la seule bonne et la seule juste ; parce qu'elle est la Loi de Jahvé leur Dieu, celui qui les a pris pour Serviteurs.

Il ne s'agit aucunement ici de loi naturelle ni de droit naturel, mais d'un droit juif et d'une loi surnaturelle ; l'universalisme fait tout simplement figure d'un impérialisme de l'exclusivisme juif le plus étroit, qui prétend à régir et à asservir le monde.

Quoi qu'on en puisse penser, les Psaumes, qui sont, en leur temps, l'aboutissement de l'effort des prophètes, ne sont point une œuvre de charité ni d'amour. Un juge aussi impartial que M. Ernest Havet, qui n'hésite pas à déclarer que « les Psaumes sont un des plus grands titres des Juifs », et qu'on n'en peut parler « qu'avec admiration et amour », ajoute cependant que « ce qui domine dans les Psaumes est le cri de la vengeance et de la haine » ; je ne sais, dit encore cet auteur, « s'il y est parlé une seule fois d'aimer ses frères » (2).

Sans doute, les prophètes, comme les psalmistes, comme plus tard les auteurs d'écrits messianiques, les pharisiens et les rabbins talmudistes, vivent-ils dans l'attente et l'es-

(1) *Ibid.*, p. 39.
(2) Havet, *op. cit.*, p. III, p. 269 270.

pérance du règne universel de la Justice. Mais de quelle justice s'agit-il ? voilà toute la question.

On voudra bien rapprocher de la citation ci-dessous, que j'emprunte au savant ouvrage de M. Isidore Loeb, celles que j'ai faites plus haut, tirées des écrits de MM. James Darmesteter, Salomon Reinach et Bernard Lazare, et concluant à la valeur actuelle et, pour ainsi dire, permanente de l'œuvre des prophètes et de leur idéal universel de vérité et de justice.

Le Judaïsme est fier, à juste titre, écrit M. Lœb, d'avoir reconnu et proclamé, par la bouche de ses prophètes, le caractère universel de Dieu et la fraternité des peuples, qui en est la conséquence. De tous les ouvrages de l'Ancien Testament le livre d'Isaïe est celui qui donne à cette idée la plus haute expression, et le Second Isaïe n'a pas peu contribué à la rendre plus claire et plus saisissante. Pour en apprécier toute la grandeur, il faut considérer que, chez ce dernier prophète comme chez d'autres, elle n'est pas une conception isolée et qui ne tiendrait à rien, mais qu'elle fait partie d'un système parfaitement réfléchi et combiné, le système messianique.

Les principaux éléments dont il se compose sont l'universalité de Dieu, la vocation des Gentils, la propagande de la vraie religion parmi les païens et l'extinction de l'idolâtrie, la pacification de la terre et l'alliance de tous les peuples, la restauration de Jérusalem et le retour des exilés juifs. Toutes ces idées sortent les unes des autres, et c'est leur union qui fait la grandeur et la beauté de l'édifice messianique (1).

Voyons maintenant de plus près le tableau des temps messianiques, où la fraternité et la justice règneront, selon ce qui est décrit dans le Deutéro-Isaïe, le plus universaliste des prophètes, il est bon qu'on s'en souvienne.

Ce qui est certain, écrit M. Loeb, c'est que, avec ou sans Roi-Messie, *les Juifs seront comme le centre de l'humanité*, autour duquel se grouperont les Gentils, *après leur conversion à Dieu. L'unité du genre humain se fera par*

(1) Lœb, *op. cit.*, p. 210.

l'unité religieuse (1). C'est-à-dire, si j'entends bien le sens des mots, que les temps messianiques seront marqués par le triomphe de l'exclusivisme juif, et que le règne de la Justice se confond avec l'observation stricte de la loi de Jahvé et de ses prophètes, la loi des Pauvres, la loi juive, en un mot.

L'universalisme se confond ici, d'une manière absolue, avec l'impérialisme ; l'idéal qu'on propose, c'est le *panisraélitisme*, le *panjudaïsme*. Dans ce sens, on pourrait soutenir que le pangermanisme, par exemple, qui visait à soumettre le monde, « pour son plus grand bien », aux idéaux de la *Kultur*, est lui aussi une doctrine à tendance universaliste. Mais cet universalisme-là, je le répète, c'est, purement et simplement, un impérialisme, politique, social et religieux.

Pour nous en assurer, il n'est que de poursuivre, sous la conduite de M. Isidore Loeb, la description des temps messianiques, tels que nous les dépeint le Second Isaïe :

Les nations se réuniront pour aller porter leurs hommages au peuple de Dieu ; toute la fortune des Nations passera au peuple juif, elles marcheront derrière le peuple juif dans les chaînes, comme des captifs, et se prosterneront devant lui, les rois élèveront ses fils et les princesses seront les nourrices de ses enfants. Les Juifs commanderont aux Nations ; ils appelleront à eux des peuples qu'ils ne connaissent même pas, et des peuples qui ne les connaissent pas accourront vers eux. Les richesses de la mer et la fortune des Nations viendront d'elles-mêmes aux Juifs. Le peuple et le royaume qui ne serviront pas Israël seront détruits. Le peuple élu boira le lait des Nations et sucera la mamelle des rois, il mangera la fortune des Nations et se couvrira de leur éclat. Les Juifs vivront dans l'abondance et dans la joie, leur bonheur ne prendra pas fin, leur cœur se réjouira, ils pousseront comme l'herbe. Les Juifs seront

(1) *Ibid.*, p. 218.

une race bénie de Dieu, les prêtres et les desservants de Dieu, le peuple tout entier sera un peuple de « pieux ». La postérité des Juifs et leur nom seront éternels, le plus petit d'entre eux se multipliera par milliers et le plus infime deviendra une grande nation, Dieu fera avec eux une alliance éternelle, il régnera de nouveau sur eux, et leur puissance sur les hommes sera telle que, suivant une expression consacrée, ils marcheront par grandes enjambées sur les hauteurs de la terre (1). La nature elle-même sera transformée en une sorte de paradis terrestre, « ce sera l'âge d'or de l'humanité » (2).

« Car moi, l'Eternel, *j'aime la justice*, je hais la rapine avec l'iniquité, je leur donnerai fidèlement leur récompense (3). »

Le rêve des Pauvres, leur idéal de justice n'est ni plus modeste ni moins resplendissant que celui du Prophète. Il y a une différence pourtant : le Pauvre est plus féroce.

On ne peut pas nier, dit M. Isidore Loeb, que le Pauvre ne pousse un peu loin sa haine pour le méchant et sa soif de représailles. Il y a des moments où son indignation est presque délirante (c'est son excuse), et où il s'épanche en imprécations qui font frémir. Il veut de ses propres mains rendre le mal fait par le Méchant, il lui déclare la guerre et en triomphera, il appelle à son secours le Dieu des vengeances, son œil verra la punition et la chute du Méchant, et il se moquera de son ennemi, il jouira de sa vengeance, ses pieds marcheront dans le sang du Méchant.... (4).

Le psaume CIX n'est qu'un long cri de haine et de vengeance contre le Méchant.

Après en avoir cité le texte, M. Loeb ajoute : « C'est la malédiction dans toute son horreur. »

Quant au résultat final de la révolution messianique, ce

(1) *Ibid.*, p. 219-220. On trouvera dans l'ouvrage de Loeb toutes les références au texte biblique.
(2) *Ibid.*, p. 221.
(3) Isaïe, LXI, 8.
(4) Loeb, *op. cit.*, p. 93.

sera toujours le même : Dieu renversera les Nations et les rois, et fera triompher Israël et son Roi, les Nations se convertiront au judaïsme et obéiront à la Loi, ou bien elles seront détruites et les Juifs seront les maîtres du monde.

Le rêve internationaliste du Juif, c'est l'unification du monde par la Loi juive, sous la direction et la domination du peuple sacerdotal ; je ne puis que le répéter : un impérialisme généralisé. Cela n'empêche pas M. Loeb, comme MM. Darmesteter, Salomon Reinach, Bernard Lazare et tant d'autres, de considérer que cette conception est celle de la fraternité universelle.

Tout le monde sait que c'est la gloire des prophètes juifs d'avoir conçu le rêve de la fraternité universelle. C'est un phénomène unique dans l'histoire de l'antiquité, et il faut aller jusqu'à la Révolution française pour retrouver, chez un autre peuple, les mêmes préoccupations généreuses. Quand on voit la place énorme occupée par les Nations dans la pensée juive, on reste frappé d'étonnement. Comment ce petit peuple, numériquement si faible et presque sans influence, a-t-il pu concevoir cette utopie grandiose du rapprochement des Nations ?... Et cependant, le fait est là, quelque extraordinaire qu'il soit : les Juifs ont eu cette haute ambition de voir les Gentils se grouper autour d'eux et s'unir au nom du vrai Dieu (1).

Mais ceci s'explique par une intolérance religieuse sans exemple, ceci est le fruit normal d'un exclusivisme irréductible ; ce qui est extraordinaire, c'est la puissance d'orgueil fanatique qu'il a fallu à un aussi petit peuple pour faire le rêve démesuré d'asservir et de dominer tous les autres peuples.

Le rêve d'avenir, continue M. Loeb, aura été la revanche du présent : les Nations ne peuvent pas être soumises par la force, elles se soumettront d'elles-mêmes, les armes leur tomberont des mains ; les Juifs sont abaissés parmi les Nations voisines, ils seront relevés et placés au-dessus de toutes les Nations du monde ; les Juifs ont perdu leur nationalité, il n'y aura plus de Nations

(1) *Ibid.*, p. 99.

ou toutes les Nations n'en formeront qu'une seule. Cette théorie est aussi bien dans les Prophètes que dans les Psaumes, il y a déjà du messianisme dans l'opposition que font les Prophètes à toute alliance politique ou militaire des Hébreux avec les étrangers, les Egyptiens, les Babyloniens (1).

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler au cours de cette étude, avec les mœurs de l'antiquité toute alliance impliquait, dans une certaine mesure, la reconnaissance des dieux de l'étranger, elle exigeait que l'hospitalité fût accordée à ces dieux et que leur culte fût autorisé. Au prix même de la ruine de l'Etat, l'exclusivisme des prophètes ne consentit jamais à permettre que pareille offense soit faite à Jahvé, le Dieu jaloux. Le messianisme dérive donc aussi, pour une large part, de l'exclusivisme ; il marque simplement le rêve triomphal et toujours déçu vers lequel tend un esprit de révolte perpétuellement insatisfait. Car l'utopie est l'aliment de la révolte.

Dans une pensée analogue à celle qui se dégage de l'étude de M. James Darmesteter sur *les Prophètes d'Israël*, M. Loeb écrit encore :

Ce qui fait l'originalité et la supériorité du Dieu de la Bible sur tous les dieux de l'antiquité, c'est qu'il est un Dieu juste qui hait le vice et récompense la vertu (2). Il n'y a point d'exemple d'un peuple qui ait tourné et retourné avec un tel acharnement l'éternel problème de la justice distributive. La pensée juive, après beaucoup de tâtonnements et de doutes, l'a résolu par l'idée mes-

(1) *Ibid.*, p. 100.

(2) On trouve des conceptions analogues de la justice, mais sans exclusivisme jahviste naturellement, chez les anciens Grecs. Chez Hésiode, par exemple : « La justice est une condition nécessaire à la vie de l'humanité ; c'est une pensée qu'Hésiode a souvent exprimée, et l'on reconnaît à son ton sincère que ce n'est pas pour lui un lieu commun. La justice est l'apanage de la société humaine, c'est ce privilège qui nous rend supérieurs aux poissons, aux fauves, aux oiseaux ailés, auxquels Zeus permet de se dévorer entre eux. Sans doute, on ne voit pas toujours triompher la bonne cause..., ils sont nombreux même dans notre espèce les rossignols livrés en pâture aux éperviers stupides et brutaux. Pourtant, malgré les crimes innombrables des mortels, le poète ne doute pas que l'équité ne finisse par l'emporter sur la violence. Dikê vient parfois lentement, en pleurant, mais elle atteint à coup sûr ceux qui la repoussent. » (P. Waltz, *Hésiode et son poème moral*, Paris, 1906, p. 50.)

sianique, qui est son invention propre et dont elle peut se glorifier à juste titre. La vertu de cette belle conception se manifeste encore aujourd'hui par l'attrait qu'elle exerce sur les esprits. L'humanité, qui s'est longtemps consolée du spectacle du mal par la foi dans l'immortalité de l'âme, semble se détourner de ce dogme, qui lui fait quelquefois l'effet d'un calcul mesquin et égoïste. La véritable consolation du Juste moderne ne sera peut-être pas bien différente de celle du Juste des Psaumes, ils croient tous les deux dans le même Messie (1).

S'il ne croit pas exactement au même Messie, le Juste moderne, le Pauvre, le Prolétaire en esprit se nourrit, du moins, du même désir et du même rêve d'un âge d'or et d'un Paradis terrestre. Car, on ne peut que le répéter encore, l'utopie est l'aliment de l'esprit de révolte.

§

Lentement élaboré par les Prophètes et les Psalmistes, le rêve messianique, cette conception de l'impérialisme hébreu, s'incorpore au judaïsme définitivement constitué dans le temps d'Esdras et de Néhémie. Depuis ce moment, ses destinées sont étroitement liées à celles du peuple juif. On retrouve ce rêve messianique, avec des nuances diverses, mais toujours pareil dans ses grands traits, toujours semblable pour le fond, dans les Livres sibyllins, comme dans les apocalypses juives telles que le Livre d'Hénoch, le Livre des Secrets d'Hénoch, le Livre des Jubilés, l'Assomption de Moïse, les Testaments des douze Patriarches, le IVe livre d'Esdras, l'Apocalypse de Baruch, l'Apocalypse d'Abraham (2). On retrouve encore le messianisme, sous une forme plus juridique, et, si l'on ose dire, plus légale, chez les Pharisiens et les docteurs ; il y a un messianisme rabbinique tout imbu du nationalisme ardent d'Israël (3) et respirant le plus profond mépris à l'égard des Gentils ;

(1) Lœb, *op. cit.*, pp. 101-102.

(2) Sur ces ouvrages voir M. J. Lagrange : *Le Messianisme chez les Juifs*, deuxième partie (Paris, 1909.)

(3) Lagrange, *op. cit.*, p. 145.

comme le dit le P. Lagrange, tout païen était censé malhonnête homme (1). Selon le même auteur, les tableaux de la félicité messianique sont des « débauches d'esprit sans agrément de style, divagations sur l'Ile des plaisirs, ennuyeuses parce qu'elles sont sérieuses, pénibles au lecteur étranger, parce que ce sérieux vient de l'immense orgueil qui rendait plausibles à Israël toutes les extravagances ordonnées à sa gloire » (2). Le refrain qui vient ponctuer toute la pensée messianique, c'est la soumission des empires, la paix dont devait jouir Israël régnant sur les nations soumises, mais encore les hommages de toutes ne seront-ils pas agréés. « Les Romains confus et soumis, apportant au Messie leurs dons, en seront, pour leur courte honte, repoussés et humiliés. Naturellement les Israélites seront associés à la gloire de leur roi et goûteront les délices de l'oisiveté (3). »

Le rêve messianique peut, du reste, prendre les formes les plus diverses, seul le but final reste invariablement le même : c'est le triomphe du judaïsme, de la Loi, qui est toute vérité et toute justice, le triomphe du peuple juif.

Philon d'Alexandrie, qui s'était donné à tâche d'adapter l'hellénisme au judaïsme, tout au bénéfice du reste de ce dernier, a sur ces questions des points de vue fort intéressants. Philon connaissait la philosophie grecque, il savait, ce qu'ont souvent l'air d'avoir oublié certains exégètes modernes du judaïsme, que les philosophes grecs étaient parvenus à des notions extrêmement élevées en ce qui concerne la conception de la justice et du droit naturel. Il fallait tenir compte, dans ce domaine aussi, des pensées qu'avaient élaborées Aristote et ses successeurs (4) et surtout les Stoïciens (5). Philon, qui était un philosophe éru-

(1) *Ibid.*, p. 146.
(2) *Ibid.*, p. 195.
(3) *Ibid.*, p. 204.
(4) Cf. J. Denis, *Histoire des Théories et Idées Morales dans l'Antiquité* (Paris, 1856), I, p. 215, et Gomperz, *Les Penseurs de la Grèce* (trad. franç., Paris, 1910), III, chap. XXI.
(5) Denis, *op. cit.*, p. 343 et suiv. — F. Ogereau, *Essai sur le Système*

dit, mais surtout un Juif pieux, se mit en tête d'annexer au judaïsme la notion de droit naturel qui était à la base du cosmopolitisme stoïcien.

« Le stoïcisme, considérant le monde comme une cité administrée par Dieu et l'homme comme un citoyen du monde, avait propagé l'idée d'une législation supérieure à toutes les cités ; c'est la loi morale conçue dans son essence à la façon d'une loi civile éternelle (1)... » Pour Philon, la loi éternelle suivant laquelle la grande cité du monde doit être gouvernée, c'est la loi de Moïse. Il s'attache à montrer aux païens « la supériorité du législateur juif et de sa législation sur tous les autres » ; la grande supériorité de la loi mosaïque, selon lui, « c'est qu'elle est restée immuable à travers toutes les vicissitudes du peuple juif, malgré les famines, les guerres, les tyrannies, et que l'on peut espérer qu'elle durera autant que le monde » (2). Selon Philon, et cette idée a fait une prodigieuse fortune, puisque nous la retrouvons chez les modernes apologistes des prophètes et du judaïsme, la Loi de Moïse se confond avec la loi naturelle, elle est véritablement la loi naturelle elle-même, la seule parfaitement bonne et parfaitement juste. Il en ressort que l'inspiration philosophique n'est différente « ni par son objet, ni par sa méthode de la révélation mosaïque » (3). Comme l'a montré le P. Lagrange (4), la pensée du sage Philon, qui prêchait si doucement les Gentils, n'est pas exempte de rêve messianique ; à ses yeux, le Juif est le véritable citoyen du monde, non qu'il n'ait pas de patrie, mais parce

Philosophique des Stoïciens (Paris, 1885), pp. 235-239. — Zeller, *Philosophie der Griechen*, 4e édition, Leipzig, 1909, III, Teil, 1 abt, pp. 306-311. — E. Bréhier, *Chrysippe* (Paris, 1910), p. 266-273.

(1) E. Bréhier, *Les Idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie* (Paris, 1908), p. 11.

(2) *Ibid.*, p. 7.

(3) *Ibid.*, p. 314. — « Le seul argument par lequel Philon défendra les lois de Moïse, celui que nous voyons revenir à toutes les pages et sous toutes les formes, qui fait le commencement et la fin de son apologétique, est le suivant : les prescriptions mosaïques sont les prescriptions mêmes de la nature ; les lois ne sont pas les inventions d'un homme. » Bréhier, *ibid.*, p. 30.

(4) Lagrange, *op. cit.*, ch. II, *passim*.

que sa loi étant en harmonie avec l'ordre du monde, lui-même, quand il la pratique, en est le meilleur citoyen.

Il ne cesse pas pour cela d'être dans un rang à part. Parmi les hommes, il y a ceux qui tirent leur origine de la terre, ceux qui viennent du ciel et ceux qui viennent de Dieu. Les premiers se sont adonnés à la chair et au sang, les seconds suivent les lumières de la raison, les troisièmes, les enfants de Dieu, sont les Israélites. Ils sont donc meilleurs que les meilleurs et forment une catégorie spéciale. On comprend que Dieu leur réserve certains biens.

Même dissimulé par des raisonnements et des arguments captieux, l'exclusivisme religieux, soit par la puissance de foi qu'il développe, soit par la force de ses traditions séculaires, imprègne et colore plus ou moins vivement toutes les grandes conceptions nées de la spéculation juive. Mus par un idéal et des traditions vieilles de vingt-cinq ou trente siècles, les Juifs, dans leurs luttes incessantes et leur révolte perpétuelle, pour faire triompher ces antiques conceptions, ont toujours eu tendance à se considérer comme des hommes de progrès. Insatisfaits, inadaptés, ils travaillent sans cesse à démolir, persuadés que « le prophétisme est encore une des forces de *l'avenir* », en attendant que viennent les temps messianiques. Il paraît tout au moins incontestable que le prophétisme et le judaïsme recèlent une puissance éternelle de révolution.

§

Déjà, sous l'Empire romain, les Juifs avaient la réputation d'être un peuple séditieux, et, comme l'affirme leur éminent historien M. Juster, c'était à juste titre : « Peuple séditieux, les Juifs le furent et la polémique antijuive n'avait pas tort quand elle le leur reprochait (1). » Je ne puis entrer dans le détail, sous peine de m'étendre démesurément, et je dois me borner à une rapide énumération (2).

(1) Jean Juster, *Les Juifs dans l'Empire Romain* (Paris, 1914, 2 vol.), II, p. 182.

(2) Je suis ici M. Juster, p. 182 et suiv.

A Alexandrie où ils sont nombreux et puissants, les Juifs « sont continuellement en sédition », et cela depuis le temps d'Alexandre le Grand.

Outre les deux grandes guerres messianiques, celle de l'an 70 et celle qui se déchaîna sous Hadrien, où l'on est forcé « de considérer comme délictueux, au point de vue romain, le secours que les Juifs de la Diaspora donnèrent à leurs frères », il faut enregistrer : sous la dictature de Sylla, la révolte de Cyrène ; sous Caligula, la révolte de Séleucie ; sous Trajan, une révolte généralisée où « les Juifs emportés comme par un esprit furieux de révolte se soulevèrent contre leurs concitoyens de tout l'Empire » ; les principaux théâtres de cette action furent l'Egypte et Cyrène, Chypre, la Mésopotamie, la Lybie et la Palestine. On a ensuite une révolte sous Antonin le Pieux et une autre sous Septime-Sévère. Sous les empereurs chrétiens, les principales furent celles qui eurent lieu sous Constance et sous Domitien. Il est à noter que toutes ces révoltes des Juifs ont un caractère non point social, mais religieux : c'est l'exclusivisme et non point l'humanitarisme qui les dictait.

Et non seulement les Juifs se révoltaient, mais ils usaient encore de la menace de révolte, « ce qui prouve qu'ils avaient conscience de leur force », et par ce moyen ils obtenaient des avantages et des privilèges (1).

Les Juifs représentaient à Rome même une puissance et une force populaire de sédition, qui jouait un rôle dans la politique, et cela dès le temps de Cicéron. Le fait vaut qu'on s'y arrête un instant.

On ne saurait à peu près rien de la présence et de l'influence des Juifs à Rome, dans les derniers temps de la République, sans un passage de *Pro Flacco* de Cicéron.

Flaccus, préteur de la province d'Asie, était accusé, entre autres griefs, d'avoir mis la main sur de l'or que les Juifs ou les judaïsants de plusieurs villes de sa province en-

(1) *Ibid.*, I, p. 220 et note 8.

voyaient au Temple de Jérusalem ; arrivé à ce grief, Cicéron, s'adressant à l'accusateur Lélius, dit :

Vient ensuite ce fameux grief : l'or des Juifs. Sans doute, est-ce pour cela que cette cause est plaidée tout près des degrés Auréliens (1), c'est en raison de ce chef d'accusation, Lélius, que tu as cherché ce lieu et cette foule : tu sais combien leur troupe est nombreuse, combien ils se tiennent entre eux, combien ils sont puissants dans les assemblées. Je plaiderai à mi-voix, juste assez haut pour que les juges m'entendent. Car il ne manque pas de personnes pour exciter ces gens contre moi et contre tous les meilleurs citoyens, et je n'ai nulle envie de leur faciliter cette tâche. Voyant que l'or était, pour le compte des Juifs, tous les ans exporté d'Italie et de toutes les provinces à Jérusalem, Flaccus défendit par un édit de faire sortir l'or d'Asie. Qui pourrait, juges, ne pas louer sincèrement cette mesure ? Bien souvent auparavant, et notamment pendant mon consulat, par une décision fortement motivée, le sénat a prohibé l'exportation de l'or. Résister à une superstition barbare, ce fut de la part de Flaccus une marque d'énergie ; mépriser dans l'intérêt de la république cette multitude de Juifs si souvent turbulente dans nos assemblées, c'est la marque d'une singulière force d'âme... Le compte de cet or est fait ; l'or est dans le Trésor. On ne nous accuse pas de vol ; on cherche à exciter des haines. Votre discours passe pardessus la tête des juges ; il s'adresse au public, à la foule... (trad. Th. Reinach.)

C'est ici, pour emprunter la forte et saisissante expression de M. Ernest Havet (2), une de ces révélations qui éclatent par moment au milieu des silences de l'histoire ancienne. Jusque-là nous voyions à peine paraître les Juifs ; et voici qu'une page, qui pouvait si bien n'avoir pas été conservée, et même n'avoir pas été écrite, nous apprend tout à coup, non seulement qu'il y avait des Juifs à Rome en grand nombre, mais qu'ils y avaient une action politique, laquelle s'exerçait au profit du parti populaire contre celui de Cicéron et du Sénat.

(1) Sur les degrés Auréliens cf. Thédenat, *Le Forum Romain* (5e édit., Paris, 1911), p. 148.
(2) Havet, *op. cit.*, II, p. 152.

Chacun sait, d'autre part, que dans sa lutte contre la République, pour se saisir de la dictature, Jules César s'était institué le défenseur du peuple et qu'il était allé chercher appui auprès des agitateurs et des démagogues les plus violents, tel un Clodius, aristocrate déchu, qui était devenu le chef incontesté de la populace romaine.

Pour réaliser ses projets, si grands et si peu démocratiques fussent-ils, César joua de la « démocratie » et se servit des éléments les plus troubles des bas fonds romains, toute une tourbe d'affranchis, d'esclaves et de gladiateurs, hommes de mains et de coups de mains, mécontents, révoltés et ambitieux de toutes sortes. Tout lui était bon qui servait ses desseins. La multitude turbulente des Juifs, que craignait et dénonçait Cicéron dans son plaidoyer pour Flaccus, était du parti de César, du parti de la révolution, et se dressait contre l'ancien état de choses. Nous ignorons quels furent précisément les services rendus à César par les Juifs, mais nous avons la preuve qu'ils existèrent et qu'ils furent d'importance, à en juger par les actes qu'accomplit César pour les reconnaître et par les manifestations de deuil et de tristesse des Juifs après les Ides de Mars.

Après la mort de Jules César, écrit Suétone, « dans cet immense deuil public on voyait défiler la foule des nations étrangères, se lamentant chacune à sa manière, les Juifs surtout, qui veillèrent même auprès du bûcher plusieurs nuits de suite (1). »

Aussitôt parvenu à ses fins, César avait octroyé aux Juifs de l'Empire « une véritable *Magna Charta*, garantissant leurs privilèges (2). L'Empereur Auguste confirma plus tard à tous les Juifs de l'Empire ces privilèges que leur avait octroyés César.

On voit par là que les Juifs ont déjà participé à la plus grande révolution de l'histoire romaine, et qu'ils en ont

(1) Suétone, *Divus Julius*, 84 *in fine*.
(2) Cf. Juster, *op. cit.*, I, p. 216-217 et les notes de ces pages.

tiré de notables avantages. Cela ne les empêchera pas, tant que durera l'Empire, d'être comptés parmi les révoltés, car le principe de leur révolte est éternel. Cherchant à s'expliquer la puissance révolutionnaire des Juifs et du judaïsme dans le monde romain, M. Ernest Havet en vient à considérer que parmi les multitudes opprimées, les vaincus, les esclaves, les mécontents, tous ceux qui détestaient l'ordre établi, « les haines cherchèrent tout naturellement à s'associer et à s'appuyer les unes sur les autres, et tous se sentirent attirés vers les Juifs, parce que nulle part la résistance n'était mieux soutenue et plus puissante » (1).

§

Révolutionnaires par doctrine, puisque toute espèce de messianisme réclame la destruction de tout ordre présent ; révoltés par tradition séculaire, les Juifs se trouvent avoir tiré quelque bénéfice de tous les mouvements révolutionnaires qui ont agité l'histoire depuis la chute de l'Empire romain.

Au temps de la Renaissance, c'est dans l'Italie de la fin du xve siècle, perpétuellement bouleversée par les révolutions, que la situation des Juifs est la meilleure ; c'est que, comme explique l'historien Graëtz, non seulement les marchands, mais aussi les princes, grands et petits, avaient besoin d'argent pour payer les condottieri et les mercenaires à leur solde. « On se montrait donc très tolérant envers les Juifs, qui possédaient de grands capitaux et étaient d'habiles conseillers (2). »

Puis vient la Réforme, qui trouve son point de départ dans la querelle, dite de Reuchlin, qui éclate à propos des Juifs et du Talmud. Luther lui-même, avant de se tourner contre eux avec sa véhémence coutumière, plaide la cause des Juifs et publie, en 1523, un écrit intitulé : « Jésus, Juif de naissance ». Je reviendrai ultérieurement, avec plus de

(1) Havet, *op. cit.*, III, p. 465.
(2) Graëtz, *op. cit.*, p. IV, p. 378-379.

détails, sur le rôle des Juifs et des idées judaïques dans le mouvement de la Réformation, car on peut faire dater de là une ère nouvelle dans l'histoire du judaïsme et de son influence mondiale. Je me contenterai de noter ici, pour bien montrer la persistance des idées messianiques, qu'en ces temps « quelques Juifs à l'imagination ardente voyaient déjà dans la rébellion des protestants contre la papauté la fin du christianisme et le triomphe de leurs propres croyances. Pour d'autres, c'était l'approche de l'époque messianique (1). » J'ai déjà eu l'occasion d'indiquer en passant l'appui que les Juifs trouvèrent auprès de Cromwell et les services qu'ils lui rendirent lors de la Révolution d'Angleterre (2). J'aurai l'occasion d'y revenir aussi, avec plus de détails.

Puis vint la Révolution française, qui apporta aux Juifs leur émancipation en France et la prépara à l'étranger et qui, comme l'écrit Graëtz, fut vraiment, selon l'expression du prophète, « le jour du Seigneur où les orgueilleux furent abaissés et les humbles relevés ». Les Juifs n'obtinrent pourtant leur émancipation qu'après des efforts multipliés. Le principal avocat de la cause juive fut Mirabeau, qui avait subi, lors de son passage à Berlin, l'influence de Moïse Mendelssohn et de Dohm. Mirabeau avait publié en 1787 un opuscule intitulé : « Sur Moses Mendelssohn et sur la réforme politique des Juifs ». Le XVIII[e] siècle français, Voltaire en tête, avait été foncièrement antisémite, et c'est d'Allemagne que vint l'impulsion tendant à l'émancipation des Juifs. Ceux-ci, du reste, étaient très peu nombreux en France; ils ne restèrent pourtant pas inactifs pendant la période révolutionnaire. « Etant donné leur petit nombre à Paris, écrit Bernard Lazare, on les voit occuper une place considérable, comme électeurs de section, officiers de légion ou assesseurs, etc... (3) »

(1) *Ibid.*, V, p. 33.
(2) Cf. *Mercure de France* du 15 janvier 1921.
(3) Bernard Lazare, *op. cit.*, p. 340. — Cf. aussi Graëtz, *op. cit.*, V, ch. XIV,

La révolution de 1830 apporta « de nouvelles améliorations à la situation des Juifs » (1), entre autres choses les traitements des ministres du culte israélite furent mis à la charge de l'Etat.

Emancipés, plus libres de leurs mouvements, les Juifs redoublèrent « d'activité révolutionnaire » :

Pendant la seconde période révolutionnaire, celle qui part de 1830, ils montrèrent plus d'ardeur encore que dans la première. Ils y étaient d'ailleurs directement intéressés, car, dans la plupart des Etats de l'Europe, ils ne jouissaient pas encore de la plénitude de leurs droits. Ceux-là mêmes d'entre eux qui n'étaient pas révolutionnaires par raisonnement et tempérament le furent par intérêt ; en travaillant pour le triomphe du libéralisme, ils travaillaient pour eux. Il est hors de doute que par leur or, par leur énergie, par leur talent, ils soutinrent et secondèrent la révolution européenne. Durant ces années, leurs banquiers, leurs industriels, leurs poètes, leurs écrivains, leurs tribuns, mus par des idées bien différentes d'ailleurs, concoururent au même but (2).

La révolution de 1848 apporta « de nouvelles améliorations à la situation des Juifs », elle eut son contre-coup à Vienne et à Berlin et provoqua la complète émancipation des Juifs d'Autriche et d'Allemagne, quelques-uns même furent élus députés. Cette révolution eut des conséquences favorables pour eux jusqu'en Russie et dans les Etats du Pape (3).

Il aurait été intéressant, mais fort long, de développer les quelques indications que j'ai rassemblées ici, me référant autant que possible à des auteurs israélites, pour n'être pas taxé de mauvaise foi ou de partialité.

Si brèves soient-elles, elles suffisent cependant, il me semble, à prouver qu'à travers les siècles et en tous temps, quels que fussent l'état religieux, l'état politique, l'état

et sur l'ensemble de la question les deux volumes de J. Léman : *L'Entrée des Israélites dans la Société française* (Paris, 1886), et *la Prépondérance Juive* (Paris, 1889).

(1) Graëtz, *op. cit.*, V, p. 378.

(2) Bernard Lazare, *op. cit.*, p. 341-342.

(3) Graëtz, *op. cit.*, V, 418-421.

économique ou l'état social du moment, les Juifs ont toujours été, contre l'ordre établi, les partisans de la révolution (1). C'est pourquoi on peut les accuser d'être des agents de destruction et de dissolution, tandis qu'eux-mêmes, mus par un idéal religieux vieux de quelques milliers d'années, se considèrent volontiers comme des hommes de progrès ; le progrès étant conçu comme *ce qui devrait être* s'opposant perpétuellement *à ce qui est.*

L'esprit de révolte chez les Juifs est devenu une habitude ancestrale, une sorte d'hérédité historique et traditionnelle qui a fini par créer une race, et à la base de laquelle on retrouve toujours l'exclusivisme et le messianisme religieux.

Les Juifs sont à la fois pratiques et fanatiques ; il ne suffit pas de constater qu'en tous temps et en tous lieux ils savent se servir de la révolution, il faut encore reconnaître impartialement qu'ils savent servir la révolution avec une foi et un désintéressement sans pareils.

§

Le mouvement socialiste contemporain, malgré son étiquette et ses prétentions scientifiques et sa phraséologie empruntée aux mœurs du temps et au goût du jour, doit être considéré, au point de vue idéologique, comme une manière de mouvement messianique. C'est pourquoi il est tout imbu de conceptions juives, tout pénétré d'esprit israélite, et c'est pourquoi aussi les Juifs y jouent un rôle si grand qu'on peut le dire prépondérant (2).

M. Emile de Laveleye dans son livre : *Le Socialisme Contemporain*, dont la première édition parut il y a une quarantaine d'années, et qui, par sa tendance générale, est sympathique au socialisme, insistait sur l'origine judaïque, ou, si l'on préfère, prophétique, du socialisme : « C'est de la

(1) Ce qui ne veut pas dire que les Juifs ont fait toutes les révolutions, ni qu'ils en soient les seuls ou même les principaux auteurs ; ils y aident et ils y participent. Cf. Bernard Lazare, *op. cit.*, p. 322 et 326.

(2) Cf. Michels, *Les Partis politiques* (Paris, 1914), p. 180 et suiv.

Judée qu'émane la protestation la plus ardente vers la justice qui ait jamais soulevé l'humanité au-dessus du réel. Nous en vivons encore. *C'est de là qu'est sorti ce ferment de révolution qui travaille le monde.* Job voit le mal triomphant et espère en la justice. Les prophètes d'Israël tonnent contre l'iniquité et annoncent un ordre meilleur (1). »

On me permettra, ou plutôt on me remerciera de citer ici une note extrêmement intéressante que le même auteur a écrite au début de son chapitre consacré à Lassalle; après avoir dit que Ferdinand Lassalle, comme Karl Marx, était d'origine juive, il ajoute :

Les Israélites ont été presque partout les initiateurs ou les propagateurs du socialisme. La raison en est celle-ci : le socialisme est une protestation énergique contre l'ordre actuel basé sur l'iniquité, et une aspiration ardente vers un régime meilleur où règnerait la justice. Or, telle est aussi le fond même du judaïsme dans Job, dans les Prophètes, et dans toute l'aspiration messianique d'où est sorti le christianisme. M. Renan le montre parfaitement dans l'introduction de sa traduction de l'*Ecclésiaste :* « Le Juif n'est pas résigné comme le chrétien. Pour le chrétien, la pauvreté, l'humilité sont des vertus; pour le Juif, ce sont des malheurs dont il faut se défendre. Les abus, les violences, qui trouvent le chrétien calme, révoltent le Juif ; et c'est ainsi que l'élément israélite est devenu, de notre temps, dans tous les pays qui le possèdent, un grand élément de réforme et de progrès. Le Saint-Simonisme et le mysticisme industriel et financier de nos jours sont sortis, pour une moitié, du judaïsme. Dans les mouvements révolutionnaires français l'élément juif a joué un rôle capital. » Dans la conception israélite du monde, c'est ici-bas qu'il faut réaliser le plus de justice possible. D'où il résulte qu'il faut changer radicalement et par tous les moyens la société actuelle (2).

Je ne commenterai ces lignes que par deux citations empruntées l'une et l'autre à des écrivains juifs : la première

(1) E. de Laveleye, *Le Socialisme Contemporain* (Paris, 1902, 11e édition), Introduction, p. 13.
(2) *Ibid.*, p. 49, note.

est tirée de l'ouvrage d'un écrivain sioniste, M. Baruch Hagani :

> Ces intellectuels juifs, on les accusa d'être les agents de la déchristianisation, de la dénationalisation des sociétés contemporaines, et non peut-être sans quelque fondement. Ce n'est pas d'une manière absolument fortuite que les grands théoriciens et les grands agitateurs du socialisme furent des Juifs, que les Karl Marx et les Lassalle furent des Juifs, que ce fut un Juif qui écrivit *Atta Troll* et un autre Juif, *les Mensonges conventionnels de notre Civilisation*. Ces penseurs apercevaient avec d'autant plus de justesse les imperfections et les hypocrisies de l'état social actuel, et les dénonçaient avec d'autant plus d'âpreté, que, non seulement la prédication passionnée des prophètes avait peut-être infusé en leur sang la soif immodérée de la justice absolue, mais qu'aucune raison de sentiment, qu'aucun lien d'habitude ne les rattachaient profondément à cet état social, à ces sociétés qui les avaient toujours traités en parias. Israël fut, dans son errante existence une protestation vivante contre l'ordre des choses établi, un élément irréductible, violemment attaché à son idéal et à ses espérances ; des lois oppressives n'avaient que contribué à le maintenir dans cet isolement (1).

Voici maintenant un texte de Bernard Lazare :

> ... en général, les Juifs, même révolutionnaires, ont gardé l'esprit juif, et s'ils ont abandonné toute religion et toute foi, ils n'en ont pas moins subi, ataviquement et éducativement, l'influence nationale juive. Cela est surtout vrai pour les révolutionnaires israélites qui vécurent dans la première moitié de ce siècle, et dont Henri Heine et Karl Marx nous offrent deux bons modèles... Marx, ce descendant d'une lignée de rabbins et de docteurs, hérita de toute la force logique de ses ancêtres ; il fut un talmudiste lucide et clair, que n'embarrassèrent pas les minuties niaises de la pratique ; il fut un talmudiste qui fit de la sociologie et appliqua ses qualités natives d'exégète à la critique de l'économie politique. Il fut animé de ce vieux matérialisme hébraïque qui rêva perpétuellement d'un paradis réalisé sur la terre et repoussa toujours la lointaine et problématique espérance d'un

(1) Baruch Hagani, *Le Sionisme Politique* (Paris, 1917), p. 27-28.

éden après la mort; mais il ne fut pas qu'un logicien, il fut aussi un révolté, un agitateur, un âpre polémiste, et il prit son don du sarcasme et de l'invective là où Heine l'avait pris : aux sources juives. On pourrait encore montrer ce que Boerne, ce que Lassalle, ce que Moses Hess et Robert Blum tirent de leur origine hébraïque... (1)

Les événements contemporains démontrent encore, quoi qu'on veuille rétorquer, l'étroite parenté qui unit le judaïsme et l'esprit de révolte (2). Sous des formules diverses c'est toujours le vieux rêve messianique des prophètes et des psalmistes qui hante les cerveaux. L'internationalisme peut n'être qu'un nationalisme élargi, un véritable impérialisme idéologique qui rêve la mise en tutelle des Nations pliées à l'idéal de justice entêté et exclusif qui fut celui d'Israël depuis les siècles des siècles, qui ruina Israël, et qui travaille le monde depuis deux mille années. Négligeant les limites humaines, les diversités, les imperfections, méprisant les nécessités de la vie et toutes traditions, hormis la sienne, la passion messianique, agitée par l'esprit de révolte comme par des souffles de tempête, passe sur le monde ravageant tout dans sa course. Du fond d'un passé millénaire, clamant vers l'avenir, la voix des prophètes continue à tonner vers un monde de justice, où l'on verrait se réaliser le rêve orgueilleux et impossible d'Israël.

GEORGES BATAULT.

(1) Bernard Lazare, *op. cit.*, pp. 345-347.
(2) Par exemple dans le bolchevisme.

L'AUTRE VICTOIRE

> Laisse seulement subsister ce peu de moi par quoi je puisse te nommer mon tout.
>
> RABINDRANATH TAGORE.

I

C'était le temps de la Noël, quand les vitres se couvrent des petites fleurs du givre, quand on prépare le vin chaud et les friandises, quand des enfants, balançant dans la nuit des lampions, s'en vont de porte en porte, quêtant la part à Dieu. Avec la blancheur de la première neige, un grand silence était descendu sur le pays, rien ne craquait plus brusquement et, dans l'étroite rue où les maisons penchent les unes vers les autres, les pas glissaient, assourdis. Une enseigne rouillée bougeait un peu, où deux cigognes plantées face à face, symétriquement, semblaient jouer à la balançoire. Quelqu'un toussait creux, enfoncé dans le mur comme dans une niche, un ciel couleur de mine de plomb était frotté au-dessus du mur et, derrière les vitres de l'auberge aux petits carreaux peints, une lampe s'était allumée, dont la flamme apparaissait tantôt rouge et tantôt verte, — puis la rue faisait un coude brusque.

Il allait, pesamment. Le croisant, trois ombres l'avaient salué, il n'avait rien répondu, gardant la tête baissée, et ses yeux troubles regardaient machinalement devant lui des traces de pas d'un jaune sale sur la pâleur indécise de la neige. Des habits noirs, une face inclinée et cette démarche lourde d'un corps que traîne une pensée morne. L'église vint se placer devant lui : elle était une haute chose

qui, dans le crépuscule, semblait tirer à elle l'ombre, mais, devant les petites figures de pierre du portail, quelqu'un promenait au bout d'un bâton une flamme vacillante. La demie de cinq heures roula soudain de là-haut et rôda longuement sur la place.

Il s'approcha d'une maison, à droite ; le marteau tomba ; ombre dans l'ombre, la porte s'entrebâilla. On lui avait ouvert sans mot dire, — sans mot dire il entra. Dans le vestibule, l'obscurité était totale. Une main frôla sa manche, l'escalier de bois cria : on remontait. Et lui, demeuré un instant immobile, fit quelques pas, sentit un loquet sous sa main, sa main appuya sur le loquet.

Un reste de jour éclairait vaguement le salon. Près de la vitre blême, on voyait la tache pâle d'un visage et rien d'autre, les longs vêtements de deuil se fondant dans l'ombre. Et, plus bas, deux taches encore plus incertaines indiquaient la place des mains, posées sur les genoux. Le tic-tac d'une pendule hachait précipitamment le silence.

« Bonsoir, maman.

— Tu rentres tard, dit-elle, je crois qu'il fait nuit. »

Cette pauvre agonie du crépuscule, elle la pressentait seulement. Pour elle, depuis vingt ans, il faisait nuit. Ses yeux pouvaient se tourner vainement vers la belle lumière de la vie, ils étaient sans regard, un voile vitreux étant étendu sur leurs prunelles. A cause de quoi elle ne bougeait jamais. Quand la porte s'ouvrait, son profil demeurait immobile, dessiné contre la vitre ; et son profil était dur et sa voix dure.

Et lui s'était laissé tomber dans un fauteuil et, du fond de l'ombre, il contemplait ce profil, dans une stupeur. Il était las, il avait erré au hasard, Noël allait descendre sur la terre, dans un bruit joyeux de cloches et de rires d'enfants, dans un parfum d'encens et de tiède amour et voilà que, rentrant au foyer dévasté, dès le premier pas il se heurtait à ce visage égoïste et fermé, cette voix sèche ré-

sonnait à ses oreilles et le silence la prolongeait, le vide, l'impitoyable silence.

Elle avait recommencé à parler, pourtant, mais est-ce qu'il écoutait ? Est-ce qu'il avait jamais entendu une parole de consolation tomber de ces lèvres minces ? Dans l'abandon de la chambre obscure (à quoi bon allumer la lampe ?) il ouvrait les mains, les refermait, inutilement. Et personne auprès de lui, pas une tête aux boucles douces à caresser, pas une voix claire d'enfant, pour alléger sa peine trop lourde. C'est qu'elle s'en était allée sans rien lui laisser, ni personne, elle qui avait été un peu de jeunesse et d'amour à son côté, — et sa punition était d'avoir cru que cela aurait pu être ainsi à jamais. Elle avait été stérile, — et, que lui importait, quand sa présence veillait sur lui ? Mais, comme dans un ancien jour elle était venue, de même hier elle était partie ; ses bras d'homme l'avaient serrée en vain, il n'avait pu que pousser un cri d'horreur et de regret, — et ses bras s'étaient rouverts, vides. Au temps de la Noël, au temps des foyers chauds que visite la divine espérance, au temps de la neige sale dans les rues, au temps de la terre froide qui s'entr'ouvre avarement et referme son étreinte éternelle.

Là-bas, on avait fini de parler. Il s'en aperçut au poids plus terrible du silence sur ses épaules. Et remonta du silence, un moment après qu'elle s'y fut engloutie, remonta lentement à son cœur la dernière phrase qu'on avait dite, là-bas :

« Dieu m'a permis de t'avoir tout entier à moi. »

★

Car elle était croyante, étroitement. Repliée au fond de son ombre, une peur égoïste de son salut la tenait, la hantant à chaque seconde, la poussant à une attitude rigide que l'austérité de son caractère ne faisait pas difficulté d'accueillir. Murée au fond de son fauteuil, elle avait adopté une ferveur intransigeante qu'elle ne dépensait pas au

dehors, mais qui se prodiguait en paroles de renoncement et en conseils sévères à ceux qui la venaient voir. Et ce n'était pas une façade: elle était sincère. Nullement avare, les pauvres la connaissaient. Mais elle ne connaissait pas son fils.

C'est qu'en elle battait un cœur glacé. Elle consentait à ce que les autres vinssent à elle, par égoïsme, mais d'elle son fils ne pouvait s'approcher. Il n'aurait pu céder qu'à un amour désintéressé, — et celui-ci ne l'était pas. Il voyait avec une clairvoyance cruelle quelle absence de chaleur décelait ce visage fermé et que, pas plus que les yeux de la chair, les autres yeux, ceux de l'âme, ne savaient se tourner vers lui.

Pourtant, jadis, il avait cru l'aimer. C'est qu'il ne savait pas. C'est qu'il pouvait s'illusionner encore, retenu par les souvenirs d'enfance et par le respect. Mais l'autre était venue, qui s'était donnée à lui dans un élan si spontané que désormais, bouleversé, il avait pu entrevoir, sans oser le sonder, l'abîme qui le séparait de l'aveugle immobile et obstinée. Il y avait deux routes ; celle de sa mère lui avait toujours été fermée. En vain chercherait-il à la rejoindre.

D'ailleurs, ses yeux étaient tournés vers cette autre lumière brillant sur sa route ; pauvre lumière brusquement soufflée. Maintenant, il allait pouvoir sonder. Il allait falloir. Le temps s'étendait, morne. Plus rien qui fût entre leurs deux solitudes, — plus rien que cet égoïsme qui voulait bien tout accepter, sans rien rendre. Cette stérilité, cette impénétrable présence, plus douloureuse que l'absence.

Il avait quarante ans. C'était un homme maigre et timide, au visage fiévreux et beau et, sur ses genoux, ses mains bougeaient un peu, dans la clarté de la lampe que venait d'apporter la servante : au mur, de hauts portraits de famille s'éclairaient vaguement, laissant tomber des regards durs et des sourires de mystère. Le peu de jour qui agonisait derrière la vitre blême avait fini de mourir. Mais

elle ne bougeait pas ; elle là-bas, qui avait dit paisiblement, d'une voix indifférente :

« Dieu m'a permis de t'avoir tout entier à moi. »

★

Elle avait détesté sa belle-fille, trop gaie, trop vive et qui mettait autour d'elle un éparpillement de vie généreuse et largement épanouie. Peut-être ce contact la blessait-elle d'un secret remords et, trop orgueilleuse pour en convenir, chargeait-elle de sa haine silencieuse celle qui était cause de son trouble. Oui, elle était honteuse, mais, se mentant à elle-même, elle se plaisait à croire sa honte provoquée par l'attitude de la jeune femme. Elle l'épiait, en la flairant : ces rires intarissables, ce babil inconsistant, ces attendrissements futiles, c'était le signe d'une âme frivole. A ce tendre désir de se donner et de laisser les autres participer à sa joie l'aveugle substituait des motifs de coquetterie, des appétits dangereusement sensuels. Elle ne pouvait admettre le chant de l'oiseau au soleil : c'était un outrage, cela, un appel à la perdition. Elle se retirait dans son ombre et là, par une sincérité suprême dont elle s'interdisait avec terreur l'analyse, au lieu de plaindre son fils, obscurément elle le jalousait.

Car elle aurait dû finir par s'avouer que son fils était heureux et, la part de bonheur qu'elle n'avait pas su lui donner, une autre la lui avait procurée. L'homme avait besoin d'un peu de chaleur, lui dont les yeux s'ouvraient tout grands sur la vie ; la vie, il l'aimait avec une ardeur dont l'aveugle se fût effrayée, si elle avait cherché à lire en lui, — mais elle n'avait jamais tenté de conquérir ce cœur et, pour elle, ce cœur s'était fermé à jamais. Les doigts d'une autre l'avaient ouvert et s'étaient émerveillés de sa richesse. Il y avait eu ce secret entre eux deux, à côté du dur visage détourné. La mère croyait son fils replié sur son étroit égoïsme et austère comme elle, — et son fils était livré à toutes les impulsions et à tous les désirs. Une petite

âme jolie avait pressenti ce trésor insouciant et clair, elle avait cru en son audace et en sa folie et n'avait pas été déçue. Seulement, ce secret était entre eux et le monde : et celle qui vivait à leurs côtés ne participait pas à la générosité du monde : ils l'avaient exclue de leur confidence. Et ç'avait été devant ce front fermé l'échange silencieux des complicités, les regards qui parlent mieux quand les lèvres sont muettes, et la communion ardente des projets et des souvenirs. Là, sous la lampe. Un timide et une frivole, oui. Et toute la douceur de vivre qui passait et repassait de l'un à l'autre, comme les ondes d'un rêve éternel.

Un rêve. Le même salon où deux personnes sont assises, sous l'or immobile de la lampe. Et, comme autrefois, le silence. Mais mort, le silence.

II

Il n'avait pas d'amis. Autrefois, quelques camarades. Puis, il n'avait plus vu le monde extérieur qu'au travers d'une âme. Il fallait retomber à la solitude.

Pourtant, au fond de lui-même, une force confusément remuait. Devant l'aveugle il se tenait toujours dans la même attitude de polie soumission. Elle lui disait : « Vas-tu aux vêpres ? » Il répondait : « J'y vais. » Et, souvent, il ne paraissait pas aux vêpres.

Où est-ce qu'il courait ? On aurait pu le rencontrer par les chemins de la banlieue, traînant ses habits de deuil, sa démarche lasse, sa face amère inclinée. Où est-ce qu'il courait ? Il ne le savait guère. Son chagrin le menait.

Un jour, son chagrin l'assit devant une table d'auberge. Personne ne le connaissait. Il s'était accoudé, poursuivant de son regard vague une image qui toujours reculait. Et, devant lui, dans le verre, une petite flamme d'or bougeait.

Il avait levé le verre, il l'avait replacé. Maintenant la petite flamme d'or dansait en lui. Elle grandit, elle alluma son cœur ; et ce fut comme si un peu de joie entrait en lui.

Il eut un éblouissement : il se sentait son maître, avec certitude. Sa vie n'était pas finie, il avait en lui assez de force pour la sauver de la douleur. Sa lucidité l'exaltait. Et, avec volupté, avec épouvante, il osa se pencher sur lui-même, il osa regarder au fond de lui-même.

Il était un homme. Il portait un monde de gros désirs longtemps refrénés, d'instincts bas, de soifs terribles. On l'avait élevé dans une ombre étroite, on lui avait courbé la tête sous le joug d'une discipline inexplicable et froide ; et celle qui était venue ensuite l'avait sauvé pour un peu de temps, en lui apprenant la bonté dans l'amour, en le faisant participer aux étonnements, aux candeurs et aux ivresses d'un cœur plein de pitié. Sa grâce l'avait préservé et, sans le savoir, elle l'avait mieux sauvegardé en le berçant de mots d'amour qu'en lui consacrant ses prières. Elle l'avait empêché de s'éloigner de son influence, qui était bonne, parce qu'elle l'avait aimé.

Elle lui avait été arrachée. Pauvre homme, il ne lui était resté que le poids de sa douleur, quand ça crie au fond de la chair, quand, en proie au mystère, la créature sans défense lui offre un cœur déchiré. Et, d'abord, sa douleur avait été passive ; elle devait se transformer en révolte, lentement — et voici que le cri montait. Car de cette chair, tout seul maintenant, est-ce qu'il pouvait être le maître ? En elle coulait le sang d'une obscure hérédité, la mystérieuse et fourbe volonté de ces ancêtres, dont les hauts portraits aux yeux froids laissaient tomber dans l'ombre du salon la pesante énigme de leur sourire...

Il rentra, ivre. Et brusquement, devant la porte, l'autre peur le reprit, le dégrisa, le poids de la longue accoutumance, de la servitude hypocrite devant l'immobile visage maternel. Il entra, d'un air calme. Ses doigts tremblaient à peine sur la table. Désormais, il y aurait cette comédie, il y aurait ce double mensonge.

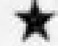
★

L'hiver continuait d'aller avec lenteur. Des jours de

bise et de neige se suivaient, tournant une ronde sombre sur la ville aux étroites rues hésitantes. Une fine poussière blanche était soulevée, s'accumulant au pied des murs. Parfois, le rideau de fer s'écartait, une bande d'azur froid traversait le ciel, un soleil pâle coulait aux pentes des toits, — puis la morne grisaille retombait.

Une main invisible avait tordu l'aveugle, un soir. Elle avait poussé un cri, elle était tombée : c'était une petite chose noire sur le tapis du salon. On l'avait relevée, tout le côté gauche paralysé. Maintenant, elle ne bougeait plus, assise dans son fauteuil, auprès de la fenêtre, regardant la rue déserte. Et lourdement, dans la désolation de janvier, dans le vide du cœur, roulaient les heures.

Cependant, un changement s'était fait en lui, mais du dedans et personne n'aurait rien pu deviner. Lui-même ne se devinait guère. Du dedans s'élaborait en lui une tension sournoise, un instinct de ruse et de mensonge : ç'allait être pour lui sa façon de combattre, sa revanche, sa révolte. Mais, parfois, le cri montait plus fort, ses mains étaient moites, quelque chose de brûlant le traversait, le mettait debout, bouleversé. Pourquoi tant de subterfuges, à la fin, pourquoi cette attitude fuyante, ce souci de se surveiller en face d'elle ? Elle n'était qu'une pauvre chose abîmée dans un fauteuil, d'où montait sa voix dure, le perpétuel rabâchement de son égoïsme ; une pauvre chose à laquelle il aurait été si facile de pas prendre garde : il n'y avait qu'à avancer le bras et à l'écarter. Mais, cela, il ne l'osait pas encore. Le poids de l'accoutumance, sa vieille peur superstitieusement le courbait. Il fallait une nouvelle force, un conseil et un exemple venus du dehors, pour qu'il osât. Il fallait une tentation. Elle vint.



D'abord, parce qu'il avait pris l'habitude de s'enivrer et que sa douleur, immuable devant ses yeux, l'obsédait, il ne l'avait guère remarquée. Elle était une servante, une

chose qui rôde dans la maison. Lui, il avait autre chose à observer : chaque soir, c'était une lutte obscure, une nouvelle angoisse. L'alcool le dominait, lui fauchant les jambes, le faisant bégayer, l'emplissant du désir tumultueux d'éclater d'un rire brutal devant l'aveugle, de la frapper de honte et de stupeur, de l'atteindre au fond de son orgueil, puisque c'était le seul sentiment qui palpitât encore en elle. Et, chaque soir, au dernier moment, le même frisson le raidissait; il se raccrochait à sa raison vacillante, réussissait à dompter l'alcool, contraignait les battements de son cœur à redevenir normaux, sa voix paisible. Il entrait dans le salon, il s'asseyait, il était un fils triste et silencieux en face d'une mère chrétienne. Et si ses mains tremblaient un peu, qu'importait au dur visage détourné ?

Elle s'appelait Pauline. C'était elle qui lui avait ouvert, ce soir d'un douloureux Noël, et, dans l'ombre, sa main avait frôlé la sienne. Une belle fille rousse et saine, dont les lèvres riaient. Voilà longtemps peut-être qu'elle le guettait, cherchant ses yeux qui étaient tristes et beaux, mais les yeux qu'elle cherchait restaient baissés sur une douce image funèbre. Etait-elle capable de cette immense pitié qu'il aurait fallu, était-ce cette désolation autour d'un homme, cette tragique solitude qui l'avaient émue ? Sentait-elle seulement qu'en s'approchant de lui elle allait être une intruse, un moment de mensonge, quelque chose d'ardent et de faux qu'il n'aurait pas la force de repousser ? Est-ce qu'elle pressentait seulement qu'elle aurait dû respecter cette morne songerie et se tenir à l'écart, discrète et active, comme une servante qu'elle était ? Mais non ; elle possédait la richesse de son corps frais, ce poids de silence autour de sa brusque vie l'étonnait, elle était hardie, curieuse, ses instincts naissaient directs et sa pensée simple. Elle avait apporté la lampe et voilà que, se retirant, elle était demeurée immobile près de la porte, une longue minute, étoilant l'ombre d'un sourire ardent ; — et lui, se retournant brusquement, l'avait vue et un frisson l'avait traversé.

C'était un soir de la fin de février. L'hiver s'en allait à son terme, pesamment, laissant choir un à un ses voiles de brume et, chaque jour, le décor s'élargissait, immobile dans l'attente de la vie. Un peu de blanche lumière s'allongeait sur le chemin encore durci, des branches nues y découpaient un treillis fugitif et une langueur commençait à s'insinuer dans le corps fatigué d'avoir longtemps cheminé dans des habits trop épais.

C'était un soir d'une journée vide comme tant d'autres, tuée à errer par les chemins. Le lendemain, il rencontra un pêcheur au bord d'une grise rivière, au cours si torpide qu'il semblait mort. Il s'arrêta longtemps, regardant le bouchon bleu-pâle planté tout droit dans du plomb. Quelque chose de violent et d'obscur tournoyait en lui. Au bout d'un moment, le pêcheur tourna la tête, vinrent des mots, mais lui n'écoutait pas ; il semblait hébété et l'autre se tut, le considérant en dessous, avec une méfiance pleine d'étonnement.

Une timide clarté fendit les lourdes nuées et, sur l'eau, un peu d'argent palpita. Le reflet lui sauta au cœur, éveillant un tumulte de visions resplendissantes et chaudes. Une force le jetait en avant ; il s'enfuit, courant presque.

Le ciel se referma. L'hiver pesa de nouveau sur la plaine. Il y eut des heures de soir qui paraissaient vouloir s'éterniser, se traînant à genoux devant lui et fixant de leurs yeux troubles son angoisse. La maison fut une masse noire, accroupie dans l'ombre, derrière laquelle une lumière tremblota un peu de temps, s'éteignit. Il y eut la chambre nocturne, son maléfice et le conseil de l'ombre. Il se tournait fiévreusement dans son lit, se retourna. Le tic-tac de la haute horloge hachait le silence du vestibule, se glissait sous la porte. Il s'assit, il écouta. Sous l'influence de ses sens exaspérés, son oreille devenait plus subtile, il croyait tout percevoir. Là-bas, au fond du long corridor, au cœur d'une autre chambre, une respiration s'exhalait, brève et sèche. Mais, plus près, venait une autre respiration, irré-

gulière et comme étouffée, la respiration de quelqu'un qui se glisse et retient son souffle en même temps que son pas. Cela voyageait, cela devenait plus proche et, de temps à autre, cela demeurait suspendu dans le silence plus énorme. Il y eut un craquement léger, dont l'écho éclata sous son crâne. Il bondit, il ouvrit toute grande la porte. Une blancheur s'ébaucha dans l'ombre, quelque chose qui était jeune et chaud s'abattit sur sa poitrine... Il n'y eut pas un murmure, il y eut cette brusque étreinte muette et leurs lèvres âprement s'étaient déjà prises...

A l'aube, la porte doucement se rouvrit, se referma. Un pas nu glissa dans le corridor. Dans le petit jour, les choses sortaient de l'ombre, en grises apparences, en haillons tristes. Une honte l'abattit. Il demeurait étendu, les yeux grand ouverts; deux mouches se suivaient au plafond. Mais de nouveau, tard le soir, le désir l'assaillit. En entrant dans sa chambre, il avait tourné la clef dans la serrure. Il fut comme jeté hors de son lit, sa main dégagea la serrure. Elle revint.

III

Elle entrait, ils s'étreignaient. Il y avait maintenant cela, tout le reste avait été emporté. Ces gestes remplissaient sa vie et, dans l'immobilité des journées, il demeurait penché sur l'attente du soir. La force qui était en lui grandissait, confuse. Dans ce gris, il s'agitait, avec des élans, des instincts, ayant déserté la pensée. Il tendait à la victoire sur la haine et la peur, sans même songer qu'après cette conquête, il reste encore à implorer le pardon de l'amour.

★

— Ecoute...

Assise au bord du lit, elle balançait son pied nu. La flamme de la veilleuse l'éclairait vaguement et, comme elle croisait ses mains derrière sa nuque, une grande ombre s'éleva sur le mur.

— Ecoute... je crois que ta mère a tout deviné. En tout cas, elle soupçonne quelque chose...

Il répondit :

— Qu'est-ce que ça me fait ?

Il avait une autre voix, il était devenu un autre homme. Toujours ce tumulte en lui, ce quelque chose d'âcre et de désespéré qui le poussait à relever la tête et à affronter, en ricanant. Il subissait des heures de dégoût et de lassitude si profonde qu'il s'y exaltait, comme noyé dans une nouvelle ivresse et une sorte de volupté naissait du vertige où il glissait. Est-ce qu'il y avait maintenant six jours, est-ce qu'il y avait six mois ? il ne savait plus. D'ailleurs, qu'importe ? Cette grande fille qui souriait d'un air vague, le regardant en dessous, elle n'avait été que le prétexte, l'appât charnel qui conduit au geste final. Brusquement, il vit : c'étaient ses propres pensées qui l'avaient conduit jusqu'au désir et le désir allait le mener jusqu'à se conquérir. Celle-là, elle n'était que l'aliment de son désir et aussi le peu de matière sur quoi s'appuyer pour demeurer ferme désormais, pour fixer sa volonté. Elle faisait partie de sa volonté, ce qui lui manquait et dont il s'était emparé : il n'y renoncerait plus, désormais.

Avec attention, elle le regardait, — et son regard semblait plus brillant. Elle avança un peu la tête :

— Qu'est-ce que tu as dit ? Alors, ça t'est égal ?

Il reprit :

— Qu'est-ce que tu veux que ça me fasse ?

Etait-ce bien lui qui avait parlé ? Il tressaillit, comme si l'écho de ses paroles était remonté du fond du silence, étrangement ; il passa la main sur son front. Mais déjà l'autre fièvre l'avait repris, elle se levait, plus forte que jamais, comme déchaînant à travers lui un vent furieux. Il fut emporté. Quelque chose de rouge passa devant son regard, qui se brouillait.

Pourtant, partout autour de lui c'était le silence, le rétrécissement partout et partout un ralentissement humble, si

humble qu'il lui parut si dérisoire. Un sourire lui vint. Mon Dieu ! pourquoi tant s'exalter, quand l'obstacle devant vous est si peu de chose et qu'on a tant de forces pour l'écarter ! Il n'y a rien qu'un peu de nuit,il n'y a rien que l'étroitesse de ces pauvres murs qu'on pourrait laisser tomber derrière soi comme un manteau, rien qu'en franchissant la porte, pour se tourner vers *ailleurs !* Il y a devant nous tout l'espace où lancer notre course, tout l'espace où tremble cette lumière qui nous précède et revient sur nous, comme pour nous dire : « Viens-tu? »

Elle s'était avancée, ses mains le prirent aux épaules, ses yeux plongèrent dans ses yeux :

— Alors, puisque tu t'en moques, pas la peine de nous cacher plus longtemps...

Elle aussi, qui relevait la tête. Ils la relevaient en même temps, leurs regards se mesuraient, non plus complices, mais vainqueurs et, en même temps, le même rire montait en eux. Il avait fallu ruser trop longtemps, et maintenant son orgueil, à elle, parlait le premier tout haut, parce qu'elle était femme et que celle devant laquelle elle avait dû rester courbée était une femme aussi...

Il dit :

— Il n'y a rien à cacher. Tu peux être tranquille. Dès demain...

Les mains qui l'avaient pris aux épaules pesèrent davantage ; elle avait caché sa tête sur sa poitrine et, doucement, inclinant ses lèvres vers son baiser, elle l'attirait...

IV

« ... Et tiens, vois-tu, elle est là tout contre moi, elle me tend ses lèvres... »

Dans le trop lourd Printemps, dans l'épuisant Printemps dont l'ardente maturité croulait vers l'Eté, dans une odeur d'orage, dans l'éblouissement des blancs nuages qui montaient, arrondis, au bout de l'azur, il y eut au salon ce

cruel, ce trouble baiser, comme pour sceller l'irréparable, après la violence des paroles.

Près de la fenêtre, le petit tas noir ne bougeait plus. Une dernière fois, l'aveugle avait tourné vers eux une face grise, un visage d'angoisse, de rage et de défaite. Maintenant, sa tête était retombée, elle ne bougeait plus. Non préparée à la lutte, la fureur de l'attaque l'avait d'abord trouvée sans voix, sans souffle, puis la vague avait passé, le silence retombait et, dans ce désert de silence, rien à quoi se raccrocher. Elle renonçait.

Du temps tomba, un siècle. Le monde avait disparu, lentement le monde revint. Et un nouveau visage fut là.

Dans la minute de prostration qui suit la victoire, dans la minute perfide où l'être casse, où, dans un tremblement, se relâche la tension des nerfs, vint le portrait, — parce que c'était son heure de venir.

On avait pu l'oublier un peu de temps, mais il était amour, il revenait. Du fond de son cadre, avec des yeux tristes, il souriait. Les lèvres avaient ce pli de ferveur et de charité qu'elles avaient eu pendant la vie. Derrière elle, on voyait des branches, un arceau clair, un coin de petit jardin où ils avaient reçu le don des minutes éternelles, — tandis que les années ne sont qu'un peu d'ombre furtive, une poussière qu'on secoue. Et, sur ce front, brillait une lumière.

C'était un salon où ils se tenaient trois, une dure vieille femme qui n'avait pas su aimer et qui, parce qu'elle n'avait pas su, renonçait ; un pauvre cœur d'homme retourné à la vraie vie, dans une odeur d'amour et de passé et elle, dont la présence s'était avancée dans une clarté et qui se tenait là, debout. Il y avait aussi une chose dont on ne savait ce qu'elle faisait là et elle reculait, sous un regard qui la traversait, allant au delà d'elle.

Dans l'épuisant Printemps qui déjà cède à l'Eté, dans une heure où l'on se souvient, où l'on se regarde avec des yeux clairs, remis en face du seul moment de la vie pour

lequel on a été créé, restitué pour toujours à soi-même.

Un moment fleurit, dans le plus haut éclat de la lumière. Elle s'était encore avancée, elle mit la main sur son épaule. Il lui sourit, il dit : « C'est vrai », il regarda autour de lui, tranquillement. Et, levant le bras vers celle qui reculait, étant servante, il la chassa.

EMMANUEL BUENZOD.

CHANSON SAUVAGE

REFRAIN RÉFRÉNÉ

—

Vers la mer redoutable encore et vaguement rebelle comme un fauve dompté, vers la mer qui se cabre à chaque vague, je te porterai, petit ami, afin que tu achèves d'apaiser sa tempête.

Tu ne craindras ni son corps ramassé, ni sa crinière hirsute de lion sage — malgré qu'elle te frappe d'un fouet aux lanières mouillées et te crache au visage son écume de flamme. Tes yeux cuisants feront du rire avec tes larmes mêlées aux siennes — un rire qui déferle de ta bouche, retentisse et couvre le grondement mal contenu des flots — flots qui tournent dans leur immense cage aux barreaux de sable doré...

Et ta confiance puérile, absolue, désarmante, dans le cirque de la nature te protégera des bêtes funestes et dans le monde, des monstres cruels.

Vers la mer redoutable encore et vaguement rebelle comme un fauve dompté, vers la mer qui se cabre à chaque vague, je te porterai, petit ami, afin que tu achèves d'apaiser sa tempête.

*

Vers l'étouffante forêt aux lianes grosses comme des serpents boas, vers la brousse rampante, je te porterai, petit ami, afin que tu la charmes d'un chant hors de saison.

Tu ne redouteras ni les pièges cachés sous les feuilles en deuil, ni l'odeur malsaine de leur pourriture violette, ni les reptiles somnolents aux venimeux réveils, ni les belles fleurs vénéneuses, ni les arbres dressés et sifflants qui changent d'écorce et tordent au coucher du soleil un corps écorché vif...

Car ta confiance désarmante, dans le cirque de la nature, te protégera des bêtes funestes et, dans le monde, des monstres cruels.

Vers l'étouffante forêt aux lianes grosses comme des serpents boas, vers la brousse rampante, je te porterai, petit ami, afin que tu la charmes d'un chant hors de saison.

★

Vers la Ville qui déploie les vastes ailes de ses usines noires, vers la ville de proie, je te porterai, petit ami, afin que tu mates les hommes, et que tu apprivoises ces rapaces par le simple et souverain pouvoir de ton pur sourire.

Tu ne trembleras pas devant les regards flamboyants de la cité, devant ses serres superbes — quoiqu'elles puissent emporter dans un ciel infernal des troupeaux de petits enfants, et les déchirer sur son ventre fumeux. Aigle, faucon, hibou, tu confondras l'orgueilleux diurne et le nocturne vorace. Innocent, tu sauras mépriser jusqu'à leur noblesse hautaine...

Et ta confiance désarmante, dans le cirque de la nature, te protégera des bêtes funestes et, dans le monde, des monstres cruels.

Vers la Ville qui déploie les vastes ailes de ses usines noires, vers la ville de proie, je te porterai, petit ami, afin que tu mates les hommes, et que tu apprivoises ces rapaces par le simple et souverain pouvoir de ton pur sourire.

★

Vers mon Verbe de révolte, à chaque mot rétif, vers le désordre défensif de mon esprit, pour que tu ordonnes ses gestes barbares, pour que tu adoucisses sa voix rauque, je te conduirai, afin que ma phrase asservie se laisse caresser par toi, mon enfant.

CLAUDE CAHUN.

L'AVENIR ARCHÉOLOGIQUE DE LA SYRIE

—

Depuis que la France a reçu le mandat sur la Syrie, où l'appelaient des traditions plusieurs fois séculaires, et qu'elle a pris à tâche sa transformation et son développement, on s'est maintes fois préoccupé d'établir quelles sont les ressources économiques du pays et quel est le meilleur parti à en tirer pour sa prospérité future. A côté de ces richesses, il en est d'autres auxquelles la France s'est toujours particulièrement intéressée, celles d'ordre intellectuel, et ce goût pour les choses de l'esprit n'a pas peu contribué dans le passé à favoriser le rayonnement et à accroître le prestige français dans tout l'Orient. Cet article, dont un voyage d'études et deux campagnes de fouilles ont fourni les éléments, a pour but d'établir ce que la Syrie a reçu du passé et comment on peut mettre cet héritage en valeur pour le plus grand bénéfice des populations syriennes et de la civilisation.

Placée à égale distance de trois grands empires, l'Assyro-Babylonie, l'Egypte et le royaume Hittite, dont l'importance véritable est chaque jour mieux connue, la Syrie avec ses multiples États fut pendant des siècles le champ de bataille et l'enjeu des rivalités des grandes puissances ses voisines. Au début du deuxième millénaire avant notre ère, l'influence babylonienne s'y fait sentir ; vers 1500, la Syrie subit le joug de l'Egypte, qui s'efforce d'endiguer la poussée des peuples venus du Nord.

Après l'an mille, la Syrie suit la fortune de l'empire mésopotamien qui défait à son gré les royaumes éphémères des souverains locaux. Les Perses, après la prise de Babylone

(538 av. J.-C.), s'en rendent maîtres, puis la civilisation grecque s'y épanouit à loisir. Les Romains succèdent aux Grecs, ne rencontrant de vraie résistance qu'en plein désert, chez ces princes de l'oasis de Palmyre, qu'ils avaient cependant conquis à leur civilisation.

Vient ensuite l'hégémonie des peuples de l'Est, le retour des envahisseurs perses, la conquête arabe, qui, pour des siècles, recouvre tout. Le miracle des Croisades organise la Syrie, semant le pays de forteresses et de cathédrales franques, modifiant les mœurs et la race même, si profondément, que la Syrie s'en souvient toujours, malgré la longue domination des Turcs.

Y a-t-il autre pays au monde qui ait si prestigieux passé, et chez qui se soit déroulée à tel point l'histoire de l'humanité ? Nul endroit de la terre n'a été témoin de tant d'événements, n'a connu d'aussi multiples vicissitudes, nul n'a vu, sur son sol, autant de civilisations différentes élever leurs monuments, et il semble que la terre syrienne doive être une mine inépuisable de témoignages des époques disparues.

Ce n'est vrai qu'en partie ; il est exact que la Syrie est prodigieusement riche en souvenirs du passé, mais nous souffrons de leur mutilation. Bien peu des civilisations qui ont tour à tour occupé la contrée y ont pénétré d'une façon pacifique ; c'est en conquérantes qu'elles se sont présentées. L'histoire syrienne est une longue suite de destructions brutales, d'autant plus complètes que le vainqueur avait une religion nouvelle à imposer. Et c'est le caractère général des ruines très anciennes de la Syrie, d'être une réunion de vestiges incomparables, mais de ne rien présenter de complet ; ce sont des débris évocateurs pour qui sait les interroger, mais qui parlent surtout au savant.

A cette destruction, il est une autre cause, la nature foncièrement iconoclaste des habitants, et cela depuis l'antiquité. Les tombeaux ont eu la visite des violateurs qui, pour dérober leurs bijoux aux sarcophages, les ont souvent

brisés sans pitié ; de nos jours, il en est de même ; les paysans n'hésitent pas à saccager des œuvres d'art dans l'espoir d'y trouver quelque fragment d'or ; maintenant que les antiquités se vendent à haut prix, ils fouillent inlassablement ; si l'objet découvert est trop volumineux, s'ils ne peuvent emporter le tout sans éveiller l'attention, ils brisent la pièce pour en prélever le fragment susceptible de tenter l'amateur. Au début de l'occupation des Alliés à Saïda, la municipalité demanda l'autorisation d'employer à la construction d'un mur, pour le cimetière musulman, les pierres tombées de la muraille du château, dit de Saint-Louis, qui jonchaient le sol. Le premier soin des gens de Saïda fut de saper nuitamment quelques pans de mur afin d'augmenter le nombre des pierres à ramasser. Tout propriétaire de champ est doublé d'un fouilleur clandestin ; j'ai maintes fois constaté que la presque totalité de mes ouvriers appartenait à cette catégorie. Enfin, ce que les habitants ne peuvent emporter pour le vendre et qui ne doit leur être d'aucune utilité, ils le cassent par plaisir. J'avais déblayé, en 1914, le sable recouvrant les restes d'une mosaïque byzantine dans la baie de Nebi-Younès. Les mesures et les photographies, une fois prises, je recouvris la mosaïque qui ne pouvait être pour le moment transportée ; quelque temps après j'eus besoin d'y revenir ; tout semblait intact ; cependant la mosaïque avait été découverte, toutes les parties bien conservées martelées, et le sable remis en place. Ces conditions expliquent qu'on rencontre perpétuellement, sur ce sol si riche des fragments du plus haut intérêt pour l'archéologue, mais rarement des pièces bien conservées ; il faut pour cela que le hasard les ait soustraites à la vue des indigènes.

Pourtant, malgré ces circonstances défavorables, les antiquités abondent en Syrie à l'heure actuelle, et ces témoignages de la richesse du pays font augurer au mieux de ce que le sol doit nous restituer.

Dès son arrivée en Syrie, au début de 1920, comme Haut-Commissaire, le général Gouraud, qui porte le plus vif in-

térêt à l'archéologie et aux Beaux-Arts, résolut de suivre la tradition française qui consiste à conduire de pair, à chaque campagne, les opérations militaires et les travaux scientifiques. Il jeta les bases d'un Service des Antiquités et des Beaux-Arts, destiné à parer au plus pressé. C'était, pour le pays, un organisme entièrement nouveau ; lors de notre arrivée en Syrie, nous nous sommes trouvés en présence de services plus ou moins complets : travaux publics, instruction publique, etc., mais rien de semblable n'existait pour l'archéologie, sauf quelques fonctionnaires dont le rôle consistait surtout à interdire les recherches privées. Tout était donc à créer dans ce domaine ; les conditions politiques, défavorables jusqu'au milieu de l'année dernière, le peu de temps écoulé depuis lors, n'ont pas permis au Service de procéder à sa constitution matérielle comme il aurait voulu le faire ; néanmoins de notables résultats ont déjà été obtenus. Le Service dispose d'une somme importante prélevée sur le budget du Haut-Commissariat ; de plus, le gouvernement français met à sa disposition une subvention annuelle; elle est répartie d'après l'avis de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui exerce une sorte de contrôle scientifique sur le Service ; les fouilles exécutées à Saïda, à l'automne dernier, celles qui vont reprendre sur divers points de la Syrie au printemps de cette année, sont autant de témoignages de l'activité de cette nouvelle organisation.

A la tête du Service des Antiquités est un Directeur, ou plutôt, comme tous les chefs de services du Haut-Commissariat, un Conseiller.

Il semble que, pour le seconder, un certain nombre d'Inspecteurs soit nécessaire, et que ce nombre doive être égal à celui des grandes civilisations qui se sont partagé le pays. Il faudrait pour les monuments phéniciens, palmyréniens, hittites et assyriens, un orientaliste, un spécialiste de l'art gréco-romain, un médiéviste, enfin un arabisant. S'il apparaît qu'en raison des compressions budgétaires nécessaires, ce nombre d'inspecteurs est trop considérable, la

spécialité qu'exerce le Conseiller peut occasionner la suppression de l'inspecteur correspondant, de même que des missions temporaires pourraient sans doute suppléer le médiéviste. Il va de soi qu'un fonctionnaire indispensable est l'architecte qui relèvera le plan des monuments et dirigera les travaux de consolidation; un photographe professionnel ne serait pas inutile, surtout dans les débuts où il y aura tant à faire.

A ces inspecteurs pourrait revenir le soin d'élaborer dans leurs détails les programmes tracés dans leurs grandes lignes par le directeur, ainsi que celui d'en assurer l'exécution, et, en un mot, de veiller à la bonne marche du département auquel ils sont attachés. L'écueil à redouter pour le directeur, qui a la responsabilité totale, et pour les inspecteurs qui en assument une partie, est la perte de temps due à la paperasserie.

Le formalisme bureaucratique est grand mangeur de temps, et si l'on veut éviter que le directeur cesse de remplir son rôle, qui doit être celui d'un archéologue, il apparaît comme vraiment nécessaire d'adjoindre à sa fonction un secrétaire comptable, qui sera chargé du maniement des fonds, de la tenue des comptes, et sur lequel il aurait la direction. De la sorte, le conseiller et les inspecteurs pourront ne pas abandonner les études dont la conséquence est leur titularisation. Il importe que ce personnel de savants, dont notre pays n'a pas surabondance, soit consacré à sa véritable destination, qui est de faire de l'archéologie.

Quelle sera la tâche de ce Service? Avant tout, relever le plan et recueillir les photographies des monuments qui existent encore en Syrie ; autant que possible, les photographies devraient être prises dans des conditions identiques de distance et selon des angles constants, de façon à faciliter les comparaisons. Il faudrait qu'une description détaillée fût faite de ces monuments, de façon qu'un répertoire archéologique complet de la Syrie existe au plus tôt, et garde au moins le souvenir définitif de ce qui pourrait

encore disparaître. Le musée Guimet a créé pour les travailleurs un fonds de photographies d'Egypte et d'Asie Centrale, de valeur inestimable ; le Service des Antiquités de Syrie aura déjà accompli œuvre utile s'il fait de même pour le pays dont il a la garde. Ce travail, qui aurait comme corollaire l'établissement de clichés pour la projection, pourrait être entrepris par les inspecteurs, au cours de leurs tournées ou de voyages spéciaux, ou bien par des missionnaires, spécialement désignés à cet effet. Il faut souhaiter que les grandes fouilles, qu'on aura l'occasion de faire exécuter, ne détournent pas l'attention de ce point essentiel.

La seconde partie de la tâche consiste à protéger les monuments existants ; il convient d'abord d'essayer de modifier l'insouciance ou l'hostilité des habitants à l'égard des antiquités ; il faudrait arriver à leur faire comprendre que nos recherches n'ont pas un but caché, que c'est vraiment pour ce qu'elles représentent que nous recueillons sculptures et inscriptions, que ce n'est pas pour les trésors qu'elles contiennent ou dont elles donnent la clef. La précaution n'est pas superflue ; lorsque M. Clermont-Ganneau découvrit en Palestine la stèle de Mesha, roi de Moab (IXe siècle avant Jésus-Christ), qui est conservée au Louvre, les indigènes, étonnés de l'intérêt qu'on portait à cette pierre, se persuadèrent qu'un trésor était caché dedans. Ils chauffèrent le bloc à grand feu, l'arrosèrent ensuite d'eau froide pour le faire éclater et mutilèrent ainsi d'une façon irrémédiable un des plus précieux monuments épigraphiques.

C'est affaire aux corps enseignants de Syrie, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, de propager des idées saines à ce sujet parmi les enfants qu'ils élèvent ; c'est aux fonctionnaires et au clergé des différentes religions d'instruire les adultes. Nous trouverons, j'en suis persuadé, un grand appui parmi les musulmans ; le Cadi de Saïda m'assurait encore, il y a peu de temps, de son concours et de celui de

ses collègues, pour une œuvre de cette nature. Enfin, une propagande bien conduite doit, dans les villes, intéresser le public lettré et fortuné au passé du pays, et faire ressortir à quel point tout ce passé fait partie du patrimoine d'un peuple épris de liberté, qui ne saurait faire abandon de son histoire. En attendant, la Direction des antiquités pourrait, dans chaque région, utiliser les compétences ou simplement les bonnes volontés, en se tenant en rapport avec ceux que la question intéresse; dès qu'une trouvaille se produirait, dès qu'un renseignement surgirait, ces correspondants en donneraient avis à la Direction, qui pourrait ainsi, en connaissance de cause, prendre les décisions utiles.

Ces informateurs pourraient eux aussi agir sur l'esprit de leur entourage et lui faire considérer les antiquités sous leur véritable jour; tout d'abord, ils seront peu et de faible valeur; avec le temps, leurs services deviendront utiles, surtout s'ils y trouvent quelque avantage personnel.

Recenser les antiquités éparses sur le territoire syrien ne suffit pas; il faut rendre à la lumière ce que le sol nous cache encore; c'est l'affaire des fouilles futures, qui exigeront un personnel capable de les réaliser et un outillage. Le matériel peut être assez réduit, mais il doit appartenir au Service qui a besoin d'une certaine autonomie; les prêts que voudront lui consentir le Génie, les Travaux publics, etc., ont un caractère aléatoire et peuvent être retardés dans leur livraison. Ce matériel minimum, destiné aux premiers travaux et permettant d'attendre les secours fournis par les autres services comporte des pelles et des pioches de deux dimensions, car les ouvriers, dans certaines régions, sont inhabiles à manier les outils européens; il comprendra des madriers et du bois pour le boisage des puits ou des galeries. Le travail souterrain en Phénicie, si l'on veut explorer complètement le sol et atteindre les hautes époques, se fera de plus en plus profond ; à Saïda, pour obtenir des échantillons contemporains de la fin du second

millénaire avant notre ère, j'ai dû descendre à 18 mètres ; en un point voisin, à 12 m., j'atteignais seulement le début de l'influence grecque.

Je passe rapidement sur le reste de l'outillage : cordes, leviers, crics, treuils, chèvre, pour les lourdes pièces à déplacer ; brouettes et couffes (c'est le nom des paniers ronds du pays) pour le transport des terres. Lorsque les conditions topographiques ou lorsque l'incapacité des ouvriers ne permet pas l'évacuation des déblais par des moyens rapides, la méthode des paniers reprend ses avantages. Pour ce travail, des jeunes garçons ou des filles, dont le salaire est moitié moindre que celui des adultes, suffisent parfaitement ; mais il faut avoir provision de ces paniers ; certaines régions n'en produisent pas et leur usure est rapide. Enfin quelques wagons Decauville de petite taille, pour être plus maniables, compléteront le matériel.

Les accessoires obligés, et non les moindres, sont les appareils photographiques ; si un photographe est adjoint au service, il n'y a pas lieu d'insister sur ce point, non plus que sur les levées de plans qui sont du domaine de l'architecte. L'indispensable à un service comme celui des antiquités, dont les représentants sont appelés à se transporter aux endroits les plus divers, c'est une petite automobile qui doit lui appartenir en propre et ne pas être un prêt occasionnel de l'Administration. Dans un pays comme la Syrie, où les musées sont à créer et où nombre d'antiquités sont éparses dans le pays, il y aura lieu d'effectuer, dans les premiers temps, de fréquents déplacements de sculptures ou petits monuments, ne fût-ce que pour les soustraire au vandalisme des indigènes, qui se manifestera d'autant plus qu'ils verront l'intérêt qu'on prend à ces objets. A cet effet, il est nécessaire que le Service ait le droit de demander des camions aux organismes qui en possèdent et que sa demande puisse être accueillie sans délai.

Tous ces moyens d'action ne vaudront que s'il y a un bon personnel pour l'employer. L'ouvrier syrien est nonchalant ;

il a besoin d'une surveillance stricte de tous les instants. Le mauvais ouvrier qui mérite le renvoi et à qui l'on pardonne ne s'amendera pas. Il faut donc avoir un personnel capable de le diriger et qui entende parfaitement sa langue ; de tels surveillants se recrutent ordinairement sur place ; c'est fâcheux, car, à de rares exceptions près, ils défendent moins les intérêts des employeurs que ceux des indigènes, avec qui ils vivent constamment. En outre, comme il faut à ces surveillants une connaissance technique des travaux à exécuter, il convient d'écarter résolument le concours de ces individus à profession mal définie qui viennent proposer leurs services comme surveillants ou que des gens bien intentionnés recommandent. Autrement, il y aura une diminution considérable dans le rendement des ouvriers. Tandis qu'avant-guerre j'avais eu à Saïda quelques contremaîtres entraînés, j'en ai totalement manqué à ma dernière campagne ; le rendement des ouvriers, à égalité de conditions, a été d'un tiers inférieur à celui qu'ils fournissaient à la campagne précédente. Maintenant que les salaires ont quintuplé en Syrie et que la vague de paresse générale a aggravé l'indolence des indigènes, il faut éviter toute cause de déchet. Le remède à cette situation est dans la formation par le Service de quelques contremaîtres éprouvés, qui y trouveront facilement un emploi au cours de l'année, et qui pourront, lors des fouilles, accompagner les missionnaires aux endroits à explorer. Certains de ces contremaîtres pourront être exercés à relever quelques mesures et des tracés simples, de façon à ce qu'on puisse leur confier de prendre les dimensions d'un pan de muraille sans être obligé d'y revenir après eux.

Que fera-t-on des monuments découverts ? S'il s'agit de ruines de bâtiments, elles seront prises en charge par le Service des Antiquités, qui pourvoira à leur entretien. Jusqu'ici, ce qu'on a trouvé en Syrie, à part les ruines de Balbek, a toujours été laissé à l'abandon ; le résultat en est lamentable. A Sidon, il aurait été intéressant de conserver

la grande nécropole et les tombes peintes fouillées par Renan ; tout a été depuis longtemps saccagé. Lorsque Lortet passa à Tyr, en 1880, les ruines de la cathédrale des Croisés formaient encore un ensemble imposant ; il n'en reste absolument rien aujourd'hui.

La besogne, pour être complète, doit comprendre deux temps : tout d'abord la consolidation des monuments découverts, le nettoyage des alentours immédiats, nettoyage au cours duquel on gardera les fragments isolés intéressants, tandis qu'on remettra *in situ* ceux qui ont leur place assurée, en se gardant bien toutefois d'encourir le reproche d'avoir fait une reconstruction ; ce qui se pratique à l'Acropole est un bon exemple de la méthode à suivre.

Lorsque cette besogne sera accomplie, il conviendra d'assurer la garde du monument, la destruction de la végétation envahissante et l'entretien des ruines, car le climat pluvieux de Syrie imposera certaines réfections périodiques. *A priori*, c'est entrevoir la possibilité d'un gardiennage très étendu, mais ces monuments, nous le verrons, peuvent être une occasion de ressources.

Si nous voulons jeter un coup d'œil sur les richesses qu'il conviendrait, dès maintenant, de mettre à l'abri, nous voyons, parmi les plus importantes, pour l'époque phénicienne : à Amrit, dans le Nord, en face de l'île de Ruad, une enceinte sacrée, représentant un temple primitif, et non loin de là les monuments connus sous le nom de Meghazil (ce qui signifie : fuseaux), énormes constructions pyramidales, destinées autrefois à indiquer l'emplacement des tombeaux ; au sud, à Saïda, les ruines du temple d'Eshmun, l'Esculape des Grecs, qui méritent une exploration systématique et complète. Pour de tels monuments on devrait prendre modèle sur le travail accompli aux alentours de la colonne de Pompée, à Alexandrie ; les murs, rasés au niveau du sol, ne nous présentent plus que leurs fondations, mais elles sont nettes, bien dégagées et rendent admirablement compte du plan des anciennes constructions. D'époque gréco-ro-

maine sont les temples de l'oasis de Palmyre, d'accès difficile jusqu'ici, mais dont l'importance peut rivaliser avec les ruines de Balbek, uniques au monde, et dont il n'y a qu'à continuer d'assurer l'entretien,en débarrassant encore les constructions de quelques adjonctions parasites ; en même temps, de prudents sondages pourraient nous renseigner sur les bâtiments qui ont précédé ceux que nous voyons aujourd'hui dans l'enceinte du temple.

Pour la période byzantine, ce sont les nombreuses ruines du v[e] au vii[e] siècles,le monastère de Qalat Sim'an, en allant d'Alep à Antioche, les régions d'El Bâra, de Serdjilla, près Hamah, qui offrent encore des groupes de bâtiments en parfaite conservation.

Les constructions des Croisades sont innombrables, et pour beaucoup il n'est que temps d'intervenir, si nous voulons les conserver. C'est le Qalat el Hosn, entre Homs et Tripoli, forteresse sans pareille, dont les habitants ont converti les salles en étables et dépôts de fumier,c'est Beaufort (Qalat ech Chaqif), à l'est de Saïda, dont les puits alimentent encore d'eau le petit village situé à une demi-heure de là ; c'est le château de la mer à Saïda, et le pont qui le relie au rivage ; ce sont les restes du grand château, victime récente du vandalisme des habitants ; c'est la cathédrale de Tortose.

Enfin beaucoup d'édifices d'époque arabe méritent d'être préservés ; bien des mosquées sont peu connues, de nombreuses maisons arabes doivent être étudiées et sauvées de la destruction ; les châteaux de villes comme Homs, Alep sont du plus vif intérêt.

Toutes ces restaurations demanderont des années, mais certaines dépenses peuvent être atténuées par la vente des pierres sans caractère qui proviennent des fouilles ; si l'on désire clôturer les monuments, le déblaiement donnera le plus souvent les matériaux nécessaires. Lorsque l'œuvre sera complète, le temps aura passé ; des routes construites en tenant compte des besoins de l'automobilisme sillonne-

ront la région ; des hôtels offrant le confortable européen se seront installés, et ces vestiges du passé si variés, reflets de civilisations si diverses, seront un objet de visite facile pour les touristes. C'est alors que les droits d'entrée perçus dans les monuments, ou mieux, pour éviter la multiplication de la surveillance, la délivrance d'une carte d'entrée générale comme cela se fait en Egypte, la vente des photographies, cartes, etc., viendront offrir au service une ressource très appréciable, capable d'atténuer ses frais.

Par contre, les antiquités qui peuvent être déplacées facilement et les menus objets doivent être mis à l'abri, ce qui implique la création d'un musée. Dans cet ordre de choses, tout est à créer en Syrie. Jusqu'à la promulgation de la loi réservant à la Turquie ce qui était découvert sur le sol ottoman, les diverses puissances emportaient pour leurs musées le résultat des fouilles qu'elles avaient entreprises ; depuis c'est au musée de Constantinople que sont allées les antiquités de Syrie. Il a été convenu, en principe, que dorénavant les monuments trouvés en Syrie y resteraient.

La question s'est de suite posée de savoir où l'on bâtirait un musée. Laisserait-on les antiquités sur place, créant ainsi de petits musées locaux, ou centraliserait-on le tout à Beyrouth ? La dernière solution a prévalu comme plus raisonnable ; il vaut mieux réunir tout ce qu'on découvrira en un même point d'accès facile, car, à moins d'un hasard inespéré, un temps assez long sera nécessaire pour qu'un musée unique, qui ne possède encore rien, puisse, non pas rivaliser avec ceux d'Europe, mais seulement offrir quelque intérêt. Laisser dans chaque ville ce qu'on y trouverait serait une trop grande dispersion et un obstacle à l'étude, faute de termes de comparaison. Quand le musée de Beyrouth sera tel qu'il puisse refuser comme doubles bien des pièces qui lui seront présentées, alors il sera loisible d'édifier de petits musées municipaux qui accroîtront l'intérêt de la visite des villes de province. Cette époque

coïncidera sans doute avec celle où la Syrie, grâce à ses moyens de communications et à son confort relatif, sera définitivement ouverte au tourisme.

C'est pour cette même raison, qui aura de plus l'avantage de ménager les deniers publics, qu'on a formé le projet d'utiliser, après les travaux de consolidation indispensables, quelque bâtiment de Beyrouth, vaste et bien placé. Lorsque ce musée provisoire deviendra insuffisant, il sera temps de le remplacer par une construction définitive, dont le plan primitif puisse permettre des agrandissements successifs. On se rendra mieux compte alors, par ce qu'on aura recueilli, des desiderata auxquels le nouvel édifice devra répondre. Dès maintenant, la Direction dispose des antiquités découvertes au cours des fouilles de Saïda de 1914 et de l'automne dernier, de celles rassemblées à Beyrouth depuis la guerre, et de celles de la Syrie du Nord réunies provisoirement à Adana.

De son côté, la ville de Damas, qui est le grand centre arabe de l'intérieur, va être pourvue d'un musée local consacré à l'art arabe. Ce musée n'est pas appelé à conserver de nombreux monuments encombrants et n'a pas besoin d'un bâtiment de superficie considérable. Le choix du Haut-Commissariat s'est porté sur une des rares maisons arabes que le temps a épargnées ; ce sera un cadre ravissant pour y exposer les produits de l'art local, dont les vestiges sont devenus si précieux aujourd'hui dans le pays même, et qu'il faudra dépister au prix de recherches incessantes. Cuivres, tapis, faïences, manuscrits, tout a été drainé depuis quelques années et les heureuses trouvailles sont rares. Il ne faut pas désespérer de la générosité des anciennes familles, qui tiendront sans doute à doter leur pays des pièces de collection qu'elles se sont transmises depuis plusieurs générations.

La question des Musées amène naturellement celle du régime auquel seront soumises les antiquités. Le projet primitif visait l'interdiction de leur commerce ; la mise en

vigueur d'une telle décision dans un pays acquis depuis longtemps au respect de la loi est déjà difficile ; dans un pays peu enclin à respecter l'édit qui ne s'appuie pas sur la force, ce serait favoriser les fouilles et le commerce clandestin des antiquités ; ce serait le retour pur et simple à la coutume turque, qui a permis l'évasion de pièces de premier ordre et causé indirectement la destruction d'un plus grand nombre encore. Comme je l'ai dit, l'inventeur d'une antiquité la mutile pour tirer parti des morceaux de vente facile, et détruit le reste pour effacer les traces de son larcin. Il semble donc que le commerce restera libre, au moins dans le pays, les privilèges de l'Etat étant sauvegardés par la déclaration obligatoire et par la faculté d'exercer un droit de préemption. On abandonnerait aux inventeurs ou aux fouilleurs une certaine partie du produit de leurs recherches, ou sa valeur correspondante, en même temps que les possesseurs du terrain et les indicateurs seraient récompensés.

Certaines régions de la Phénicie sont extrêmement riches en céramique et en figurines de terre cuite ; dès que le Musée aura constitué une collection suffisante, le Service pourrait vendre au public les exemplaires qui lui sont inutiles, ainsi que le fait la Direction du Service d'Egypte ; les touristes auraient ainsi l'occasion d'acquérir à leur juste valeur des souvenirs anciens authentiques, ce qui est rare en Syrie.

L'octroi des permis de fouilles soulève un problème d'ordre général assez délicat ; s'il s'agit de recherches effectuées sous l'inspiration du gouvernement français ou du Haut-Commissariat, rien de plus simple. Mais qu'adviendra-t-il des demandes de fouilles officielles étrangères ? Je faisais allusion au début de cet article à la valeur des impondérables et des forces morales ; les documents archéologiques encore enfouis dans le sol de la Syrie sont un patrimoine dont la valeur diffère de celle des ressources économiques, mais qui n'en est pas moins réelle. Il ne fau-

drait pas donner libre cours sur ce terrain à notre habituelle politique de renoncement. Nous venons de consentir en Syrie des rectifications de territoire qui sont de graves diminutions ; l'octroi inconsidéré de champs de fouilles à des nations étrangères serait autant de diminutions d'ordre intellectuel et moral auxquelles, espérons-le, l'opinion ne saurait consentir. Que les demandes soient accueillies avec la plus grande libéralité, rien de plus juste, à condition qu'elles ne portent pas sur les sites que la France se réserve, et ceci nous conduit à souhaiter que les services compétents établissent au plus tôt, après enquête, un programme à longue échéance des manifestations de l'activité française. Il nous faut être documentés sur la valeur archéologique probable des terrains avant de les concéder ; que Mossoul nous serve de leçon ; si la France avait mieux connu l'importance économique de la région, il est à penser qu'elle n'en aurait pas fait l'abandon.

La seconde condition devrait être que les autorisations soient accordées pour un certain nombre d'années, déterminé à partir de la concession et non du commencement des travaux. Il ne faut pas oublier qu'une entreprise de fouilles est toujours un petit foyer d'influences, dont on peut apercevoir l'inconvénient au bout d'un temps plus ou moins long ; il faut donc réserver l'avenir.

Enfin et surtout aucunoctroi de champ de fouille ne devrait être considéré comme une gracieuseté, mais comme une concession appelant la réciprocité. Prenons un exemple concret. Le règlement des questions territoriales en Asie Occidentale a mis sous notre mandat le centre de Djérabis, l'ancienne capitale hittite de Karkémish, où les Anglais font des fouilles extrêmement importantes depuis plusieurs années. La reconnaissance de leurs droits et l'autorisation de poursuivre les travaux s'imposent, mais elles doivent être compensées par la concession d'un ou de plusieurs champs de fouille d'importance totale égale, car la valeur probable des sites concédés doit entrer en ligne de compte.

A l'égard de nos associés les Américains, notre conduite doit être la même ; ils n'ont pas de zone d'influence où nous donner l'équivalent de ce que nous accorderons, soit, mais dans un autre domaine, économique par exemple, il sera facile de trouver la compensation nécessaire. L'opinion que j'exprime ici sur les permis de fouilles m'est toute personnelle ; je souhaite la voir partagée.

Il a paru profitable de créer à Beyrouth une Ecole d'Archéologie, ainsi que les Anglais et les Américains l'ont fait à Jérusalem, où depuis tant d'années la science française était brillamment représentée par l'Ecole de Saint-Etienne, dirigée par les Dominicains. Mais il n'est pas question de fonder en Syrie une école véritable comportant un enseignement varié ; le recrutement des professeurs et des élèves serait actuellement impossible ; il ne s'agit pas non plus d'Ecole comme sont celle d'Athènes et celle du Caire, recevant plusieurs pensionnaires et obligées de ce fait d'avoir de vastes bâtiments et un budget considérable. Là encore, comme pour le Musée, de modestes débuts s'imposent. Cette école, qu'on réunira au Service des Antiquités, sera un labotoire d'études, l'endroit où les missionnaires descendront avant de rejoindre leurs points d'exploration, ou viendront spécialement pour se familiariser sur place avec la civilisation, objet de leurs recherches. Cette école vaudra par les conseils qu'on y pourra trouver auprès de ceux qui dirigent le Service, et surtout par une bibliothèque qui doit être un instrument de travail de premier ordre. Il conviendrait à ce sujet d'anticiper sur l'avenir ; lorsque la France, ayant accompli sa tâche, jugera le moment venu de laisser à la Syrie toute son autonomie, le Service des Antiquités suivra le sort des autres services, mais l'Ecole, dont le principal sera la bibliothèque, avec ses documents de toute espèce, doit en être soigneusement distinguée ; c'est une œuvre française dont le retour doit être assuré à la France, sauf compensation à déterminer.

Le service des Beaux-Arts a été, au moins provisoire-

ment, réuni à celui des Antiquités. C'était évidemment le service le plus qualifié pour le recueillir et, si l'on s'en tenait à l'état de choses actuel, la Direction des Antiquités pourrait allègrement en assumer la charge; si l'on veut faire œuvre utile, le problème est tout autre. Le Haut Commissariat s'est déjà préoccupé de restaurer la tradition des industries syriennes et de remettre en honneur les vieilles formules techniques qui ont produit les œuvres exquises que l'Europe se dispute à prix d'or. Si l'on désire substituer entièrement aux objets de Bazar, fabriqués à la machine les travaux patiemment façonnés à la main, comme autrefois, l'augmentation du coût de la vie obligera de les mettre à un prix inabordable et il ne faut pas compter voir les vieilles méthodes se généraliser de nouveau. Mais elles peuvent être reprises dans certains centres qu'il s'agirait de reconstituer. Les cuivres, les tapis, les étoffes, les faïences, la verrerie sont autant d'industries qui peuvent renaître. Si le goût actuel et le prix de revient dirigent la majorité de la population syrienne vers les produits industriels importés, ceux des industries locales éprises de tradition et de probité artistique sont assurés d'une exportation facile. Un tel programme, quelque réduit qu'il soit, demande tous les instants de ceux qui s'y consacreront, et le jour où l'on passera des projets à la réalisation, il ne faut pas penser qu'un Inspecteur du Service des Antiquités puisse assumer les deux tâches.

En résumé, la France se trouve en Syrie devant un patrimoine archéologique dont la richesse n'est surpassée que par celle de l'Egypte et de la Mésopotamie, mais si l'abondance est moins grande, la variété, par contre, y est unique; pour sa mise en valeur tout est à faire, et il serait insensé de prétendre à la réalisation immédiate du programme que se tracera le Service des Antiquités et des Beaux-Arts de Syrie. J'ai voulu simplement esquisser ce qui a été fait, et ce qu'on peut attendre de l'avenir.

Dr G. CONTENAU.

Chargé de mission archéologique en Syrie.

LE
BOUCHER DE VERDUN

(*Suite* [1])

—

XIV

Nous nous retrouvâmes sous les arcades de la place Ducale, au milieu du groupe titubant, sonore et hilare. On s'engagea dans la rue du Petit-Bois. La marche était cahotante et peu sûre. Von Iena festonnait à grands zigzags, sacrant et gesticulant, comme il faisait à Stenay, sous les regards ébaubis des *Feldgrauen*. Le fez de Zekki-Pacha servait de signe de ralliement. On prit par l'avenue Pasteur, puis par la rue Waroquer, puis par la rue Jacqueminart-Templeux, pour déboucher enfin, en grand arroi de joyeuseté, dans la rue de la Gravière, à quelques pas de la maison Beurier.

Le bordel insérait légèrement de biais sur la file des demeures bourgeoises sa façade de pierres grises, ses étages de fenêtres closes et son toit mansardé. Un mur surélevé d'une grille, à l'alignement de la rue, lui ménageait, au delà d'un portillon de tôle pleine, une minuscule cour d'entrée et lui annexait, sur son côté droit, un bout de jardin tout feuillu d'arbres fruitiers. La courette traversée, une jolie porte grillée donnait accès dans la maison. Cette porte se trouvait surmontée d'une grande lanterne rectangulaire en verre blanc, visible de la rue, qui arborait en noir le gros numéro **16**. N'eût été l'apparence exagérée de

(1) Voy. *Mercure de France*, nos 540, 541, 542, 543, 544 et 545. *Copyright 1921 by Louis Dumur.*

ce chiffre, le mystère des volets clos, d'où filtrait une lumière artificielle qui se perdait dans la clarté du jour, et le brouhaha confus qui parvenait au dehors, symptôme du vacarme qui régnait à l'intérieur, rien n'eût pu faire suspecter les mœurs de cet immeuble correct, dans ce quartier honnête et d'ailleurs bien famé. Paresseusement juché sur l'angle du mur, un gros matou jaune et blanc somnolait à l'ombre d'une branche de pommier.

Une seconde porte, sur la gauche, ouvrait directement sur la rue. Elle ne portait pas de numéro. C'était l'entrée particulière de messieurs les officiers, et c'est aussi par là que nous entrâmes, le fez de Zekki-Pacha en avant.

Nous reçûmes aussitôt la bouffée d'air chaud, de lumière violente, de cris discords, de rires perçants et d'odeurs capiteuses, caractéristique du lieu où nous nous trouvions. La maison était déjà en pleine effervescence. Un tintamarre de grosses voix masculines, de glapissements féminins, de sons de piano, de grincements de violon, de cliquetis de bouteilles et de tintements de monnaie la remplissait désordonnément. On entendait clapper des piétinements de danseurs et geindre des affaissements de meubles. On voyait, rose ou bleu, s'envoler un peignoir, tourner un uniforme gris, transparaître une cuisse blanche. Des rideaux s'écartaient, des tentures retombaient. Un fumet de chair, de cigare et de patchouli mordait les narines.

Nous étions dans un couloir tendu d'andrinople qui conduisait directement aux salons du fond. A droite s'ouvrait la « salle commune », vaste pièce aux murs peints, servant à la fois de réfectoire, de comptoir, d'office, de lingerie et de cuisine, avec sa longue table recouverte de linoléum, ses chaises, ses bancs, sa caisse-bureau, ses armoires, ses placards, ses vaisseliers, sa bouteillerie et ses fourneaux. Venait ensuite le « cabaret », parqueté et orné de glaces, avec ses tables à boire, ses banquettes, son lustre et ses appliques. Ces deux pièces se trouvaient sur le devant. C'étaient celles qui étaient ouvertes aux soldats dans la journée.

Elles étaient séparées par un corridor d'entrée menant de la porte au gros numéro à un vestibule central, d'où prenait l'escalier qui montait aux étages. Un couloir intérieur, rejoignant celui par lequel nous étions entrés, séparait les pièces du devant des salons du fond. Ceux-ci étaient au nombre de trois. A gauche et regardant le couloir des officiers, se trouvait le « salon » proprement dit. Elégamment tendu de rose et de blanc, garni de moquette, décoré de rideaux à sujets de chasse, le « salon » se prévalait de douze fauteuils en tapisserie, de deux canapés, d'un piano et d'une table de coin couverte d'une brocatelle aurore. Des glaces, des fleurs dans les vases et deux tableaux représentant des paysages agrestes lui conféraient un aspect confortable et cossu, qu'agrémentait une magnifique hure de sanglier naturalisée, témoignant que nous avions l'honneur d'être les hôtes du département des Ardennes. La seconde pièce, située au milieu, était dite la « salle à manger », et c'était aussi, selon cette appellation, celle où on soupait. Elle comportait, comme il convenait, une table avec sa nappe, les sièges et le buffet appropriés, et se décorait de faïences et de bois de cerfs. A droite était « le fumoir », dont un divan de velours rouge faisait le tour. On y trouvait une table de milieu au tapis quadrillé rouge et blanc, deux guéridons d'acajou, une jardinière garnie de plantes vertes et un lustre oriental. Sur une console, une statue d'albâtre mirait son dos dans une glace; elle figurait non Vénus ou Cupidon, comme on eût pu l'attendre, mais bien la chaste Diane, diadémée de son croissant de lune.

Si ce décor ne présentait rien de particulièrement libidineux et eût presque pu meubler n'importe quel honnête intérieur provincial, la société qui s'y agitait et s'y bousculait donnait par contre le spectacle de la plus étonnante licence. Une trentaine de femmes dans tous les états de déshabillement, depuis la complète nudité jusqu'aux attifements les plus carnavalesques, attisaient à grands déploiements de grâces impudiques la lubricité des officiers allemands, dont

les uniformes houleux et désordonnés se gonflaient de plaisir ou de fureur érotique. Les couleurs violentes des gazes, des écharpes, des chemises se mêlaient au gris des tuniques et à la tresse rouge ou jaune des passepoils ; les bas de soie et les mules à hauts talons s'enchevêtraient aux bottes en cuir fauve ; les chevelures nouées ou flottantes frôlaient les moustaches cosmétiquées, et le fard des visages s'appareillait à l'enluminure des trognes. Sur le rythme crapuleux du piano un petit bossu raclait un violon criard. On dansait au salon et dans les couloirs. Des couples obscènes tournoyaient impétueusement ou se dandinaient, collés et ondulants. Un grand uhlan roux à barbiche, la braguette défaite, gambadait comme un satyre, emportant sur son poitrail plastronné une nymphe lascive. Le divan circulaire du fumoir tanguait de corps écroulés, de membres mêlés, de ventres confondus, grouillait de seins, d'épaules, d'échines, de flancs, de jambes gigotantes, de bras reptiliens, tressaillait de fouillements, de palpations, de gestes plongeants, dans une priapée énorme et singulière. Ivre-mort, un capitaine de cuirassiers gisait étalé devant la statue de Diane, un pot de fleurs entre les bras. Une cohue battait le vestibule, envahissait l'escalier qui montait aux chambres, celles-ci au nombre de seize, distribuées huit par huit entre les deux étages. De nouvelles femmes en descendaient, poudrées et recoiffées de frais. Il provenait de là-haut toute une bacchanale de remuements, de craquements de meubles, de gloussements, de grognements, de soupirs, de rires, de halètements, de glouglous d'eau et de heurts de porcelaines, que striait parfois un cri strident de fille ou un juron retentissant de reître. Immonde et turgescent, le flot graveleux roulait partout, écumant et mugissant du haut en bas de la maison, couvrant le rez-de-chaussée, refluant dans le cabaret du devant et jusque dans la salle commune, où l'on entendait la voix rêche du Dr Wezel se disputant ignoblement avec sa tenancière, Madame Marie :

— Je vous dis que vous me volez... Voyons, combien de

bouteilles de champagne hier soir ?... Non, non, c'est impossible... Vous me volez !... Je finirai par vous foutre à la porte!... Combien dites-vous ?... Cent cinquante hommes ?... Je vous répète qu'ils ne doivent pas rester en haut plus de cinq minutes chacun... Vous dites ?... Parfaitement, qu'ils se déboutonnent avant !...

Notre arrivée avait fait sensation. L'entrée titubante de von Iena et surtout celle à peine moins tumultueuse du prince de Hohenzollern-Sigmaringen soulevaient un roulis d'enthousiasme. On criait : « Vivat Hohenzollern !... Flamberge au vent !... »

Le fez de Zekki-Pacha n'avait pas un moindre succès. Le Turc eut aussitôt deux odalisques pendues à son uniforme kaki.

— C'est un pacha à trois queues !

— Combien as-tu de femmes dans ton harem, chéri ?

— T'es pas eunuque, au moins ?

Zekki-Pacha jurait, par Allah, qu'il n'était pas eunuque et qu'il allait en administrer la preuve séance tenante.

Dans la salle à manger nous trouvâmes le prince de Schaumbourg-Lippe, le héros de la journée, déjà attablé, qui continuait la bombance de l'Auto-Korps, sa croix de l'ordre « Pour le Mérite » au cou et une femme sur chacun de ses genoux. Il avait comme partenaire le comte von Sturgh, hippopotamien et gargantuesque, qui lui tenait valeureusement tête. Le prince de Hohenzollern et von Iena s'installèrent aux deux autres côtés de la table, et à eux quatre, avec une demi-douzaine d'hétaïres, ils remplirent la pièce de leur corpulence, de leur gueulardise, de leurs rots et de leur truculente paillardise.

Archi-bondé, le lupanar ronflait maintenant à toute débauche. Une épaisse atmosphère de mets, d'épices, de vins, d'essences, de fumées tabagiques, d'odeurs d'aisselles et de sexes obnubilait les têtes et tourmentait les cerveaux. Je commençais à me sentir assez mal à l'aise et passablement écœuré.

Un petit signe de von Werthau et quelques mots murmurés par lui attirèrent mon attention sur deux ou trois officiers à mine discrète et à l'allure sobre, qui paraissaient inspecter d'un œil observateur ce qui se passait. C'étaient des hommes de Bauer, le directeur de la police secrète. Voyant que je comprenais :

— Parfaitement, me dit le baron.

Nous étions mouchardés. Les inspecteurs semblaient être au mieux avec quelques-unes des femmes. Je devinai que les malheureuses, non contentes d'être réduites à l'état de courtisanes du plus bas étage, servaient encore d'indicatrices.

Mais c'est en vain que je cherchai à scruter sur ces visages féminins ce qui se cachait sous leur fard et ce que pouvaient laisser échapper leurs yeux peints. Jusqu'à quel point ces Françaises se rendaient-elles compte de leur déchéance ? En souffraient-elles ? en avaient-elles honte ? Etaient-elles intérieurement pleines de rage ou de désespoir ? C'est ce qu'il me fut impossible de discerner. Toutes, plus ou moins soûles, remplissaient leur rôle abject avec soumission, zèle et déportement. Il n'était pas plus facile de distinguer entre les professionnelles de la galanterie et celles qui avaient pu y être récemment contraintes par la force, la menace, la ruse ou l'épouvante de la misère et de la faim. Les assauts innombrables d'hommes qu'elles avaient subis, la rapidité d'adaptation propre aux femmes, l'entraînement, l'alcool et la contagion du vice les avaient toutes marquées du même sceau d'ignominie, roulées dans la même boue de dépravation, pétries de la même turpitude et fait d'elles les mêmes filles de joie. Toutes cependant étaient jolies, quelques-unes très jolies, dans leur infamie. Toutes étaient jeunes. L'une d'elles, une brune aux gestes encore enfantins, ne devait pas avoir plus de quatorze ans.

Une tristesse immense m'envahit et je fus pris tout à coup d'un affreux étourdissement à la pensée que Juliette pouvait se trouver dans une maison pareille, livrée à la bestialité atroce du soudard germanique.

A ce moment je vis, à ma grande stupéfaction, descendant l'escalier au milieu d'un déchaînement de rires inextinguibles, une femme étrange, beaucoup plus grande que les autres, aux courts cheveux blonds tout frisés, sans seins, le torse transparaissant sous une gaze flottante, jambes nues et en tutu de ballerine. Ahuri, j'eus peine à reconnaître dans cette funambulesque apparition le comte Max von Kubitz, le grand dolichocéphale blond en personne, travesti en danseuse. Outrageusement maquillé, la moustache fixée sous une lèvre postiche, plâtré, grimé, passé au kohl et soigneusement épilé, des bagues aux doigts, des bracelets aux biceps, un collier de corail rose tombant sur la gorge légèrement bombée, il s'avançait en virevoltant, se trémoussant équivoquement, se répandant en grâces suspectes, lançant des baisers, des œillades, décochant de tous côtés la mimique scurrile de ses gestes obscènes et ambigus...

Aussitôt qu'il me vit, il se jeta sur moi avec extravagance :

— Hering, mon chéri !... Enfin, je te retrouve !... Viens, mon amour !... mon âme !... Je t'aime, je t'adore, je suis à toi !... Chéri, monte avec moi !... Je serai bien gentille !...

D'homériques éclats de rire saluèrent cette déclaration.

Tout honteux et encore plus en colère, je le repoussai violemment et je lui criai, employant le langage du lieu :

— Fichez-moi la paix !... Je ne veux plus rien savoir de vous, ordure !... Vous n'êtes qu'une tapette !...

Sur quoi je me disposai à partir. Ma montre marquait cinq heures et demie. Il était temps d'aller à mon rendez-vous.

Mais, au même instant, un remous se produisit. Des hourras avinés s'élevèrent. Des voix acidulées de femmes s'écrièrent :

— Tiens, voilà Gugusse !... V'là Zigomar !... Le petit voyou !... l'apache !... le sale gosse !...

Son Altesse Impériale le Kronprinz allemand faisait son entrée dans le bordel.

Il paraissait dans un état d'irritation extrême, nerveux, tremblant, blême de rage :

— Où est le Dr Wezel?... Je veux voir le Dr Wezel!... Qu'on aille me chercher immédiatement cette fripouille de Wezel!...

Mais Wezel accourait, était là, suivi de la grosse silhouette dodelinante de Mme Marie, sa maquerelle.

— Qu'est-ce qu'il y a, Altesse Impériale?... qu'y a-t-il donc ?...

— Ce qu'il y a... Ce qu'il y a... Il y a qu'elle m'a posé un lapin!...

— Qui?...

— Gabrielle.

— Gabrielle vous a... Ce n'est pas possible, Altesse Impériale!... Elle vous a... Elle n'était donc pas à la Friture?...

— Elle n'y était pas... Elle n'y est pas venue... Je l'y ai attendue inutilement pendant deux heures...

— Incroyable!...

— Mme Claudot a été la chercher partout... chez ses parents... en ville... chez sa sœur... Introuvable!... Où est-elle ?...

— Je n'en sais rien.

— Où est-elle ? répéta le Kronprinz d'une voix plus aiguë.

— Je vous affirme, Altesse Impériale, que je n'en sais absolument rien.

— Elle est ici!

— Mlle Beurier n'est pas ici!

— Vous mentez!... Elle est ici!...

— Mais, nom de Dieu, Altesse Impériale, je vous dis qu'elle n'est pas là!... Mlle Beurier n'a pas foutu le pied ici depuis que son papa a été foutu dehors!

— Ça, c'est la pure vérité, crut devoir confirmer toute

haletante d'émotion Mme Marie. On n'a pas vu la Gabrielle Beurier depuis cette affaire. Je vous le jure, mon prince, sur tous les Saints du Paradis !...

— Alors, merde !... glapit le Kronprinz.

Et, furieux, il se lança à travers les salons, en crachant par saccades toute une série de :

— On se fout de moi !... on se fout de moi !...

Mais sur le seuil de la salle à manger, il recula. Les quatre énormes soupeurs, vautrés et pantelants, offraient un chaos indescriptible. Le prince de Schaumbourg-Lippe, gisant comme un porc sur le tapis, une bouteille à la main, une femme sur la panse, souillait de vomissures violettes l'émail bleu de sa croix « Pour le Mérite ». Le prince de Hohenzollern, le mufle barbouillé de sauce, bafouillait une litanie ordurière. Comateux et flatulents, von Sturgh et von Iena confondaient leurs hoquets, leurs renvois et leurs écroulements. Une bacchante nue trônait sur la table, une rose entre les cuisses.

On entendit vagir deux gargouillements informes :

— Mon neveu !...

— Mon cousin !...

Le Kronprinz m'aperçut alors :

— Allons, foutons le camp ! me jeta-t-il.

Je me précipitai sur ses pas.

Il sortit comme un fou de la maison Beurier, devenue le *Kaiserliche Puff*, en proférant toujours son :

— On se fout de moi !...

Il s'engouffra dans son automobile, qui attendait devant la porte des officiers, et lança au chauffeur :

— Au Grand Etat-Major !

Je n'eus que le temps de m'y jeter à sa suite. La voiture démarrait. Le Kronprinz était dans une crise d'exaltation et d'exaspération presque inquiétante.

— Oui, bégayait-il, tout le monde se fout de moi !... Les femmes, les hommes, les princes, les généraux !... Ils se foutent de ma gueule !... Cochons ! salauds ! bandits !...

Tous plus crapules les uns que les autres !... J'en ai assez, nom de Dieu!... D'abord je veux qu'on me débarrasse de ce pion de Schmidt von Knobelsdorf !... Il me tient en lisières!... Je vais exiger de Falkenhayn qu'il me foute un autre chef d'Etat-major !... On ne me respecte pas!... On me traite en collégien!... A commencer par mon père... Ah ! celui-là, quand je l'enterrerai, ce sera une riche affaire !... On pourra rire!... Toutes ces gouapes n'en mèneront pas large!... Mais je n'attendrai pas jusque-là !... J'en ai assez!... Verdun!... ils ne m'ont pas consulté une seule fois pour ce sacré Verdun !... J'avais des idées... S'ils m'avaient laissé les sortir, Verdun serait pris depuis longtemps!... Ah ! les taupes ! les idiots!... Mais tout doit avoir une fin !... Je vais me montrer!... Je vais leur faire voir qui je suis!... qui je suis, moi, le Kronprinz de Prusse!... Assez, crapauds!... je suis là, nom de Dieu!... Je suis là, bougres de salauds !... je suis là!... C'est moi, le Kronprinz... l'Empereur de demain... l'Empereur d'Allemagne, de France et d'Italie... l'Oint du Seigneur... le nouveau Charlemagne... l'héritier du Saint Empire Germanique et Romain!... A genoux, vermine!...

J'écoutais ces stupéfiantes divagations, transi d'effroi et cloué d'horreur.

La voiture longeait le square de la gare. Elle passa devant la villa Corneau, la résidence de l'Empereur, contourna l'hôtel Terminus, suivit l'avenue de Mézières, dépassa l'Auto-Korps, arriva au monument des Ardennais tombés pour la Défense du territoire en 1870, prit à gauche sous le chemin de fer d'Hirson, s'engagea dans le boulevard des Deux-Villes, puis dans la rue du Faubourg d'Arches. Elle traversa, en ralentissant, le pont de pierre sur la Meuse, dont l'arche centrale, rompue par les Français en 1914, avait été réparée par notre génie. Du pont la vue découvrait la belle préfecture des Ardennes, siège de l'Etat-Major général des Armées en campagne, ses deux façades sur la rivière, ses pavillons à balustres, son grand

escalier extérieur, sa terrasse en parc, ses beaux ombrages d'ormes, de pins et de saules; à droite, dans les verdures d'un jardin public, on entrevoyait la statue du chevalier Bayard, défenseur de Mézières contre les Impériaux.

Puis l'automobile parcourut la rue d'Arches, vira à gauche par la rue de la Préfecture, vint déboucher sur la place d'Armes, devant la façade sud du palais. Le vaste et pompeux édifice présentait de ce côté, entre les énormes bastions ceinturés de fossés de la citadelle, les vieux hôtels à perrons et les platanes de pleine venue, la noble architecture de trois corps de bâtiments du XVIIIe siècle entourant une belle cour d'honneur carrée, qui se fermait, sur la place, par une superbe grille entre pilastres, décorée de deux pavillons-gloriettes du XVIIe siècle. L'aile de gauche, qui avait sa grille et sa cour particulières, était la résidence du général von Falkenhayn. C'est là que nous entrâmes.

Sautant de voiture, le Kronprinz, que j'avais peine à suivre, s'engouffra fébrilement dans le vestibule, où la garde n'eut que le temps de rendre les honneurs. Nous escaladâmes un large escalier intérieur aux dalles de marbre, qui nous conduisit, au premier étage, à l'entrée d'une longue galerie remplie de plantons, dont nous parcourûmes environ la moitié. Puis le Kronprinz ouvrit une porte et nous nous trouvâmes dans une pièce assez étroite, qui servait d'antichambre au cabinet de Falkenhayn. Deux portes s'y faisaient vis-à-vis. Celle de gauche, sur laquelle se dirigea le Kronprinz d'un pas précipité, était gardée par une sentinelle, baïonnette au canon.

— On ne passe pas.

— Brute, sais-tu qui je suis ?

— On ne passe pas.

— Je suis le Kronprinz !

— On ne passe pas, fit la sentinelle en croisant son arme. Son Excellence le général von Falkenhayn est avec Sa Majesté l'Empereur.

Grinçant des dents, le Kronprinz pirouetta d'un demi-tour, en marmonnant :

— Nom de Dieu de nom de Dieu !... On continue à se foutre de moi !...

Puis, avec un jappement de fureur, il se jeta sur la porte de droite, qui n'était pas gardée.

Nous pénétrâmes dans une grande et magnifique salle, dont les trois hautes baies, tendues de rideaux rouges et séparées par des panneaux de glaces, donnaient sur la cour d'honneur. Autour d'une longue table étaient disposés quatorze fauteuils de damas jaune. Une cheminée monumentale, des boiseries Louis XV, des lustres empire, deux Gobelins, un admirable cartel au vernis Martin et quelques grands meubles de style solennisaient l'aspect de ce lieu somptueux. Un tapis d'Aubusson couvrait le parquet. A l'autre extrémité, une porte ouverte laissait entrevoir en enfilade, dans la pénombre de rideaux fermés, le clair-obscur d'un salon d'apparat.

Nous étions dans la salle où la Direction Suprême de l'Armée tenait ses conseils de guerre.

Elle était immense et vide de toute présence humaine. Ou du moins nous n'y aperçûmes tout d'abord personne. Mais, au bout d'un instant, nous distinguâmes, à demi masquée par le rideau de la fenêtre la plus éloignée, une haute et maigre stature d'homme qui, regardant immobile la cour d'honneur et nous tournant le dos, ne nous présentait qu'un long manteau blanc, surmonté d'un casque à pointe d'où sortaient quelques mèches blanches.

A l'approche de nos pas, l'homme au manteau blanc se retourna. Je tressaillis. Une tête de mort se décharnait sous le heaume à l'ancienne mode. Les vertèbres du cou étaient prises dans un hausse-col rouge brodé de feuilles de chêne. Deux bâtons d'or se croisaient sur la torsade des pattes d'épaules. Le métacarpe gauche reposait dans la coquille d'une énorme épée.

Hæseler !... Ce spectre rôdait donc partout ?...

La voix aigre du Kronprinz le salua :

— Eh bien !... Vous voilà content, maréchal !... Quelle guerre !...

La tête de mort s'anima. La mâchoire s'ouvrit, craqua et ces mots en sortirent comme un clappement de cliquette :

— Je ne suis pas content.

— Pas content ?... Et pourquoi ?... Vous l'avez, votre guerre !... Et elle dure !... 1er juillet 1916... bientôt deux ans... Espérez-vous encore vivre assez vieux pour en voir la fin de vos yeux ?...

Les orbites flamboyèrent. La mâchoire articula :

— Je ne l'espère plus. Mais ce n'est pas ma guerre. C'est la vôtre. C'est celle de votre génération. Et vous ne savez pas la mener.

— Parbleu ! avec des fantoches comme Falkenhayn, Knobelsdorf, Gallwitz, Lochow, Mudra...

— Et vous !

— Et moi ?... Est-ce que j'ai la moindre part dans ce qui se passe ?... Je n'en suis pas responsable !... Je m'en lave les mains !... On ne m'a jamais rien laissé faire !...

— C'eût été du propre !...

— Qu'est-ce que vous dites, monsieur le maréchal von Hæseler ? s'écria pâle de rage le Kronprinz.

— Je dis, Altesse Impériale, que vous n'êtes qu'un pantin et qu'il ne vous appartient pas de bafouer des généraux, qui, si inférieurs qu'ils soient à leur tâche, vous dominent cependant de toute la hauteur de leur savoir et de leur conscience !... D'abord, que faites-vous ici ?... D'où sortez-vous ?... Pourquoi n'êtes-vous pas à votre quartier général de Stenay ?... Ou mieux encore à votre poste de commandement, sous le feu ?

— Vous plaisantez !... Souscrire aux erreurs de ces incapables!... aller les sanctionner sous le feu !...

— Parfaitement. Quand on n'est pas apte à exercer un grand commandement, on en prend un petit, et l'on va au besoin jusque dans les tranchées.

— Me faire tuer !...

— Vous préférez faire tuer vos soldats... et vous en laver les mains !...

— Je vous interdis de me parler sur ce ton, monsieur le maréchal !

— Je prends le ton qui me convient... celui que me confère mon âge... et mon grade, monsieur le général-lieutenant !

— Ah! ah!... ah ! ah !... c'est ainsi ?... crécella le Kronprinz, se démenant comme un guignol agité par une main en colère. C'est vous, vieux fossile, qui prétendez me faire la leçon ?... A qui la faute, demandez-vous, si nous piétinons encore sous les murs de Verdun ?... A qui la faute, monsieur ?... Eh bien, je réponds : A vous !... Oui, à vous !... C'est votre plan qui a été suivi, votre plan qui a été mis à exécution... On a attaqué par la rive droite, selon le plan que vous aviez fait vous-même jadis... C'était une grave faute militaire, une aberration !... C'est par la rive gauche qu'il fallait attaquer !... Tel était mon avis, et s'il avait été pris en considération, plutôt que vos radotages, nous ne serions pas aujourd'hui où nous en sommes !... Vous cherchez des coupables ?... Le coupable, c'est vous, monsieur le maréchal !

— Polisson !... Mon plan avait été fait à une autre époque, dans d'autres circonstances et pour d'autres hommes que vous !... De mon temps, monsieur, avec le dixième de ce que vous avez déjà sacrifié, nous avions pris Paris. Quand le prendrez-vous, chétifs avortons ?... Quand ferez-vous votre entrée à Paris, prince Wilhelm de Prusse, Altesse Impériale, petit cabotin, fils de cabotin ?...

— Vous insultez l'Empereur !...

— J'insulte ceux qui mènent l'Allemagne à l'abîme !

— Misérable vieillard !...

— Votre entrée à Paris ! continua le maréchal dans un rictus terrible, tandis que je tremblais de tous mes membres. Votre entrée à Paris !... Laissez-moi rire !... L'en-

trée à Paris, c'est moi qui l'ai faite!... Je suis entré à cheval avec nos régiments victorieux dans la capitale de la France. Nous avons passé sous l'Arc de Triomphe, nous avons défilé dans les Champs-Elysées, nous avons campé sur la place de la Concorde... L'entrée à Paris, je l'ai faite. Vous ne la ferez jamais !

— Cesse de croasser, sinistre oiseau de malheur !

— Quand tu te tairas toi-même, jeune geai !... Où sont-ils, tous ceux qui ont fait l'Allemagne ? Je suis le dernier. C'étaient des hommes. Des hommes! Nous avons vaincu en six mois; en six mois nous avons mis la France à genoux. C'est qu'il y avait là votre inoubliable arrière-grand-père, Guillaume-le-Preux ; il y avait là votre grand-père, Frédéric-le-Noble, alors Kronprinz de Prusse, comme vous, mais qui commandait toute une armée, lui, et réellement, Frédéric-le-Noble, dont votre père a plus tard souhaité la mort, s'il ne l'a pas hâtée ; il y avait là votre grand-oncle, le hussard rouge, le terrible Friedrich-Karl; il y avait Bismarck, le chancelier de fer, qu'à peine monté sur le trône votre père renvoyait comme un laquais; il y avait Moltke, Moltke, le grand, pas le petit, l'abattu de la Marne, comme vous allez être l'abattu de Verdun, après en avoir été le boucher... Voilà ceux dont j'étais le compagnon d'armes !... Saluez leurs ombres !... bien bas !...

Le Kronprinz écumait.

— En m'insultant, en insultant mon père, sénile drôle, c'est eux tous que vous insultez aussi... eux, mes ancêtres!

— Tes juges !

Alors la fureur du petit Hohenzollern ne connut plus de bornes :

— Momie infâme, je vais te rentrer dans ta gorge cadavéreuse tes éructations de félon !

Et à ma suprême épouvante, je le vis s'élancer le poing haut sur l'impitoyable revenant de 1870, tandis que le vieux Gottlieb, d'un geste macabre de sa dextre squelettique, dégainait à demi son épée.

A ce moment, la porte s'ouvrit, celle par laquelle nous étions entrés, et l'Empereur apparut.

Il était suivi par le chef de l'Etat-Major Général des Armées en campagne, l'homme que j'avais déjà vu une fois au conseil de guerre de Dun-sur-Meuse, le général Erich von Falkenhayn.

Le Kronprinz se retourna d'un bond :

— On outrage l'Empire ! hurla-t-il. On outrage l'Empereur ! On outrage le Kronprinz !... Que Votre Majesté veuille châtier le...

Mais il s'arrêta net, pétrifié, tellement l'aspect des deux survenants était effrayant. Ravagé, décomposé, vert, l'Empereur était agité de tressaillements convulsifs ; les yeux étaient hagards et es moustaches retombantes ; il tenait à la main une liasse de papiers qui tremblait. Derrière lui, exsangue, livide, sous ses cheveux cendrés en forme de perruque, le général von Falkenhayn semblait une figure de cire.

— Qu'y a-t-il ? s'effara le Kronprinz.

Un trémolement sourd s'exhala de la bouche contractée du Kaiser :

— Nous sommes violemment attaqués, depuis ce matin, sur la Somme, par des forces considérables.

Un instant de stupeur plana. Puis on entendit le grincement du maréchal von Hæseler qui demandait :

— Une offensive anglaise ?

— Anglaise... et française, répondit Guillaume II.

— Et française ?...

— Le XX[e] corps, le I[er] corps colonial, le XXXV[e] corps, en liaison avec deux armées anglaises.

— Les Français sont encore assez forts pour avoir pu jeter trois corps d'armée sur la Somme ?...

L'Empereur souleva un bras droit accablé.

— Alors... et Verdun ? râla le Kronprinz.

— Verdun !... Verdun !... gémit le Seigneur de la Guerre.

— Verdun !... sonna comme un glas l'écho désespéré de Falkenhayn.

La tête de mort du feld-maréchal grimaça étrangement; les orbites lancèrent une dernière lueur ; la mâchoire crissa, s'entr'ouvrit, et il en sortit une voix d'outre-tombe, qui proféra :

— Vous êtes perdus !

Puis le squelette s'enveloppa de son grand manteau blanc comme d'un linceul et s'éloigna lentement dans le clair-obscur du salon d'apparat, sa lourde épée traînant à terre avec un bruit de chaînes. Et il me sembla qu'il emmenait derrière lui, dans le sillon de son suaire, toute une suite de fantômes. C'étaient Guillaume I[er], coiffé du casque d'infanterie, poussiéreux, ridé et parcheminé, les favoris et la moustache chenue autour du petit menton rasé ; Frédéric III, douloureux et idéaliste, sa grande barbe flottant sur les bandages de son cou ; Friedrich-Karl, le Prince Rouge, avec son énorme moustache et son harnachement sanglant, l'attila sur l'épaule et la flamme au bonnet ; Bismarck, colossal et métallique, la cuirasse au torse et l'aigle sur le casque; Moltke, décharné et sépulcral, comme Hæseler lui-même, ratatiné, sec, glabre, la casquette en drap bleu et à bandeau écarlate sur le crâne... Et tous s'enfoncèrent, disparurent graduellement dans la pénombre des grandes tapisseries aux couleurs éteintes, tandis que les deux derniers Hohenzollern, le père et le fils, le Kaiser et le Kronprinz, pâles, claquant des dents, la bave et la rage à la lèvre, se dévisageaient avec horreur et haine, comme prêts à se jeter l'un sur l'autre.

XV

Je ne sais si le Kronprinz finit, ce soir-là, par retrouver sa belle. Pour ce qui me concerne, après la terrible scène à aquelle j'avais eu le triste privilège d'assister, il ne fut plus question du souper où j'avais été convié et je n'eus pas l'avantage de faire la connaissance de Gabrielle Beurier.

Je revins seul à Stenay, par le train, et le lendemain matin, à dix heures, je me présentais au Quartier général afin de recevoir les instructions dont le général Schmidt von Knobelsdorf avait à me charger pour le Kommando de Damvillers.

Il me les confia sous la forme d'un volumineux dossier que j'avais mission de remettre en mains propres au chef d'Etat-major du général von Lochow.

Je trouvai le général Schmidt von Knobelsdorf plus soucieux encore que la veille. Je compris alors que, tandis que personne encore, à Stenay, ne savait rien, lui seul, par sa conversation téléphonique avec Mézières, avait connu dès le matin l'offensive franco-anglaise et dû prendre dans les vingt-quatre heures, sous les directives de Falkenhayn, les déterminations qui s'imposaient et dont je portais sans doute une partie au poste de commandement de Damvillers. Je compris aussi, quelque temps plus tard, quand l'attaque eut pris toute son ampleur, que la journée que j'avais passée à Charleville, et qui s'était terminée si dramatiquement par l'altercation entre le Kronprinz et le vieux maréchal von Hæseler, était le premier jour de la bataille de la Somme.

Les conséquences ne tardèrent pas à s'en faire sentir sur notre front. Non seulement celui-ci cessa graduellement d'être suffisamment alimenté en troupes fraîches, mais encore il dut se dégorger d'une portion de ses effectifs, que des nécessités impérieuses faisaient diriger en toute urgence du côté menaçant de la Picardie. C'est ainsi que, dès la première semaine de juillet, la 5e division d'infanterie et le VIe corps de réserve nous quittèrent ; puis ce furent la 56e division d'infanterie et la 2e division d'infanterie de la Garde ; d'autres ensuite. Toute attaque de grand style nous fut désormais interdite et nous dûmes nous borner à maintenir les positions jusqu'ici conquises, que nous occupions d'ailleurs fortement.

La seule conquête nouvelle qu'en ces jours néfastes eut

la gloire d'enregistrer notre vaillant Kronprinz fut celle, certaine et définitive cette fois, de Gabrielle Beurier. Nous apprîmes ce fait d'armes par les racontars de casinos, car l'aventure, comme l'on pense, faisait grand bruit. Impatienté des tergiversations de la belle enfant, Willi avait pris le parti de la faire purement et simplement enlever, par les soins de la Claudot et de son « Criminel », le policier Klein, et de l'enfermer dans un appartement de la rue Jean-Jacques-Rousseau, à Charleville, sous la surveillance d'une duègne, la dame Hénon, qui avait à lui fournir des rapports quotidiens sur sa conduite. Le policier Klein s'était en même temps chargé de terroriser les parents de la nouvelle favorite, le couple Beurier, menaçant de les faire déporter en Allemagne à la première velléité de récalcitrer. Aussi voyait-on le père Beurier, le tenancier médiatisé de la maison de la rue de la Gravière, rôder comme une âme en peine dans les cafés de Charleville et sous les arcades de la place Ducale, aborder ses amis ou ses anciens clients, contant à qui voulait l'entendre le détail de son affaire, récit qui se terminait invariablement par cette exclamation :

— Et dire que moi, un honnête homme, je suis le beau-père de cette canaille !...

Mais la chronique de la cour de Prusse, pour captivante qu'elle fût, ne réussissait pas à me distraire de la perpétuelle préoccupation qui obsédait ma pensée, angoissait mes jours et tourmentait mes nuits. Qu'était devenue Juliette ? Je n'oubliais pas que le baron von Wertham m'avait promis d'interroger à ce sujet le major Bauer, chef de la police secrète, et il me tardait de le revoir, afin de connaître le résultat de sa démarche. Sans trop m'étonner qu'il ne m'en informât pas par lettre, vu le caractère délicat de cette affaire, je ne laissais cependant pas d'être surpris qu'il ne m'en entretînt pas au moins par téléphone, ce dont je n'osais d'autre part prendre moi-même l'initiative. Mes fonctions, il est vrai, m'appelaient souvent à Stenay ; mais, deux fois déjà, je m'y étais rendu sans avoir pu rencontrer le baron.

J'évitais toujours de paraître au casino de la Krausestrasse, dont le sentiment du ridicule dont je m'étais couvert m'interdisait l'accès ; je fuyais également le Château, où d'ailleurs je n'avais pas à me montrer, en l'absence d'une invitation expresse de Son Altesse Impériale.

Vers la fin de juillet, je vis enfin von Werthau. Je le trouvai dans un des bureaux de l'Etat-major, comme je sortais de chez le général Schmidt von Knobelsdorf. Il me serra la main d'un air assez distant, puis, sur mon regard interrogateur, il se décida à me prendre à part dans une antichambre solitaire.

— J'ai vu Bauer, me dit-il.

— Eh bien ? fis-je avec un tremblement de cœur.

— Eh bien, que croyez-vous qu'il m'ait dit ?

— Est-elle vivante ? murmurai-je.

— Je ne sais pas.

— Comment, vous ne savez pas si elle est morte ou vivante, où elle est, ce qu'elle est devenue ?

— Je l'ignore.

— Alors Bauer...

— Bauer s'est refusé absolument à me donner le moindre renseignement à cet égard.

— Et vous n'avez pas insisté ?

Von Werthau répondit avec une gravité énigmatique :

— Je n'ai pas pu insister.

— Pourquoi ?

Le baron me regarda dans le blanc des yeux, puis après un silence :

— Savez-vous, articula-t-il, pourquoi Mlle Rossignol a été arrêtée ?

— Mais, dis-je, pour les motifs qu'on a donnés, je suppose... de prétendus signaux qu'elle aurait faits aux aviateurs... un prisonnier évadé qu'elle aurait caché chez elle...

— Vous ne savez rien d'autre ?

— Rien.

— Vous croyez que ce sont les seules raisons, les véritables raisons qui ont motivé son arrestation ?

— Je n'en connais pas d'autre, fis-je tout pâle.

De nouveau il me considéra longuement, il me scruta profondément, comme pour essayer de se rendre compte, de discerner si je ne savais réellement rien de plus, ou si je connaissais ce qu'il savait, lui, ce que Bauer avait dû finir par lui confier dans le plus grand secret.

Je soutins dans un malaise extrême son regard pénétrant.

Puis il prononça lentement, sans que je susse s'il avait oui ou non compris et vu ce qui se cachait en moi :

— Il y a des choses qu'il vaut mieux ne pas approfondir... Il y a des choses qu'il faut laisser sans solution dans l'ombre et le mystère... Croyez-m'en, demeurez désormais obstinément tranquille.

Il me tendit la main. Je crus voir flotter dans ses yeux une buée d'émotion. Nous nous séparâmes avec une apparente froideur.

Je ne l'ai jamais revu.

Je n'étais pas assez sage pour me ranger au prudent conseil du baron von Werthau. Mes sources d'information n'étaient pas toutes épuisées ; il m'en restait une, une seule, des plus dangereuses et que je m'étais bien promis de ne pas utiliser, mais qu'il me fallait pourtant me résoudre à essayer, si je ne voulais pas abandonner tout espoir de savoir quelque chose. Il restait Klein, le sinistre Klein.

J'hésitai toutefois pendant quelque temps à m'adresser à lui, si grande était la frayeur qu'il m'inspirait, si forte la répulsion qu'il me causait. Mais mon besoin, mon avidité de savoir étaient tels, fût-ce pour m'effondrer ensuite de détresse, que, surmontant répugnance et terreur, je me résolus à risquer le périlleux entretien.

Un matin que je me trouvais de nouveau à Stenay, j'allai voir le policier à son bureau, sous prétexte de lui faire timbrer un sauf-conduit de service.

Tandis qu'il me visait ma pièce, j'observais sous son petit chapeau vert son nez camus et son affreux rictus d'hyène, me demandant comment j'allais aborder la conversation.

Il releva sur moi ses féroces petits yeux gris rayés de jaune. Je me sentais déjà noyé dans un flux de perplexité.

— Eh bien, me dit-il, monsieur le premier-lieutenant, avez-vous une nouvelle maîtresse ?

Je saisis avec empressement la bouée qu'il me jetait lui-même.

— Je n'en ai pas, répondis-je du ton le plus enjoué et le plus indifférent qu'il me fut possible de feindre. Je n'en ai pas, monsieur Klein. Je ne suis pas si pressé. Je vous avouerai même que je ne serais pas fâché d'apprendre tout d'abord où a disparu l'autre.

Les féroces yeux rayés s'injectèrent de perfidie.

— Monsieur le premier-lieutenant Hering, après ce qui vous est arrivé, votre curiosité me paraît tout à fait déplacée. Vous vous êtes conduit dans toute cette histoire comme un naïf, pour ne pas dire comme un imbécile. Je le sais, et c'est ce qui vous a sauvé. Vous avez joué le rôle d'une dupe entre les mains de cette Française. Votre innocence était tellement flagrante que, malgré certaines circonstances vraiment fâcheuses pour vous, je n'ai pas voulu vous impliquer dans cette affaire. Mais, prenez garde, monsieur le premier-lieutenant Hering : si vous vous intéressez encore à cette fille, il pourrait vous en cuire. Des coïncidences accablantes vous compromettraient irréparablement. Ne cherchez jamais à savoir ce que Juliette Rossignol est devenue, je vous le défends.

— Et vous le savez ?

— Je le sais.

— Dites-moi au moins...

— Rien.

— Est-elle morte ?

— Rien.

— Par pitié, monsieur Klein... balbutiai-je, la tête perdue.

— Pas un mot de plus, ou je vous arrête.

Déjà sa main se tendait vers un commutateur. Une sueur froide m'envahit.

— C'est bien, fis-je. J'obéirai. Cette histoire est enterrée pour moi à tout jamais.

La main se détourna pour se tendre de mon côté. L'œil rayé sourit.

— A la bonne heure. Et j'espère, monsieur le premier-lieutenant, que quand j'aurai le plaisir de vous revoir, vous m'annoncerez que vous avez une nouvelle maîtresse. Faites en sorte seulement, de préférence, que ce ne soit pas une Française.

C'est sur ces mots que se termina mon entretien avec le policier Klein.

Que cette histoire fût enterrée pour moi, on pense bien que ce n'était là qu'un propos de défaite, consenti pour cause de force majeure. Elle le fut cependant en ce sens que je n'osai plus dès lors en parler à personne, ni prononcer le nom de Juliette Rossignol devant qui que ce soit. Enterrée, oui, mais dans mon cœur, où elle n'en demeura que plus vivante.

Seul désormais à porter ce souvenir épuisant, mon existence se fit mystérieuse et secrète. Confiné dans l'observance étroite de mes devoirs militaires, je ne cherchais plus de distraction que dans le travail obscur du service. En dehors de l'assiduité laborieuse du bureau et de mes missions de liaison, je ne fréquentais personne, fuyant mes camarades, évitant les casinos, renonçant à tout plaisir comme à toute courtisanerie à l'égard de mes supérieurs. J'avais touché d'assez près aux régions les plus hautes de l'Empire pour n'avoir plus le désir de leur approche, ni l'illusion de leur prestige. La blessure profonde que j'en avais rapportée suffisait à occuper ma pensée et à nourrir ma sensibilité.

Mais si mon inquiète douleur se renfermait ombrageusement dans le plus intime de moi-même et me rendait farouche, elle ne rongeait pas jusqu'à la prostration les fibres de ma volonté. Je n'avais pas renoncé à retrouver Juliette. Il ne se passait pas de jour sans que je combinasse quelque projet la concernant ou que je me livrasse à quelque recherche. L'œil aux aguets, l'oreille aux écoutes, j'épiais tout ce qui pouvait me mettre sur une trace, si fugitive fût-elle. Conversations de soldats, propos de rouliers et de mercantis, racontars de cantines, d'offices postaux ou de couloirs de Kommandanturen, tout m'était bon. Je surveillais les gares, les centres d'évacuation et les convois de déportés. Le long des routes, je m'arrêtais à considérer les cohortes exténuées de travailleurs des champs ou, dans les chantiers et ateliers, les équipes hâves de civils qui s'épuisaient pour nous. Bien des scènes pénibles s'offrirent ainsi à mes regards, et souvent je fus pris de pitié à voir tant de ces malheureux et de ces malheureuses, haillonneux, délabrés et à peine nourris, soumis aux plus dures corvées, sous la brutalité et les sévices de soudards enragés.

Les prisonniers de guerre n'étaient pas les moins à plaindre, réduits à l'état de chiourme misérable et poussés, la baïonnette aux reins ou le bâton sur l'échine, jusque sous les obus, pour y fouir tenacement le sol ou s'y déchirer les mains à nouer les fils de fer barbelé. J'en vis un jour vingt qui, pour s'être refusés à travailler pour nous, subissaient la peine du poteau. Les vingt piloris dressaient dans la sérénité du matin, le long d'une lisière de bois, leurs vingt, corps douloureux et contorsionnés. Chacun des suppliciés avait les chevilles et les poignets liés derrière le poteau ; le poids du corps faisait pencher en avant la tête et le thorax. Les liens, formés de fort fil de fer, étaient munis d'un garrot de bois que l'on n'avait qu'à tourner pour serrer l'attache à volonté. Une demi-douzaine de soldats tortionnaires, préposés à la surveillance des condamnés, allaient de l'un à l'autre, musards et la pipe à la bouche, leur de-

mandant de temps à autre s'ils se soumettaient et consentaient au travail. Sur leur refus, on donnait un nouveau tour de garrot. Je m'informai du temps que durait leur supplice. La plupart cédaient au bout de quelques heures. Quelques-uns le supportaient vingt-quatre heures. Trois de ceux que je vis étaient là depuis deux jours et deux nuits. Quand ils demandaient à boire, on leur tendait une éponge imbibée d'eau salée.

Ce triste spectacle me rappela le malheureux Pierre Lormeau, qui avait connu ce martyre au camp de Wittenberg.

Mais j'avais l'esprit trop torturé moi-même pour pouvoir m'apitoyer longuement sur ces cruels excès de nos coutumes de guerre. Si je n'avais pas de garrot aux membres, j'avais le cœur pris dans un étau qui se serrait, lui aussi, de jour en jour. L'idée fixe de retrouver Juliette, l'obsession de ne savoir si je la retrouverais, ni dans quel état je la retrouverais, au cas où je reverrais d'elle autre chose qu'une tombe, tourmentait jusqu'à la souffrance physique ma pensée épouvantée. Les jours, les semaines passaient, et je n'avais pas recueilli un indice qui pût me fournir un espoir. Dieu restait sourd à mes prières, et le hasard, que je ne pouvais pourtant guère invoquer, ne paraissait pas mieux disposé.

J'eus cependant, une fois, une terrible émotion. Entre Beaumont et Ornes, non loin de nos anciennes tranchées, j'aperçus, au milieu d'une troupe immonde de fossoyeurs et de fossoyeuses qui enterraient des débris humains, une forme féminine svelte et souple, animée de gestes qu'il me sembla reconnaître. Je crus que c'était elle. Le cœur disloqué, les yeux tendus, je m'élançai à travers les cadavres, les abats, les détritus pourris, les ossements. Cela sentait le chlorure de zinc et le phénol. Hélas ! ce n'était pas elle. Je trouvai une jeune femme émaciée, précocement ridée, aux cheveux blanchissants, effarée de me voir arriver sur elle et prenant déjà une pose suppliante. Je la rassurai,

mortellement triste. Elle me dit qu'elle s'appelait Josette Pastoureau et qu'elle était de Flabas.

— Ils m'ont pris mes deux enfants, qu'ils ont évacués avec leur grand'mère. Moi, ils m'ont gardée.

Je lui donnai vingt marks et je la laissai à sa lugubre besogne.

Ils avaient gardé Josette Pastoureau pour l'employer aux plus répugnants travaux. Un sort plus odieux encore aurait pu lui être réservé. Je songeai à ce que j'avais vu à Charleville. Je me rappelai le frisson que j'avais eu à la pensée que Juliette pouvait être enfermée dans une maison infâme. Fallait-il diriger aussi mes recherches du côté de ces parages abominables ? Il le fallait. On me vit alors, pâle, sombre, sinistre, franchir les seuils honteux du vice et de la débauche, hanter les mauvais lieux, les antres de la prostitution, les salons de passe, les bouges, les cloaques les plus ignobles, me mêler, rôdeur hagard, aux déchaînements de la luxure et de l'orgie, au débordement de la fange et à tout le stupre de l'occupation. J'allai partout. Je visitai Sedan, Rethel, Vouziers, Montmédy, Spincourt, Etain. J'allai jusqu'à Metz. Rien.

Août s'était écoulé. Septembre était là. Les premiers brouillards, le matin et le soir, montaient de la Meuse blafarde. A Dun, la maison des Lormeau, après avoir quelque temps servi de cantonnement, avait été annexée à l'hôpital de la mairie. Elle abritait maintenant des typhiques. Dun était toujours un lieu de grand passage de troupes ; mais le mouvement n'était plus le même, s'opérant surtout du sud au nord ou dans la direction de la gare. La petite ville ne comptait plus qu'une cinquantaine d'habitants français. La dernière fois que j'y passai, je lus cette affiche placardée à la Kommandantur et sur un certain nombre de maisons :

EXÉCUTION CAPITALE

Par jugement d'un tribunal de guerre en date du 13 septembre 1916
le nommé
Léopold Moulard, Français,
âgé de 20 ans, célibataire, fondeur à Dun-sur-Meuse
a été condamné à la peine de mort
pour avoir été trouvé possesseur d'un revolver et de munitions.
La peine de mort a été appliquée ce matin.
Le condamné a été fusillé.

Dun-sur-Meuse, 15 septembre 1916.

Etappen-Kommandantur
Steinmetz
Oberst u. Kommandant.

Fallait-il désespérer ?

Dans mes nuits d'insomnie, bercé par le grondement familier du canon, je me remémorais douloureusement, scène après scène, détail après détail, l'intense et décevant roman dont m'avait ensorcelé l'artificieuse terre de France. Je revivais, minute après minute, ces heures tour à tour enchanteresses, mystérieuses, affolantes ou cruelles. Je me retraçais en traits brûlants ces images sensuelles, passionnées, jalouses ou tragiques... Juliette, Juliette ! ardente et perpétuelle évocation de mon cœur obstiné et sanglotant !... Juliette ! fée enivrante ! poésie, lumière et beauté faites chair !... Juliette, âme chaste et sublime, tu ne m'avais jamais aimé, mais moi, je t'aimais, moi, je t'aimais toujours !... Tu n'aimais que ton art, tes poètes, ton pays... et peut-être aussi celui qui était mort fusillé, là-bas, en Allemagne, en pensant à toi... Moi, tu me haïssais sans doute... Mais moi, je t'aimais, je t'aimais... Juliette ! Juliette !...

Et il ne me restait de toi que cette boucle de cheveux qui dormait toujours dans le cercueil d'or de ma montre d'officier... Etait-ce encore le souvenir d'une vivante ?... ou n'étaient-ce plus que des cheveux d'une morte ?...

Halluciné, je la revoyais, qui me faisait signe de la suivre... Où ?... Les canons lugubres de Verdun battaient comme des tambours de deuil... Le cortège des morts se

levait, glissait funèbrement sur l'horizon rougeoyant... Où étais-je ?... et que faisais-je, moi, dans cet état-major d'armée, presque à l'arrière, alors que mes frères souffraient, succombaient, mouraient ?... En étais-je encore à vouloir esquiver le danger pour la sauvegarde d'une vie maintenant brisée, pour le ménagement d'un bonheur désormais impossible ?... Non, non, j'avais honte... La loque morale que je me sentais être ne valait plus rien et ne méritait plus d'être conservée... Je voulais aller à l'avant, là-bas, en première ligne !...

Un jour que le général von Lochow était venu à Damvillers, je lui présentai ma requête.

— Très bien. Où désirez-vous aller ?

— Où vous voudrez, Excellence. Je suis à vos ordres.

— Vous ne craignez rien ?

— Rien.

— Eh bien, je vais vous envoyer...

Il consulta un carnet de notes.

— Où cela, Excellence ?

— A Douaumont.

Le mot tomba comme un tranchant de sabre. Je frémis. C'était la mort probable.

— A vos ordres, Excellence.

On était au début d'octobre. Notre front occupait, en avant de Douaumont, une ligne qui passait par le bois de la Laufée, le bois Fumin, le bois de Vaux-Chapitre, les abords de Fleury, l'ouvrage de Thiaumont, la cote 320, les carrières d'Haudromont, la côte du Poivre, pour rejoindre la Meuse entre Bras et Vacherauville. Ce secteur, placé sous le commandement du général von der Planitz, était tenu par trois corps d'armée, le VIIe corps de réserve, commandé par le général von Zwehl, le XIIe corps actif, comprenant la 23e et la 34e division, le XVIIIe corps de réserve, commandé par le général von Steuben, avec les 21e et 25e divisions, plus quatre autres divisions.

Je partis le 10 octobre, avec mon fidèle Schmutz. Une voiturette nous mena en une heure à Ornes, où une caravane de trois cents hommes devait se mettre en route pour Douaumont. Le voyage était des plus périlleux. Il ne pouvait s'effectuer de nuit, l'épouvantable état du sol rendant toute marche impraticable dans les ténèbres. Par le clair de lune, le danger, pour être différent, n'était pas moindre. On en était réduit aux journées de brume, qui seules permettaient d'y voir assez sans être trop vu, et encore n'y avait-il pas d'exemple qu'une expédition, même effectuée dans les meilleures conditions, se fût achevée sans pertes ou sans accidents.

Ce jour-là, le temps était particulièrement favorable. La brume, sans être dense, voilait nébuleusement les objets, qui se fondaient à deux cents mètres dans une grisaille indistincte. Un soleil cireux montait sur la Woëvre invisible.

La colonne se composait pour moitié de porteurs, chargés de caisses, de ballots, de hottes, de sacs de pains, de tonneaux d'eau, de fûts de bière ou de pétrole. Ils avaient le bâton ferré à la main, et quelques-uns portaient des rouleaux de cordes, dont ils devaient se lier par chaînes de trois ou quatre, comme des alpinistes. L'autre moitié était formée de fantassins qui rejoignaient les lignes de l'avant, de mitrailleurs, de pionniers et de personnel sanitaire. Le tout marchait sous le commandement d'un capitaine, qui connaissait la région, et sous la conduite d'un guide, qui la connaissait mieux encore, car on ne pouvait s'aventurer sans la direction d'hommes expérimentés dans ce terrain perfide et perpétuellement changeant. La douzaine d'officiers et de sous-officiers qui faisaient partie de la colonne étaient munis des instructions les plus sévères pour le maintien de l'ordre pendant la marche et surtout pour empêcher de s'enfuir les malheureux soldats qui, ayant déjà tâté de cet enfer, ou qui, terrorisés par les récits qu'on en colportait à l'arrière, pouvaient être tentés de se dérober à leur devoir. Les hommes les plus éprouvés et les plus

vaillants étaient répartis de manière à servir de cadre solide à la colonne, qui était fermée par un officier et un sous-officier plus spécialement chargés de la police, avec l'ordre de tirer impitoyablement sur les traînards.

Le premier kilomètre fut relativement facile, à travers les halliers encore subsistants du bois le Chaume et sur les débris de la route de Louvemont. Le sol était flasque et visqueux, dans le détritus des écorces pourries et des branches mortes. Des ponceaux de planches traversaient nos anciennes tranchées. Un feuillage rouillé bouquetait les arbres cassés.

A mesure que nous avancions, le paysage changeait d'aspect. Il semblait que nous passions étrangement et par transitions déconcertantes, comme en montagne, à travers des zones appartenant à des flores et à des climats différents. A la région des arbres à feuilles succédait celle des arbres dépouillés, puis celle des arbres ébranchés. Au bois des Caurières, la végétation, de plus en plus raréfiée, ne consistait plus qu'en troncs déchirés d'éclats, fantoches sinistres étirant dans le brouillard leurs moignons grimaçants. Puis ce fut le désert.

Le glapissement du capitaine s'éleva :

— *Alle Gazmasken in Ordnung* (1).

La zone désertique étalait sous nos yeux agrandis sa lisière ravagée, galeuse, scoriacée, aux tons bruns et violets qui s'atténuaient et se perdaient dans la brouée grisâtre. Sillonnée de dunes, forée de trous, écorchée de brûlures, balafrée de crevasses, la terre des batailles semblait un chaos sans nom, à l'aspect redoutable et à l'horreur surprenante. Nous nous y engageâmes, le cœur pantelant, le pied crispé. Remué perpétuellement par la tourmente, pétri et repétri par les projectiles, le sol était instable et perfide. Le pas y enfonçait jusqu'à la cheville, le plus souvent dans une boue noirâtre, parfois dans des sables mouvants, selon la nature des pentes et des dénivellations. Des ravins s'ou-

(1) Tenez prêts les masques contre les gaz.

vraient d'où montaient des fumées. Des crêtes surgissaient, étranges et flottantes, couturées de déchirures, rongées de chancres caverneux. Les trous d'obus se multipliaient, se propageaient jusqu'à se toucher et se confondre, ulcérant et vérolant le terrain. Ils augmentaient aussi en amplitude, et bientôt apparurent de véritables cratères, vastes entonnoirs profonds de huit à neuf mètres, aux lèvres boursouflées et glissantes, qu'il fallait contourner avec la plus grande prudence pour ne pas être surpris par leur glaise ou happé par leur enlisement. Quand, penché sur leur gouffre, la jambe ancrée et le bâton fiché dans la bourbe, on explorait leur cuvette où croupissait de l'eau, on voyait émerger des débris de cadavres, des lambeaux d'uniformes, des casques, des fusils, des pièces d'équipement ou la carcasse monstrueuse d'un cheval. Leurs abords marécageux étaient parsemés de restes hétéroclites, havre-sacs boueux, bottes pourries, ferrailles amoncelées, épaves de véhicules, tronçons de corps en décomposition, crânes broyés. Partout s'épandait l'affreuse alluvion de la bataille. Le sédiment de huit mois de massacre épaississait de tous côtés sa couche tartaréenne, et l'on voyait les dépouilles des légions suppliciées traîner ignoblement sur ces lugubres gémonies. Aux tubes de canons rouillés et aux caisses de munitions décolorées s'entremêlaient les fils téléphoniques disloqués et les réseaux des barbelés effondrés. Les tranchées ravagées ne se marquaient plus que par de vagues sillonnements ou des fossés fangeux. Puante et gluante, charriant d'immondes déchets, la boue qui nous empêtrait semblait un composé effroyable d'argile en dissolution, de métal mangé, d'ossements pulvérisés et de charogne fondue. Le désert en putréfaction nous engloutissait lentement dans sa solitude d'épouvante et de mort. Rien n'y vivait, en dehors de notre caravane accablée : pas un animal, pas une bête fauve, pas un rat, pas un oiseau, pas un insecte, pas un ver. Aucun corbeau même n'y croassait. Le poison avait tout tué.

Nous marchions depuis des heures dans cette désolation qui paraissait ne devoir jamais finir. Toute topographie était illusoire au sein de cette géhenne. Autant qu'on pouvait le supputer, nous nous trouvions entre la ferme des Chambrettes, sur notre droite, et les bois de la Vauche, à gauche, rasés, dévorés comme par une teigne. Des chuintements d'obus déchiraient la brume. De temps en temps, après une explosion lourde, un jet noir s'élevait, un nuage gris bleu bordé de blanc se formait et une vague odeur de chlore acidulait l'air. Bien que l'ordre n'eût pas encore été donné de mettre les masques, certains les arboraient par prudence, en dépit du surcroît de fatigue que leur causait la difficulté de respirer. Parfois retentissaient des cris, des jurements : c'étaient de nos hommes qui glissaient, s'abattaient, disparaissaient dans un trou, gargouillaient dans l'eau grasse, d'où on avait de la peine à les retirer, limoneux et putrides. On en voyait d'autres qui s'évanouissaient de peur ou de fatigue, et qu'on réveillait à grands coups de crosse ou d'une pointe de baïonnette. D'autres, pris de coliques incoercibles, s'accroupissaient longuement sur l'humus pestilent. Deux périrent noyés; trois porteurs furent pulvérisés par la chute d'un percutant ; un soldat, qui, saisi de désespoir ou de folie, refusait obstinément d'aller plus loin, dut être exécuté au revolver. A part cela et quelques blessés par les éclats d'obus, nous n'eûmes pas d'autres pertes au cours de cette dure traversée.

Nous commencions à monter laborieusement une nouvelle côte, quand nous vîmes peu à peu surgir et se silhouetter dans le brouillard quelque chose comme une énorme montagne aux flancs dévastés, qui, crénelée et déchiquetée, semblait le cône bouleversé d'un volcan mort. En même temps l'affreux paysage se mettait à s'animer. Une autre caravane d'excursionnistes, piolet en main, sac au dos, fusil à l'épaule et accompagnée comme la nôtre de ses porteurs, s'approchait par un point différent. Des fissures et anfractuosités de l'horrible escarpement on voyait dévaler,

comme des termites, de petits groupes de pionniers barbelés d'outils, des porteurs à vide, des brancardiers, civière aux bras. Il était quatre heures du soir. Nous n'avions pas aperçu un rayon de soleil. Nous étions néanmoins dégouttants de sueur sous la couche d'argile brune qui nous crottait du haut en bas et nous faisait ressembler à un troupeau de cloportes. Nous doublâmes un dernier cratère, béante excavation de 420, puis nous nous enfonçâmes dans une sorte de piste creuse, abrupte et zigzagante, reste d'un ancien boyau d'accès, qui nous conduisit par une montée exténuante, suivie d'une brusque descente, dans un éboulis pierreux, derrière lequel une porte, ou plutôt une brèche, pratiquée dans un mur, s'ouvrait sur un long couloir, chichement ponctué d'ampoules électriques. Nous étions dans le fort.

A l'abri de ces épaisses murailles, un immense sentiment de soulagement et de sécurité nous envahit. Les obus pouvaient tomber maintenant, dans ces cryptes profondes, nous ne risquions plus rien. En même temps la détente nerveuse qui en était le bienfaisant résultat nous laissait subitement inertes, accablés de l'effort que nous avions fourni et que ne soutenait plus la permanence galvanisante du danger. Il fallut pourtant suivre ce couloir interminable aux murs salpêtreux, dévaler un escalier gluant aux marches clayées de bois, défiler dans un corps de garde où l'on prenait note et vérifiait l'identité de ceux qui entraient dans le fort. A moitié mort, l'œil opaque, le cerveau en plomb, je pus enfin m'effondrer sur une couchette, dans une casemate d'officiers, sans manger, ayant seulement pris le temps d'étancher ma soif intense avec une mesure d'eau coupée de cognac. Je m'engloutis aussitôt dans un sommeil sans rêves.

J'en fus tiré brusquement par une poigne crispée qui me secouait le bras. J'ouvris des yeux engourdis qui se fixèrent avec stupéfaction sur un être hybride, mi-homme, mi-bête, dont la tête monstrueuse se protubérait en museau,

sous deux globes oculaires énormes, ronds et proéminents. Je me crus le jouet d'un cauchemar horrible.

— Qu'est-ce que c'est ? soufflai-je affolé, tandis que le monstre me secouait de plus belle.

— *Gaz-Alarm !*

— *Was?*

— *Gaz-Alarm !... Herr Oberleutnant !...Gaz-Alarm !...*

Je reconnus la voix assourdie et terrorisée de Schmutz, mon ordonnance. Une étrange odeur nauséeuse et vésicante montait déjà insidieusement à mes narines. Je me jetai sur mon masque. Je m'en muselai hermétiquement. On battait le tambour dans les couloirs. Je me levai. Il était cinq heures du matin. De sourdes explosions parvenaient de l'extérieur. Les Français nous saluaient d'une bordée d'obus suffocants. Le gaz lourd pénétrait par les portes, les trous, les moindres fissures dans l'intérieur du fort et répandait dans nos abris souterrains ses miasmes mortels.

Habitués sans doute à ce risque menaçant, mes compagnons de casemate s'étaient retournés sur leur couche en assujettissant leur masque d'un geste automatique. Je considérai avec épouvante, tapis dans leur litière, ces hôtes mystérieux et difformes, dont je ne voyais pas, dont je ne verrais peut-être jamais les visages : car je ne tardai pas à apprendre qu'à l'instar des lépreux, les habitants de Douaumont vivaient à peu près perpétuellement masqués.

Des êtres semblables, affreux et fatidiques, circulaient sans hâte dans les couloirs. Les uns avaient des têtes d'oiseaux, de lézards ou de chacals, comme les démons égyptiens, d'autres de sataniques faces gothiques, telles que celles qui grimacent aux gargouilles des vieilles cathédrales. Je vis passer sur des civières trois gazés. Ceux-ci avaient le visage découvert, mais ils étaient plus hideux encore : tuméfiés, bleus, une écume rosâtre moussant sur la bouche ouverte. On eût dit des âmes de damnés emportées par des diables aux lieux infernaux.

Ainsi se présentèrent à moi, dès mon premier regard

lucide, ces sinistres catacombes, ténébreuses, suintantes, à l'air irrespirable, peuplées de grandes larves grises et de spectres encagoulés, hantées d'effroi, royaume d'ombres et repaire d'animaux à mufles.

A huit heures, j'allai me présenter au commandant du fort, le major Marquardsen, et à son second, le capitaine d'artillerie Prollius. Leurs grognements d'accueil furent assez sympathiques. Quant à leur physionomie, je ne saurais la décrire, ces deux officiers ne m'étant apparus que sous leur aspect de monstres sortant d'un bestiaire. Celui qui était le major Marquardsen portait d'effarants yeux cylindriques en mica, bordés de gros sourcils de corne, des bajoues en caoutchouc et un goître comme un orang-outang; l'autre présentait d'épais téguments d'ouate et un long nez en étui qui le faisait ressembler à un tapir.

— La vie n'est pas drôle ici, me dirent-ils, mais elle est moins drôle encore aux tranchées, où vous ne tarderez pas à être envoyé, car l'ennemi nous tue beaucoup d'officiers.

Il me fallut plusieurs jours pour connaître le fort, qui était un ouvrage considérable, où la circulation était rendue peu commode par les éboulements, dégradations ou barrages qui en obstruaient les gaines et les chemins couverts. Il comportait deux étages de logements, casemates, dépôts et abris, sans compter les superstructures et tourelles. La maçonnerie des locaux supérieurs était protégée par une couche de sable et par des revêtements et piédroits de béton de ciment atteignant jusqu'à deux mètres cinquante d'épaisseur. Partout où les façades se trouvaient endommagées, elles étaient doublées par des murs de sacs à terre, munis de meurtrières. Séparés des locaux du rez-de-chaussée par des voûtes, les sous-sols présentaient un vaste sytème de chambres, de salles, de galeries, de réduits, véritable dédale de substructions extrêmement fortes. Toute cette partie souterraine était intacte, à l'exception d'une des cryptes de l'est, où l'explosion d'un approvisionnement de grenades avait entraîné la chute de la voûte. On

y voyait des magasins à vivres, des dépôts de munitions, des citernes à eau et de nombreuses soutes garnies de lits de fer français étagés les uns au-dessus des autres. On y découvrait des amoncellements d'objets et débris du temps des Français, vieilles armes, obus de 15 et de 7, 5, uniformes, défroques de toute sorte, bêches, haches, cisailles, et l'on déchiffrait encore sous les pancartes allemandes les lettres incomplètement grattées des anciennes inscriptions. Il régnait dans ces fosses une chaleur étouffante, surtout dans la partie aménagée en lazaret, chargée de vapeurs de carbol et d'odeur de sang. On y débondait des tubes d'oxygène, pour vivifier l'atmosphère et neutraliser les miasmes. Des équipes travaillaient continuellement aux murs ou au déblaiement. On entendait jour et nuit crépiter les moteurs, bruire les génératrices d'électricité, souffler les pompes des lieux d'aisance.

Accablé par l'ombre, le manque d'air et la claustration colossale des pierres, je me risquai, un matin, sous la conduite d'un pionnier de la garnison, à aller respirer un peu à l'extérieur. Par un trou d'obus de la contrescarpe d'ouest nous nous glissâmes hors de l'enceinte. D'énormes blocs de béton culbutés les uns par-dessus les autres encombraient le glacis, que couvrait, comme un inextricable fouillis de branches mortes, le réseau disloqué des barbelés. Il nous fallut ramper à travers ce labyrinthe, pour déboucher enfin, rompus et lacérés, au-dessus de l'horrible paysage des cratères. On ne voyait pas à cinq cents mètres. Le brouillard tendait son tissu dépenaillé de toiles d'araignées sur l'immense désastre. Pas un bruit que, de-ci, de-là, un sifflement griffant la soie des nues et crevant en un éclatement. Près de nous, le coffre nord-ouest du fort gonflait sa proue désemparée par-dessus le flot des éboulis et y enfonçait son étrave noircie, tandis que là-bas, dans le sud-ouest, comme une grosse épave en détresse, Thiaumont estompait dans la brume son ombre ravagée et difforme. Un vent frais soufflait du large. Nos masques enlevés nous aspirions avec ivresse et à pleins

poumons le grand air libre du charnier, qui nous paraissait d'une pureté de pleine mer.

J'étais depuis dix jours à Douaumont. J'attendais. J'avais étudié à plusieurs reprises, avec le capitaine Prollius, la carte au 1/10.000e de la région, me familiarisant avec la topographie compliquée du terrain, me mettant dans la tête le détail de nos positions et ce qu'on connaissait de celles de l'ennemi. Nos lignes couraient en arc de cercle à environ deux kilomètres autour du fort, qui leur servait de centre de ravitaillement et d'abri pour leurs relèves. Notre aile droite, à l'ouest, était formée par la 13e division de réserve, qui occupait le ravin du Helly et les carrières d'Haudromont, et par la 54e division de réserve, qui tenait le bois de Nawé et le ravin de la Dame. Au centre, dans le secteur de Thiaumont, se trouvaient les 34e et 54e divisions, et, un peu plus à l'est, terrée dans le bois de Vaux-Chapitre, la 9e division. L'aile gauche, appuyée au fort de Vaux, était constituée par la 33e division de réserve et la 50e division active. Mais ces effectifs ne figuraient pas au complet en première ligne. En raison de la difficulté des communications et de l'approvisionnement, il n'y avait jamais en avant qu'un bataillon par régiment, les deux autres bataillons étant maintenus à une étape en arrière.

Le 21, au matin, le temps s'étant levé, je me hissai jusqu'à l'observatoire sous coupole du sud-ouest pour prendre une idée d'ensemble du champ de bataille. Le ciel s'était déblayé et un soleil pâle commençait à faire lentement l'ascension de l'azur grivelé. Par le créneau circulaire, la vue portait de tous les côtés sur la grande désolation. Je fus d'abord épouvanté par le chaos des superstructures au milieu duquel je me trouvais. Remué, bouleversé, labouré comme par une charrue gigantesque, le dessus du fort ne présentait qu'un démantèlement de terres éventrées et de matériaux enchevêtrés. Le double coffre du nord était une ruine. Echarpées et contuses, les tourelles, malgré leurs plaies, avaient résisté, celle de 155, celle de 75 et celles

des mitrailleuses, et leurs coupoles bombaient leur crasse noire sur le sol vénéneux, comme d'énormes champignons. Au delà des fossés gonflés d'écroulements et des contrescarpes effondrées, le regard, effaré, traversait l'effroyable zone scoriacée des cratères pour aller s'accrocher désespérément aux bouffissures étranges qui bordaient l'horizon tuméfié. Semblable à une grosse escarre bossue, Thiaumont, que nous n'avions fait que discerner dans le brouillard, précisait sous le halo gris bleu les contours de ses ulcères et les décharnements brûlés de ses flancs. Perpendiculairement à cette bosse ravagée, l'échine de la côte de Fleury s'enfonçait sèche et brune dans le sud-est, portant à son extrémité la dartre blanche qui avait été le village de Fleury. A droite de Thiaumont, les carrières d'Haudromont s'ouvraient comme une croûte fendue. A gauche, l'immense lèpre onduleuse du bois du Chapitre se fistulait de gorges, se creusait de traces sombres, allait ronger le Nez de Souville. Plus à l'ouest encore, le cône pulvérulent du fort de Vaux se boursouflait au-dessus de la plaine étalée de la Woëvre, qui, sous les rayons blancs du soleil d'octobre, brillait comme une nappe de cendres.

Je restai longtemps, blotti dans mon étroit belvédère, à contempler la formidable dévastation de ce spectable plutonique. Devant ce foudroiement et cette consumation, ces étendues de coulées ignées et d'éruptions béantes, il me semblait que j'avais été transporté dans un autre monde. Etais-je réellement sur une colline fortifiée de 300 mètres au cœur de l'Europe, en pleine civilisation, en plein centre millénaire d'histoire, de culture et d'hommes? Impossible. Je me trouvais au sommet d'un volcan éteint, à 6.000 mètres au-dessus de la mer, où ne vit ni le sauvage, ni l'animal, ni l'arbre, au sein des solitudes désolées de la plus effroyable Afrique, devant le champ de laves du Kilimandjaro. Non. J'étais au milieu d'un cirque lunaire, entouré des cratères sélénites, perdu sur le globe pétrifié des épouvantements, où rien ne souffle, où rien ne pousse,

où le soufre même ne coule plus, où règne partout la mort, la mort, la mort.

Ce paysage sinistre correspondait si parfaitement à ce qui était au dedans de moi-même, que je le considérais avec attirance, presque avec une âpre volupté. Comme lui, j'étais dévasté et foudroyé. Comme lui, je n'étais plus qu'un cratère mort, une lave durcie. Comme Fleury, la cendre recouvrait ce qui avait été mon cœur...

Un an !... Un an, mois pour mois, jour pour jour... Autour de moi s'étendait la forêt du Harz, avec ses futaies superbes, ses couleurs somptueuses... La nature profonde vivait et s'exaltait sous mes yeux... Une vierge amoureuse se suspendait à mon bras... J'entendais sa voix chantante et lourde... J'entendais sonner les cloches... J'entendais l'ululement mystérieux du chat-huant... Roméo, Roméo sur la route de Mantoue !...

Comme je me noyais dans cette contemplation et dans mes souvenirs, je vis tout à coup une série de points de feu scintiller sur l'horizon des collines. Quelques secondes après, des détonations arrivaient, se succédaient, se précipitaient, éclataient de tous les côtés, devant, derrière, à l'ouest, à l'est, transformant en peu d'instants la lande sépulcrale et pétreuse en un océan bouillonnant de vagues tourbillonnantes, de jets, de geysers, de salses boueuses, de trombes noires et de colonnes fulminantes. Des hurlements, des sifflements, des miaulements, des rugissements lacéraient le ciel au-dessus de moi, fusées assourdissantes qui allaient exploser au large dans le nord. Vaux, Thiaumont, Haudromont, toutes nos positions disparaissaient dans une fumée sillonnée d'éclairs. La tempête s'abattait jusque sur nos arrières, couvrant de ses grêlons ardents les pistes de caravanes, les chemins de relève et les lisières lointaines qui abritaient nos camps de réserves.

Ahuri, affolé, je me demandais ce que signifiait ce soudain cataclysme, quand un beuglement enragé fendit l'air avec une intensité croissante et qu'une épouvantable com-

motion secoua le fort dans un fracas étourdissant. Un cyclone de terre et de blocs balaya comme une avalanche mon observatoire. Je me sentis projeté, précipité, dégringolant dans la gaine d'accès, la bouche, les narines, les oreilles pleines d'une bourbe brûlante.

— *Herr Oberleutnant, sind Sie todt ?*

C'était mon brave Schmutz qui me demandait, à travers son masque, si j'étais mort. Je n'étais pas mort, mais sérieusement contusionné. On me descendit au lazaret.

Tout le fort était en rumeur, comme une fourmilière surprise par un ouragan. L'effroyable bourrasque dura toute la journée, toute la nuit. Le fort tremblait sur ses assises et tous ses bétons résonnaient. Vers le matin, quelques coureurs apparurent. Ils arrivaient terreux, sanglants, après des périls inouïs. Ils racontaient des choses terrifiantes. Toutes nos organisations étaient bouleversées. Les tranchées n'existaient plus. Seuls les abris profonds résistaient. Pas de téléphone. Pas de liaison. Pas de nouvelle des réserves. Pertes déjà considérables.

La rafale ne cessa pas de toute la journée du 22. Le fort semblait tanguer comme un vaisseau ballotté. De gros calibres tombaient. Les casemates du dessus n'étaient plus sûres. Une voûte fut percée. Une cinquantaine de soldats restèrent dans l'explosion. Notre artillerie répondait. Mais les canons français paraissaient trois ou quatre fois plus nombreux que les nôtres. Les hurlements de la tourmente nous parvenaient jusqu'au fond de nos soutes comme la clameur d'une houle infinie.

C'était, sans aucun doute, la préparation d'une offensive ennemie.

Le 23, elle ne s'était pas encore déclenchée et la canonnade tonnait toujours. Le fort se vidait peu à peu de ses hommes, qui partaient en renforts et, le soir venu, s'enfonçaient à la file indienne dans les terres ravagées.

Mon tour vint. Le capitaine Prollius me mit à la tête d'une compagnie de cent hommes, qu'avec l'aide d'un

guide je devais conduire aux carrières d'Haudromont. Grâce aux soins et aux frictions de Schmutz, je me sentais capable de remplir cette mission. Du reste, il n'y avait pas à discuter : la situation était critique.

Nous partîmes dans la nuit du 23 au 24. Nous étions à peine dans le glacis que deux de mes hommes roulaient déjà foudroyés. Il fallait éviter l'itinéraire habituellement suivi, que balayait l'artillerie. Nous marchions en colonne par un, le guide en tête, moi au milieu ; nous rampions plutôt, attendant pour sauter d'un trou dans l'autre une lueur de la canonnade ou un éclat de fusée et ne nous dirigeant qu'à la boussole. De temps en temps un cri sillonnait la tempête et l'ombre. C'était un des nôtres que fauchait le hasard. On agrippait des choses poisseuses et l'on barbotait dans de l'eau lourde. De grandes fumées pourpre ravageaient le ciel d'encre. Des formes étranges surgissaient : entrées d'abris abandonnés, débris de tranchées, affûts démembrés tordant dans les ténèbres leurs bras désespérés. Nous longeâmes une levée de terre d'où sortaient des canons de fusils : c'était une section française qui avait été engloutie là, d'un coup, quelques mois auparavant. Les hommes étaient là-dessous, debout, l'armeau bras, surpris au moment de s'élancer hors de la tranchée, pour l'assaut. Mais seules les extrémités de leurs fusils veillaient encore à l'air, et le rang tragique des baïonnettes dressées étincelait toujours aux éclairs de la bataille.

Combien d'heures nous fallut-il pour voir le bout de cette odyssée d'épouvante? Par combien de zigzags, de crochets, de limacements ou de fuites entre deux averses de feu notre guide nous fit-il passer ? Grâce à ces précautions, nous étions une quarantaine quand nous arrivâmes en vue des carrières. Plus de la moitié de notre effectif était restée en route, jalonnant de ses tronçons convulsifs notre piste sanglante.

Dans le petit jour blafard les carrières présentaient la longue façade blanche de leur coupe calcaire. Une couche de terre sombre les couvrait comme un toit. Il n'était pas

question de les aborder de face, car le bombardement en interdisait les entrées. Nous retrouvâmes un élément de tranchée encore subsistant qui permettait de les prendre par derrière, à travers le bois de la Clef. Longues d'environ trois cents mètres, larges de soixante, hautes de vingt, les carrières d'Haudromont comportaient deux étages de casemates, grottes et réduits, et constituaient par leur masse un formidable blockhaus, solide et profond comme un fort. Elles étaient gardées par trois ou quatre bataillons de la 13ᵉ division de réserve, que nous trouvâmes à peu près intacts, mais en piteux état moral, par l'effet de trois jours de bombardement intensif et de l'inquiétude que leur causait l'absence de leurs bataillons de soutien. Une grosse tranchée, munie d'abris profonds, la tranchée Krupp, formait la principale liaison avec l'ouvrage de Thiaumont. Elle était occupée par des contingents de la 25ᵉ de réserve et entretenue laborieusement par des équipes de pionniers que l'on y sacrifiait sans ménagement.

Exténués, nous dormîmes quelques heures sur la paille chaude d'une de ces caves. Sauvé comme moi de l'effroyable traversée, Schmutz s'était écroulé à mon côté.

Quand nous sortîmes de notre torpeur, il était neuf heures du matin et la bataille d'artillerie faisait toujours rage. Le temps s'était couvert et le brouillard noyait de nouveau le chaos.

Nous étions défendus par des mitrailleuses en position devant les entrées. Mais leurs servants ne pouvaient séjourner auprès de leurs pièces, tant la pluie des projectiles était violente. Ils s'étaient retirés à l'intérieur des abris, prêts à courir à leur poste au premier signe d'une attaque.

Dix heures, onze heures... Le brouillard s'épaississait toujours davantage. Ses ouates profondes ensevelissaient le paysage, ne laissant subsister que les objets rapprochés, qui, pochés en grisaille et nimbés de teintes violettes, semblaient à la fois s'éloigner et s'agrandir. A midi quarante, heure allemande, le tonnerre cessa tout à coup de tomber.

Il y eut pendant un court moment comme une zone de silence devant nous, tandis que la tourmente, devenue lointaine, continuait à foudroyer nos arrières. Puis on entendit, à deux ou trois cents mètres, crépiter des mitrailleuses et pétarader des grenades. Un grondement de voix s'enfla, comme un bruit de vague. Des fuyards de nos postes avancés arrivèrent en hurlant :

— Les Français ! Les Français !...

On se rua aux ouvertures. Mais déjà des ombres bleues surgissaient du brouillard, saisissantes, énormes. Une mêlée se déchaîna autour des mitrailleuses. Les assaillants, dont le nombre croissait, abordaient les nôtres à la baïonnette. Ils portaient au collet le chiffre 11. Sous la bourguignote bleuâtre leurs yeux noirs flamboyaient. Ils chantaient une sorte de *Marseillaise* furieuse, où je surpris ces vers :

Nous entrerons dans la carrière
Quand les Boches n'y seront plus...

Nous y étions toujours, mais ils y entraient déjà. Désemparés par la soudaineté de l'attaque, bousculés par sa fougue, les nôtres refluaient en désordre. Nos mitrailleuses restaient aux mains de l'ennemi, qui les retournait contre nous. Chargé de la défense des casemates du bas, j'organisai la résistance. Mais pendant ce temps d'autres compagnies françaises s'étaient portées à l'assaut de notre blockhaus par le nord, avaient culbuté nos hommes et pénétraient dans les carrières par l'étage supérieur. Elles y trouvaient des dépôts de grenades dont elles se mettaient aussitôt à nous lapider, tandis que leurs sapeurs faisaient sauter nos galeries. Mitraillés d'en bas, pétardés d'en haut, nous étions perdus, forcés comme des blaireaux dans leurs terriers. Ce fut bientôt un massacre épouvantable ; la fumée remplissait les cavités ; les corps roulaient, tombaient, étaient précipités. De l'affreuse cohue je vis soudain se dresser un fusil portant un mouchoir blanc.

Je réussis à m'évader par une issue éloignée qu'avait né-

gligée l'ennemi. J'étais suivi par mon fidèle Schmutz, qui, la mâchoire emportée, poussait des sons inarticulés. J'avais été moi-même atteint au pied, mais ma blessure, bien qu'elle me fît déjà cruellement souffrir, ne m'empêchait pas tout à fait de marcher.

Nous restâmes blottis pendant quelque temps dans une anfractuosité du bois voisin. Le brouillard s'était dissipé ; un fort vent disloquait et pourchassait les nuages. J'avais perdu ma jumelle, mais l'air était devenu extraordinairement limpide et, dans le paysage net, j'apercevais à l'œil nu l'infanterie française qui progressait dans la direction de l'est. Elle débordait du ravin de la Dame et couvrait le plateau de Thiaumont de petites taches bleuâtres ou jaunâtres, qui tantôt disparaissaient, fondues avec le terrain, tantôt redevenaient visibles par leur mobilité. Des avions tournoyaient très bas dans le ciel violent au-dessus des colonnes d'assaut. Nos tirs de barrage se déclenchaient maintenant avec fureur, mais trop tard : les Français avaient passé. La terre tragique et fissurée, pustuleuse de tous ses cratères, tremblait, comme agitée de secousses intérieures. Un cône effroyable, volcan en activité, proéminait au centre du tremblement, projetant dans une trouée d'azur des torrents de fumée où se tordaient des flammes : c'était Douaumont qui brûlait.

Nous nous traînâmes à travers les racines du bois massacré, dans l'espoir de rencontrer quelques-uns des nôtres. Nous en trouvâmes, mais c'étaient des cadavres ou des blessés à l'agonie, palpitant dans leur sang et leurs déjections. Une voix souterraine nous cria : « *Herab!* » Nous découvrîmes la brèche d'une sape éclatée qui conduisait à une branche de la tranchée Krupp. Nous nous y engageâmes. La tranchée n'était plus qu'un inexprimable chaos de terres éboulées, de sacs éventrés, de boyaux effondrés, de clayonnages et de boisages à demi consumés, où s'enchevêtraient des corps, des membres humains, des débris d'armes et d'outils, des plaques d'acier et des fils de fer.

Des hommes hideux, fangeux, bruns et rouges, la plupart blessés, y grouillaient encore, comme de gros vers de vase. Deux vagues françaises avaient emporté, submergé la tranchée, puis l'avaient débordée, dépassée, pour aller déferler plus loin, entraînant avec elles, comme des algues arrachées, des paquets de prisonniers. La confusion des survivants était lamentable. Les uns voulaient croupir là jusqu'à la nuit, pour tâcher, à la faveur des ténèbres, de rejoindre nos lignes dans le nord ; d'autres espéraient l'arrivée de brancardiers français, qui les ramasseraient ; un capitaine, la face rageuse, d'où un œil avait coulé, s'efforçait de rallier des hommes et de dresser sur le parapet une ou deux mitrailleuses, pour prendre l'ennemi à revers.

Tout à coup des explosions se produisirent, se rapprochant rapidement au milieu de cris épouvantables. Des grenades tombaient de partout. En même temps, les parapets se crénelèrent de bourguignotes jaunes et de têtes horribles ; puis des bustes kaki surgirent d'entre les butées de terre, brandissant des gestes effrayants, de chacun desquels partait une grenade.

C'étaient les nettoyeurs de tranchées.

Une bousculade dantesque se convulsa alors parmi les damnés du sol, qui tous cherchaient à fuir les démons et le feu du ciel. C'était comme une capilotade de membres éperdus et frémissants, comme une bouillie pantelante de poulpes écrasés, d'où jaillissaient des bras spasmodiques et suppliants, semblables à des tentacules tailladés, et d'où montait une hurlée déchirante :

— *Kamerad! Kamerad!...* Pardon!... Pardon!...

Un vieux sous-lieutenant de zouaves se dressa, sabre à une main, pistolet à l'autre, criant :

— Nettoyez-moi toute cette vermine!... Pas de quartier!...

Notre capitaine borgne glapit :

— Arrêtez!... arrêtez!... Nous nous rendons!...

— Trop tard, salaud!... Fallait nous dire ça avant!... Et

d'abord, qu'est-ce que vous êtes venus faire par chez nous?...

Et le visant avec son pistolet, il lui cassa la figure.

Le couteau entre les dents, le sac à grenades au ventre, les zouaves sautaient dans la tranchée. Des Algériens basanés et féroces, l'œil extatique et le bras saccadé, sautèrent avec eux. Ce fut effarant. Tout ce qui n'était pas déjà brûlé, décervelé, écrabouillé, tout ce qui vivait encore était transpercé, saigné, charcuté. Le sang giclait, pissait, les muscles criaient, les os craquaient; des abdomens se fendaient, répandant leurs entrailles comme des nids de serpents, ou accouchant de glandes bleues semblables à des fœtus. Je vis crouler mon pauvre Schmutz et se fracasser ce qui lui restait de tête. Un grand Arabe, maniant avec une dextérité surprenante un immense coutelas, entaillait, éventrait, excisait, sectionnait, dépeçait, tranchait des carotides, coupait des pénis, en psalmodiant d'une voix gutturale:

— *Idbahou!... Khanazir!... Idrib! idrib!... Ishrab el dam!...*

Accoté contre un pare-éclats, browning au poing, je m'apprêtais à vendre chèrement ma vie. Mais je me sentis soudain enlevé, emporté par une poussée, puis précipité dans le vide d'un abri-caverne sous une avalanche de corps qui dégringolaient sur moi. Une formidable détonation retentit. Une douleur aiguë me disloqua le cœur. Je m'évanouis.

Quand je revins à moi, étouffant, écrasé, baigné de viscosités, ma seule pensée, mon besoin instinctif, sans souci d'autre danger, fut de me débarrasser du poids insupportable sous lequel j'étais enfoui. Au premier mouvement que je fis, une souffrance terrible me déchira. Je compris que j'étais gravement blessé. Je ne pouvais pourtant pas rester enseveli sous cette masse de cadavres à attendre une mort horrible! Surmontant tous les tenaillements de la torture, je soulevai d'un effort surhumain la dalle de chair qui m'accablait, je me hissai, en hurlant comme un écartelé, à tra-

vers les corps, j'arrivai à l'air, je respirai. Le silence était profond. A cinq mètres au-dessus de moi, l'entrée de l'abri s'ouvrait sur un ciel nocturne.

Mon bras droit était valide. Je retrouvai ma lampe de poche. Elle fonctionnait. Je m'examinai. La blessure de mon pied s'était envenimée. La jambe tout entière était gonflée et douloureuse. Le bras gauche était abîmé. C'est tout ce que je pus découvrir. Mais d'atroces lancinements dans la région du sternum faisaient présumer quelque lésion interne.

Quelle heure pouvait-il être ? Je voulus consulter ma montre. Elle était brisée sur mon poignet cassé. Des fragments d'or et des cheveux de Juliette étaient amalgamés avec mes chairs broyées.

Je gravis à grand'peine l'escalier de terre. Personne dans la tranchée que des morts et des débris. J'escaladai un éboulement. Je me retrouvai sur le sol. La canonnade s'éloignait, rougeoyant encore dans le nord. L'éruption de Douaumont n'était plus marquée que par un mince panache de feu. La nuit était immense. D'énormes étoiles ouvraient des milliers d'yeux horrifiés sur le champ de carnage.

Je marchai, je me traînai quelque temps au hasard, trébuchant contre des obstacles. J'allais me laisser tomber, sans force, épuisé de douleur, quand un bruissement de pas se fit entendre. Je vis paraître des ombres, les silhouettes d'une colonne en marche. Un soldat français, baïonnette au fusil, surgit près de moi :

— Que faites-vous ici ?... Allons, ouste !... dans le rang !...

Il m'empoigna, me poussa, et je me trouvai soudain au milieu d'une troupe de prisonniers, que l'on acheminait dans la direction du sud.

Je jetai un regard exténué sur mes plus proches compagnons. Ils étaient mornes et terreux. Un lourd feldwebel marchait à côté de moi.

— Où allons-nous ? dis-je.

— Je n'en sais rien.

Je lui demandai des nouvelles de la bataille.

— *Alles kaput*. Douaumont est pris.

Puis remarquant que j'avançais difficilement :

— Vous êtes blessé ? interrogea-t-il.

— Oui.

— Eh bien ! c'est une ambulance française qui vous soignera.

— Si j'arrive jusqu'au bout. Pouvez-vous me soutenir ?

— A vos ordres, *Herr Oberleutnant*.

— Oh ! fis-je, il n'y a plus d'*Oberleutnant*. C'est fini. Nous ne sommes plus que deux hommes.

Les heures qui suivirent furent très pénibles. Nous marchions sur une sorte de piste labourée de crevasses. Cent fois je crus défaillir d'angoisse. J'étais saisi de vertiges et d'étourdissements. Nous atteignîmes enfin une route. Les premiers arbres apparurent. Leurs troncs alignés se dressaient de plus en plus nombreux dans la clarté diffuse de la lune. A tout instant nous faisions halte pour laisser passer de longs convois de camions. Nous étions dans une région de grosses pièces françaises, et leurs coups de départ nous arrachaient les oreilles. Les épaulements d'un fort se bosselèrent à notre droite. Puis des carcasses de bâtisses se montrèrent. Nous rejoignîmes une autre route, très large et fortement pavée.

L'aube commençait à poindre quand, après avoir franchi les gros murs d'une enceinte fortifiée, nous débouchâmes sur une place plantée d'arbres au bord de la Meuse. Dans la pure lumière de l'extrême matin l'eau limpide et froide, satinée de lueurs d'argent, miroitait tout entière de la saisissante vision d'une ville de ruines qui s'étageait sur ses rives. Blanches, grises, diaphanes, à demi écroulées, enchevêtrant leurs combles rompus, dressant leurs poutres noires, équilibrant leurs faîtages, écarquillant leurs fenêtres vides, les maisons martyrisées qui nous faisaient face, trempant dans l'eau claire leurs pieds difformes, alignaient leur détresse dans l'air serein avec une douceur et une fraîcheur

d'angélus. Une seconde rangée de ruines se fuselait au-dessus de celles de la rive, puis une troisième. De grandes trouées blanches y jetaient leurs surplis festonnés de guipures. Des arcs gothiques s'ogivaient. Une abside se dentelait. Par-dessus la ville agenouillée dans ses effondrements Notre-Dame de Verdun tendait ses deux tours comme deux grands bras de prière et de protestation.

Devant nous, au delà d'un pont, une formidable porte médiévale, ventrue, tourelée et crénelée, donnait accès à la ville par une arcade en plein cintre, dominée d'un fronton triangulaire. Cet énorme donjon était intact, jusque dans ses moindres mâchicoulis. Seul le fronton avait été touché.

La place où nous stationnions était pleine de milliers de prisonniers. En colonne par deux, ils passaient le pont et s'engageaient sous la porte. Des dragons bleu ciel sur des chevaux roux surveillaient, lance au poing, cet écoulement. Nous attendîmes longtemps notre tour.

L'aube devenait l'aurore. De premières teintes roses touchaient les ruines blanches, les tours de la cathédrale et se miraient légèrement dans la Meuse. Nous partîmes. Je marchais toujours au bras de mon feldwebel. Le pont fut traversé, puis la porte massive. Nous étions dans une rue de gravats, de décombres et d'éventrements. Nous tournâmes à droite. Je n'en pouvais plus, tout mon pauvre corps n'était qu'une immense loque de souffrance, je me sentais mourir.

Une place s'espaça, bordée de troupes, sillonnée d'ambulanciers, de bonnets blancs de médecins, de coiffes de sœurs de charité. Un poste de la Croix Rouge y tendait ses toiles.

Le côté gauche de la place était occupé par la façade solennelle d'un vaste édifice de style ancien, au haut fronton demi-circulaire, aux fenêtres obturées de sacs de sable. Dans le chambranle de la porte cloisonnée, au sommet d'un perron de huit marches, se tenait, immobile et rigide, un général français, devant lequel défilaient les prisonniers

allemands. Il avait une tête implacable et rude, coupée d'une terrible bouche serrée, oblique comme une balafre. Ses petits yeux perçants, sous de durs sourcils broussailleux, et sa moustache raboteuse, aux courtes soies noires et rêches, le faisaient ressembler à un sanglier.

J'entendis une voix qui murmurait derrière moi :

— *Der General Mangin.*

Au même instant, les premiers rayons du soleil levant vinrent frapper l'édifice. Ils firent étinceler sur l'architrave les lettres dorées d'une inscription. Je lus : PALAIS DE JUSTICE.

Une douleur fulgurante m'anéantit. Je perdais connaissance. Je m'affaissai entre les bras d'un infirmier.

Et dans un dernier regard, au-dessus du général Mangin, au-dessus de l'inscription flamboyante du Palais de Justice, je vis flotter dans l'azur pâle du ciel de Verdun les trois couleurs déchiquetées du drapeau de la France.

LOUIS DUMUR.

FIN

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Honoré d'Urfé : *Les Amours d'Alcidon, Introduction et notes de Gustave Charlier*, Edit. Bossard. — R.P. Bouhours : *Entretiens d'Ariste et d'Eugène, Introduction et notes de René Radouant*, Edit. Bossard. — Maurice Montigny : *En voyageant avec Mme de Sévigné*, Edouard Champion. — Pierre Adam : *Contribution à l'étude de la langue des Mémoires de Saint-Simon*, Berger-Levrault. — Pierre Adam : *Etude sur le vocabulaire du Chansonnier historique, La Régence*, Impr. Arts Graphiques, Jarville, Nancy. — Charles Brifaut : *Souvenirs d'un académicien sur la Révolution, le premier Empire et la Restauration, avec Introduction et notes du docteur Cabanès*, 2 vol., Albin-Michel. — Charles-Adolphe Cantacuzène : *Considérations lyriques suivies d'inédites annotations de Rivarol sur son exemplaire de Hambourg, 1797*, Perrin. — Albert Fua : *La voix de Victor Hugo dans la guerre mondiale*, Delagrave. — N. Serban : *Alfred de Vigny et Frédéric II*, Edouard Champion.

Se formerait-il, en France, comme cela advint vers la fin du XVIe siècle, au sortir des luttes intestines qui stimulèrent une si grande brutalité de mœurs, un groupe de précieux et de sentimentaux désireux de réagir contre les instincts débridés par la grande guerre ? On pourrait le croire, si l'on en jugeait par ce fait que l'*Astrée*, évangile galant de nos ancêtres, revient à la mode.

Partout, en chaire, les professeurs le commentent. Naguère nous signalions que M. H. Vaganay en entreprenait la réimpression intégrale. Voici que M. Gustave Charlier, l'accompagnant d'une excellente introduction et de savantes notes, nous offre, dans la collection : *Les Chefs-d'œuvre méconnus*, **Les Amours d'Alcidon**, l'un des épisodes les plus savoureux du célèbre roman.

Nous savons par l'avocat Olivier Patru, qui, au cours d'un voyage en Italie, interrogea d'Urfé et en obtint quelques précisions, que les *Amours d'Alcidon* cachent, sous des noms supposés, le tendre commerce d'Henry IV et de Gabrielle d'Estrée. Alcidon, c'est ce séduisant duc de Bellegarde dont Tallemant traça un si agréable portrait. En ce temps-là, juvénile et riant, il ne souffrait point, comme dans la suite, du désagrément de por-

ter la « roupie au nez ». Courtisan jusqu'au bout des ongles, il tira les marrons du feu pour son maître, et cela lui valut maintes récompenses matérielles.

Sans doute les gens de notre temps ne liront point avec la même curiosité maligne que les gens du XVIIe siècle cette histoire véridique dans tous ses détails. Ils en apprécieront néanmoins le style allégé, l'équilibre harmonieux, le ton mesuré, la psychologie nuancée, tout le charme un peu désuet. Et d'Urfé retrouvera, à trois siècles de distance, de nouveaux admirateurs.

Le R. P. Bouhours mériterait aussi de ne pas tomber tout à fait dans l'oubli. Il fut un jésuite mondain. Il vécut en un temps où les gens de son ordre délaissaient souvent la religion pour se mêler de choses profanes. Le R. P. Le Moyne donnait alors des préceptes pour bâtir des devises parfaites et le R. P. Menestrier des principes pour organiser de beaux spectacles populaires.

Le R. P. Bouhours versa dans la linguistique. Il n'y vint pas tout de suite. Fort docte, il enseigna dans les collèges, fut précepteur des fils du duc de Longueville, batailla contre les jansénistes. C'est en écrivant les **Entretiens d'Ariste et d'Eugène** qu'il trouva sa véritable vocation. M. René Radouant, qui réimprime, dans la dite collection : *Les Chefs-d'œuvre méconnus*, en éditeur consciencieux et compétent, ce petit livre jadis fameux, éclaire, après G. Doncieux, les étapes de cette vocation.

Le R. P. Bouhours succéda, en somme, avec grâce et optimisme, au famélique et triste Vaugelas, mais l'Académie ne le convia point à mourir de misère sur le dictionnaire. Ce grammairien, d'ailleurs, par prédilection, instruisait les dames. C'est pour elles qu'il écrivit ces dialogues alertes où la syntaxe prend figure de science galante. Toute son œuvre, qui lui suscita des animosités vives, est vouée à la diffusion du beau parler. Nulle maussaderie en lui. Il disait : « Les conversations particulières où l'amour n'a point de part fatiguent presque toujours quand elles sont trop fréquentes ». Aphorisme délicieux sous la plume d'un jésuite. Pourtant cet homme pittoresque proscrivait avec fureur le pittoresque du style. Pour atteindre à la perfection, le style, à son avis, devait être une « eau pure et nette qui n'a point de goût ».

On se demande comment Mme de Sévigné pouvait goûter une telle doctrine. Sans l'imprévu, le subtil, le papillotant, le pitto-

resque enfin, que serait son style ? Pourtant elle accordait au révérend dodu dont le visage, paré d'une petite loupe, ressemblait à un mascaron de Germain Pilon, une estime énorme. L'esprit, disait-elle, « lui sort de tous côtés ». Il l'amusait. Elle l'écoutait et ne suivait point ses avis. Elle n'aurait pu se soumettre à une règle. Impulsive, elle allait où sa nature et la nature la dirigeaient.

On sait qu'il n'y eut pas, au xviie siècle, plus déterminée voyageuse que cette marquise, pourtant amie de ses aises. M. Maurice Montigny qui prend à nos yeux visage d'un de ses galants posthumes, s'est amusé à refaire, en compagnie de son fantôme et de ses lettres, ses promenades à travers la France.

En voyageant avec Mme de Sévigné sur les routes lamentables du temps passé, le corps meurtri par les cahots du carrosse, versant parfois dans les ornières, il examine toutes les images que sa compagne put contempler. Grâce à cette introductrice passionnée et à son exégète doublé d'un agréable anecdotier, nous séjournons tantôt au château de Malicorne, où le plus épicurien des prélats, Mgr de Lavardin, se repose de ses galimafrées de poulardes mancelles; tantôt en ces demeures magnifiques : Chaulnes, Piquigny, Le Lude, Le Lude où nous accueille Henri de Daillon, amoureux transi de l'inhumaine.

Peintes par M. Maurice Montigny, les villes de province, Orléans, Saumur, Rennes, Nantes, retrouvent leurs visages d'autrefois. Mme de Sévigné osa même, malgré l'immensité de la distance, courir jusqu'à Grignan, en Provence, où le comte, son gendre, ne lui donna pas toujours plénitude de satisfaction, mais où elle connut, du moins, la joie d'être grand'mère.

Enivré du plaisir de sa périgrination, musardant partout où elle le conduit, mêlant l'histoire locale à la psychologie, M. Maurice Montigny termine son ouvrage par quelques graves pages sur le sentiment religieux de son héroïne. Il l'excuse de ce que ce sentiment religieux ne l'ait pas invitée à être, en qualité de châtelaine des Rochers, au cours de circonstances pathétiques, une bretonne mieux bretonnante.

Tandis que M. Montigny voyageait sur les routes défoncées de Sa Majesté Louis XIV, M. Pierre Adam faisait des incursions non moins harassantes sur les chemins spirituels de la linguistique. Parcourant les paysages de vocabulaire, il en rapportait de

curieuses observations. Sa **Contribution à l'étude de la langue des Mémoires de Saint-Simon**, son **Etude sur le vocabulaire du Chansonnier historique** en sont point de sèches énumérations et analyses de mots, mais de remarquables essais de psycho-sociologie. Passons sur le *Chansonnier*, commentaire strict de l'actualité.

De l'autre étude de M. Pierre Adam se dégage un Saint-Simon plus net qu'on ne l'avait vu jusqu'à l'heure, pénétré jusqu'en ses fibres intimes, sensitif à l'excès, subissant des influences multiples, mais très haut par l'imagination et l'originalité, plus cultivé qu'on ne le soupçonnait d'ordinaire, grammairien très averti, historien véridique malgré les outrances, reflétant son époque au point que sa langue peut être considérée comme « vraiment expressive de la vie sociale ».

Voilà Saint-Simon réhabilité par un savant qui s'est donné la peine de l'observer jusqu'en ses replis obscurs. Les contemporains du mémorialiste n'y gagneront guère. M. Pierre Adam sera vilipendé par les admirateurs fervents de l'ancien régime, qui haïssent les peintures réalistes du hautain seigneur.

Hélas ! il faut se résigner à considérer que tout n'était pas excellent dans le passé. Les mémorialistes sincères exciteront toujours des ressentiments posthumes. Charles Brifaut lui-même non suspect pourtant de méchanceté, aura ses détracteurs. Charles Brifaut ? Qui connaît, quel érudit même connaît aujourd'hui ce personnage tombé dans le néant ? Pourtant Charles Brifaut fut académicien. Issu, le 15 février 1781, d'une famille aisée d'artisans dijonnais, il fût resté obscur bourgeois de province sans la Révolution qui le fit orphelin.

Recueilli et instruit par deux ecclésiastiques, incliné par eux vers les goûts aristocratiques, il vint à Paris, où, tout de suite, il fut introduit dans les nobles hôtels du faubourg Saint-Germain. Il avait un esprit enjoué, des manières affables et courtoises. Il était doué d'un optimisme que rien n'entamait. Il cajola, malgré ses sentiments légitimistes, l'Empire et la Restauration qui le pensionnèrent. Il fit jouer, avec succès, ayant Talma et Mlle Georges comme interprètes, maintes pièces de théâtre. Le roi le porta lui-même à l'Académie. Une si haute gloire l'entoura qu'on le surnomma le « nouveau Voltaire ». Exagération manifeste. Ceux qui le comparèrent à Voiture pour sa grâce, sa finesse, ses

dons de gaieté, son art de causeur le jugèrent avec plus de clairvoyance.

Vers la fin de sa vie, rendu valétudinaire par une douloureuse maladie, entouré d'amis attentionnés, il écrivait ses *Récits d'un vieux parrain à son jeune filleul* et ses *Passe-temps d'un reclus*, mémoires restés inédits. M. le docteur Cabanès a découvert ces mémoires et de nombreuses lettres inédites qui les complètent à merveille. Sous le titre **Souvenirs d'un Académicien**, il les a publiés, y adjoignant de claires notes, une précise biographie de Brifaut et les illustrant de curieux documents iconographiques. Ainsi a-t-il rendu un service inappréciable à son héros, qui triomphe une seconde fois de l'obscurité, et à l'histoire qui bénéficie d'une source nouvelle et très importante d'anecdotes inconnues.

Par sa situation et sa sociabilité, Brifaut put avoir commerce avec tout ce que Paris comptait de personnages illustres. Il connut Delille vieilli et tira de ce cacochyme une ratelée d'anecdotes. Il fut l'hôte familier des duchesses de Duras et d'Uzés et tint la gazette de leurs salons. Il affronta la morgue de Chateaubriand. Mme Récamier lui révéla que les finesses de son esprit valaient les harmonies de ses formes. Mme de Staël le surprit par les rudesses de son accent et de ses convictions, Mme de Genlis par son art de duper les oreilles. Talma lui fit de savoureuses confidences et maintes comédiennes, bavardant avec volubilité, furent inconsciemment les complices du collectionneur d'historiettes.

On ne peut énumérer tous les personnages célèbres ou fantasques, militaires, diplomates, magistrats, souverains mêmes dont les portraits sont tracés et les âmes mises à nu dans ces *Souvenirs* piquants. Brifaut se lia entre autres, avec Lamartine et fut ébloui par son prestige. Parmi les faits qu'il rapporte sur lui, l'un surtout mérite d'être signalé : « Quelquefois, dit-il, je le rencontrais sur les quais, donnant le bras à une jeune femme au front pâle, à l'air mélancolique, à la démarche lente, que je croyais être sa sœur et que depuis... Mais alors je m'en tenais à ma croyance.. » Ces phrases contristeraient Léon Séché, champion de la vertu, dans la querelle que soulevèrent les relations du poète et de Mme Charles. Partisan des classiques, Brifaut combattit violemment Victor Hugo dont il ne soupçonna pas le génie. Cet homme d'esprit manquait un peu de profondeur.

Memento. — Ch. Ad. Cantacuzène : *Considérations lyriques*. Publi-

cation, à la suite de quelques poésies, des notes inédites que Rivarol plaça en marge d'un exemplaire, de son *Discours sur l'Universalité de la langue française.* — Albert Fua : *La voix de Victor Hugo dans la Guerre mondiale.* Recueil de vers et proses juxtaposés quelquefois avec arbitraire, mais qui prouvent d'une façon impressionnante que Hugo prévit tous les terribles événements de ces dernières années, depuis le « chiffon de papier » jusqu'à l'établissement de la Société des Nations. — N. Serban : *Alfred de Vigny et Frédéric II.* Le pessimisme de Vigny dériva-t-il de ses lectures de Byron? Non, assure M. N. Serban, qui, comparant les textes du poète à ceux de Frédéric II, montre clairement l'influence de ce dernier longuement lu, médité, admiré par l'auteur de *Stello.*

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

Marcelle Tinayre : *Perséphone,* Calmann-Lévy. — Jules Romains : *Donogôo Tonka,* Nouvelle Revue Française. — Maurice Dekobra : *Les liaisons tranquilles,* Renaissance du Livre. — René Benjamin : *Amadou bolcheviste,* Fayard. — Jean Dalcy : *Hercule, cheval de guerre,* Maison française. — Jacques Bompart : *L'Étrangère,* Perrin. — Dr Lucien Graux : *Réincarné,* édition française illustrée. — Albert Keim : *Un Aristocrate,* Albin Michel. — André Salmon : *C'est une belle fille,* Albin Michel. — Pascal Forthuny : *Le miracle des pruniers en fleurs,* Albin Michel. — Paul Lagrange : *Un drame en forêt,* Perrin. — J. Joseph Renaud : *Le clavecin hanté,* Pierre Lafitte. — Gustave Guiches : *Le petit Lancrit.* — Marcel Berger : *La dernière croisade.* — Pierre Veber : *La jolie madame Livran.* — Alfred Machard : *Un million dans une main d'enfant,* J. Ferenczi.

Perséphone, par Marcelle Tinayre. C'est à la fois un conte fantastique et une étude de la philosophie religieuse de tous les temps. *Perséphone, Proserpine* ou la descente aux enfers de ceux qui se résignent à souffrir l'amour comme la punition terrestre de la chair, ce péché originel. Les âmes ne redouteraient pas les liens intellectuels, si terriblement étroits fussent-ils entre les cérébralités, mais le poids lourd du corps les entraîne plus bas... Heureux ceux qui réagissent par l'espoir du monde meilleur lorsqu'ils portent en eux les souvenirs d'une autre vie, plus belle ou plus pure. Le poète hanté Stéphane ne doit pas s'arrêter devant la petite Rhode, l'une des sept filles de l'ogre, il a vu Perséphone incarnée dans une autre femme inaccessible pour lui, qu'il aime d'un amour mystique et mystérieux. Ce peintre-poète qui ressemble à la silhouette de Timoclès, telle qu'on peut l'entrevoir dans son hymne à la *Consolatrice des morts,* est une figure qui s'efface sans, pour ainsi dire, s'être appuyée sur la vie, derrière

le terrible rideau de fer et de feu du théâtre de la guerre. Il ne meurt pas, il disparaît, emporté, aspiré par le bouleversement du monde. Et il y a tout lieu de croire qu'il est enlevé par Perséphone elle-même. Une autre figure de femme demeure voilée devant le tombeau grec découvert près d'Eleusis et que le jeune peintre a *commenté* en des tableaux qu'il ne destine point au public mais a dédiés à la seule aimée. Le chapitre où le vieux savant, égaré dans des souterrains, une nuit de Gotha, où il lui fallut descendre à la cave très prosaïquement, est fort curieux, car il sert de tremplin dramatique à l'idée maîtresse du livre qui rebondit plus haut après avoir été péniblement soumise aux éventualités des misères de la peur. Ayant passé par cet enfer terrestre, le vieux savant entre dans le paradis calme de tous les renoncements. Il voit, comprend et se résigne dans le puissant souvenir des morts sacrés.

Il est intéressant de songer à la grâce jeune de l'auteur, se jouant parmi les austérités de ses visions helléniques, de lignes droites, un peu froides, apportant en elles la sévère leçon des religions disparues et cependant se reliant par la rigidité de la fatalité antique avec la moderne insouciance du sacrifice des soldats d'une république parisienne sinon athénienne. Mme Marcelle Tinayre tend le plus possible à nous apparaître une mère, sœur et camarade de ses enfants qu'elle aime d'un grand amour... Que son cerveau ait pu enfanter *Perséphone* en gardant un jeune sourire pour les autres, ceux de sa chair, c'est là un miracle qui permet à son robuste tempérament de lettré une grâce de plus et lui ferait pardonner, s'il en était besoin, toute la virilité de son effort d'art.

Donogoo Tonka, par Jules Romains. Fidèle à sa ligne de conduite romanesque *unanimiste*, l'auteur a fait là un chef-d'œuvre de la gaîté qui doit dérider ceux que les humoristes outranciers déconcertent. Rire n'est le propre de l'homme intelligent que si on lui offre une occasion intelligente de s'épanouir. Or, je ne connais rien de plus intelligent que la conception de ce miracle scientifique sorti de l'étourderie même d'un pauvre diable de professeur de géographie au Collège de France. Le Trouhadec a situé une ville... dans un désert et il s'agit de l'y créer. La spéculation s'en mêlant, on y arrive, et de tous les points du globe des amateurs d'inconnu se jettent dans cette bonne aventure. La ville

prend forme et on y fonde le plus rudimentaire des empires, au nom de toutes les libertés qu'on peut octroyer à un peuple naïf à coups d'aspersions d'eau froide (douche des impôts, je pense). C'est amusant, d'une ironie délicieuse, très naturellement amenée, projetée sur l'écran de l'imagination par la seule magie d'un style concis, clair, toujours délimitant les contours et aidant la pensée à se faire voir toute nue. *Donogoo Tonka* est aussi amusant que du Jules Verne, et je ne vois pas ce qui empêcherait un enfant de le lire, un enfant doué de l'esprit critique, bien entendu.

Les Liaisons tranquilles, par Maurice Dekobra. Une malicieuse étude des... passions bourgeoises où l'on s'efforce de tout arranger. On a une petite femme légitime qui est ennuyeuse et une petite femme illégitime, assez délassante, mais les complications de la jalousie étant toujours dangereuses, le mari finit par adopter le système D du harem restreint. Ce qui nous démontre d'une manière péremptoire que l'homme n'est pas fait pour vivre seul, c'est-à-dire en l'état du mariage où les deux personnages de la comédie sont les deux moitiés d'une unité trop souvent combattante. L'humour de l'auteur est de premier choix. Ce n'est pas du tout la moutarde après dîner de genre anglais, mais bien un très remontant apéritif de la meilleure marque française.

Amadou bolcheviste, par René Benjamin. Ce type d'anarchiste par persuasion est tout à fait nature. Je crois (jusqu'à preuve d'un contraire, dangereusement étranger) que le bolcheviste bien né, chez nous, se laisse d'abord porter par la vague d'assaut beaucoup plus qu'il ne la remue par sa propre agitation. Ce milieu politique de gens du monde et de gens du peuple d'une ville de province est soumis aux lois de l'éloquence des journaux ou des réunions publiques, mais il y a le calme lénifiant des prisons, où l'on trouve Virgile Piquet, sa philosophie et sa redoutable sagesse. Ce Homais de conciergerie représente la plus heureuse création du livre. Il finit par endurer la voix canaille d'Amadou et il s'humanise. C'est là la vraie morale de l'histoire. On est, en France, des fonctionnaires et tout fini par des retraites. Pour les gens libres c'est la décoration... pour les prisonniers c'est aussi monter en grade que de trier le chiffon en douceur. Ruban ou chiffon, il s'agit simplement de s'adapter.

Hercule, cheval de guerre, par Jean Dalcy. On aurait tort de croire qu'il s'agit du cheval, cette noble conquête de

l'homme. Ce n'est là qu'une figure de brave animal qui n'apparaît guère que pour être pulvérisé par un obus. Le guerrier qui le monte est un personnage beaucoup plus occupé aux certains travaux de l'Hercule de la fable en ce qui concerne les dames. Il a une marraine, une cousine, une belle-sœur, et il aime à mettre les bouchées doubles. Mais lui en faire un reproche serait enfreindre une des lois de la nature, loi féroce entre toutes, qui consiste à remplacer ceux qui manquent pour ce que cette nature a horreur des vides. Les mères sans époux élèveront quand même leurs enfants et toutes les jalousies s'éteindront, faute d'aliment, car l'Hercule étalon rentrera fourbu au foyer. Roman intéressant, malgré son ton assez libre.

L'Etrangère, par Jacques Bompart. Il s'agit de la femme inconnue à qui tout homme élève, malgré lui, un autel en son cœur. Sorte de récit philosophique où il n'y a presque pas d'action, mais qui puise sa réelle valeur dans sa belle tenue sentimentale.

Réincarné, par Lucien Graux. Par ce temps de vertige superstitieux où les femmes, ayant déserté les temples, vont encombrer les antichambres des tireuses de cartes et commencent, vraiment, à glisser vers les Raspoutineries les plus ridicules, ce roman sur l'au delà ne manquera pas de les distraire. Mais les théories, un peu bien obscures, des scientifiques de la survie qui s'appuient sur des preuves qu'on n'obtient jamais en pleine lumière sont très inutiles pour les pauvres créatures qui aiment l'erreur et sont sujettes aux pires névroses. Moins c'est explicable et généralement plus elles croient. C'est le démon de l'absurde qui les possède, et cela suffit amplement à leur bonheur.

Un aristocrate, par Albert Keim. Un très vilain Monsieur à la Jean-Jacques, ambitieux, de physique faible, qui se fabrique un caractère par la culture intensive de son éloquence de rhéteur. Il aime surtout à parvenir et un *aristocrate* sincère, même sortant du peuple, n'est jamais un parvenu : *il ne daigne*. Maintenant, comme on lui fabrique une révolution sociale sur mesure, il y réussit pleinement à parvenir.., mais c'est un rêve, et je le trouve malsain pour tous les fils de petite mercière de village qui pourront lire cette histoire.

C'est une belle fille, par André Salmon. Une lecture faite par André Billy d'un chapitre de ce livre truculent et joyeuse-

ment satirique nous révéla, aux *Amis des lettres françaises*, une œuvre amusante et un lecteur doucement, finement jovial. Ce fut un succès chez « Fast », ce soir-là, et de nombreux témoins de ce succès demandèrent le roman en passant par la bibliothèque, ce qui prouve que les belles lettres (ainsi que les belles filles) ne se peuvent passer de bons parrains.

Le miracle des pruniers en fleurs, par Pascal Forthuny. Une patiente étude des mœurs chinoises, qui a pour but non de raconter une histoire d'amour, mais de nous instruire sur la façon dont on rit, si loin de nous, dans la plus antique des civilisations. Cette courtoisie de procédés jointe à la plus cruelle barbarie, cette politesse toute en surface qui ne dupe personne, mais ne peut s'exclure de la moindre démarche, fait un contraste extrêmement poignant avec la rigidité des lois. La façon dont on accueille l'annonce du don des vierges aux tartares et dont se déroule le cérémonial, sans qu'il vienne à l'idée d'aucun témoin de se révolter, est une curieuse page sur les fatalités prétendues antiques, toujours dominatrices. Mais l'admirable résignation de tous ces lettrés qui ne respirent que pour prononcer quelques sentences fleuries de rimes et complètement inutiles à leur existence quotidienne est un bel exemple de très bonne éducation... chinoise.

Un drame en forêt, par Paul Lagrange. Un incident de la lointaine guerre de 70. Un père tue le soldat traître qui revient pour prendre sa fille et il a ensuite l'occasion de rendre justice à un farouche braconnier qui l'aida dans son juste crime. La femme qui fait ce récit ne se vante pas d'être un littérateur, mais elle relate les péripéties du drame avec une sincérité qui vaut bien les grands mouvements oratoires. Une étude sur les arbres et l'amour qu'on leur porte est intéressante, servant de fond pittoresque au tableau.

Le clavecin hanté, par J. Joseph Renaud. Des nouvelles dramatiques et quelques récits sur la guerre de 1914. Un paysan, rebouteux qui inspire une certaine défiance, attire des Allemands avec une mise en scène fantastique, leur montre le chevalier Gluck jouant du clavecin à minuit dans les ruines d'un vieux manoir, où l'on prend tous ces rats de bibliothèque comme au piège de leur vision trop esthétique.

— Voici, dans la collection à 1,50 de l'éditeur Ferenczi : **Le**

petit Lancrit, de Gustave Guiches, une satire des mœurs littéraires de notre trop spéciale époque, où l'on peut reconnaître pas mal de gens de lettres bien ou mal connus. C'est étourdissant d'esprit et de malice. **La dernière croisade**, par Marcel Berger, l'histoire d'un beau raid sur le Sahara. **La jolie Madame Livran**, par Pierre Veber, ou une jeune fille prise pour la femme de son papa, un noceur très fin de siècle, et enfin un petit roman délicieux d'Alfred Machard : **Un million dans une main d'enfant**, ou le billet de loterie qui fait gagner la vertu, petit conte à la fois sain et attendrissant.

RACHILDE.

THÉATRE

Maison de l'Œuvre : *Les Scrupules de Sganarelle*, comédie en 4 actes de M. Henri de Régnier (16 février). — Odéon : *La Paix*, pièce en 4 actes de Mme Marie Lenéru (11 février). — Théatre Marigny : *J'avais une marraine*, comédie en 3 actes de M. Moncousin (17 février). — Les Deux Masques : spectacle d'inauguration (18 février). — Vaudeville : *La Tendresse*, pièce en 3 actes de M. Henry Bataille (23 février). — Incidents.

Les comédiens de la maison de l'Œuvre ont joué, sur leur théâtre, une comédie de M. Henri de Régnier ; notre époque est ainsi faite qu'il faut trouver cela admirable. Dans Paris, il reste deux ou trois metteurs en scène, deux ou trois directeurs de journaux, deux ou trois éditeurs qui sachent lire. Les autres sont occupés à mener des ours par le nez, à tirer bénéfice de l'obscénité des singes ou à faire sauter les vieillards dans des cerceaux. M. Lugné-Poe sait lire ; on connaît que, voici trois mois, il alla chercher M. Crommelynck, l'auteur du *Cocu magnifique*, où il était, c'est-à-dire derrière l'immense muraille de la bêtise contemporaine. Il a voulu que, dans la même saison, l'on jouât chez lui une comédie de notre plus cher aîné. Rendons grâce au directeur de l'Œuvre, pour s'être, le premier, aperçu que M. Henri de Régnier avait, en 1908, afin de se distraire, publié une comédie dont se régalaient, dans leur fauteuil, tous les honnêtes gens et tous les bons esprits. Fort bien. Et M. Lugné-Poe a su trouver les mots qu'il fallait pour décider l'ombrageux poète des *Jeux rustiques et divins* à « confier aux tréteaux » ce qu'il destinait seulement au papier. Il le disait expressément dans une préface qui prend le rebours d'une autre préface, celle des *Précieuses ridicules*, où Molière disait : « J'avais résolu de ne les

faire voir qu'à la chandelle, pour ne point donner lieu à quelqu'un de dire le proverbe, et je ne voulais point qu'elles sautassent du théâtre de Bourbon dans la galerie du Palais ». On fit violence à Molière, on imprima les *Précieuses* en 1660, un an après la représentation. Qui donc a dit que le « modernisme c'est la hâte » ? On joue en 1921 une pièce éditée en 1908.

Ce fut donc bien avant le pâtissier des tartes au haschisch de l'*Homme à la Rose*, et bien avant le tambourinaire de Cambo, que M. de Régnier imagina de ressusciter don Juan. Il ne vit là, dit-on, qu'un divertissement de lettré, et il n'en offrit le régal qu'à ses pairs. Il se passa de M. Brûlé, de ses communiqués et de ses pâmoisons. Les hommes de ma génération prirent aux **Scrupules de Sganarelle** une leçon de goût. Et nul ne s'étonna de voir un si sûr écrivain « mettre, comme eût dit Barbey d'Aurevilly, une rallonge à Molière ». Hardiesse et nonchalance, jeu de poète, amusement d'un homme qui semble être venu parmi nous en chaise de poste, et qui, d'un temps aboli, nous apporte seulement les grâces, les tons fanés, le regret, enfin l'âme intime, la familiarité.

Ai-je parlé de rallonge ? Ce n'est point le mot. L'action des *Scrupules de Sganarelle* devance celle du *Festin de Pierre*. C'est avant son mariage avec Elvire que M. de Régnier nous montre don Juan. Juste le contraire de ce que firent d'innombrables adaptateurs, aussi bien feu Mounet-Sully que feu Rostand. Dans la pièce de M. de Régnier, nous voyons don Juan, qui, au lendemain du meurtre du commandeur, attend ses lettres de grâce, dans une petite ville berrichonne. Dans la pièce de Molière tout se passe six mois après ces événements, ainsi que l'indiquent ces deux répliques du premier acte :

SGANARELLE. — Et ne craignez-vous rien, monsieur, de la mort de ce commandeur que vous tuâtes il y a six mois ?...

DON JUAN. — J'ai eu ma grâce de cette affaire...

Encore que l'on puisse soupçonner M. de Régnier de ne point trop prendre au sérieux les jets de flammes, bosselage de tôles, roulements de brontéon, qui, dans la comédie de 1655, saluent en coulisse l'ouverture de la trappe où s'abîme don Juan, il faut bien reconnaître qu'il apporta le plus grand soin à bien situer son drame. On entend, dans le dialogue des *Scrupules de Sganarelle*, des répliques à double entente, qui n'ont guère, semble-

t-il, frappé les critiques (1). Cela revient à penser que l'auteur ayant écrit sa pièce, comme si elle eût dû paraître aux chandelles devant le public de l'Hôtel de Bourgogne, était bien obligé d'animer son héros avant que celui-ci s'en allât mijoter dans les chaudrons de Satan.

Voici le sujet de la pièce. Don Juan, suivi de ses valets, Sganarelle et Leporello, fuit les exempts de police après l'affaire du commandeur. Ils sont dans la petite ville de Verrières, où, jadis, Sganarelle servit Géronte, bourgeois provincial, qui aida le restant de la ville à faire cocu son domestique. Las de balancer au grand jour une si pesante ramure et d'être par surcroît chansonné, Sganarelle avait fui Verrières. Le hasard l'y ramène. Il retrouve son maître, sa femme, et aussi certaine enfant, devenue jouvencelle, la charmante Angélique, fille de Géronte. Il l'a fait « sauter sur ses genoux quand elle était petite » et il l'aime d'une tendresse quasi paternelle. Mais don Juan aperçoit la jeune fille ; il la désire ; et il charge Sganarelle de l'ordinaire commission.

Mais Sganarelle a des scrupules, il résiste, feint de céder aux menaces de don Juan.

On le voit ensuite qui, au lieu de plaider pour le libertin, tâche de retenir la pauvre oiselle que, déjà, les yeux du serpent à plume et à colerette ont subjuguée. Finalement le fiancé d'Angélique, le triste seigneur Léandre, survient juste à temps pour se faire tuer par l'invincible séducteur, lequel emporte sa conquête palpitante et le rideau tombe, tandis que Sganarelle, parlant de son maître, s'écrie : « Ah ! vous ne savez pas quel homme c'est que don Juan ! Dieu vous épargne de vous trouver en sa présence, hormis au jour du jugement dernier, où il faudra bien qu'il paie le prix de ses forfaits, à moins qu'il ne trouve encore un moyen d'éviter la vengeance divine par quelque tour de sa façon qui le sauvera de la colère et de la justice du ciel. »

Assurément, dans la pensée de M. de Régnier, Sganarelle doit, au bout de peu de jours, courir après don Juan. Ainsi le veut la fatalité de son destin. On eût trouvé jadis qu'observer ainsi les irrésolutions et les inquiétudes de ce pauvre domestique c'était lui faire beaucoup d'honneur.

(1) Don Juan. — Mais achève donc, je brûle.
Sganarelle (*entre ses dents*). — Déjà !
Don Juan — Que dis-tu ?...

C'est qu'autrefois on séparait les genres. Burrhus n'est, après tout, que le Sganarelle d'un César. L'autre surprise des spectateurs eût en ce temps-là été de voir l'auteur donner plus de place au valet qu'au seigneur. Cela, en effet, est d'à présent, comme est d'à présent cet emploi du pastiche qui est constamment à la limite de la plus vive parodie. On n'imagine rien de plus spirituel que l'auteur de cette pièce, et, s'il est vrai que les personnages ont le ton du XVIIe siècle, c'est moins à cause de leur langage qu'à cause de la vérité émouvante et permanente du cadre dans lequel ils évoluent. La petite ville du grand siècle vit merveilleusement dans cette pièce ; il semble que nous allons nous-mêmes, mêlés aux gens de la comédie, sur les pavés pointus, le long des murs paisibles, sous les ombrages du mail et que nous prenons place aux bancs de pierre, tout près des bornes cerclées de cuivre et des chaînes noircies de la grand'place.

On a généralement noté que le don Juan que nous montre Henri de Régnier a quelque chose de romantique. Certes ! Mais non plus que l'autre, l'authentique, celui de Molière, celui du « pauvre dans la forêt ». Et toute l'aristocratique gaîté de Musset n'est-elle point déjà dans la scène de Monsieur Dimanche ? Voilà pour le personnage quant à sa courbe apparente. Pour sa vie intérieure, il y a du nouveau que nous propose M. de Régnier. Il y a ceci, qu'il fait savoir aux femmes, c'est que don Juan, ce frôleur aux yeux de braise, ce marchand de mots dorés, cet inégalable délaceur de corsets, n'est, au fond, qu'un pauvre misogyne. Il dit mépriser la femme ; il la hait. Et ce prétendu libertin est espagnol, c'est-à-dire inapte aux perversions amoureuses. Un miroir à donzelles, oui, mais sans doute un amant fort banal ; un prétendu débauché, un pauvre homme qui croit et voudrait nous persuader que le comble du vice est d'avoir eu successivement beaucoup de femmes, enfin un ivrogne d'amour, un *recordman*, ni plus ni moins. Cela aussi est d'un observateur moderne. Ne savons-nous pas quels pauvres types sont les authentiques descendants du « plus grand scélérat que la terre ait jamais porté » ? Les cœurs ont de bien innocents bourreaux, et le plus affairé que, pour ma part, j'aie connu, était un commis du Bon Marché, qui ressemblait à un mulot. Cela était bon à dire. Quant au reste, les femmes n'y entendent rien et n'ont nul besoin d'y entendre.

La pièce de M. Henri de Régnier devrait être depuis 1908 au répertoire de la Comédie-Française. Je suis bien sûr que M. Ricou y songea plus d'une fois. Mais les sociétaires ont d'autres soucis et d'autres goûts. Pour leur plaire, les plus plats auteurs travaillent à s'aplatir, c'est ainsi que l'on atteint sans effort à ce qu'on nomme, rue de Richelieu, la belle unité. Chez M. Lugné-Poe on joue les *Scrupules de Sganarelle* dans un juste mouvement. Les acteurs sont fort bons, surtout l'un d'eux, M. Baumer, qui est en outre intelligent.

§

M. Henry Bataille, qui ne se fait jamais prier pour parler de lui-même, s'épancha dans le sein d'un reporter, ainsi que le veut l'usage, deux jours avant la première représentation de **la Tendresse**, sa nouvelle comédie. Et M. Henry Bataille parla en ces termes :

> Le cas que je présente dans *la Tendresse* n'a jamais été, je crois, traité à fond au théâtre. Les héros de ma pièce, qui forment un couple absurde et charmant, s'aiment et ne sont pas assortis. La nature exige leur séparation (*sic*), mais ils sont unis par la tendresse, cet état de l'amour qui n'est ni l'amour passion ni l'amitié amoureuse, qui est en quelque sorte le prolongement de l'affection au delà de l'étreinte.

Vous allez savoir ce que veut dire ce boniment. Une dame de la meilleure société se marie avec un vieux monsieur, qui est académicien. Cette héroïne — je parle comme les admirateurs de M. Bataille — cette héroïne aime chez les hommes ce que peu de membres de l'Institut seraient capables de lui donner. Alors l'Immortel est cocu. Mme Barnac (c'est le nom de l'héroïne) trompe son mari avec des inconnus, avec des amants anonymes, des priapes de rencontre, avec le collégien, avec le gazier, avec le zingueur, avec le lutteur de la foire de Montmartre, avec le contrôleur des wagons-lits. Tout cela, vous comprenez, par délicatesse, afin que l'amour n'y soit pour rien. Pourquoi trompe-t-elle son époux? On vous le dit : parce qu'elle ne peut s'en passer, parce qu'elle est une créature passionnée, na! parce qu'elle éprouve des « pantèlements de bête blessée » et parce que la clientèle aime les cochonneries. Naturellement, Barnac, de l'Académie Française, apprend tout. Il faut bien qu'il l'apprenne, sans quoi il n'y aurait plus

de pièce. Alors Barnac prie sa femme d'aller se faire embrasser ailleurs. Un an passe. Barnac, qui est « une âme supérieure », apprend que l'amant de sa femme a des ennuis. Alors il les fait venir tous deux, il leur offre des services, et il décerne enfin à sa femme « cet état de l'amour qui est le prolongement de l'affection au delà de l'étreinte ». Tel est le nouvel ouvrage de cet écrivain, qui s'adonne à la putréfaction des gens du monde avec la même assiduité qu'apporte M. Lelièvre, par exemple, à l'abêtissement des faubourgs. Pour célébrer l'avènement de cette chose, on avait mis un dais aux portes du Vaudeville. Ceux que l'on attendait vinrent, et au grand complet. La pièce fut écoutée avec recueillement et reconnaissance. Le halètement de la femelle a donné au public ce que des critiques ont appelé le « frisson du sublime ». Aussi fut-ce une apothéose. Et le putanat de Paris, qui crut avoir trouvé son chef-d'œuvre, acclama l'auteur de cette éblouissante incongruité.

J'allais oublier de vous dire comment M. Henry Bataille s'y prend pour écrire un chef-d'œuvre. Laissons-lui la parole : «Vous n'ignorez pas, dit-il, qu'en concevant mes pièces... je les situe dans les décors qui leur conviennent. J'exécute des maquettes, Yvonne de Bray découpe et coud des petits fauteuils, des chaises, des canapés en carton, que je place, et j'organise ma mise en scène... D'autre part, comme je suis peintre, le décor m'apparaît tout de suite, avec ses couleurs, avec ses tonalités. J'aime les tons nobles, etc. » Ah! Dufayel, Dufayel, que n'écrivis-tu des comédies ? Toi aussi tu l'eusses donné, le frisson du sublime !

A l'Odéon on a joué une pièce fort noble, un peu lourde, de Marie Lenéru, la **Paix** ; elle fut acclamée par ceux des spectateurs qui, ayant fait la guerre, ne l'aiment point.

Le Théâtre Marigny nous a présenté un nouvel auteur, qui se nomme M. Moncousin. Je ne sais pourquoi ce nom me fait penser à l'exposition de 1889, de même que le nom d'un autre auteur d'à présent, M. Gerbidon, me transporte au temps des premiers succès de Labiche. Les syllabes ont de ces vertus. J'imagine donc que M. Moncousin est descendu de la tour Eiffel pour écrire **J'avais une marraine**, une bien belle comédie, où tout se passe au rebours de la logique. Aussi les spectateurs réagissent-ils tout de travers. Ils s'esclaffent quand ils devraient retenir au bord de leurs paupières la larme limpide des chastes attendrisse-

ments. Et quand ils devraient écraser sur leurs genoux les claques de l'allégresse, ils hochent la tête, et pensent que tout n'est que déboire ici-bas. Je me hâte de dire que ce malentendu ne fait aucun tort à l'ouvrage de M. Moncousin. C'est une autre pièce, voilà tout. On pourrait tout de même jouer autre chose à Marigny, où, dans leur ensemble, les acteurs sont excellents.

Un nouveau théâtre, les *Deux Masques*, se propose, semble-t-il, d'entrer en concurrence avec le Grand-Guignol. Il débute avec une troupe de comédiens tout à fait remarquable, que domine cependant le mime Farina. Mais le programme du premier spectacle était d'un détestable choix. On a particulièrement réprouvé certaine ordure que ses auteurs avaient oser sucrer de morale et enrubanner de prétextes patriotiques. Un vieil acte de M. Sartène : *La Griffe*, a sauvé la représentation.

Au Théâtre Antoine, des Argentins, qui ne m'ont point invité, donnent, paraît-il, d'émouvant théâtre.

§

Incidents. — M. Lucien Guitry a publié dans le *Gaulois* un article sur son fils ; il le lui devait bien. Cet article est à faire craquer le firmament. Il nous montre Molière arpentant le boulevard et congratulant tous les Wolf et tous les Mirande de la poussière dramatique. L'auteur du *Misanthrope* distribue des poignées de mains et des éloges dont la fadeur révolterait jusqu'à M. Georges Boyer. Enfin Molière rencontre le fils de M. Guitry père, et il lui dit, simplement : « Sacha ! » M. Lucien Guitry ne nous dit point la réponse de Sacha. Mais nous la connaissons. Sacha a répondu : « Jean-Baptiste ! » — La Comédie-Française répète le *Passé* de Georges de Porto-Riche. — M. Silvain a fait condamner M. Doumic. — Dans l'*Information* du 14 février M. Antoine publia quelques lignes désagréables à M. Lugné-Poe. M. Lugné-Poe, de son côté, n'a pu résister au plaisir de nasarder MM. Gémier et Copeau dans un article de *Comœdia*, à propos du spectacle de la Chauve-Souris. — La Chambre a refusé d'augmenter la subvention de l'Opéra ; il semble que les députés cédèrent à d'assez bas arguments, et les plus hypocrites étaient les plus sots.

HENRI BÉRAUD.

HISTOIRE

Ed. Fueter : *Histoire de l'Historiographie moderne.* Traduit de l'allemand par Emile Jeanmaire (avec notes et additions de l'auteur). Paris, Félix Alcan. — Ernest Renan et la critique allemande. — Memento.

L'important ouvrage de M. Ed. Fueter, **Histoire de l'Historiographie moderne**, quoique écrit à Zurich, par un Professeur de l'Université de Zurich, est bien un travail de critique allemande, de même que peuvent être des travaux de critique française des œuvres sorties de telle autre Université suisse, celle de Fribourg, par exemple. C'est une étude, indispensable aux historiens, sur l'historiographie européenne depuis l'humanisme jusqu'à nos jours. Nous ne dirons que quelques mots de sa méthode. Les distinctions sont fastidieuses, toujours un peu pédantesques, non évitables cependant, quand on pense que la carrière d'un homme comme Gabriel Monod souligne la distinction entre l'historiographie et l'histoire. M. Fueter appelle historiographie, si je ne me trompe, l'histoire des « directions principales » de la littérature historique. Elle est cela, et non un « lexique des historiens ». Cette histoire a, chez M. Fueter, des limitations un peu subtiles, qui sont celles qu'on pourrait établir sur la surface d'un cheveu. C'est peut-être encombrer de distinctions la Science. Quoi qu'il en soit, l'historiographie, ici, ne comporte ni l'exposé de la philosophie de l'histoire, ni celui des recherches et de la critique érudites (ces dernières, comprises, au contraire, dans l'historiographie par M. Monod). Que sont donc, ici, ces « directions » ? Psychologiques, surtout psychologiques, semble-t-il ; relevées d'après les diverses mentalités d'historiens, ou d'écoles d'historiens ; et notées, ce qui est intéressant, à l'origine ou à l'issue des mouvements d'idées, d'opinions, ou de faits politiques : Par exemple, l'hégélianisme historique sera une de ces « directions ».

Le Renanisme aussi, ou, si l'on veut, le goût, et mieux : la moralité intellectuelle d'après Renan. Le Renanisme : ayant défini ci-dessus l'ensemble de l'œuvre de M. Fueter, on me permettra maintenant de m'en tenir à ce chapitre : **Ernest Renan et la Critique allemande**, chapitre important, du reste, car la critique allemande peut parcourir, sans changer de point de vue, des provinces intellectuelles aussi vastes que celle

qui va, par exemple, de Renan à Carlyle. Nous, nous ne saurions. Mais, du premier au deuxième, il y a, dans l'optique allemande, différence de nuance plutôt que de fond. Chez l'un et l'autre il y a, conscient ou non, de l'hégélianisme. Ceci n'est pas complètement exact pour Carlyle, à qui l'on tient fort peu compte de son adoration *exclusive* du Héros, que dis-je ? contre qui l'on retourne, à l'instar de Nietzsche, cette adoration même, manière d'alibi du scepticisme ! Mais, quant à Renan, pour qui *tout* a sa justification, pour qui *tout*, dans les ordres les plus divers et les plus contradictoires, comporte sa substance (qui n'est pas le sentiment héroïque, celle-ci !) quant à Renan, disons-nous, le point de vue est assez heureusement trouvé.

M. Fueter est le dernier écrivain allemand, ou d'inspiration allemande, qui, depuis le bouleversement des affaires de ce monde, l'ait exposé, ce point de vue.

Il y aurait injustice, et bien pis qu'injustice, à s'en tenir, pour Renan, à cette critique après les événements de ces dernières années. Bien loin de nous l'idée d'une telle chose ! Il ne faut pas oublier que Renan, comme dit Taine, a écrit en « style français », et n'a subi qu'à sa manière, qui était libre et sauvegardait maintes parties précieuses du sentiment, l'influence allemande. Mais, en revanche, on doit avouer aussi que cette influence, chez un Français qui écrivait dans l'ambiance peu naïve de la civilisation parisienne, n'était pas faite pour atténuer la tendance à l'ironie. Je m'explique : elle l'aggrava du scepticisme que puiseront toujours dans les théories allemandes de la connaissance des esprits insuffisamment doués de candeur. Comme, d'après ces théories, l'idée se réalise indifféremment partout, il s'ensuit que la réalité se trouve partout au même degré ; tout égale tout en intérêt. De là une incapacité de préférer, de choisir, de promouvoir, d'instituer une hiérarchie des valeurs, en un mot de s'exalter pour une chose plutôt que pour une autre, qui est du scepticisme absolu. Les écrits historiques de Renan en sont tout pénétrés. « Nul autre, peut dire avec justesse M. Fueter, n'a traité l'histoire avec tant de finesse, de talent d'assimilation, d'universalité de pensée, nul autre n'y a trouvé autant de jouissance esthétique. Nul autre, pour apprécier les époques et les contrées du passé, n'a aussi peu soulevé la question de vérité ou d'utilité. » Et plus loin :

Ce *dilettantisme* permit à Renan de reconstruire le passé aussi inté-

gralement et avec autant de vie que pas un autre historien. La plupart des autres historiens ont à dompter de fortes antipathies contre certains phénomènes historiques et ne se sentent bien à l'aise que sur un *seul* terrain. Niebuhr échoua, quand il eut à décrire l'évolution de l'Etat rural de Rome en empire du monde ; Rauke marchait à pas incertains quand il quittait les cercles des diplomates et des prélats et se trouvait dans le peuple. Renan se sentait aussi sûr dans la civilisation de grande ville de la Rome d'un Néron que dans l'entourage du disciple des rabbins, saint Paul. Il peignait le *monde* avec autant d'amour que les luttes intérieures des missionnaires chrétiens.

Oui, tout cela était également matière à psychologie. Certes, c'est, par exemple, une étude très hasardée sans doute, mais très riche d'observations vivantes, que celle au bout de laquelle on peut, comme Renan, dire de Néron : « Pauvre jeune homme ». Bien qu'un parricide comme le meurtre d'Agrippine relève d'une psychologie pathologique à peine concevable, cette étude de Néron et de son monde a toujours été, par ailleurs, et doit longtemps encore rester, un sujet intéressant. Elle a été faite, avant Renan et au même point de vue que Renan, par Latour-Saint-Ybars, malheureusement avec lourdeur. — D'autre part, en matière sacrée, un croyant se hérissera toujours au mot de « psychologie ». Cependant, il faudrait ne pas avoir la plus légère teinture de l'histoire du 1er siècle, — de l'époque peut-être la plus importante de l'humanité, — pour dire que l'étude des origines du Christianisme soit possible sans psychologie et sans l'observation comparée des religions. On peut procéder de la sorte sans mettre en péril la foi de personne ni la sienne propre. Plus de réalité donnée, dans votre description, sinon aux dedans, du moins aux dehors de la foi chrétienne : qui voudrait blâmer ceci ? Malheureusement, Renan, par excès de zèle, par exagération du point de vue intellectuel, a écrit la page tout à fait désobligeante que voici. Ayant noté les hypothèses relatives à la fin de la carrière de saint Paul, il conclut :

Certes, une mort obscure pour le fougueux apôtre a quelque chose qui nous sourit. Nous aimerions à rêver Paul sceptique, naufragé, abandonné, trahi par les siens, seul, atteint du désenchantement de la vieillesse ; il nous plairait que les écailles lui fussent tombées une seconde fois des yeux, et notre incrédulité douce aurait sa petite revanche, si le plus dogmatique des hommes était mort triste, désespéré

(disons mieux, tranquille), sur quelque rivage ou quelque route de l'Espagne, en disant lui aussi : *Ergo erravi !*

Rapprochons : Néron fut, au fond, un « pauvre jeune homme », nous dit-on, et là-dessus on nous avoue regretter que saint Paul n'ait pas fini de même, comme qui dirait en « pauvre vieux » désabusé, sceptique. Les circonstances atténuantes accordées, dans un cas extraordinaire, par une savante indulgence que nous admettons, au vice, on voudrait les... infliger par un dilettantisme (1), que nous repoussons, à... la vertu ! Voilà les jeux du scepticisme esthétique de Renan ; la critique allemande, par la plume de M. Fueter, semble y revendiquer sa part avec un plaisir que nous ne comprenons pas beaucoup, car, ici, personne n'a à se vanter.

Mais ce que l'on peut, avec M. Fueter, goûter sans scrupule dans Renan, en matière d'histoire religieuse, c'est l'absence ou la discrétion du point de vue théologique. Il n'a pas compris la théologie à l'allemande, du moins à la manière hégélienne, et l'on voit avec plaisir M. Fueter n'y pas trouver le moindre inconvénient.

> Les facultés de théologie des universités allemandes, dit Renan (Introduction de l'*Antéchrist*, p. V), qui, seules, pouvaient fournir la somme de travail nécessaire pour débrouiller le chaos des documents relatifs à ces curieuses origines (chrétiennes), sont le lieu du monde où il était le plus difficile qu'on en fît la vraie histoire. Car l'histoire, c'est l'analyse d'une vie qui se développe, d'un germe qui s'épanouit, et la théologie, c'est l'inverse de la vie.

Christian Baur et son école n'ont vu, à la manière d'Hégel, dans les chefs chrétiens du 1er siècle, saint Pierre, saint Paul, que des personnifications d'une forme de l' « Idée » (le dogme). L' « évolution » du dogme était due à leur activité abstraite de théologiens, et non à leur foi d'apôtres agissant dans un milieu vivant. Cette « évolution » elle-même n'était que le processus de la logique hégélienne. Renan a changé cela, et par là, dit très bien M. Fueter, « il a vraiment transformé l'histoire ecclésiastique ; d'une histoire des idées dogmatiques ou théologiques qu'elle était il a fait une histoire de la vie religieuse ». Selon les ex-

(1) Voir aussi là-dessus, *L'Antéchrist*, p. 103, le passage sur Marc-Aurèle, et son scepticisme stoïque.

pressions de Renan, « les faits matériels des origines chrétiennes sont presque tous obscurs ; ce qui est clair, c'est l'enthousiasme ardent, la hardiesse surhumaine, le sublime mépris de la réalité, qui font de ce mouvement le plus puissant effort vers l'idéal dont le souvenir ait été conservé ».

Pourquoi donc, alors, des pages comme celle, plus haut citée, sur saint Paul ? (1)

Memento. — *Revue historique* (septembre-octobre 1920). — L. Boissonnade : Le mouvement commercial entre la France et les Iles Britanniques au xvie siècle ; *suite et fin*. (Voir *Mercure* du 1er nov. 1921. Activité grandissante des échanges commerciaux au cours du xvie siècle, point de départ d'un accroissement constant « jusqu'au grand mouvement commercial du xixe siècle ». Et les deux nations ne s'en faisaient pas moins la guerre ! On peut conclure que le « facteur » économique ne signifie donc pas grand'chose quant à la question de paix et de guerre.) — L. Halphen : Etudes critiques sur l'histoire de Charlemagne. VII. L'agriculture et la propriété rurale dans l'empire carolingien. (On a beaucoup loué les efforts de Charlemagne sous ce rapport. Ont-ils été vraiment efficaces ? M. Halphen examine cette question en soumettant à sa critique les travaux allemands. Conclusion : les documents contemporains de Charlemagne ne nous révèlent pas au point de vue rural un état de choses très différent de l'époque antérieure : défrichements multiples ; supériorité de la grande propriété sur la petite, les petites exploitations étant d'ailleurs en plus grand nombre que les grandes. Symptômes d'un régime nouveau des terres. Etude très nourrie). Bulletin historique. Histoire de Grande-Bretagne, *1re partie*, par Charles Bémont. Histoire de France. Révolution, par Rod. Reuss. Comptes rendus critiques. Bibliographie.

Revue des Etudes Historiques (juillet-octobre 1920) H. Chassaigne : Un maître des requêtes lieutenant-général des armées du roi : M. de la Barre aux Antilles. (Ce M. de la Barre fut l'ancêtre du fameux chevalier de la Barre, ce qui a donné à l'auteur la curiosité d'étudier la carrière coloniale de ce fonctionnaire de Louis XIV, dûment revêtu, ainsi que l'indiquait Voltaire, du grade de lieutenant-général. Détails curieux sur les possessions françaises des Antilles et contribution à l'histoire coloniale.) H. Matrod : Dante et le Blason. (Etude de l'héraldisme dans la Divine Comédie. Eclaircissements sur les allusions nombreuses où l'héraldisme joue un rôle, dans ce poème.) J. Gaillard : Essai sur quelques pamphlets contre la Ligue. (Le titre dit l'intérêt de

(1) Nous comptons revenir, dans une prochaine chronique, sur les parties de l'ouvrage relatives au Romantisme et au Libéralisme.

cette étude.) G. Vauthier : Les missions religieuses sous la Restauration. (On sait que les initiatives de la Restauration au point de vue religieux, surtout sous le règne de Charles X, furent plutôt remuantes.) Comptes rendus critiques. Bibliographie.

La Connaissance (janvier 1921). R. de la Tour du Villard : Un gentilhomme protestant au XVIIe siècle. Bibliographie composée d'après un Livre de raison, c'est-à-dire d'après un « Journal », un Recueil journalier de notes domestiques, « involontaire confession », journal plus sincère que des « Mémoires » plus ou moins apprêtés. Le gentilhomme protestant dont il est ici parlé, Gabriel de Rossel d'Aubarne, baron de Fontarèches, vivait dans la seconde moitié du règne de Louis XIV. Sa famille fut fort mêlée aux affaires des religionnaires dans le midi de la France et à la guerre des Cévennes. Sans y avoir aussi activement participé, lui-même connut la prison, et n'en fut pas moins un loyal serviteur de Louis XIV. Affaires de religion, souvenirs de famille occupent les feuillets du Livre de raison. Un emploi du temps, dressé à l'intention de Claude-Jacob de Fontarèches, fils du vieux gentilhomme, est typique de naïveté rigoriste et de prud'homie protestante. Parmi beaucoup de détails surannés sur des questions de propriété, de droits et de privilèges féodaux, on trouve une lettre de Bossuet lui-même, « J. Bénigne, E. de Meaux, le 16 novembre 1685 », adressée à Jacob de Rossel, frère aîné de M. d'Aubarne, lettre très belle relative aux scrupules de conscience du gentilhomme calviniste, dont Bossuet avait bien voulu être l'intermédiaire auprès du Roi, pour transmettre au monarque un mémoire de Jacob de Rossel sur des questions théologiques. Ces quelques détails, choisis entre divers autres, disent l'intérêt de ce document d'archives privées, enfin sorti, comme bien d'autres, ainsi qu'il fallait s'y attendre, de sa poussière séculaire.

Nous donnerons la prochaine fois la bibliographie des Revues relatives à la Révolution Française.

EDMOND BARTHÈLEMY.

PHILOSOPHIE

Retour de la psychologie française à ses origines. — G. Dwelshauvers : *La Psychologie française contemporaine*, Alcan. — *Œuvres de Maine de Biran; Tome I, Le Premier Journal*, Alcan. — Maine de Biran : *Mémoire sur les Perceptions obscures*, A. Colin. — Gabriel Séailles : *La philosophie de Jules Lachelier*, Alcan.

En partie sous des influences d'ordre philosophique, en partie sous des influences d'ordre plus général qui ont eu pour effet de rendre à la culture française le rang qui lui appartient, nous assistons à une intéressante et louable tentative de la psychologie

française pour revenir à ses origines, pour se débarrasser de l'emprise, devenue excessive à un moment donné, des disciplines étrangères et reprendre conscience de son originalité. Cette intention inspire d'un bout à l'autre le livre de M. Georges Dwelshauvers : **La Psychologie française contemporaine** destiné à faire pendant aux deux livres classiques de Ribot sur la *Psychologie anglaise* et la *Psychologie allemande.* — D'autre part, « un noble souci de nos gloires nationales » a décidé l'Académie des Sciences morales et politiques à patronner la publication des œuvres complètes de Maine de Biran entreprise sous la direction de M. Pierre Tisserand, « publication qui assure à la psychologie française du XIXe siècle une éclatante revanche sur cette psychologie allemande qui fit tant de bruit il y a quelques années ». (Préface de M. P. Tisserand). — Ajoutons que beaucoup de bons esprits sont bien revenus de l'engouement de jadis pour la psycho-physique. Il n'est pas jusqu'à un Allemand, M. W. Ostwald, qui ne désavoue cette psychologie comme peu digne de confiance et surtout comme manifestement insuffisante, dès qu'on veut pénétrer un peu avant dans l'intimité d'une personnalité (1).

On doit s'applaudir de voir ce revival de la psychologie française coïncider avec une réhabilitation non moins opportune de Maine de Biran. Une boutade de Taine avait jeté sur cet écrivain un injuste renom d'obscurité et écarté de lui bien des lecteurs. J'avais cédé moi-même à cette prévention. Combien je l'ai regrettée quand, il y a peu d'années, le hasard me mit en présence de ces précieuses et presque introuvables *Pensées intimes* publiées par M. E. Naville, en 1874, et qui se composent de fragments du *Journal* du philosophe. Ces pages « obscures et secrètes », comme les appelle Maine de Biran, ne sont nullement obscures, au sens que Taine donne à ce mot. Elles sont au contraire merveilleusement lucides et recèlent des trésors d'observation et d'analyse. Il est impossible à un psychologue de race, ou simplement à un amateur de psychologie, de les lire sans éprouver à quelque degré ce frisson qui saisit Malebranche à la lecture des *Méditations.* — Qu'on revienne donc à Maine de Biran, qu'on aborde ce **Premier Journal** qui nous donne un avant-goût des *Pages intimes* et nous introduit déjà bien avant dans

(1) W. Ostwald: *Les Grands Hommes*, p. 11.

l'intimité du méditatif châtelain de Grateloup; qu'on continue par le substantiel **Mémoire sur les Perceptions obscures** et l'on se trouvera en forme pour aller jusqu'au bout de la douzaine de volumes que nous promet M. P. Tisserand. Et l'on se sentira aussi dans le droit fil de la pure tradition française. La psychologie de Maine de Biran, c'est la psychologie réfléxive, autobiographique ; et l'autobiographie, c'est la plus authentique psychologie française.

Le retour à nos maîtres français ne pouvait avoir un plus enthousiaste héraut que l'éminent psychologue en qui nous avons déjà eu l'occasion de signaler un fervent admirateur de nos moralistes classiques et analystes de la vie intérieure. Le livre de M. Dwelshauvers débute par une constatation flatteuse pour notre patriotisme : « Le sceptre de la psychologie, réservé à la France depuis le XVI[e] siècle, n'a pu lui être enlevé. » L'originalité de cette psychologie s'est maintenue intacte depuis ses origines. Aussi bien les influences qui ont présidé à son développement dans le cours du XIX[e] siècle sont-elles proprement nationales. Ce sont d'abord le romantisme; mais le romantisme sous sa forme française et spécifiquement psychologique : « la culture de ce qui est subjectif, les états profonds de la sensibilité pris sur le vif, les luttes intérieures de la volonté et des passions soulignées et décrites ; enfin une inquiétude morale qui n'est pas exempte d'un certain caractère dramatique et aboutit à une conception émotive de la vie religieuse ». De cette influence M. Dwelhauvers note des symptômes épars au cours du livre, chez un Maine de Biran, un Jouffroy, voire un Cousin... de nos jours, un Bergson. — Une autre influence est celle du Vitalisme, doctrine biologique d'origine également française, puisqu'elle eut pour initiateurs les deux grands biologistes Barthez et Bichat. Le vitalisme exerça une action profonde non seulement sur Biran et Jouffroy, mais sur A. Comte et Cournot. On en retrouve l'écho chez Ravaisson et, par lui, dans le nouveau spiritualisme ; enfin la doctrine bergsonienne de l'Elan vital en est toute pénétrée.

M. Dwelshauvers signale aussi le socialisme français de 1848, qui eut une répercussion sur les conceptions d'un Renouvier et a pu influer dans une certaine mesure sur la psychologie en tant que coordonnée aux sciences morales et sociales. Mais on peut se demander si cette influence figure parmi les plus heureuses et

les plus caractéristiques de la pensée française. D'elle procèdent cet idéalisme verbal et ce moralisme d'apparat que certains contempteurs de notre culture appellent dédaigneusement *il francesimo* (1) et dont sont exempts, fort heureusement, les plus authentiques représentants de notre lignée française. — Il faut tenir compte enfin des influences d'ordre esthétique qui agirent par exemple sur un Ravaisson. On ne saurait trop louer M. Dwelshauvers de n'avoir pas isolé l'histoire de la psychologie de l'histoire générale, du mouvement littéraire, scientifique, politique, social, en tenant compte aussi de la psychologie personnelle des penseurs qu'il étudie. L'auteur prouve ainsi qu'il possède à un haut degré la qualité par excellence du psychologue; celle qu'il loue chez un Maine de Biran : le sens du concret, l'union intime du sens artiste, du sens historique, du sens critique et du sens psychologique.

Les diverses influences qu'on vient de passer en revue expliquent les caractères propres de la psychologie française : le *dynamisme*, formule philosophique de la spontanéité et de la vie ; le *synthétisme*, expression psychologique des idées de finalité et d'harmonie que commande une esthétique supérieure.

Les exégèses de M. Dwelshauvers abondent en vues neuves, parfois un peu paradoxales, ce qui ne veut pas dire fausses.

L'auteur rectifie nos idées sur bien des points. Il nous étonne en nous montrant un A. Comte partisan de l'auto-observation (erronée pour l'intelligence, mais excellente pour la sensibilité et la volonté). — On peut contester certaines vues. M. Dwelshauvers, qui reproche à Taine l'injustice de certains de ses jugements, est-il toujours parfaitement équitable envers l'auteur de l'*Intelligence ?* Il le déprécie en tant que théoricien de la psychologie générale et ne consent à voir en lui qu'un peintre de portraits, un maître de la psychologie concrète. C'est là peut-être restreindre un peu trop sa valeur philosophique. Certaines des théories psychologiques de Taine sont démodées aujourd'hui. Celles qui les remplacent valent-elles mieux ? Le nativisme à la mode, qui admet le caractère originairement étendu de nos sensations, n'est ni plus ingénieux ni plus instructif que la solu-

(1) Cf. Georges Sorel : *Matériaux d'une théorie du prolétariat*, Introduction, p. 23.

tion tainienne. Le jugement sur Ribot est également discutable. M. Dwelshauvers n'est pas éloigné de faire de Ribot un dynamiste en psychologie. Il ne peut être question, en tout cas, d'un dynamisme à la Bergson. Encore que Ribot ait évolué et atténué par la suite ses négations du début, le vieux maître paraît bien être resté jusqu'au bout un adepte du mécanisme. Sans doute il ramène la vie consciente aux tendances ; mais les tendances se ramènent pour lui à des mouvements ; et ainsi le dernier mot reste au mécanisme.

D'une façon générale, nous dirons que la ferveur de M. Dwelshauvers pour la psychologie française nous paraît pleinement justifiée. Mais notre admiration n'irait peut-être pas toujours aux mêmes noms. — C'est ainsi que les Ravaisson, les Lachelier et leurs épigones universitaires, tous plus ou moins adeptes du spiritualisme, tous plus ou moins métaphysiciens métaphysiquants : adorateurs de l'Acte pur d'Aristote, sectateurs de l'Acte moral de Kant ou de Fichte, gnostiques penchés sur l'évolution de l'Elan Vital, ne me paraissent nullement appartenir à l'authentique tradition française. Celle-ci est purement autobiographique, descriptive, exempte de théologisme, d'idéalisme et de moralisme, détachée de toute visée pédagogique. Telle est la lignée des Montaigne, des d'Aubigné, des La Rochefoucauld, des Descartes (*Discours de la Méthode*), des Diderot, des Benjamin Constant, Stendhal, Sainte-Beuve, Taine, etc., sans oublier le maître de l'autobiographie au XIXe siècle, Maine de Biran. L'esprit professoral est le mauvais génie de la psychologie. Et, certes, M. Dwelshauvers n'est pas un tenant du vulgaire moralisme professoral. Son idéalisme est de qualité plus choisie. C'est un idéalisme esthétique. Sa pensée est dominée par une esthétique à la fois ravaissonnienne et lamartinienne, esthéticisme sentimental, un peu idyllique, avec un peu trop de cette « douceur blonde et bleue » évoquée par Sainte-Beuve à propos de Lamartine. On songe à l'antithèse de W. James, qui divise le monde des philosophes en tendres et durs. M. Dwelshauvers est un tendre ; son optimisme épris d'harmonie répugne au pessimisme et à l'amoralisme qu'il regrette chez un Paulhan. Il obéit en cela à un impératif de sensibilité qui échappe à la discussion. Mais on peut se demander si cette vision de la nature humaine ne détonne pas un peu dans un monde livré aux entreprises de la

violence et de la ruse, rempli de désordre, de discordes, de luttes et d'exactions.

La lecture de **La Philosophie de Jules Lachelier**, par M. G. Séailles, m'a reporté aux années lointaines, où, étudiant d'agrégation dans une Faculté de province, je faisais partie d'une équipe d'apprentis philosophes animés d'une juvénile ferveur philosophique. Kant et Lachelier étaient nos dieux. Il faut dire que ce dernier passait pour faire la pluie et le beau temps au jury de l'agrégation de philosophie. — Notre préparation se réduisait ou à peu près à une méditation et comme une rumination des leçons inédites de Lachelier à l'Ecole normale. Quand on avait eu l'heureuse fortune de se procurer quelqu'un de ces textes vénérés, on en extrayait la substance, on s'hypnotisait sur quelque formule plus ou moins sibylline du maître ; tels les écolâtres d'Alexandrie penchés sur le βυθος de la gnose valentinienne. Heureux temps ! Heureuse candeur ! En retrouvant ces leçons revues et réunies par M. Séailles, je ne puis me défendre d'un souvenir ému et un peu ironique. Ces leçons ont gardé pour moi un vif intérêt. Je suis frappé, aujourd'hui comme alors, de leur belle ordonnance, de la qualité du style, de la réserve un peu hautaine de cette pensée avare d'elle-même et qui ne semblait jamais se livrer qu'en partie. Mais le charme est rompu, le prestige évanoui. Je n'ai plus la foi.

M. Séailles débute par une peinture de l'Ecole normale d'alors; peinture plus flatteuse, cela va sans dire, que celle qu'en a donné M. Abel Hermant, qui dut connaître aussi l'Ecole à peu près vers cette époque. Ce milieu intellectuel, mais conventuel, était bien l'auditoire qui convenait à un tel enseignement.

Comme son maître Kant, Lachelier fut un théologien. Il y eut harmonie préétablie entre ces deux hommes. Ils apparaissent avec un air de rusticité robuste et finaude. Tous deux furent des esprits subtils et retors ; mais leur ingéniosité visa toujours un but pratique ou pragmatique.

Qu'on me permette de dire ici comment je me figure la genèse de l'Impératif catégorique : je la rattache aux origines paysannes et forestières de Kant.

Je ne sais pas si Kant a été chasseur. Ses biographes n'en disent rien ; et cela n'est pas très vraisemblable. Mais je me figure que Kant dut avoir dans son ascendance des chasseurs et

des gardes-chasse experts dans l'art de dresser le chien d'arrêt. Et Kant dut avoir l'idée de son Impératif catégorique par l'effet d'une obscure réminiscence héréditaire relative au dressage du chien de chasse. L'Impératif du dresseur au chien d'arrêt est : « Ne touche pas à ce gibier » ; l'Impératif catégorique de Kant est : « Ne touche pas à cette femme ; ne touche pas à ce coffre-fort. » — De même que ses ancêtres gardes-chasse devaient être au service de quelque hobereau poméranien, Kant était au service du roi de Prusse et de sa Loi morale.

De même je me figure M. Lachelier comme un paysan robuste (il en avait un peu l'aspect) qui se serait destiné à la prêtrise ; une sorte d'abbé Lantaigne moins naïf et plus astucieux ; comme lui voué à la préparation d'un clergé. — Aussi bien, n'avez-vous pas remarqué que les théologies échappées des lèvres disertes de l'abbé Lantaigne, au cours de ses entretiens avec M. Bergeret, rappellent étrangement les métaphysiques lacheliéresques ?

Quoi qu'il en soit, il me paraît que chez un Lachelier la subtilité byzantine et l'idéalisme transcendantal étaient mis au service d'un pragmatisme religieux et moral, d'un conservatisme social assez autoritaire au fond. Lachelier, inspecteur général, se préoccupait de l'orthodoxie idéaliste de son clergé laïque. Il assignait à nos efforts un but prochain et précis : faire sa tâche de chaque jour. Et il assignait peut-être comme but dernier à la morale la défense de la morale bourgeoise et la pratique des vertus bourgeoises. « Notre condition, c'est le travail. Quand l'homme se considère comme une bête de somme, il ne fait pas de sottises. » — Lachelier ne haïssait rien tant que le dilettantisme moral. « Le débauché paresseux et philosophe sent son grand seigneur » (p. 146). — Je me rappelle un mot de lui à un de mes amis qui se plaignait d'une résidence lointaine et maussade. « On ne s'amuse pas ici. » — « Mais, Monsieur, répliqua M. Lachelier, nous ne sommes pas ici pour nous amuser. » Tout l'homme est là et peut-être le philosophe.

GEORGES PALANTE.

SCIENCE SOCIALE

Edmond Laskine : *Le socialisme suivant les peuples*, E. Flammarion. — Guy Grand et autres : *Proudhon et notre temps*, Chiron, rue de Seine. — José Germain : *La C. T. I., son histoire, ses principes, ses règlements*, Renaissance du Livre. — Memento.

Par ce temps de crise économique et de malaise social, un

livre comme celui de M. Edmond Laskine, **Le Socialisme suivant les peuples**, est particulièrement intéressant. Un mot, autrefois, a eu du succès : Il n'y a pas de question sociale, il y a des questions sociales. De même pourrait-on dire : Il n'y a pas de socialisme, il y a des socialismes, et chacun conditionné par le caractère national de ses adhérents. Sur le socialisme *in abstracto* il est difficile de s'entendre ; les spécifications qu'on essaie font toujours protester les intéressés. Nous, ennemis de l'individualisme ? Pas du tout, notre socialisme n'a pour but que de le faire fleurir intégralement ! Nous, partisans de l'étatisme ? Pas du tout, nous voulons le supprimer, au contraire ! Et sans doute cette suppression n'aboutit qu'à son remplacement par un organisme qui, pour ne pas s'appeler Etat, n'en sera pas moins un ; de même que le triomphe lointain de l'individualisme ne sera obtenu que par son asservissement d'un temporaire indéfini, mais il n'en faut pas moins tenir compte de la véhémence peut-être sincère de ces protestations. Avec les différences nationales des socialismes il est plus facile d'arriver à du positif. Un socialiste français différera plus d'un socialiste anglais ou allemand, a fortiori russe ou turc, que d'un de ses compatriotes non socialiste, et c'est ce que le livre de M. Laskine permet justement de voir.

Si on laisse de côté les purs révolutionnaires dont les procédés sont partout les mêmes, de Gracchus Babeuf à Lenine, on voit que le socialisme français se distingue par un idéalisme généreux dans son utopie et noble dans ses pires violences ; certains de nos socialistes, comme Fourier, ont d'ailleurs horreur de la violence. Les noms de Fourier justement et Proudhon caractérisent bien ce socialisme ; même chez Cabet et Louis Blanc ou chez nos marxistes contemporains comme Guesde et Jaurès on sent une chaleur cordiale qui semble bien propre à notre nation.

Le socialisme anglo-saxon, sans dédaigner l'utopie, c'est même un Anglais, Thomas Morus, qui a fait la fortune de ce mot, et William Morris et Wells continuent sa tradition, se manifeste par un souci très pratique de la réalité et un goût du travail et de l'effort personnel que nous autres remplaçons trop souvent par le bavardage ; le trade-unionisme, le coopératisme ; le fabianisme caractérisent très bien le socialisme anglais et américain.

Le socialisme allemand est aussi égoïstement national que

possible ; chez lui rien d'utopique ni d'humanitaire ; tout est subordonné à la domination du prolétariat germanique non seulement en Allemagne mais dans le monde, *Deutschland uber alles ;* les qualités laborieuses et disciplinées de la race sont mises au service de ce plan à longue portée dont Karl Marx a été l'ingénieur.

Le socialisme slave, et plus particulièrement russe, qu'on croyait de nature anarchisante avec Bakounine et Kropotkine, a fait une entrée terriblement contraire dans l'histoire avec le bolchévisme, mise à exécution archiméthodique du marxisme intégral dont les marxistes intelligents s'épouvantant, et qu'ils renient mais bien à tort ; rien ne dit que le spartacisme allemand n'eût pas entassé autant de cadavres que le bolchévisme russe. Celui ci n'en a pas moins son caractère propre, étant l'œuvre de moujiks ivrognes, salaces, paresseux et serviles que conduisent des Juifs haineux et fanatiques ; une Allemagne bolcheviste, de par les qualités solides de son peuple, ne serait pas tombée dans le néant abject de la pauvre Moscovie.

En ce moment tous les socialismes révolutionnaires sidérés par la conquête du pouvoir russe se modèlent sur le bolchevisme de Lenine et Trotzky ; même dans les pays anglo-saxons, on trouve des thuriféraires de ces sinistres bandits ; mais, au fond, les socialismes nationaux n'en gardent pas moins leurs âmes propres, comme les armées nationales sous les uniformes qui s'imitent (après 1859 on a porté partout le képi français comme après 1870 le casque prussien, comme après 1900 le feutre sud-africain, etc.) et heureusement l'idéal bolchéviste ne se réalisera ni dans les pays de langue latine, ni dans les pays de langue anglaise ; il n'en faut pas moins prendre contre lui, comme on fait aux Etats-Unis, toutes les précautions indispensables, et même quelques autres par surcroît.

Un groupe d'*Amis de Proudhon* consacre justement à ce grand remueur d'idées un volume, **Proudhon et notre temps**, qu'on lira avec intérêt. L'un de ces « amis » va jusqu'à prédire une *Ere Proudhon*, qui ferait suite à *l'Ere Wilson*, dans laquelle nous entrons, et le pronostic n'est pas pour effrayer. Proudhon, en dépit de ses truculences énormes, est un esprit très judicieux et même très nuancé. Si son influence grandit en ce moment dans les milieux socialisants, c'est tant mieux, car celle

de son antagoniste Karl Marx décroîtra d'autant. Dans le socialisme Proudhon se situe au pôle liberté, coopération et synergie, comme Marx au pôle contrainte, lutte de classes et guerre civile; et par ce que donne le bolchévisme, son aboutissant direct, on peut voir que le proudhonisme est mille fois préférable. Il est vrai qu'alors les fanatiques déclareront que Proudhon n'est pas un vrai socialiste, mais c'est aux socialistes sérieux à ne pas laisser accaparer leur étiquette, s'ils y tiennent, par les énergumènes. Si, par certains côtés, Proudhon se rapproche des économistes, c'est tant mieux pour les deux et tant pis pour leurs adversaires. Au surplus Proudhon n'est pas infaillible, et il est facile de voir les points sur lesquels il s'est trompé ; la façon dont le suffrage universel avait acclamé le régime impérial l'a rendu sévère pour la démocratie, et la préoccupation de politique extérieure, qui, de son temps, faisait tort à celle de réorganisation sociale, l'a rendu injuste pour des œuvres de haute justice comme la résurrection de la Pologne et l'indépendance de l'Italie ; c'est pourquoi, aujourd'hui, certains réactionnaires se réclament de lui comme certains révolutionnaires; mais la même aventure est arrivée à Auguste Comte, qui ne s'en porte pas plus mal. En ne prenant de Proudhon que les grandes directives, on ne peut obtenir que de bons résultats; c'était un esprit très sérieux, très moral, très épris du bonheur des hommes en général et des ouvriers en particulier ; il a toujours prôné le travail, la sagesse la concorde, la liberté, il a toujours cherché à réaliser la paix, même quand il a fait l'éloge de la guerre : il a voulu l'épargne populaire, le crédit facile, l'école pour tous, le retour aux champs, la joie saine du labeur, le respect des droits individuels et collectifs, le fédéralisme et le patriotisme et le bon internationalisme. Si tout cela est contraire à un certain socialisme, c'est tant pis pour ce socialisme-là.

Le petit mais substantiel livre de M. José Germain, **La C.T.I., Confédération des Travailleurs intellectuels; son histoire, ses principes, ses règlements** restera un document précieux pour la connaissance de notre temps social.

On ne peut qu'approuver la formation de la C. T. I. Au début, j'entends avant la guerre, la C. G. T. existait seule et avait la prétention de représenter tout le travail national en le confondant, bien entendu, avec le travail ouvrier et, plus spécialement,

avec les ouvriers groupés en syndicats plus ou moins révolutionnaires. Contre cette prétention le gouvernement finit par s'élever, et, dès le temps de guerre; favorisa la création d'une C. G. P., Confédération Générale de la Production, qui était un peu par la force des choses une Confédération Générale du Patronat. Entre ces deux grandes forces hostiles il était excellent que s'organisât une force intermédiaire et autonome. Dans un article du *Matin*, il y a environ un an, M. José Germain, justement, souhaitait « la création d'une C. G. I. avec qui C. G. T. et C. G. P. devraient causer et compter », et la formule n'était pas mauvaise; causer, cela veut dire entrer en rapports, compter, cela signifie ne pas tout ramener à soi. La C. G. T. avait d'ailleurs provoqué la naissance de cette rivale en refusant d'admettre dans son sein le Syndicat des journalistes et, je crois, le Syndicat des médecins. La C. G. P., elle, n'aurait pas mieux demandé, semble-t-il, que de s'affilier tous les groupements de travailleurs intellectuels, mais ceux-ci, avec raison, préférèrent s'organiser en confédération indépendante. La C. G. T. reconnut alors sa faute, semble-t-il, et essaya de monter avec l'aide de quelques groupes d'ingénieurs ou de fonctionnaires un conseil économique du travail, qui aurait tenu pour insignifiantes C. G. P. et C. G. I., mais la manœuvre n'a pas réussi, et, en somme, les trois grandes Confédérations, Ouvriers, Patrons et Intellectuels, couchent sur leurs positions.

Par les associations qu'elle groupe la C. T. I. constitue une force indéniable. Ses dix sections : Lettres, Presse, Arts, Théâtre, Enseignement, Sciences, Professions libérales, Fonctionnaires, Ingénieurs, et Divers, réunissent tous les éléments, qui, étrangers au patronat comme à l'ouvriérat (le mot est nécessaire), n'en contribuent pas moins à la production et à la prospérité économique du pays. La question un peu délicate est de savoir dans quel sens s'orientera son action. Les syndicats qui la composent ont des buts très professionnels et leurs intérêts s'opposent soit à ceux des patrons (pour les ingénieurs, journalistes, acteurs), soit à ceux des clients (médecins, avocats, artistes), soit à ceux de l'Etat (professeurs, fonctionnaires). Mais il serait à désirer que la C. T. I. ne se restreignît pas à ces vues un peu étroites et s'efforçât de concilier, dans un but d'intérêt général, les oppositions inévitables de la C. G. T. et de la C. G. P. La 10e section Di-

vers, où ne se trouvent encore que deux groupes, *les Compagnons de l'Intelligence* et *les Artisans des temps nouveaux*, tous deux très dignes de sympathie, pourrait ici jouer un rôle tout à fait important. Sans doute faudrait-il alors que ces groupes fussent composés de membres au courant de toutes les questions sociales, mais ce résultat sera obtenu peu à peu si les problèmes y sont étudiés avec soin. Compagnons et Artisans pourraient notamment mettre la C. T. I. en garde contre l'erreur dans laquelle était tombée la C. G. T. et pourrait tomber la C. G. P., et qui consiste à croire que toutes ces Confédérations représentent le pays et peuvent remplacer le Parlement. Dans nos républiques démocratiques le Parlement ne peut émaner que du suffrage universel individuel et ce n'est qu'à titre consultatif que les syndicats, les associations professionnelles et les Confédérations générales peuvent intervenir dans les directions politiques; le plus intellectuel des intellectuels n'a pas d'autre droit ici que le plus humble des savetiers, qui d'ailleurs peut voir plus clair et plus juste que lui. En limitant sagement sa propre action, en perfectionnant son propre mécanisme intérieur et en exerçant une action correspondante sur ses consœurs, la C. T. I. jouera donc un rôle salutaire dans notre organisme politique, de même qu'en travaillant à la concorde des classes elle exercera une action sociale tout à fait précieuse.

Memento. — Louis Le Page et Francis Delaisi : *La Politique du Pétrole* (*Le Producteur*, janvier 1921). Il n'est pas de question plus importante après celle de la houille. En ce moment, le pétrole mondial est accaparé par les Etats-Unis et par l'Angleterre, et tout ce que nous pouvons faire, c'est d'essayer de ne pas être trop asservis par les uns ou par les autres. M. Francis Delaisi a donc raison contre M. Le Page de prôner l'égalité de traitement de tous les trusts sous le régime de la libre concurrence et la non intervention de l'Etat dans les marchés et contrats, seule garantie de sa neutralité diplomatique. Mais mieux encore vaudrait-il découvrir du pétrole soit chez nous, soit dans nos colonies. Rien ne faisait soupçonner, il y a dix ans, l'énorme richesse pétrolifère du Mexique ; qui sait si le Maroc ne sera pas un jour ce qu'est aujourd'hui le Mexique? — Dans le *Monde Nouveau*, M. Treub, ancien ministre des Finances de Hollande, s'exprime avec indépendance sur *Bolchévisme et socialisme*. « On ne doit pas se laisser induire en erreur par la violence avec laquelle socialistes et communistes se querellent; en réalité ils visent au même but. » L'auteur ajoute que ce n'est qu'en réalisant les réformes sociales qu'on pourra prévenir les nouvelles

vagues de mécontentement. Sans doute, mais la meilleure des réformes sociales, c'est encore le travail, la probité et le bon sens. — Dans la même revue, un bon article de M. Raoul Labry sur l'*Enseignement du russe*. Dès que la Russie sera habitable, il faudra y rétablir l'Institut français de Pétrograd. — M. Ernest Tisserand, dans *la Grande Revue*, commence par le financier Ouvrard une galerie des *Mauvais génies de la France ;* c'est employer de bien grands mots; un munitionnaire général gagne beaucoup d'argent, c'est vrai, mais s'il rend de grands services aux armées, il le gagne légitimement. Plus loin, à propos de *Réforme administrative*, un auteur anonyme reproche au projet Reibel de compliquer pour simplifier ; cela vaut toujours mieux que de simplifier pour compliquer, comme ont fait tant d'autres réformateurs. — En se demandant dans la *Paix par le Droit* si l'Allemagne peut payer, M. Ruyssen assure que si elle met du mauvais vouloir, c'est que « notre presse chauvine par ses exigences, ses menaces, ses injures, ne perd pas une occasion de fournir à ce mauvais vouloir un aliment quotidien ». Vraiment ?

HENRI MAZEL.

QUESTIONS JURIDIQUES

Crime impossible : Tentative et commencement d'exécution, pratique de la correctionnalisation. — Droit de réponse : *Affaire Silvain et Jaubert* contre Doumic.

La jurisprudence de la Cour de cassation touchant le **crime impossible**, c'est-à-dire la tentative d'un crime qui, malgré l'intention et les agissements de l'aspirant criminel, ne pouvait pas, matériellement, être commis, a été fondée par deux arrêts en date du 4 novembre 1876 et du 20 janvier 1877 (D. P., 1878, 1, 33). Le premier déclare coupable de tentative de soustraction frauduleuse un individu qui s'est introduit dans une église et fouille un tronc qui ne contient rien. Le second déclare coupable de tentative d'homicide volontaire un individu qui tire un coup de pistolet, du dehors, par la fenêtre d'une chambre et dans la direction d'un lit où il suppose couché l'habitant de cette chambre, alors que ledit habitant n'était, par grand hasard, ni dans le lit, ni dans la chambre. L'une et l'autre solution ont été vivement attaquées comme contraires aux termes de l'art. 2 du C. P., relatif à la tentative. Ce texte punit la tentative d'un crime *qui aura été manifestée par un commencement d'exécution* et si « elle n'a été suspendue ou *si elle n'a manqué son effet* que par des circonstances indépendantes de la volonté de nos auteurs ».

— Comment, dit-on, concevoir le commencement d'exécution d'un fait matériellement impossible à exécuter ? Comment concevoir un effet manqué dans un cas où l'objet sur lequel devait s'exercer cet effet commence par manquer lui-même ?

La Cour suprême a cependant obéi à des considérations de bon sens et sa doctrine lui a permis de casser par arrêt du 4 janvier 1895 (Dalloz, 96, 1, 2) un arrêt de la C. de Paris qui relaxait, pour cause d'impossibilité de vol, un pickpocket pris la main dans la poche d'un badaud, laquelle était vide. Cette décision, préparée par les sages arrêts de 1876 et 1877, nous a privés peut-être d'une comédie de Courteline, mais c'est à ce seul point de vue qu'elle est, à mon sentiment — qui n'est pas celui de tous les juristes, — regrettable.

Voici cependant un arrêt de cassation (3 juillet 1920, *Gaz. Pal.*, 5 novembre 1920) qui revient sur cette jurisprudence. Il s'agit d'un individu qui a dirigé son revolver sur des consommateurs, dans un café, qui a cherché à tirer sur eux, mais dont l'arme s'est enrayée. Pas de doute sur l'intention homicide, d'autant que l'apache flanquait un camarade qui a blessé gravement un desdits consommateurs.

Or, la Cour de cassation juge que, quand l'arrêt qui lui est soumis déclare que « Dautreix a dirigé son arme sur les consommateurs du café Léonard et cherché à tirer sur eux, mais que l'arme s'est enrayée... cette dernière constatation est insuffisante pour caractériser le crime de tentative de meurtre ».

Voilà bien juger blanc après avoir jugé noir. Car s'il n'y a pas *crime impossible* dans le cas du tireur en chambre de l'arrêt de 1877, si la tentative d'homicide à laquelle s'est livré le coupable n'a manqué son effet que par « une cause toute fortuite », par « une circonstance extraordinaire » dont ledit coupable « ne saurait bénéficier » — à savoir que l'objet de son attention, très habituellement couché dans son lit au moment où le coup de pistolet était tiré sur le lit et atteignait le lit, se trouvait « accidentellement levé et dans une écurie contiguë à la chambre », — n'est-ce pas par une circonstance tout à fait indépendante de la volonté de Dautreix que les consommateurs du café Léonard n'ont pas reçu ou en tout cas « essuyé » ses coups de revolver ? Il a *dirigé son arme* sur eux, il a cherché à *tirer sur eux*. Mais l'*arme s'est enrayée*. Que veut de plus la Cour suprême ? Certes, dans

le cas de 1877 le crime était bien davantage impossible que dans celui de 1920 !...

Faut-il expliquer la contrariété des deux décisions par le fait que, tandis que dans le cas de 1877 la déclaration du crime impossible aboutissait au relaxe du délinquant, Dautreix demandait non son relaxe, mais son renvoi aux assises, espérant voir remplacer par un verdict d'acquittement — cette espérance en dit long, je ne veux pas dire sur la mentalité des jurés, mais sur la mentalité que les apaches prêtent aux jurés — les treize mois de prison à lui infligés par le tribunal correctionnel ?

Sans pousser jusqu'au fanatisme le respect des principes, et même pragmatiste, en jurisprudence, assez résolu et tout en admettant que l'illégale pratique de la *correctionnalisation* est indispensable au fonctionnement de la machine judiciaire, il me semble que la Cour de cassation est allée là un peu loin ..

§

Le gérant sera tenu d'insérer, dans les trois jours de leur réception, ou dans le plus prochain numéro... les réponses de toute personne nommée ou désignée dans le journal ou écrit périodique !

Ainsi l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881, reproduisant l'article 11 de la loi du 25 mars 1882 auparavant applicable, édicte le **Droit de réponse**.

Un texte aussi clair se prête-t-il à l'interprétation que M. Doumic sollicita du Tribunal de la Seine en lui demandant de déclarer que MM. Silvain et Jaubert ne verraient pas insérer dans la *Revue des Deux Mondes* une réponse à la « Critique Dramatique », où le susdit rendit compte de leur traduction en vers dès *Perses* d'Eschyle, que la Comédie-Française venait de représenter ?

M. Doumic allait-il obtenir ce qui fut refusé à Brunetière, lors du procès intenté à la *Revue des Deux Mondes* par ce M. Dubout, non moins auteur de *Fredégonde* que des *Perses* MM. Jaubert et Silvain ?

Différend fort analogue au différend actuel, mais où la critique — maniée assez malignement par Jules Lemaître — se présentait dans des conditions moins favorables qu'ici, car M. Doumic ne s'était point départi — ses adversaires étaient les premiers à le reconnaître — de sa mesure et de son sérieux coutumiers.

La Jurisprudence touchant le droit de réponse allait-elle être,

dans une espèce tout à fait tentante à cette fin, allait-elle être modifiée ?

Certains l'ont cru, en voyant le ministère public conclure que le droit de réponse n'appartient pas, en principe, à un auteur dramatique qui,en portant son œuvre au théâtre, a moralement sollicité l'examen et la critique. Il y a là, a proposé en effet M. le substitut Caous, comme une renonciation tacite mais évidente au droit de réponse ; et si l'article incriminé contient une critique sérieuse et mesurée, elle échappera à l'obligation de la loi de 1881.

L'argument est ancien, si ancien qu'il a triomphé en 1845 à l'occasion du procès intenté au *Constitutionnel* par un certain Loyau de Lacy, auteur d'une tragédie en vers, *Le Lys d'Evreux*, représentée au Théâtre Français.

Mais ce triomphe fut passager. Un arrêt de la Cour suprême, 21 novembre 1845, cassa l'arrêt rendu le 6 mai par la Cour de Paris, ce dernier arrêt réformant un jugement du Tribunal de la Seine en date du 13 mars, qui avait condamné le *Constitutionnel* à insérer là réponse de Loyau.

(Trois juridictions épuisées, entre le 13 mars et le 27 novembre. On jugeait plus vite en 1845 qu'à l'heure actuelle.)

Par jugement du 12 février 1921 (*Gaz. Trib.*, 20 février), le Tribunal de la Seine repousse la thèse du ministère public.

...Attendu que Doumic n'a pas cru devoir acquiescer à cette injonction, parce qu'elle n'argue d'aucune erreur de fait, que l'article ne contient aucune attaque personnelle, ni aucune expression injurieuse ; qu'il ajoute qu'invité à assister à une représentation,il avait le droit et le devoir de formuler son appréciation, suivant sa conscience, sur la valeur littéraire de l'œuvre soumise à son examen ;

Mais attendu que le texte de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 est général et absolu ; que si,d'ordinaire,les personnes visées dans un article usent peu du droit que leur confère la loi, si elles acceptent en principe les critiques qui sont formulées sur leurs œuvres, surtout quand ces critiques sont sérieuses et mesurées, elles n'en ont pas moins le droit absolu,s'il leur convient, de formuler des réponses dont l'insertion ne peut leur être refusée ; que ce droit de réponse est si absolu qu'il ne comporte aucune exception,même dans le cas où la réponse a été provoquée, en dehors de toute attaque personnelle, par une critique purement littéraire d'une œuvre dramatique ou artistique volontairement offerte à l'appréciation du public ou de la presse ; que le législateur l'a ainsi entendu lors des débats qui ont eu lieu dans les

assemblées parlementaires, aussi bien lors de la discussion de la loi du 25 mars 1822 que dans le cours des débats qui ont précédé la loi du 29 juillet 1881 ; qu'il n'appartient pas au Tribunal de faire des distinctions qui n'ont pas été prévues par la loi ; qu'à la vérité, les personnes ainsi nommées estiment la plupart du temps qu'elles ont intérêt à ne pas discuter les appréciations ainsi formulées et qui peuvent être fondées ; mais qu'en droit, elles sont seules juges d'apprécier si l'article qu'elles incriminent est susceptible de motiver de leur part une réponse et les points sur lesquels peut porter cette réponse ;

Attendu que Doumic ne relève dans l'acte qui lui a été ainsi signifié rien qui soit contraire aux bonnes mœurs, ni à l'intérêt des tiers ; qu'il ne contient aucune expression injurieuse ; qu'il se borne à soutenir que prescrire l'insertion, c'est faire obstacle au droit de libre critique et porter une grave atteinte à la liberté d'écrire ; qu'il ne peut, en conséquence, se refuser à insérer une réponse aux termes de laquelle on lui reproche de n'avoir pas suffisamment apprécié la valeur de l'effort poétique des auteurs et d'avoir taxé de médiocre une traduction en vers qui évoque le rythme, le mouvement et la pensée d'un grand tragique ;

Attendu que la critique de Doumic est sérieuse et mesurée ; qu'on ne peut lui reprocher...

Suit une condamnation aussi bénigne que possible (refus des dommages-intérêts réclamés par les demandeurs, astreinte de 100 francs, au lieu de 1.000 fr. réclamés), mais une condamnation.

Le jugement applique ainsi, non sans regret, une jurisprudence constante et, disons-le sans détours (ainsi que fait M. Paul l'Evesque dans le numéro sus-indiqué de *Gaz. Trib.*), indiscutable. On peut, du point de vue des intérêts de la Critique, regretter que l'art. 13 soit de texte et d'esprit aussi certains. On peut souhaiter que le législateur y apporte un tempérament. Tant qu'il ne l'aura point fait, le droit de réponse reste, aux termes de la lettre et de l'esprit de l'art. 13, général et absolu. Celui qui exerce le droit de réponse sera seul juge de la forme, de la teneur, de l'utilité (sinon de la longueur, car ici une loi, celle du 29 septembre 1919, intervient) d'icelle ; et l'insertion de sa lettre ne peut être refusée qu'autant qu'elle serait contraire aux lois, aux bonnes mœurs, à l'intérêt légitime des tiers ou à l'honneur du journaliste entrepris. — (Cass., 12 juillet 1884, 8 mai 1890, 8 janvier 1892, 3 août 1894, 18 juillet 1896, 6 août 1897, etc., etc.)

Toute l'éloquence de verbe et de plume que cette affaire nous procure s'adresse au législateur et non au juge. En attendant, ne

nous frappons pas d'une façon excessive et n'allons pas croire que la Critique (avec une majuscule) soit en péril. L'arrêt de Cassation rendu dans l'affaire Loyau de Lacy n'a pas soulevé de moins vives réclamations que celui, actuel, du Tribunal de la Seine : — « Avec ce principe qui rend la personne nommée ou désignée dans un journal seule juge de son intérêt à y faire insérer une reponse, et d'un autre côté qui dénie aux tribunaux tout droit d'appréciation en cas de refus, nous craignons que l'on n'ouvre une large porte à l'abus et que l'on ne rende la critique littéraire à peu près impossible » — soupire l'arrêtiste du *Sirey* (1846-2-210).

Cette crainte aura été vaine, et si la Critique littéraire ou dramatique ne s'exerce pas toujours de la façon désirable aux intérêts du public, cela tient à d'autres causes que celle qui oblige un journal ou une revue à obéir à l'art. 13. La maison dirigée par M. Doumic n'a connu depuis que le monde... ou plutôt depuis que les deux mondes sont mondes qu'un seul Dubout et un seul Silvain et Jaubert. Et elle pouvait sans grand dommage leur donner satisfaction tout de suite au lieu d'attendre que le tribunal l'y obligeât. Mais le *Mercure de France*, lui, n'a jamais refusé, que je sache, un droit de réponse tant soit peu justifié. Or, les lecteurs du *Mercure*, même les plus amusés par la manière dont Maurice Boissard les entretenait du théâtre, n'accuseront pas cependant nos dramaturges d'une propension excessive au droit de réponse !.

D'autre part, souvenons-nous, avant de tellement crier, de la fable de La Fontaine où il est question de ces grenouilles qui regrettent leur roi. Et méditons aussi ce vers :

> Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

Ceci dit, je ne verrai pas d'inconvénient à ce que ce bienfaisant, (d'une manière générale), ce très bienfaisant article 13 fût complété et corrigé de la sorte ;

> Le gérant sera tenu d'insérer... etc. les réponses de toute personne *indûment ou injustement* nommée ou désignée...

Avec ces deux adverbes, les auteurs de cette fâcheuse nouvelle lettre persane n'auraient pas conçu une minute l'idée que la « Critique Dramatique » dont s'agit leur faisait grief.

MARCEL COULON.

RÉGIONALISME

Nice et la Riviera. — Les foules cosmopolites ont déferlé cette année sur tout le littoral de Nice et y ont pris leurs quartiers d'hiver, à peu près comme avant la guerre. On efface partout les signes extérieurs de la catastrophe et, pour aviser les peuples que l'angoisse en est abolie, voici qu'on a rappelé messire Carnaval exilé depuis 1914, et qu'on s'est empressé de le fêter, selon l'us ancien, sans qu'il ait apparu au programme aucun souci d'innovation.

D'ailleurs, pourquoi innover ? On sait ce qu'on avait : et c'est cela même qu'on a voulu ravoir, le plus ressemblant possible, afin de se donner l'illusion qu'on avait dormi depuis six ans et qu'on se retrouvait, comme devant, après un rêve épouvantable.

Faut-il entièrement se fier à ces apparences de stagnation, et n'allons-nous pas assister, au contraire, à une rénovation de vie et d'art ?

On parle ouvertement de mettre la pioche et le pic dans quelques laideurs. Robert de Souza, précis poète de l'urbanisme, a marqué les verrues et les dartres de la cité, a dit prophétiquement ce que doit être la beauté de Nice, capitale d'hiver, reine de la mer et des monts.

Georges Avril rêve, sur les collines, d'un *Temple Universel de la Musique* qui rallie l'enthousiasme des maîtres. Les grands concerts classiques, sous la conduite de Léon Jehin, de Miranne, de Gervasio, de Lauweryns, de Reynaldo Hahn, ouvrent toujours davantage leurs programmes à la nouvelle école française. A côté de suites complètes des symphonies de Beethoven et de Schumann, de grandes pages de César Franck, que Jehin, Gervasio et Miranne glorifient avec une particulière ferveur, ces excellents « directeurs de la musique », comme on dit maintenant, propagent la gloire des Vincent d'Indy, des Claude Debussy, des Dukas, des Ravel, des Rabaud... Ils nous initient aux « cinq Russes », aux Norvégiens, aux Belges ; et n'iront-ils point jusqu'à découvrir... Berlioz ! Le grand Dauphinois devient, cette année, l'objet d'un vrai culte sur toute la Riviera.

Un autre témoignage d'énergie nouvelle, c'est le nombre croissant des journaux qui se publient sur le littoral et y vivent fort bien. Aux premiers rangs desquels il faut nommer l'*Eclaireur*,

qui, sous l'habile et chaleureuse direction de Léon Garibaldi, règne jusqu'à Digne et Toulon, avec un des plus forts tirages de la province. Il publie un *Eclaireur du soir*, où la plus large place est réservée aux Lettres et aux Arts, où les « Lectures littéraires » de Robert de Souza alternent avec les satires mordantes de Georges Maurevert, les hauts enseignements de guerre de Guibert (général Duval), les menus propos de D. Durandy, les critiques musicales de G. Avril, les savoureuses chroniques de Jean Téliet, les pages d'art de Pierre Borel...

Si l'on ajoute que Camille Mauclair, fils adoptif des collines de Grasse, collabore régulièrement au *Petit Niçois ;* si l'on dit encore qu'un *Institut interallié d'études supérieures et une Académie libre de peinture et de sculpture* viennent de se fonder, et que la délicieuse *villa Masséna*, désormais propriété de la ville, devient un riche musée, on n'est pas loin de conclure ensuite qu'en dehors de Paris, il n'est guère, en France, de centre d'art et de littérature qui se puisse comparer à la douce Nice.

§

C'est que, sous le fard des fêtes et l'apport superficiel d'une humanité composite, charriée d'un peu partout, il y a là une puissante ville de 200.000 âmes, ardente à grandir, et que la plupart des hivernants connaissent mal ; car ils s'en vont, au mois d'avril, persuadés qu'il ne reste après eux que des portiers, des jardiniers et quelques maigres pêcheurs de sardines.

Le temps de guerre, à cet égard, a fait connaître Nice à plusieurs d'entre eux qui y vinrent en congé, et se rappelleront toujours la physionomie du littoral durant ces mois de deuils et de transes.

La ville et les collines étaient devenues un immense hôpital, un sanatorium prodigieux, et le rendez-vous de tous les permissionnaires de l'Entente.

Plus de *saisons*, plus de tsiganes ; les rares hivernants — quelques rentiers français, — passaient leur temps à regarder, dans la grande avenue, bouillonner le flot des soldats alliés et « associés » venus là pour se « détendre ».

Il en arrivait chaque jour des multitudes, des Français, des Belges, des Italiens, des Anglais, des Américains, des Serbes... C'était à croire que le front déversait son trop-plein sur Nice. Sans compter qu'on apercevait dans tous les jardins des groupes

de blessés convalescents, et qu'entre les cactus et les mimosas, éclataient, çà et là, rouge écarlate sur noir d'ébène, les chéchias des Sénégalais.

Tel fortuné du sort qui, avant la tourmente, avait passé de nombreux hivers à Nice, ne la reconnaissait point quand il y venait en convalescence : sur les débris informes des souvenirs carnavalesques s'édifiait pour lui une cité nouvelle, en pleine sève de croissance et de dévouement. A la place de l'ancienne auberge il voyait des foyers gardés par leurs dieux lares. Il découvrait un peuple et une bourgeoisie pleurant leurs morts, mettant à leur douleur cette discrétion méridionale, si impressionnante sous un ciel de fête et si loin de l'absurde légende d'une Provence hâbleuse et criarde.

Dans ce même caravansérail de luxe et de joie, où il coudoyait naguère des foules mal définies, où les maisons, les palaces, neufs et sans caractère, donnent cette impression de « n'importe où » qui déçoit et assombrit, voici qu'il rencontrait des citoyens conscients de leur race, dignes de leurs héros.

Et à des carrefours d'une banalité immédiate, mais d'où sont beaux les horizons, il saluait, soudainement révélé, un *genius loci* aux yeux attachants, qui lui souriait de toutes les collines et qu'il emportait jalousement, au plus chaud de son cœur, vers les hêtres d'Argonne ou les fanges d'Artois.

§

Aujourd'hui, on a ripoliné à neuf les palaces et les casinos ; tout a repris sa figure d'autrefois dans la rue et au théâtre. Nous avons revu les batailles de fleurs, les corsos et les vegliones. Et il n'est pas jusqu'au mirage du soleil qui ne veuille nous faire oublier la terrible aventure et nous persuader que nous sommes pareils à ce que nous étions.

Et, pourtant, quels changements dans les âmes ! Naguère, le Niçois voyait surtout les satisfactions immédiates d'un profitable carnaval ; maintenant, il pense d'abord à la Tinée, au port de Villefranche, aux grands destins promis à son pays.

Ce pays, favorisé des dieux, il le voit, de Digne et Saint-Raphaël jusqu'à la frontière, qui forme un tout harmonieux, doué de forces potentielles qui attendent leur réalisateur. Il sait que Nice n'est point seulement une princesse de la mer et qu'elle règne sur de riches Alpes : de nombreuses rivières convergent vers elle ;

leurs eaux bondissantes, au creux de pentes rapides, recèlent des énergies presque entièrement inutilisées. Rien que dans la Tinée on peut équiper près de 150.000 chevaux-vapeur; dans la Vésubie, le Var, le Coulomp, l'Estéron, 100.000 environ. Avec des usines tournant 5.000 heures par an, on obtiendra une énergie annuelle équivalente à celle que fourniraient quinze cent mille tonnes de houille. Une grande richesse industrielle va donc galvaniser, en quelques années, toute la région. Il suffit qu'on le veuille. Et les meilleurs fils de Nice le veulent ardemment.

La disposition des lieux est telle que les agglomérations d'usines s'arrêteront naturellement sur le Var moyen, à plus de 20 kilomètres de la mer ; c'est-à-dire qu'elles n'empiéteront pas sur les paysages du littoral et n'en compromettront point la beauté.

La création d'un grand port dans la rade incomparable de Villefranche est à l'étude. Il sera le débouché naturel de l'industrie naissante ; et vers lui aboutiront encore une part des échanges du Piémont par la ligne Nice-Coni, dès qu'elle sera achevée.

Voilà de beaux projets. Mais ils ne seront viables que si une ligne à grand trafic réunit Grenoble à Nice. Cette ligne est réclamée à cor et à cris depuis des lustres. Et il faut comprendre la passion que les Niçois y mettent.

Nice n'a aujourd'hui d'autre communication avec la France que par la voie du littoral. Comme au temps des colonies massaliotes, elle dépend toujours, en tout et pour tout, de la grande Marseille, qui la tient jalousement au bout de cette ligne, dans un isolement de pestiférée.

Ce fut, sans aucun doute, un sombre scandale que la construction du petit chemin de fer à voie étroite qui, depuis quelques années, permet d'aller péniblement de Nice à Digne, et, de là, vers Grenoble. Les Conseils généraux, soucieux des intérêts du pays, les Etats-Majors, inquiets pour la défense des Alpes, avaient tellement insisté pour obtenir une grande rocade entre les 14e et 15e région, qu'une ligne à voie normale entre Digne et Nice fut en principe décidée. Or, au dernier moment, à la suite de manœuvres où Nice a toujours vu, à tort ou à raison, l'influence de Marseille, on adopta l'invraisemblable avatar du *tortillard de Digne*, qui n'était qu'une misérable solution, sans efficacité, destinée à paralyser par la suite l'établissement d'une ligne à voie normale.

Ce qui fait qu'aujourd'hui tout le vaste hinterland niçois,

jusqu'à Guillaumes et Saint-Etienne de Tinée, se trouve bloqué dans une sorte de prison, d'où ses habitants et ses produits ne peuvent s'évader vers Gap, Grenoble et Lyon, — vers la France en un mot, — qu'en refluant sur Nice et, de là, sur Marseille, c'est-à-dire en triplant et quadruplant la longueur de l'itinéraire, par une ligne unique, forcément surmenée, et embouteillée les trois quarts du temps...

Cette situation est tout à fait incompatible avec le développement industriel des hautes vallées, si étroitement lié à la prospérité générale de la France et aux besoins éventuels de la défense nationale.

Elle crée dans la région un mécontentement profond qui gagne toute la population et se traduit par de vives polémiques et, aussi, par des faits.

On sait que les Niçois, par la voix de leur Chambre de Commerce et de leurs Corps élus, ont refusé d'entrer dans la région économique marseillaise à laquelle M. Clémentel les avait d'abord annexés. Ils ont obtenu, à force d'insistance, d'être rattachés, avec Grenoble, à la 12e région industrielle qui comprend toutes les Alpes.

Nice, écrivait encore *L'Eclaireur* du 5 décembre dernier, n'a rien à gagner à se fédérer avec la région dont Marseille est le centre tentaculaire. L'expérience a montré que ses intérêts sont sacrifiés quand il lui faut subir le contrôle jaloux de Marseille. Son essor économique et commercial a été souvent entravé et son ravitaillement même rendu difficile par l'intrusion de Marseille dans ses affaires...

Voilà qui est net, et, je crois aussi, un peu nouveau. Il semble que la formidable expérience industrielle de la guerre ait prédisposé les esprits à voir grand et loin, sans plus s'embarrasser dans les petites cachoteries d'affaires où jadis excellait, nous dit-on, le Niçois.

Aujourd'hui c'est toute la houille blanche de ses vallées qu'il veut, c'est le grand port de Villefranche, c'est l'émancipation de la tutelle marseillaise qui l'aimantent et passionnent au point qu'il en oublie presque ses fêtes...

Et, dans ce lumineux pays où tant de joie palpite, il n'est, certes, point banal, et c'est peut-être un signe des temps de voir les fervents du *Temple universel* prendre feu comme la poudre dès

que s'agite devant eux la question de la Tinée ou de la ligne Nice-Grenoble.

PIERRE DEVOLUY.

VOYAGES

Estella Canziani et A. van Gennep : *Costumes, mœurs et légendes de Savoie*, Lib. Dardet, Chambéry. — Ad. Van Bever : *L'Alsace vue par les écrivains et les artistes*, Louis Michaud. — *Villes meurtries de France* ; Georges Grappin : *Villes de l'Est*. — Henri Malo : *Villes de Picardie*, Van Oest.

Une intéressante et curieuse publication a été donnée par Mlle Estella Canziani, adaptée de l'anglais et arrangée par A. van Gennep, sur les **Costumes, mœurs et légendes de Savoie**. Mlle Estella Canziani, qui est peintre, a séjourné dans la région et s'est enquise des types, des costumes anciens qui tendent à disparaître, en donne les paysages ainsi que des objets familiers, souvent curieux et artistiques, — vestiges de la vie d'autrefois, qui ne se trouvait pas encore gangrenée par la civilisation utilitaire devant laquelle s'agenouillent tant d'imbéciles. La Savoie est un pays à l'écart, vivant à l'abri de ses montagnes, malgré les progrès de l'industrie, l'envahissement des fabriques et des voies ferrées. L'auteur y a trouvé encore des vêtements archaïques, de vieilles coutumes, noté des traditions et légendes qu'elle se faisait raconter tout en croquant, peignant les êtres et les choses, et qui furent complétées ensuite, tant que son ouvrage, dont le texte a été surtout préparé pour accompagner les illustrations, se trouve fournir une contribution précieuse à l'étude régionale et mérite en somme d'être retenu. — Les régions où elle a séjourné sont en Maurienne et en Tarentaise, à commencer par Sainte-Colombe-des-Villards, où elle trouva une fête qui ne manquait pas de pittoresque ; puis c'est la vie des bergers, l'été, sur la montagne, et les croyances merveilleuses restées des vieux âges ; la fête de Saint-Jean de Maurienne avec le tableau pittoresque du marché ; le village d'Hermillon tout proche, qui garde une vieille tour attribuée aux Sarrasins, dont le nom se retrouve fréquemment dans les traditions populaires, et qui est un donjon carré, croit-on, du IXe siècle. — Un chapitre encore est consacré à Valloires, qui joua un rôle important jadis à cause du passage de la Maurienne en Briançonnais, et dont on raconte que c'est le fond d'un lac que desséchèrent les Sarrasins déjà nommés. Mlle Canziani passe dans la Vallée des Arves, et, après avoir cons-

taté que les gens de la région mangent encore avec leurs doigts, parle des villages disséminés qui constituent Saint-Jean d'Arve. Ailleurs, c'est la Tarentaise avec Moutier, Aime, Bourg-Saint-Martin, puis le Grand Saint-Bernard, sur lequel elle apporte de curieuses indications concernant l'hospice et ses légendes, — ainsi que sur les tons délicieux et fugaces des paysages. Un dernier chapitre nous transporte de Chablais au Mont-Cenis, parle du monastère de Tamil, des villages préhistoriques du lac du Bourget et du lac de Genève ; et partout elle recueille des indications sur les coutumes, les traditions et les légendes, — et jusqu'à des traces de magie et de sorcellerie évoquant les vieilles époques du moyen âge — tant qu'avec quelques notes historiques elle se trouve avoir donné un récit de voyage curieux et pittoresque. La population, en Savoie, paraît surtout de bonnes gens plutôt simples, et que les complications de notre existence déroutent, — il y paraît aux questions que l'on pose couramment à l'auteur. Cependant la plupart ne sont pas ennemis de quelques agréments dans les circonstances journalières, et Mlle Canziani peut citer le cas des femmes de Sorlin qui mettent, quand il pleut, un grand chapeau de feutre, — le *béguin*, — dont elles se couvrent les épaules comme d'un parapluie. Son livre est fait en somme d'un ensemble de remarques, d'observations souvent curieuses ou pittoresques, et qui concernent non seulement les types régionaux, mais l'habitation encore bien primitive, ou donne des détails sur le vêtement, les usages, les idées, etc. Le texte a été établi surtout pour accompagner une série de planches en couleurs sur les costumes, — costumes de Saint-Colomban, de Saint-Jean d'Arve, de Jarrier, de Valloires, de Montaimont, de Saint-Sorlin et d'Arves, de Bourg-Saint-Maurice, de Fontcouverte, etc. — accompagnant divers paysages, des objets familiers et même des accessoires de la vie journalière. Les peintures de Mlle Canziani, fort heureusement reproduites, sont toutes remarquables, — certaines d'une grande beauté, et constituent une documentation précieuse. On peut seulement regretter que l'éditeur les ait placées sur un papier gris vert, tonalité de fond dont le contraste n'est pas heureux pour la plupart. — M. van Gennep en adaptant cet ouvrage a surtout effectué un travail de mise au point ; il en a corrigé, amendé certains détails, supprimé des choses inutiles comme se trouvant données ailleurs, et présente ainsi un

bon livre et qui tiendra honorablement sa place dans les bibliothèques.

§

Poursuivant la série de ses publications sur les provinces, Ad. van Bever publie un nouveau volume sur l'Alsace, — maintenant d'actualité : **L'Alsace** *vue par les écrivains et les artistes*, recueil de textes judicieusement et agréablement choisis et qui intéressent la géographie et les voyages, l'histoire générale et pittoresque, la littérature, les mœurs et coutumes, l'art, etc. L'éloge de la collection dont nous avons présenté autrefois les premiers volumes sur *la Normandie* et *la Touraine* n'est plus à faire; mais certaines régions en France donnent toujours une récolte plus abondante qu'ailleurs; on s'en rendra compte en parcourant le volume sur *l'Alsace* où les textes intéressants abondent et où l'on retrouve les noms de Gœthe, Montaigne, Gérard de Nerval, Charles Nodier, Victor Hugo, Taine, Paul Adam, Maurice Barrès, Welschinger, etc. Il est d'ailleurs assez difficile de faire un choix parmi la multiplicité, l'abondance de textes qui constituent le volume, mais au moins peut-on indiquer celui de l'abbé Grandidier sur *le lac Noir et le lac Blanc ;* les *sites pittoresques de l'Alsace : Kayserberg, la vallée de Munster, Riquewihr*, par Louis Levrault ; *une excursion aux ruines du Château de Hoh-Kœnigsberg en 1888*, par Charles Grad ; *les châteaux de Ribeauvillé*, par Frédérié Piton ; la *Promenade dans Colmar* d'André Hallays ; *Saverne*, par Georges Delaherche, etc. Ailleurs c'est un extrait des Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur *l'Alsace au XVIII*e *siècle; Strasbourg au début du XIX*e, par Jean-Frédéric Hermann, — tableau voisinant avec celui de *Strasbourg en 1840*, par Gérard de Nerval ; un récit de *la Terreur en Alsace*, par Charles Nodier ; un autre de Rodolphe Reuss sur *l'Alsace pendant la guerre de 1870 ; l'Alsace après l'annexion*, par Jules Claretie ; *Mulhouse sous la domination allemande* (1876), par Victor Tissot; *A travers le vieux Strasbourg*, par Adolphe Seyboth, etc. Dans la partie littéraire c'est un extrait de Neyremand sur *Casanova en Alsace ; la légende des Trois châteaux*, par Edouard Siebecker ; *la légende de sainte Odile*, par Edouard Schuré ; *un pèlerinage à Sainte-Odile*, par Maurice Barrès ; *Herrade de Lansberg*, par Marie Diémer ; *les anedoctes alsaciennes* de Charles Goutzwiller...

Parmi les traditions, contes, etc., on peut citer encore *les légendes du Florival*, de l'abbé Ch. Brann ; *la tête du mort qui parle*, par Auguste Stœber; *la chandelle des Rois*, de Jean Variot; *la légende de Thann*, de Léon Marchandeau ; celle de *Hungerstein*, recueillie par O. Frantz, et d'autres sur *la cathédrale de Strasbourg*, par Louis Schnerganz; enfin sur les mœurs et coutumes, les *Curiosités alsatiques* de Louis Stœber ; les *mœurs gambrinales à Strasbourg*, par Ferdinand Raiber ; *l'Alsace à table*, par Ch. Gérard ; *la Cuisine alsacienne*, de G. Spetz ; *les Cigognes de Strasbourg*, par M. Engelhard ; les *Mœurs et coutumes alsaciennes*, de Le Roy de Sainte-Croix ; *les anciennes corporations de Strasbourg*, par Martin Saint-Léger, — série après laquelle il suffit de mentionner des choses relatives à l'art, tirées de l'*Histoire de la Basse-Alsace et de la ville de Strasbourg*, par Louis Sach; *une visite à la cathédrale de Strasbourg en 1830*, par Victor Hugo ; les *Musées d'Alsace*, par André Girodie, etc. Comme les précédents, ce volume est accompagné d'un guide-répertoire méthodique des monuments, curiosités, etc... avec la liste des ouvrages à consulter. Une illustration nombreuse, surtout fournie par le cabinet des Estampes de Strasbourg, et dont certaines sont absolument remarquables, agrémente ce volume qui se trouve un des plus heureux de la collection.

Dans la série des *Villes meurtries de France*, de la librairie Van Oest, il faut indiquer encore le petit volume sur les **Villes de l'Est**, par Georges Grappe, et celui des **Villes de Picardie**, par Henri Malo. Le premier se trouve surtout consacré à *Verdun* et n'a donné que quelques pages aux autres villes de la région, qui eurent à souffrir des Boches, comme *Lunéville*, *Saint-Dié*, *Nancy*, *Bar-le-Duc*, etc. Verdun, qu'étudie abondamment M. G. Grappe, mérite cette attention par ses souvenirs, les vestiges encore nombreux du passé que l'on y retrouve, et l'auteur a consacré d'excellentes pages à des bâtiments, comme la Princerie ou la maison dite du pape Jules II ; à la cathédrale, que massacra sottement le XVIII[e] siècle, mais qui offre d'intéressants vestiges, comme le cloître, la crypte romane, le tympan polychrome de l'abside que conserve la sacristie, des sculptures encastrées au chevet, etc... Verdun offre surtout un curieux mélange de vestiges du moyen âge et de constructions des XVII[e] et XVIII[e] siècles. Au cours du bombardement, comme il a été indiqué

déjà, l'explosion d'un obus, place de la Magdeleine, mit à nu la masse d'une tour du *Castrum* d'autrefois, et parmi les ruines des maisons avoisinantes le dessin de vieilles fortifications gallo-romaines, une fenêtre romane portant la rose des Templiers et une fine ogive demeurées de constructions sacrifiées au cours des travaux anciens de défense. — L'ennemi, lorsqu'il tirait rageusement sur Verdun, n'avait pas prévu ce résultat, qui ne fit pas compensation, sans doute, aux ruines accumulées dans la ville, mais était au moins inattendu.

De M. Henri Malo j'ai gardé, pour terminer, le volume sur les *villes de Picardie : Amiens, Saint-Quentin, Péronne, Ham, Montdidier, Abbeville, Boulogne, Calais* — et qui est un travail bien fait, très informé, abondant en indications et traits historiques, de même qu'il mentionne les déprédations raisonnées de l'ennemi dans toutes les villes occupées. Le petit volume de M. Henri Malo, très heureusement établi, malgré les nécessités du format, est un des plus heureux de cette collection.

CHARLES MERKI.

HAGIOGRAPHIE ET MYSTIQUE

Edmond Cazal : *Sainte Thérèse*, 1 vol., chez Ollendorff. — E. Sainte-Marie Perrin : *La belle Vie de sainte Colette de Corbie*, 1 vol., chez Plon. — Albert Farges : *Les Phénomènes mystiques*, 1 vol., à *la Maison de la Bonne Presse*.

Si l'on accepte le livre de M. Cazal comme le récit assez coloré des faits *extérieurs* qui constituent l'existence *apparente* de la réformatrice du Carmel, on pourra y prendre quelque intérêt. Mais si l'on désire étudier cette vie, au point de vue de la Mystique, on fera bien de s'adresser à des auteurs moins fantaisistes.

Cette **Sainte Thérèse**, aussi nouvelle qu'imprévue, présente, en effet, une importante lacune. M. Cazal est tombé dans le travers des écrivains qui abordent l'étude de la psychologie des grands mystiques que sont les Saints avec l'opinion préconçue qu'ils se trouvent devant des personnages en proie à une névrose bien caractérisée. Il la définit :

> Forme psycho-physiologique de l'auto-érotisme hystérique, chez les hommes et les femmes de foi ardente, de sentiments religieux très développés et de tempérament sensuel (1).

Ce parti-pris implique des procédés de discussion assez défec-

(1) S'il y a *foi ardente*, il y a nécessairement des *sentiments religieux très développés*. M. Cazal, en voulant préciser, n'a émis qu'un pléonasme.

tueux. Ils ont conduit M. Cazal — comme ses prédécesseurs imbus de matérialisme — à écarter *a priori* les objections et les réfutations des médecins, des physiologues et des théologiens qui, tenant pour le Surnaturel, n'estiment pas que les hypothèses de Charcot suffisent à prouver l'hystérie de sainte Thérèse. N'ayant fait état que du *pour*, négligeant le *contre*, M. Cazal n'arrive pas à nous convaincre du bien fondé de sa thèse.

Voici un exemple des insuffisances de sa critique. Il cite, en l'approuvant, l'ouvrage du Père Hahn : les *Phénomènes hystériques et les Révélations de sainte Thérèse*, publié, en 1882, dans la *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles. Mais il semble ignorer la réfutation qu'en publia le docteur Goix, dans les *Annales de Philosophie chrétienne* en juin 1896.

Le docteur Goix, dans une minutieuse étude, d'ordre purement médical, expose d'abord qu'un jeune homme ou une jeune fille peuvent éprouver, à l'âge critique de la formation, des accidents névropathiques, sans être, pour cela, des déséquilibrés à jamais. Tel fut, sans doute, le cas de la Sainte, qui a pu, à l'âge de vingt et un ans, subir quelques accidents hystériformes, sans être une hystérique. Il démontre ensuite que les signes diagnostiques de l'hystérie font défaut chez sainte Thérèse. Il prouve enfin que la fièvre quarte paludéenne, endémique dans le pays d'Avila, et dont la Sainte eut beaucoup à souffrir, suffit à expliquer les vicissitudes de son état sanitaire. Il conclut :

> Ces crises rappellent, trait pour trait, la forme comateuse de la fièvre intermittente paludéenne, telle qu'elle s'observe encore à notre époque. Tous les détails donnés par la réformatrice du Carmel se trouvent mentionnés dans les observations contemporaines... Sainte Thérèse ne fut donc pas une hystérique. C'est une conclusion scientifique indiscutable.

D'autre part, Legrand du Saulle décrit minutieusement les caractères de l'hystérie. Aucun ne s'applique à sainte Térèse. M. Cazal cite Legrand du Saulle. Mais, comme les observations de celui-ci contredisent ses affirmations, il lui oppose les assertions de Breuer et Freund en leur octroyant toute autorité — bien qu'elles aient été réfutées à diverses reprises. Tels sont les inconvénients d'une méthode d'information incomplète.

Les limites de cette rubrique ne permettent pas de relever toutes les inexactitudes de M. Cazal. — A un autre point de vue

on peut critiquer son choix exclusif de la traduction des œuvres de sainte Térèse par le Père Boux. Il y a pris, dit-il, toutes ses citations. Or, cette traduction, qui rendit jadis des services, faute de mieux, offre beaucoup de défauts. Elle ne serre pas toujours d'assez près le texte ; elle le remplace, plusieurs fois, par une paraphrase ; il y a même des interpolations et des suppressions que rien ne justifie. Les amateurs d'études carmélitaines lui préfèrent, aujourd'hui, et avec raison, les *Œuvres complètes de sainte Térèse de Jésus*, traduction nouvelle par les Carmélites du premier monastère de Paris, 6 volumes chez Beauchesne.

M. Cazal cite ce travail dans sa bibliographie. Mais il ne paraît pas en avoir fait usage.

L'esprit général de son livre est assez bien résumé en une prière qu'il adresse à sainte Térèse à la fin de son dernier chapitre. En voici le passage essentiel :

> Donne-nous l'illusion qui transformera divinement l'objet de notre amour. Donne-nous l'insatiabilité qui, jusqu'à l'heure du sépulcre, nous fera frémir de passions sans cesse rajeunies !...

L'auteur d'*Aphrodite*, à qui le volume est dédié, goûtera peut-être cette petite explosion *d'auto-érotisme* — le terme est ici à sa place, — mais d'autres peuvent, sans témérité, penser que sainte Térèse ne réservera pas un accueil favorable à une pétition d'un genre aussi spécial.

Sainte Colette est l'une des figures les plus intéressantes de cette « aube trouble » du xve siècle, où l'Anglais piétinait la terre de France, où la querelle des Bourguignons et des Armagnacs bouleversait le royaume et où le grand Schisme d'Occident déchirait l'Eglise. D'abord recluse en une logette appuyée au chevet de la cathédrale de Corbie, Colette mena, pendant quatre ans la vie contemplative. Puis, ayant reçu de Dieu la mission de réformer les communautés franciscaines, alors très dégénérées de la ferveur primitive, pendant plus de quarante ans, elle parcourut le pays pour remplir, à travers mille difficultés, sa rude tâche. Elle fonda quinze monastères de Clarisses, où la règle de saint François fut strictement observée. Ce fut une maîtresse femme. Comme plus tard sainte Térèse, elle montra cette énergie, cette suite dans les idées, cet esprit de ressources et surtout cette rectitude de jugement qui caractérisent les saints chargés de rétablir l'ordre dans l'Eglise, lorsque des vues trop humaines la font

dévier de la voie surnaturelle où elle a le devoir de guider les âmes.

Dans sa **Belle vie de sainte Colette de Corbie**, E. Sainte-Marie-Perrin a fort bien exposé les différentes phases de cette existence contrastée où l'oraison la plus élevée ne cesse d'inspirer l'action. Une documentation abondante, puisée aux sources les plus authentiques, donne la forte charpente du livre. L'auteur n'enregistre pas sans contrôle toutes les légendes qui sont venues se greffer sur l'histoire véritable de sainte Colette. Il n'accepte que les faits prouvés par des témoignages sûrs. Parfois même il formule l'explication rationnelle et tout à fait plausible de certains événements où la crédulité de la foule crut voir des miracles. Mais, lorsque l'intervention du surnaturel lui semble établie, il n'hésite pas à la reconnaître avec autant de discrétion que de netteté.

Ce n'est donc pas ici une de ces Vies de Saints où des esprits bien intentionnés, mais dépourvus de critique, accumulent, pêle-mêle, les enfantillages et les fausses merveilles. On n'aura pas non plus à redouter cette phraséologie papelarde, faite de métaphores en miel rance et d'euphémismes amidonnés, qui sévit trop souvent dans la littérature religieuse. Le style est sobre, rapide, précis, et d'autant plus pénétrant qu'il ne cherche pas à éblouir. En voici un exemple :

> Colette a reçu ce don d'éloquence qui brille parfois chez les femmes. Il s'est accru avec les années et avec la richesse morale. On la voit sans cesse parlant, exhortant. La parole est son don personnel, son arme, sa puissance. Elle fait ce qu'elle veut des mots, des mots vivants et subtils qui persuadent, intimident, touchent, déterminent. Elle l'emploie aux usages les plus divers. Un jour, c'est pour faire honte à des libertins ; un autre jour, pour défendre ses sœurs et elle-même, au cours d'un voyage « en contrée sauvage », attaquées par une bande de pilleurs de route. Elle les déconcerte tellement par ses paroles qu'ils se retirent, laissant passer les religieuses et leur offrant même de leur venir en aide contre d'autres malandrins qui courent le pays. Par-dessus tout, c'est pour parler de Dieu que Colette se montre éloquente et que sa parole a de la flamme et des ressources. C'est pour son apostolat, pour le retournement des volontés humaines qu'elle trouve d'irrésistibles accents...

En somme, nous avons en cette *Vie de sainte Colette*, un

beau livre, fort probant et que les amateurs d'hagiographie placeront volontiers dans leur bibliothèque.

Dans son traité des *Noms divins* l'Aréopagite définit le mystique celui qui « non seulement conçoit les choses divines, mais encore les *sent* d'une façon passive » (1). Gerson spécifie : « L'objet de la contemplation mystique est une connaissance expérimentale de Dieu par l'amour intuitif. » Sainte Térèse précise :

Ce que nous croyons par la foi, l'âme [mystique] l'aperçoit, pour ainsi dire, par la vue. Cependant l'on ne voit rien des yeux du corps ni des yeux *intérieurs*, parce que ce n'est pas ici une vision imaginative.

Et Lapillus résume :

L'état mystique, c'est la sensation habituelle de la présence divine, sans que la volonté ni le raisonnement aient eu à intervenir pour en susciter la notion.

Si le mystique s'infatue de ce don purement gratuit au point d'en éprouver de l'orgueil, il court le risque de s'égarer en l'une de ces conceptions aberrantes du Divin qui produisirent les hérésies de la Gnose. Mais s'il demeure l'enfant soumis de l'Eglise, la grâce qu'il a reçue se fortifie et se développe dans son âme en raison même de son humilité. Le Sacrement de pénitence le purifie ; le Sacrement d'Eucharistie le vivifie. L'Eglise l'encadre dans la forte et salutaire armature de ses dogmes et de sa tradition. Par là, elle le garde du danger de se perdre en des rêveries plus ou moins inconsistantes ou dans les erreurs du panthéisme occultiste. Tous les saints ont observé cette discipline et c'est pour cela qu'ils sont des saints.

Beaucoup de préjugés ont cours, même parmi les fidèles, touchant la théologie de la Mystique. C'est pourquoi un traité comme celui que Mgr Albert Farges vient de publier sous ce titre : **les Phénomènes mystiques**, sera utile à quiconque désire, sans parti pris, concevoir comment Dieu se manifeste à certaines âmes — peu nombreuses — selon la vérité catholique.

Dans la voie ordinaire, la méditation précède l'oraison et la détermine et l'oraison se développe ensuite mue par la volonté.

(1) Le texte grec définit cet état d'âme plus synthétiquement que ne peut le faire la traduction française : οὐ μόνον μαθὼν ἀλλὰ καὶ παθὼν τὰ θεῖα.

Dans la voie mystique, l'oraison *involontaire* précède la méditation, la remplace en certains cas et se développe passivement sous l'action divine. Ce sont les phases de ce développement, privilège de quelques-uns, que Mgr Farges étudie et décrit, avec une grande précision, dans son traité. Grâce à lui, une intelligence portée aux choses religieuses pourra comprendre, sinon pratiquer, ce qu'on appelle : *l'oraison de quiétude*, *l'oraison d'union*, *l'oraison de ravissement* et *le mariage spirituel*.

Il est fort rare qu'une personne menée par la voie ordinaire pénètre dans la voie mystique. Neuf fois sur dix, son élan vers Dieu s'arrête à *l'oraison de simple regard*, parce que la volonté ne peut aller plus loin.

Même chez les Mystiques, peu atteignent *l'oraison de ravissement*. Il n'y a que les Saints qui arrivent au *mariage spirituel*. Ce mariage, c'est une fusion en Dieu, c'est le sommet *intellectuel* de la vie unitive où ni les impressions des sens, ni l'imagination n'ont accès. L'essence même de l'âme se mêle à l'essence divine. Et le résultat, saint Paul l'a formulé : « *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Dieu qui vit en moi.* »

Parole définitive, dont les grands docteurs de la Mystique, saint Jean de la Croix et sainte Térèse n'ont fait que donner le commentaire dans *la Montée du Carmel* et *le Château de l'âme*.

Mgr Farges analyse tous les degrés de l'oraison. Mais aussi, il définit l'extase, les visions, les révélations ; il montre l'indigence des explications que la science matérialiste propose de ces phénomènes insolites. Il en dénonce les contrefaçons humaines et diaboliques et enfin il met en garde contre les pièges de l'illusion si fréquente en ces matières.

Prudemment, il écrit :

Il y a deux catégories de personnes qu'il importe de détourner de la lecture des grands mystiques et de l'étude d'une science si difficile : les âmes indiscrètes et les esprits chimériques. D'abord, les âmes indiscrètes et intempérantes, qui ont envie de tout ce qu'elles voient d'extraordinaire et veulent aussitôt se l'approprier sans discernement. Elles manquent trop d'humilité pour admettre qu'il existe des voies réservées auxquelles elles ne sauraient prétendre et pour se contenter modestement de rester à leur place. Faisant leur aliment des ouvrages de haute spiritualité, elles se préparent les pires déceptions...

La seconde catégorie est celle des esprits chimériques qui, par une confiance sans critique à tous les vagabondages d'une imagination plus ou moins folle, font preuve encore plus de naïveté que d'orgueil et d'amour-propre...

Ce dernier cas fut celui de Claire Ferchaud, qui fit du bruit pendant la guerre et dont l'Eglise a condamné formellement les illusions.

A signaler aussi, dans le livre de Mgr Farges, une solide réfutation du quiétisme et une étude substantielle des caractères qui créent un abîme entre l'hallucination et les visions imaginatives ou intellectuelles.

Lorsque le lecteur arrive à la fin du volume, il admet volontiers la conclusion de Mgr Farges :

La Mystique est une science expérimentale qui a la tête dans les cieux mais les pieds sur la terre ferme.

Ceux qui, par caprice, ignorance sûre d'elle-même ou prévention contre la Loi révélée, nieront la valeur positive de cette proposition seront peut-être de brillants rêveurs, mais non des catholiques et des mystiques orthodoxes encore moins.

ROBERT ABRY.

ART

Exposition L.-C. Breslau, galerie Brame. — Quelques études de la femme, galerie Devambez. — Exposition Charles Menneret, galerie Devambez. — Exposition des Aquarellistes, galerie Georges Petit. — Exposition d'aquarelles de M. Tony Georges Roux, galerie Georges Petit. — Exposition de tableaux de Mme Martin-Gourdault, galerie Georges Petit. — Exposition d'un groupe de peintres Alsaciens, galerie Bernheim-Jeune. — Exposition de Mlle Andrée Karpelès, galerie Marcel Bernheim. — Exposition André Wilder, galerie Marcel Bernheim. — Exposition Mauguin, galerie Druet. — Exposition H. de Warocquier, galerie Druet.

Bibliographie : Louis Chancerel : *Jean-Julien Lemordant* (imprimerie Joseph Quesnel à Coutances, se trouve chez Eugène Rey, 8, boulevard des Italiens à Paris. — André-Charles Coppin : *les Eaux-fortes de Besnard*, Berger-Levrault.

Louise-Catherine Breslau a réuni, galerie Brame, une trentaine de toiles d'une beauté sérieuse et profonde. Ce sont, pour la plupart, des portraits. Ils ont été peints lentement, gravement, patiemment, poussés jusqu'à la réalisation complète, jusqu'à ce que la vie du modèle apparût totalement captée dans l'effigie qui la

résume. Presque tous les personnages de ces portraits appartiennent à la famille de l'artiste. L'émotion du faire en entraîne le recueillement. Ces toiles portent des dates diverses, qui jalonnent la belle carrière du peintre, signalent son progrès continu, sa marche vers toujours plus de vérité, plus de relief, plus d'intensité dans l'intimité des êtres. Un tableau de L.-C. Breslau, même lorsqu'il emprunte au décor floral, à la disposition des nature mortes, une ordonnance de fête et des parures de printemps, ne cesse point d'être une œuvre grave, ornée de méditation.

Une marge de rêverie encadre ces portraits de femme, de mouvement si simple, de stabilité si sûre, si complets de par la vie du regard. C'est une des caractéristiques de cet art que d'arriver, par l'étude du regard, à tout dire du personnage représenté.

L'œuvre de L.-C. Breslau est considérable et diverse. Elle se compose de nombre de tableaux defleurs d'une pénétrante vérité, d'une exécution très sensible, de nature mortes qui sont des symphonies colorées, d'études de fillettes admirablement notées dans la gracilité de leur âge, corps menus d'enfant où fleurit déjà de la femme, mentalité d'observatrices à la fois hardies et timides, hardies dans la pensée, réticentes dans l'expression.

Dans cette œuvre des processions déroulent leur faste mystique, paré de blanc et de bleu, les enthousiasmes des jeunes filles affleurent aux yeux qui s'enfièvrent et aux bouches qui chantent. De grands tableaux à figures expriment la solennité des mélancolies dans le clair, des méditations devant la force et la beauté des choses, des silences humains devant les silences pesants du grand Tout et leur poids dans nos esprits. Les plus purs joyaux de ce grand labeur ce sont les portraits, peints passionnément, dans un culte tenace de la vérité.

Ces portraits de Louise Breslau, le musée et l'histoire de l'art les classeront parmi les plus beaux et les plus simples entre certains Courbet et certains Fantin. C'est de la peinture pure qui n'a jamais daigné consentir à une mode de la peinture de maître.

Galerie Devambez, **Quelques études de la femme**. N'y cherchez point de pessimistes, de caractéristes violents, de chercheurs de synthèse. D'autre part, on a écarté les plus scrupuleux des peintres de la femme, quelques-uns tout au moins. De bons portraits de Cappiello, des pastels pittoresques d'Edgar Chahine, qui a le goût du modèle pittoresque, des scènes d'inté-

rieur d'Henri Morisset voisinent avec des suavités de M. Abel Faivre, de M. Dagnan-Bouveret, de M. Gorguet et avec les trop élégantes mélancolies de M. Lauth et les albâtres féminins de M. Biloul.

M. **Charles Menneret**, dans des paysages du Bois de Boulogne et de la Savoie, montre de l'aptitude décorative, non sans monotonie de couleurs, de ligne et de ton général.

Galerie Georges Petit, l'exposition des **Aquarellistes** aligne ses miroitements. Quelques jolies pages de M. Jules Lefort, quelques ingénieux fouillis de M. Gillot, des eaux joliments éclairées de M. Maurice Courant ; une Fête des Fées de M. Devambez, décor d'opéra-comique à figuration drue, des caprices de M. Jean Gabriel Domergue élongeant des sveltesses féminines hors la largeur tumultueuse des robes, observations spirituelles sur la mode courante, c'est tout ce qu'on peut signaler, à moins de noter une Bretonne en prière de plus dans l'œuvre déjà fertile en Bretonnes de M. Maxence.

M. **Tony Georges Roux** expose seul de nombreuses aquarelles, des paysages de Toulouse, de Grasse, de Versailles, d'un éclat uniformément vif, d'un métier très appliqué, mais avec un sens de la mise en page et du motif.

L'exposition de Mme **Martin-Gourdault** scintille de tons violents ; soixante-sept tableaux présentent sans lassitude des jeux de couleurs éclatantes. Cet Orient est tout entier orné de paillon. Tout brille. Mais toutes ces vigueurs sont quelque peu uniformes, de ton un peu sec, sans vibration. Les allures des personnages seraient pittoresques, ils ne sont pas mal compris, mais le dessin des figures est hésitant. Le goût dans l'arrangement est très supérieur aux qualités de structure. Une figure pittoresque d'Arabe fantaisiste et, si l'on peut dire, bohême, tranche sur tant d'arrangements d'une grâce un peu convenue. Les Gitanes figurent parmi les modèles familiers de l'artiste. Peinture superficielle, mais non dénuée d'intérêt.

Quelques **peintres alsaciens** exposent en groupe chez Bernheim-Jeune. Il semblerait qu'après la réunion un peu compacte et d'éclectisme total du Salon d'Automne M. Simon-Levy, Hueber et quelques amis aient voulu se retrouver ensemble et se présenter en gens d'affinités plus réelles. Ce n'est point qu'ils se ressemblent beaucoup, mais ils ont des traits communs, de sin-

cérité, d'émotion directe, de dessin d'art libre et personnel : M. Simon-Lévy expose un beau portrait de femme très solide de structure, vrai d'allure, de jolie coloration, un paysage de Provence curieux, quoique sommaire, un intérieur, la *Cheminée blanche*, qui est une jolie notation.

M. Gachot se prouve portraitiste ingénieux et solide. M. Hueber montre un excellent portrait d'homme, de tendance cézanienne, mais dont Lix eût aimé le modèle. Les paysages de M. Ebel, les têtes de paysan de M. Louis-Philippe Kamm sont d'un faire solide. Il y a de la grâce et de l'harmonie chez Mlle Krugell. M. Scheackbecher a un très vif sentiment de la lumière calme et légère. Son *Brudenberg* est très frais. M. Utter montre un paysage de Corse de bonne ordonnance un peu classique. La *Lecture* de M. Welsch est un tableau très harmonieux ; l'art de M. Balthazar Hang est empreint de hardiesse. Il y a des peintres en Alsace. Il n'est point nécessaire qu'ils se particularisent. Ils ne dépendent point d'un art alsacien traditionnel. Aucun de ceux qui sont là n'a subi, même de loin, l'influence d'un maître allemand. Leur dessin n'a rien de germanique et il est possible qu'aucun n'ait à aucune minute étudié à une école des Beaux-Arts allemande. La plupart sont des Alsaciens de Paris, ce qui n'empêche ni les atavismes, ni les attaches à la petite patrie locale, et c'est fort bien ainsi.

§

Mlle **Andrée Karpelès** couvre une longue cimaise d'études, rapportées des Indes. De grands tableaux, tels sa glose plastique du poème verlainien célèbre, *Green*, aux portraits de Rabindranath Tagore, des nus d'une grâce juste ont fondé récemment la réputation de cette jeune artiste et marqué sa maîtrise. Les études des Indes qu'elle expose aujourd'hui valent par leur fraîcheur et leur spontanéité. D'autres sont allés là-bas, l'esprit d'avance plein de merveilles, dont ils ont ajouté l'hypothèse aux réalités de là-bas.

On trouve avec plaisir dans un temple hindou dont Mlle Karpelès décrit les architectures blanches et rouges, simple parmi le luxe des végétations, comme un décor de clair béguinage, où pourrait se passer la jeunesse d'une Sakountala ; c'est un des coins de Bénarès. A Kandy l'artiste a noté un vieux musicien d'un galbe extraordinaire ; à Madoura, un faquir, fin, nerveux, émacié, phi-

losophe peut-être, subtil, certainement. Des voiles rouges se recourbent sur des eaux dorées. Parmi des colonnades passent des ondes de soleil recueilli. L'impression de toutes ces études est charmante. D'harmonieux paysages de Bretagne, de Hollande, de fraîches visions de Paris accompagnent les notations hindoues, de leurs tonalités plus sourdes mais agréables.

§

M. **André Wilder** est le peintre des vieilles pierres des quais de Paris, des maisons au crépi versicolore et passé de ton, des étendues marines. Son faire est robuste, un peu concret, mais de notation juste et d'harmonieux coloris.

Chez Druet, une importante exposition de M. **Manguin**, une cinquantaine de toiles d'un art libre, heureux, spontané, amoureux de soleil et de reflets, d'un tour très aisé, personnel, encore que ne se souciant peut-être pas assez d'éviter des ressemblances avec des voisins du Salon d'Automne, mais il y a comme une joie naturiste dans les plus belles de ces toiles, dans cette Figure sous les Pins, cette Femme en bleu, ces paysages, ces fleurs, ce pot de cuivre qui comptent parmi les plus heureux morceaux qu'ait peints M. Manguin.

M. de **Warocquier** expose des aquarelles et des dessins d'une jolie légèreté, d'une finesse parfois paradoxale, toujours d'une jolie architecture ; ingénieux accord de lignes agglomérant la nature en visions décoratives.

§

Le livre de M. **Léon Chancerel** sur le peintre Lemordant n'est pas exactement de la critique d'art. Aussi bien le cas de Lemordant dépasse l'ordre de la critique ordinaire et il est loisible à l'écrivain qui l'étudie de le situer non dans sa réalité d'autrefois, mais dans sa présente stature d'artiste si cruellement blessé, si fort d'espérance, si décidé à servir l'art par tous les moyens que lui laisseront ses blessures. Les œuvres que l'on peut voir de Lemordant ne peuvent que prendre plus d'importance de son état. C'est d'ailleurs un très beau peintre, et M. Chancerel traduit avec une justesse émue le charme de la décoration de l'Hôtel de l'Epée, la belle force des dockers et les ingénieuses simplifications des aspects du travail que créait Lemordant, comme aussi l'envol pittoresque des danses bretonnes au plafond du théâtre de Rennes. Il indique la nouveauté d'images

que donne cette transcription si juste de la chorégraphie populaire et le bond hors du convenu que cela créait en matière de conception décorative, mais c'est surtout le héros qu'il a voulu voir en Lemordant, et il en a tracé un attachant portrait, et d'un excellent style.

§

M. **André-Charles Coppier** consacre un livre à l'œuvre gravée de Besnard. Une judicieuse préface explique les raisons de l'admiration de M. Coppier, excellent graveur lui-même, pour Besnard graveur et expose pourquoi souvent Besnard recourut à l'eau-forte plutôt qu'au pinceau pour formuler ses idées. Parmi les cent soixante-treize eaux fortes de Besnard, M. Coppier choisit celles qui lui paraissent les plus caractéristiques pour illustrer son texte. Il en est de très fines et de très justes, comme la *Robe de soie*, d'ailleurs célèbre. Peintre ou graveur, Besnard apparaît toujours le même artiste, adroit, infiniment instruit, usant aussi à certaines heures de pure rhétorique, à la fois impressionnable et personnel, en somme attachant.

GUSTAVE KAHN.

L'ART A L'ÉTRANGER

Pietro Chiesa à Genève. — Comme un vol d'oiseaux migrateurs, aux battements cadencés et aux colorations sonores, les œuvres de Chiesa viennent de se poser à Genève pour quelques jours. Elles sont d'agréables visiteuses, parce qu'elles apportent dans leur essaim des traînées de soleil, des couleurs chantantes et latines, tout le spectacle d'une vie plus souple et plus harmonieuse que la nôtre, qui court librement dans l'air et s'épanouit à tous les rires de la nature.

Pietro Chiesa avait été accueilli avec enthousiasme à Genève il y a deux ans. Il nous revient aujourd'hui dans une maturité plus forte et plus belle de son talent. Ce qu'il y a de remarquable chez ce travailleur obstiné, qui réalise facilement en une année ses cent et quelques toiles, c'est que jamais en son labeur on n'aperçoit la peine ou l'effort. Il s'élève naturellement vers tout ce qui est fraîcheur et jeunesse. Il est le peintre accompli de la radieuse enfance avec ses gestes potelés et la grâce intuitive de ses mouvements.

Son évolution picturale fut simple.

Né au bord du lac de Lugano, dans la douce bourgade de Sagno, en 1876, il appartenait à une famille où les arts avaient toujours été cultivés. Dès 15 ans il suit les cours de la Brera à Milan, académie que, par tradition, fréquentent tous les jeunes peintres tessinois. Il s'élève très vite à une conception personnelle. A vingt ans déjà il figure à une galerie de Milan. En 1900, son envoi à l'exposition universelle de Paris lui vaut une médaille. Dès 1901, il participe régulièrement aux grandes manifestations internationales de Venise, dont l'accès est si difficile et si rigoureusement contrôlé.

Vittorio Pica, l'illustre critique d'art italien, s'intéressa très vite à la suave inspiration de Chiesa. Il comprit la promesse si riche que révélaient ses premiers tableaux et il fut pour son œuvre, moins un censeur qu'un conseiller expérimenté et sûr, cherchant à le diriger toujours vers une peinture très personnelle. Il n'est plus besoin de faire l'éloge de la peinture de Chiesa. Son nom est inscrit dans la plupart des grands Musées d'Europe et d'Amérique, qui ont fait l'acquisition de ses plus beaux tableaux. Mais il importait de mentionner tout spécialement l'ensemble réuni à Genève, parce qu'il représente une phase nouvelle et plus révélatrice de la sensibilité profonde du peintre. Ce qu'il exprime avec prédilection, ce n'est pas le soleil éblouissant qui transforme les paysages et les foules en fanfares colorées. Sans jouer avec le paradoxe, l'on pourrait dire qu'il se fait intimiste en plein air. Il comprend la nature comme un foyer plus vastement ouvert où la lumière se joue et s'irise, où les êtres promènent leur personnalité dans une familiale atmosphère.

Peintre d'enfants, il dresse ses sujets en un cadre de jardins, de prairies ou de bords de ruisseau. Il les rend avec une souplesse naturelle qui semble saisir au vol le geste expressif, l'allure même du bambin qui s'agenouille pour mieux attiser le feu, de la pastoure qui s'accoude à une balustrade rustique, de la fillette qui se baigne dans l'eau scintillante. Ses toiles sont avant tout harmonie. Tout est si exquisement nimbé de lumière douce, que ses scènes de jardin semblent dessinées par un matin de dimanche. Ses enfants en promenade ou en groupes attendris porteraient facilement l'auréole blonde des vieux maîtres italiens. Il procède dans une entière liberté de métier. Il ne peint que ce qu'il sent. Rien, chez lui, ne trahit la laborieuse volonté d'arriver

coûte que coûte à un effet. Et c'est ce qui fait de son exposition actuelle et de ses toiles un véritable bain de douceur, où l'on se mire et où l'on se repose, loin des préoccupations odieuses et du reflet blafard de la vie quotidienne. La plume ne peut rendre toute la caresse de ces visions éparpillées au gré des salles, dans une sarabande joyeuse. Tout est gentil et souriant, comme la sonnerie cristalline et rustique d'un clocher villageois. L'air même semble ému et vibrant de ce tintinnabulement de lumière qui égrène aux contours du cadre ses notes résonnantes. Et presque partout il y a une figure d'enfant, qui rêve ou qui s'émerveille de vivre dans cette clarté joyeuse, de promener par les champs ou dans les herbes sa forme attendrie.

La simplicité de son procédé est grande. Une sensation le touche. Il n'essaie pas de l'analyser et d'en dégager les fils inextricables. Il va droit au but. Il exprime ce qu'il ressent si bien. Puis il modèle et affine la silhouette rugueuse du début pour en dégager l'harmonie. Il reste bien le pur latin qui ne s'attarde pas aux méandres mystiques, mais qui chante la sensualité douce qu'il voit vivre en lui. Il devait s'attacher aux visions les plus spontanées et les plus délicates. C'est pourquoi il est devenu le peintre parfait de l'enfance et de la jeunesse.

Outre ses portraits, il importe de donner une place plus grande qu'on ne leur attribua jusqu'ici à ses paysages. Ils rendent avec une modestie légère toute la grâce éthérée du ciel tessinois. Ils redisent le soleil rose et blond qui colore les vitres des maisons et qui met comme une poudre nacrée d'écume sur leurs façades. Les brouillards s'effacent, les coteaux apparaissent dans leurs ondulements mauves et bruns. Une grande mélodie chante, qui répond en guirlandes colorées aux poèmes de son frère l'écrivain Francesco Chiesa.

Chiesa reste avant tout un visionnaire rustique. Il s'attarde aux bords de lacs d'où la fraîcheur monte sur les pentes d'alentour. Une vigne italienne qui s'érige, toute sèche, lui est un sujet merveilleux pour chanter son extase lyrique. Aux lourdeurs de l'été il préfère le charme baigné de rose du printemps ou l'agonie atténuée et noble de l'automne. Sa chanson est toute de teintes douces. Il lui suffit d'évoquer un horizon perdu qu'encadrent au premier plan des frondaisons vertes ou des fleurs éclatantes, pour nous emporter bien loin dans un immuable songe. Le pay-

sagiste chez Chiesa est extrêmement original. Il ne rappelle ni ne répète personne. Il est bien lui-même et chaque vision qu'il lance garde sa note personnelle.

La fresque n'est pas représentée dans sa dernière exposition. On sent cependant qu'un fier désir le pousse vers cette forme si complète de la peinture. Il y travaille en ses heures d'atelier. Il compose des projets vastes, auxquels l'ont préparé ses triptyques de naguère et ses suites longuement étudiées de dessins. Même dans ses toiles fragmentées l'on devine cette préoccupation qui le poussé à réaliser d'immenses ensembles, qu'un jour prochain dévoilera sans doute.

Ses dessins, enfin, témoignent d'une même limpidité et surprennent par leur modelé si facile. Il est tel de ses croquis, dont le trait à l'emporte-pièce, insignifiant au premier aspect, emprisonne cependant dans son contour toute une psychologie.

Puis, à côté de l'œuvre, il y a l'homme surtout, le délicieux causeur qu'est Pietro Chiesa, ce sensitif qui promène à petits pas son rêve, qui observe, qui examine, qui étudie et qui parle toujours de son art avec une timide modestie. D'un humour charmant, il conte les péripéties de son art. Il fait miroiter ses recherches, ses succès et ses projets futurs. Un sourire de bonté s'épanouit en sa barbe brune et ses yeux reflètent soudain des clartés infinies. Sa curiosité ne laisse échapper aucune des tendances modernes. Il s'est trouvé mêlé au mouvement des peintres italiens contemporains. Il a fréquenté à Paris les grands impressionnistes. Mais il est resté par-dessus tout profondément suisse par son tempérament, et nettement attaché à ses horizons tessinois.

Félicitons Genève d'avoir su accueillir ce peintre de la vie moderne et de lui avoir donné, dans le cadre d'une galerie d'art, la place qui lui revenait si justement. L'œuvre de Chiesa, par sa douceur même et son calme harmonieux, répond à la plus belle aspiration du temps présent. Elle jette un voile de douceur sur le chaos de naguère. Elle est comme une belle symphonie qui s'élève, qui lance ses notes claires vers le firmament et à qui la vigoureuse maturité du peintre promet encore une suite nombreuse et durable.

ÉLIE MOROY.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Lautréamont est-il un précurseur de notre roman d'aventure ? — Il est assez singulier qu'ait persisté, jusqu'à faire signaler dans la presse quotidienne le cinquantenaire de sa mort, le souvenir de Lautréamont. Cet écrivain quasi-éphémère fut sans amis littéraires durant une vie corporelle brève, puisqu'il meurt à vingt ans. Il est l'auteur d'une œuvre hermétique, presque toujours épuisée en librairie courante, demeurée dans des bibliothèques de bibliophiles, par excellence celles qui n'ont pas de lecteurs. Le bibliophile ne prête ses livres à personne, pas même à lui-même. Pour le gros du public, pour une partie de l'élite même, les *Chants de Maldoror* sont tenus pour ouvrage de fou, sans qu'on y puisse ou veuille démêler cette sublime beauté spirituelle que d'aucuns y découvrent avec enthousiasme.

Ces derniers ne le révèlent guère par l'éclat de leur opinion et de leur propagande. Ils n'ont point honte, certes. Il leur semble seulement que la possession de Maldoror doive demeurer un secret précieux et rare, qui perdrait à la révélation, laquelle pourrait amener la communion vulgaire. Ainsi Lautréamont demeure un écrivain pour l'usage exclusif de ceux qui ne lisent, systématiquement, que les livres que personne ne lit.

Il est vrai que cela apparaît comme conforme à l'étrangeté déconcertante et voulue de l'œuvre, à la continuelle fuite sincère et aguichante devant le lecteur quelconque. Que celui-ci, l'exécutant d'un mot de dédain, ne s'arrête point à une œuvre, de solitaire aussi farouche et féroce, c'est naturel. Mais parfois ce lecteur s'entête, se met au diapason, et viole. C'est un fidèle de plus, il sera envoûté.

Aussi je pense que ce souvenir de Lautréamont, tout menu et exceptionnel qu'il paraisse à l'air libre de la littérature, a un cours souterrain assez violent parmi nos générations littéraires, et notamment chez certains contemporains. Et je ne serais pas étonné qu'il y ait même là une source secrète de la mode actuelle du roman d'aventure. Les romanciers habiles à ce genre y ont pu trouver une excitation féconde. Ouvrons ensemble *Maldoror*.

« *Aujourd'hui, je vais fabriquer un petit roman de trente pages.* » Ainsi parla Lautréamont vers 1867, au début du sixième chant. Et il compose un étonnant exemplaire comprimé du roman

fantaisiste d'aventure, tel qu'il est en vogue à cet instant-ci de notre ère littéraire.

Mais il faut noter aussi qu'on peut l'estimer un résumé, fort imprégné de l'ironie d'une parodie dont on ne sait trop jusqu'à quel point elle est involontaire ou volontaire, de ce que fut le roman d'humour débridé, désordonné, vagabond, tel qu'on le cultiva durant tout le dix-neuvième siècle dans la littérature française à l'imitation de l'anglaise et sous la persistante impulsion du succès de Sterne.

Il marque donc étape et transition dans la continuité d'un genre littéraire qui a l'ambition d'être le roman-feuilleton pour l'élite. Mais assez mystérieusement, puisque l'ouvrage est quasi inconnu, et qu'aucun éditeur n'eut jamais l'idée de tirer du texte copieux, nombreux, attrayant et décevant ce « morceau choisi » qu'est le sixième chant.

Il est cependant fort cocasse, plein de sève intellectuelle, et d'un rococo, couleur de son temps, si bon teint qu'il en semble maintenant fardé. Je ne sais si Laforgue connaissait Lautréamont, mais ces pages-là de *Maldoror* figureraient assez bien dans les *Moralités légendaires*. Non qu'il y ait imitation, même pas influence. Mais ce sont œuvres littéraires de même expression humaine, et qui prennent leur ressemblance de la volonté de singularité qui animent l'un et l'autre auteur, lesquels sont venus d'Amérique du Sud. A-t-on remarqué cette coïncidence : Isidore Ducasse, qui prit le pseudonyme de Lautréamont, est né à Montevideo, en 1850, et Jules Laforgue y naquit en 1860 ? Mais la coïncidence s'accuse encore quant à l'hérédité, leurs pères étant tous deux Français et tous deux originaires de Tarbes.

Examinons donc la poétique du genre, selon l'exemple de Lautréamont.

Il y a d'abord l'avis du lecteur, qui est de règle, et qui doit le frapper d'étonnement, pour le mettre tout de suite dans la note. Cette préface est « hybride » volontairement. Et très précisément Lautréamont nous explique pourquoi :

> Cette préface surprend le lecteur, qui ne voit pas très bien où l'on veut d'abord le conduire ; mais ce sentiment de remarquable stupéfaction auquel on doit généralement chercher à soustraire ceux qui passent leur temps à lire des livres ou des brochures, j'ai fait tous mes efforts pour le produire.

Un critique ne saurait exprimer plus clairement une conception aussi logique.

Puis il campe son héros, qui est d'ailleurs celui des cinq premiers chants. Mais cette fois il le mettra en conflit avec d'autres hommes. Et aussitôt il l'entoure d'un halo de mystère, afin de nous forcer à le considérer avec trouble. S'il le qualifie de « poétique Rocambole », il avertit les lecteurs d'alors, et un peu encore ceux de maintenant. Il nous met dans la confidence qu'il est recherché de la police, « ce bouclier de la civilisation ». Mais

son habileté renversante déroutait avec un suprême chic les ruses les plus indiscutables au point de vue de leur succès. Il avait une faculté spéciale pour prendre des formes méconnaissables aux yeux exercés.

On est toute curiosité, en sympathie instinctive de ce vainqueur.

Cependant, si vous doutez encore d'une si souple métamorphose, comment Lautréamont vous convaincra-t-il ? Pas par le réalisme, ce qui serait trop banal, et dangereux aussi, mais par l'absurde, qui risque de n'être pas efficace, mais qui, s'il l'est, ne le sera pas à demi :

N'avez-vous pas remarqué la gracilité d'un joli grillon, aux mouvements alertes, dans les égouts de Paris ? Il n'y a que celui-là : c'était Maldoror.

La dose est un peu forte. Mais soyez-en maître. C'est-à-dire laissez-la agir sur votre cerveau.

Et maintenant, le décor :

Les magasins de la rue Vivienne étalent leurs richesses aux yeux émerveillés.

Hein ? C'est bien ordinaire. Vous vous attendiez à ce qu'il soit truqué, il l'est :

La rue se met à trembler... les promeneurs hâtent le pas et se retirent pensifs dans leurs maisons.

Et la vie de la rue se pétrifie. Voilà bien le phénomène insolite, lequel gagne peu à peu tout Paris. La terreur intriguée est en vous, n'est-ce pas, lecteur de bonne volonté ? N'oublions pas que Maldoror,

magnétisant les florissantes capitales avec un fluide pernicieux les amène dans un état léthargique, où elles sont incapables de se surveiller comme il faudrait.

Un personnage surgit, un jeune Anglais, Merwyn, âgé de seize ans, qui veut rentrer chez ses parents, mais qui est inquiet, oppressé, par la poursuite invisible de Maldoror. Il va de rue en rue, toujours suivi. Arrivé enfin au logis familial, il s'évanouit, entouré de sa famille. Maldoror, caché derrière la porte, écoute, puis s'éloigne. Remis sur pieds, l'adolescent va jusqu'à sa chambre où il trouve une lettre pleine de suggestion, qui lui donne rendez-vous en un point déterminé, mais pour le mystère de l'aventure. Or ledit Merwyn en est féru, ardemment, par contraste avec son entourage bourgeois.

Tout cela est bien extraordinaire, mais l'est assez froidement. L'analyse dessèche les faits, les retire de l'ambiance du livre, laquelle fait leur vie et l'impose à nous. Mettre ses soins à cette ambiance est le procédé ordinaire des conteurs épris du fantastique. On résiste au compte rendu, on ne résiste pas à la lecture textuelle.

Encore qu'elle soit fort saccadée, dès que Lautréamont a soupçon que nous nous reprenons, il nous étourdit davantage. C'est parfois à envoyer le livre au diable ou à la maison de fous. Mais en même temps il se sent si certain que nous ne ferons que le simulacre du geste, qu'il nous impose de nous en tenir à ce simulacre. Il y a de l'hypnotisme là-dedans. Il le sait bien, car il est intelligent, et il est bien l'homme de son épitaphe, celle qui n'a jamais été inscrite sur sa tombe, et où il fait parler son lecteur :

> Il faut lui rendre justice, il m'a beaucoup crétinisé. Que n'aurait-il pas fait s'il eût pu vivre davantage ? C'est le meilleur professeur d'hypnotisme que je connaisse.

Il sait qu'il faut nous ahurir, et qu'un moyen irrésistible est la juxtaposition du plus strict réalisme et de l'imprévu le plus fantasque. Mais cet ahurissement doit avoir un charme. La poésie habille l'invention, la pare, la maquille, l'exaspère. Par instants, il semble dire : si vous êtes fou, je le suis plus encore que vous. Et il se hâte d'en donner une preuve effarante. La méthode n'est pas à la portée de tous. Elle trouve parfois des rebelles.

Notre auteur serait imprudent de nous laisser réfléchir sur telle ou telle scène. Aussi nous tire-t-il à une, puis à l'autre, revient à la première. Le tout est de mener le train dans un mouvement qui ne laisse point de répit. Après avoir rencontré un pauvre hère insensé qui fait de la gymnastique titubante sur un banc du

Palais-Royal, et qui par sa folie devient l'ami parfait de Maldoror, nous ne savons guère comment nous nous trouvons au rendez-vous indiqué à Merwyn, ardent à l'aventure, et où Maldoror lui en réserve une... inattendue. Ici, laissons conter placidement Lautréamont :

Il (Maldoror) déplia le sac qu'il portait, dégagea l'ouverture, et saisissant l'adolescent par la tête, il fit passer le corps entier dans l'enveloppe de toile. Il noua, avec son mouchoir, l'extrémité qui servait d'introduction. Comme Merwyn poussait des cris aigus, il enleva le sac ainsi qu'un paquet de linges et en frappa à plusieurs reprises le parapet du pont.

Alors, si vous avez de la mémoire, vous vous souvenez d'une phrase qui termine la préface, et qui vous avait sans doute interloqué :

Comment le Pont du Carrousel put-il garder la constance de sa neutralité lorsqu'il entendit les cris déchirants que semblait pousser le sac ?

Pour moi, cela me fait songer à ce grand long clown qui arrive sur la piste du cirque avec un sac de voyage d'où il sort un autre clown quasiment nain. Leurs exercices finis, le petit clown est brusquement remis dans le sac... Mais revenons au Pont du Carrousel sur cette phrase inouïe :

Alors, le patient, s'étant aperçu du craquement de ses os, se tut.

Et Maldoror voyant passer un boucher qui se rend à l'abattoir met le sac dans la charrette en disant : un chien galeux à tuer au plus vite !

La scène de l'abattoir est teintée de subtile ironie. Merwyn se débat et gémit. Mais trois des exécuteurs vont accomplir leur geste accoutumé. Le quatrième seul pense à faire cette réflexion : qui vous dit que cette toile renferme un chien ? Ainsi Merwyn peut rentrer chez lui, sauf, mais pas pour longtemps ; qui résisterait à Maldoror ?

Je ne poursuivrai pas le détail. Cette partie de *Maldoror* semble un ricanement sur les autres chants. Lautréamont commençait à se renier. D'ailleurs, je crois avoir suffisamment mis en évidence l'intérêt, qui est de surprendre, par l'exagération même des procédés, la poétique d'un genre littéraire.

Toutefois, si vous n'allez pas au livre même, sachez que par

une machination de mécanique assez ardue à concevoir pour qui ne se prépare pas à Polytechnique comme le faisait Ducasse, dit Lautréamont, chantre de *Maldoror*, le Merwyn est attaché à la colonne Vendôme, enlevé par un câble, suspendu à mi-hauteur, et devient une sorte de pierre de fronde rotative qui tournoie dans l'espace de plus en plus largement jusqu'au moment où son corps vient frapper le dôme du Panthéon. On l'y voit encore, squelette désséché, du moins l'affirme Lautréamont. Ce qu'on voit surtout dans ce dernier épisode, c'est le jeu de l'invention scientifique inévitable dans la plupart de ces romans.

Ai-je forcé la similitude au profit de ma thèse? Il se peut. Je ne fais d'ailleurs cette réflexion que par scrupule de critique littéraire, sagesse de sceptique, respect d'une possible opinion contraire du lecteur, et aussi pour ne pas contrister ceux de nos romanciers d'aventure qui ont l'illusion de se croire laborieusement originaux. Il est vrai que je serai approuvé des autres, ceux qui le sont par leur propre génie. Et il y en a.

J'aurai indiqué à tous un précurseur auquel ils ne songeaient guère, peut-être. J'en vois une preuve. M. Pierre Mac Orlan ne le fait pas figurer dans l'embryon de catalogue des livres du *Parfait Aventurier*, lequel est un peu à son image, qui est celle d'un parfait écrivain aventurier, puisqu'il l'est à la fois en intuitif et en érudit. Pour un autre aspect, on peut s'étonner qu'il ne soit pas inscrit non plus dans le catalogue de la bibliothèque de Des Esseintes. Huysmans n'est plus là pour y remédier et *A Rebours* doit demeurer tel quel. Mais peut-être une seconde édition, revue et accrue, de l'excellent manuel de M. Pierre-Mac Orlan permettra-t-il l'hommage à *Maldoror*, burgrave imprévu de notre littérature de fantaisie et d'aventure.

LEGRAND-CHABRIER.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

Nuova Antologia (1er et 16 janvier 1921) : l'Impératrice Eugénie et Francisco Arese, par le major général Carlo Pagani.

En 1825, Louis Napoléon, le futur Napoléon III, rencontra à Rome le comte lombard Francisco Arese. Ils devinrent vite amis intimes. En 1832, Arese, compromis dans une conspiration, trouva refuge à Arenenberg chez la reine Hortense. Après le Coup d'Etat de 1851, Arese, qui l'avait déconseillé pour servir sa patrie,

écrivit au vainqueur pour l'en féliciter. Le futur empereur lui répondit : « Ce que j'ai fait avait pour but d'éviter à la France des années de troubles et de lutte : *Fais ce que dois, advienne que pourra*. »

Dès mars 1853, d'Azeglio envoya Arese à Paris : il y fut chaleureusement accueilli par le prince. En novembre 1855, il y revint et y fit la connaissance de l'Impératrice, qui lui accorda son amitié. Quand elle apprit qu'il reviendrait pour présenter ses félicitations au sujet de la naissance du Prince impérial, elle le fit prier par le Dr Conneau de retarder son voyage pour être en état de le recevoir personnellement. Si Arese fut désappointé de savoir que le parrain serait Pie IX, il eut une compensation quand, le 10 mai 1856, Conneau lui écrivit : « L'Impératrice ne cache pas ses sympathies pour Victor-Emmanuel. Elle dit qu'il est le seul souverain avec lequel elle aurait désiré que son fils s'allie. » Et le 29 mai, il ajoutait : « Elle se fait une vraie fête de te revoir. »

Après l'attentat d'Orsini, le 14 janvier 1858, comme Arese avait fait savoir par Conneau qu'il n'osait venir en exprimer son indignation, elle répondit :

« Mais il y a Italiens et Italiens. Heureusement, les mauvais sont rares. Le brave Arese, je l'aime beaucoup. Dites-lui qu'il vienne passer ici quelques jours le printemps prochain... Je lui montrerai un échantillon (d'enfant) qui ne lui déplaira pas. »

Vint la guerre d'Italie, au sujet de laquelle on écrivait à Arese : « La résistance de la France à la guerre est acharnée. L'opinion publique, mauvaise dès le début, est devenue exécrable. » L'arrêt de la guerre à Villafranca provoqua une telle fureur en Italie que l'on cria *Viva Orsini* au Théâtre Royal de Turin quand Naléon III y assista à une représentation. Arese vint en août 1859 à Saint-Cloud visiter le couple impérial, mais celui-ci, « à cause de l'attitude de la presse et des patriotes italiens, pour la première fois lui montra de la mauvaise humeur ».

Le 26 août suivant, l'Impératrice lui écrivait : « Je travaille le plus que je peux à devenir italienne quand je pense à votre fidèle amitié, mais quand je lis les articles de vos journaux, alors, je le confesse, tout mon sang crie vengeance contre l'ingratitude de tout un peuple. »

Malgré tout l'Empereur restait *italien* et écrivait à Arese : « Je vous le dis sans outrecuidance, moi seul ici suis dévoué à la cause

italienne.» Grâce à l'appui de l'Empereur, Victor-Emmanuel put réunir à ses Etats l'Italie centrale et méridionale.

Le 27 juin 1861, il désigna Arese pour annoncer officiellement à Paris qu'il avait pris le titre de roi d'Italie, Conneau écrivait à ce sujet à Arese.

Personne ne pourra, mieux que toi, faire accepter par une personne que je ne nommerai pas et qui n'est pas l'Empereur, la reconnaissance du royaume d'Italie. Je ne te dis pas tout ce que j'ai sur le cœur, mais je t'assure que toi seul pourrais faire un peu de bien et lui dire ce qu'il ne serait pas permis aux autres de dire. *Tu es aimé de qui nous déteste.* Tu dois en savoir assez sans qu'il soit besoin que j'en dise plus..

« On a pensé à tort en Italie, dit le général Carlo Pagani, que ce passage fait allusion à de l'amour ; il n'y a là que l'écho d'une affection profonde, faite d'estime et d'admiration. » Arese fit profiter sa patrie de l'amitié du couple impérial pour lui. Dans une lettre du 12 février 1863, il rappelait à l'Empereur que celui-ci lui avait dit, peu auparavant : « La Vénétie sera réunie au territoire italien sans que la France et l'Italie soient obligées de tirer un coup de canon. » Cette prophétie se réalisa en partie en 1866, à la grande indignation des Italiens.

Les années de déceptions commençaient pour l'impératrice : Sadowa, l'exécution de Maximilien, la mort de sa sœur tendrement aimée pendant qu'elle-même voyageait triomphalement en Algérie (octobre 1867), puis la catastrophe de 1870. Arese resta l'ami délicat, fidèle et aimé des deux époux. Le 15 janvier 1871, l'Impératrice lui écrivait :

Conneau retourne auprès de l'Empereur pour quelque temps, chargé de lui porter de nos nouvelles et de lui parler de nous. Après la prise de Metz, j'ai été voir notre pauvre et cher Empereur. Je songeai à ses souffrances, et je partis avec la Comtesse Clary. Notre entrevue a été déchirante, mais bien douce à nos cœurs. Je l'ai trouvé calme et résigné, de ce calme qui agrandit et élève l'âme. Pas une parole d'aigreur contre les personnes et pas un signe d'impatience : il dominait les passions humaines et ne se laissait pas abattre par elles. C'est un grand caractère. Ceux qui le voient de près peuvent comprendre combien il s'est trompé en croyant que les partis désarment. Cette ère de pacification n'existait pas le jour où il s'est désarmé, ils se sont révoltés contre lui et l'ont rendu responsable quand il ne l'était pas. Quel triste épisode ! Dieu seul peut donner le courage d'attendre l'heure de la justice.

En juin 1871, l'Impératrice projetait d'aller en Italie où son fils « désirait voir les champs de bataille où son père s'était illustré ». Ce voyage n'eut pas lieu. Le 4 février 1872, l'Impératrice écrivait à Arese :

Mon fils travaille et grandit à vue d'œil. Dire qu'à l'heure présente nos yeux ne sont pas fixés sur la France, serait peu exact. Mon fils ne pense qu'à y retourner, mais pour le moment, ses rêves de grandeur ne vont pas au delà d'une place à Saint-Cyr, l'exil lui pèse plus que la perte d'un trône, peut-être parce qu'il espère que l'avenir le lui rendra.

Le 19 janvier 1873, l'Impératrice répondait aux condoléances d'Arese sur la mort de l'Empereur :

Sa mort a été douce ; il avait pendant de longues heures épuisé toutes ses douleurs ; depuis, je cherche dans ses traits le calme et la force ; il est heureux, j'en suis sûre ; plus je me le rappelle et plus j'en suis certaine.

Mon pauvre fils a souffert courageusement. Dieu le préserve sans doute pour un grand dessein, puisqu'il trempe son cœur à grands coups de marteau ; si la douleur raffermit les âmes, la sienne l'a été bien sûrement. Quant à moi, comme dans le Jardin des Oliviers, je demande qu'on éloigne de lui le calice, mais il le vide déjà avant que sa première enfance soit finie. Pourquoi ?

La mère et le fils se transportèrent de Londres à Arenenberg. Ils ne rêvaient que de ressusciter l'Empire, ne se rendant pas compte de la justesse de ce mot de Bismarck apprenant la mort de Napoléon III : « Il n'a pas seulement tué un fils qui est vivant, il a enterré une seconde fois son oncle qui était mort. » Pour réaliser ces espérances chimériques, on aurait eu besoin du concours de Mac Mahon. « Eugénie, écrit le général Pagani, ne put jamais lui pardonner l'acceptation du Septennat. Dans les archives de la famille Arese se trouvent des lettres de l'ex-souveraine au gentilhomme lombard, où elle se déchaîne contre le duc de Magenta et aussi contre Bazaine, mais surtout contre le premier qu'elle considérait comme un ingrat et un traître envers ceux qui l'avaient porté aux plus hauts grades. Ce sont des lettres qu'il ne serait pas encore opportun de publier et que peut-être il serait mieux de laisser dans l'oubli. »

Quand il connut la résolution du Prince Impérial d'aller au Zoulouland, Arese l'approuva. L'Impératrice lui répondit le 10 mars 1880 :

Vous savez par expérience ce que me coûte une telle séparation. Votre approbation m'est précieuse et je vois que vous la donnez sans réserve. Vous êtes le plus ancien ami de l'Empereur. Connaissant son affection pour vous, il me semble que cette approbation vous ait été inspirée par Lui et que vous me l'ayez envoyée en son nom. Du reste, après le premier moment de surprise, une appréciation plus juste s'est fait place et beaucoup ont modifié leur impression...

Arese survécut peu au Prince Impérial. Il mourut à Florence le 25 mai 1882.

ÉMILE LALOY.

LETTRES RUSSES

Le livre russe, n° 1, janvier 1921. — Publications pour les enfants : *Le bâton vert; Les enfants aux enfants.* — Steinberg : *De février à octobre 1917.* — *La République des Soviets*, Editions de la maison : *Les Scythes*, Berlin. — V.-B. Stankévitch : *Souvenirs*, 1914-1919. — Memento.

Avec le développement énorme qu'a pris l'édition russe à l'étranger, le besoin s'est fait sentir d'une publication groupant tous les renseignements sur les différents livres russes imprimés en France, en Angleterre, en Allemagne, en Tchéco-Slovaquie, en Amérique, et un peu partout. Une revue répondant à ce besoin vient de paraître à Berlin, sous le titre : **Le Livre russe;** elle est éditée par la librairie russe « Moscou », sous la direction du professeur Iastchenko. Le premier numéro, paru en janvier, contient des renseignements excessivement précieux et intéressants non seulement sur le livre russe à l'étranger et en Russie, mais — c'est encore plus important, — sur les écrivains dispersés en différents pays et sur ceux qui sont encore en Russie. Dans le premier article intitulé : *Le livre russe après le coup d'Etat d'octobre*, outre la longue nomenclature des écrivains fusillés comme contre-révolutionnaires ou morts de faim et de privations, nous trouvons maints détails sur ce qui a été fait pour l'édition au pays des soviets. Le gouvernement soviétique a créé de grandes maisons d'éditions destinées, d'une part, à donner du travail aux intellectuels, d'autre part, à maintenir la culture et répandre en Russie les chefs-d'œuvre de la littérature mondiale. Gorki est en tête de l'une d'elles : « La littérature universelle », à laquelle est affiliée une autre maison d'éditions importante, celle de Grjebine. Mais, jusqu'à présent, les éditeurs soviétiques se sont bornés à de grandioses projets, et l'auteur de l'article

constate qu'en Russie le livre a presque cessé de paraître. Il ne paraît guère que des publications officielles qui, comme telles, n'ont d'autre but que de propagande. Il n'y a que trois ouvrages, publiés en Russie, qui aient un certain intérêt. Ce sont : *L'Histoire de la civilisation russe*, du professeur Pokrovsky *La situation économique contemporaine*, de Boukharine, et les *Notes sur la revolution*, de Soukhanov. Pour le reste on ne fait que rééditer, avec la nouvelle orthographe, les classiques russes, et publier quelques manuels à l'usage des écoles primaires et secondaires.

La plupart des écrivains russes, comme on le sait, ont émigré à l'étranger. Ceux demeurés en Russie sont maintenant partagés en deux camps, suivant qu'ils ont « accepté » le coup d'Etat d'octobre, ou qu'ils restent dans l'opposition, ouverte ou dissimulée. Parmi les premiers, il y a surtout les poètes, qui se sont groupés autour d'Alexandre Blok, auteur des poèmes célèbres *Les Douze* et *Les Scythes*, dont nous avons parlé dans une précédente chronique. La plupart sont édités à Berlin, par la maison d'éditions qui, précisément, a pour nom « Les Scythes ». Certains écrivains se sont ralliés sans réserve au communisme, tels sont A. Serafimovitch, qui d'ailleurs se borne à écrire des articles de journaux, et Serge Gorodetzky, qui a donné peu de choses nouvelles. Quant à ceux qu'on appelle « les poètes du prolétariat », qui sont protégés par le Commissariat de l'Instruction publique, ils n'ont également produit aucune œuvre de valeur.

Les soviets ont édicté une série de décrets qui réglementent l'édition du livre en Russie. On a introduit le dépôt obligatoire de tout ce qui s'imprime; tous les livres ont été recensés et déclarés propriété de l'Etat, de sorte que les particuliers n'ont pas le droit d'en posséder. Cependant, toutes les maisons d'éditions ne sont pas encore nationalisées, tel est le cas de la maison Grjebine, mentionnée plus haut. A cause du manque de papier et de combustible Grjebine a transféré provisoirement sa maison d'éditions à l'étranger. D'abord il s'installa à Stockholm, où il publia une vingtaine d'ouvrages, parmi lesquels trois volumes de Gorki, les Contes d'Andersen, un volume de Kouprine, deux volumes de Fenimore Cooper, et une série de livres scientifiques. Il y a six mois Grjebine a quitté Stockholm pour Leipzig, où il publie chez l'éditeur Schpamer. Au 1er janvier 1921, il avait

déjà fait paraître, dans cette dernière ville, plus de trente livres, entre autres : les œuvres de Gorki, de Lermontov, de Tchekov, *Les frères Karamazow* de Dostoïevski ; trois volumes sur l'astronomie du professeur Ivanov; une grande collection de cartes géographiques et géologiques, des atlas, et la première mappemonde russe, où tous les noms sont écrits d'après la nouvelle orthographe. Il a entrepris également la publication d'une série d'almanachs et d'une série de biographies des hommes célèbres de tous les pays. Grjebine, qui est largement subventionné par le gouvernement des soviets, tire ses publications à centaines de mille d'exemplaires, et les envoie aussitôt en Russie, aucun exemplaire ne devant être mis en vente à l'étranger. Grjebine a acquis le droit d'éditer presque tous les grands écrivains russes contemporains, tels Kouprine, Merejkovski, Kouzmine, Amfitéatrov, Zamiatine, Rozanov et plusieurs autres. Les écrivains russes qui sont à l'étranger contestent le droit de Grjebine d'éditer leurs œuvres, arguant que les traités leur ont été arrachés par la faim et que les prix, payés en roubles, étaient tout à fait dérisoires. Sur ce dernier point il y a entre le célèbre écrivain Merejkovski et l'éditeur Grjebine une grande divergence d'appréciation. M. Merejkovski, se basant sur le prix du pain en Russie et la valeur du rouble en France, affirme que pour le droit d'éditer ses œuvres complètes il a reçu une somme qui lui a permis d'acheter en Russie autant de pain qu'il en aurait en France pour cinquante francs, tandis que Grjebine prétend lui avoir versé 75.000 francs.

En Allemagne, on publie également, en russe, beaucoup de livres de médecine, et une quantité considérable de manuels scolaires. D'après *le Livre russe* trois cents différents manuels sont en préparation pour 1921.

Presque tous les livres russes qui paraissent à l'étranger, aussi bien les classiques russes que les ouvrages scientifiques, les manuels scolaires ou les livres pour les enfants, sont publiés avec l'ancienne orthographe. Le tirage ordinaire du livre, étant donné les conditions actuelles, le prix du papier, etc., ne peut être inférieur à trois mille exemplaires, et c'est, en effet, à ce nombre que sont tirés la plupart des livres russes à l'étranger. Cependant les éditeurs, aussi bien les maisons Povolosky et « *Siever* » (le Nord) à Paris, que la maison « Moscou », à Berlin, affirment qu'en ce

ce moment, la vente moyenne d'un livre russe, à l'étranger, dépasse rarement 500 exemplaires, et tous leurs calculs sont faits en escomptant l'introduction de leurs éditions en Russie ou dans les pays limitrophes, où l'on parle le russe. Or il se produit ce phénomène que la nouvelle orthographe, si vilaine qu'elle paraisse aux hommes de la vieille génération, est adoptée avec empressement par la jeunesse russe, car elle est beaucoup plus simple et plus facile. Elle est d'une simplicité telle que les fautes d'orthographe deviennent presque impossibles, car les caractères de l'alphabet, dont l'emploi était particulièrement difficultueux, ont été carrément supprimés. Dans ces conditions, la question se pose si les livres imprimés avec l'ancienne orthographe trouveront désormais acquéreurs en Russie. Grjebine, éditeur officieux des soviets, qui, comme nous l'avons dit, fait des tirages de cent mille exemplaires, publie tous ses livres avec la nouvelle orthographe, et plusieurs éditeurs antibolchevistes se demandent s'il ne vont pas être obligés, pour se réserver l'avenir, de faire de même.

Nous avons dit déjà que la littérature pour les enfants a pris, ces temps derniers, un très grand développement. On compte maintenant plus de cent titres de livres publiés pour eux. A Paris, paraissent même deux revues destinées exclusivement aux enfants. Dans une précédente chronique nous avons parlé de l'une d'elles, **le Bâton vert**, qui vient de faire paraître son septième numéro. La maison « Siever », qui édite cette revue, a fait une excellente édition de l'alphabet du comte L.-N. Tolstoï ; elle a également publié un livre charmant de Kouprine : ses récits pour les enfants, et un recueil de morceaux choisis, sous la direction de Bounine.

L'éditeur Povolosky a lui aussi entrepris la publication d'une série de contes et de récits pour les enfants. La particularité de cette publication c'est que les textes et les illustrations qui les accompagnent sont fournis par des enfants. Le premier recueil, paru sous le titre **les Enfants aux Enfants**, est composé de petits récits et de dessins dont les auteurs ont de onze à treize ans. Dans une autre plaquette, trois contes, écrits et illustrés par deux fillettes de dix et onze ans, révèlent même chez ces jeunes auteurs un talent extraordinaire.

Deux livres publiés à Berlin, par la maison d'éditions « Les

Scythes », reflètent les opinions du parti mencheviste, mais celui de M. Steinberg : **de Février à Octobre 1917**, tout en critiquant le régime des soviets, sert merveilleusement leur cause. En effet, l'auteur fait le récit de la révolution jusqu'au coup d'Etat bolcheviste, mais de telle façon que tout converge vers le bolchevisme, qui apparaît ainsi comme l'émanation du désir unanime du peuple russe, ce qui est faux.

L'autre livre : **la République des soviets**, dont l'auteur est M. Boris Kamkov, contient le projet de constitution de la République fédérative des soviets, élaboré par Alexandre Sckiéder, et son analyse. Les historiens de la révolution russe consulteront ce volume avec fruit.

C'est également un ouvrage de documentation que le livre de M. W.-B. Stankevitch : **Souvenirs** 1914-1919, que publie la maison Ladyschnikov, à Berlin. Le récit que l'auteur fait des événements qui se sont déroulés en Russie depuis le début de la guerre jusqu'à l'époque du bolchevisme est souvent surchargé de détails peu intéressants. En outre, bien qu'ayant joué dans la révolution un rôle excessivement modeste, il se met au premier plan et tous les événements gravitent autour de lui. C'est là le défaut principal du livre qui, à côté de cela, comme presque tous les mémoires et souvenirs des contemporains, contient maints détails pittoresques, amusants et inédits.

Memento. — Dans le deuxième numéro de la revue *Sovremennyia Zapiski* (Les Annales contemporaines), un très intéressant article de Bounakov : *Les voies de la Russie ;* la fin des *Mémoires* de Zenzinov, et, comme dans la première livraison, un remarquable aperçu de la vie actuelle en Russie, du professeur Vichniak. — Aux éditions « *Siever* » : Le poème de Longfellow, *La chanson de Hiavatha*, excellemment traduit en russe par Bounine. — Chez Povolozky : *Les sans-asile*, intéressant petit livre de Marc G., description de la vie des émigrés russes à l'étranger. — *La poésie sous le bolchevisme*, édition de la Librairie « *Mysl* », à Berlin ; recueil assez curieux de poèmes d'auteurs bolchevik. — Comte A. Tolstoï : *Navojdénié* (Suggestion) ; recueil de douze nouvelles, édition de la *Rousskaïa Zemlia* (La terre russe), Paris. Il est regrettable que cet intéressant petit livre soit d'un prix trop élevé. — Une magnifique édition des *Fables de Krylov*, avec commentaires et notes du professeur Piatzwig, édition de la maison « Siévernyié Ogni », à Stockholm.

J.-W. BIENSTOCK.

LETTRES YIDISCH

Léon Kobrin : *Di Ervachung*, chez l'auteur ; *Orédi Bord, A Litvisch Schtedtel*, édition Forvertz, New-York. — *In Sich*, Monatlicher journal zar introspectiver literatour, New-York. — Memento.

M. Léon Kobrin est un écrivain yidisch fertile, doté d'un remarquable talent de conteur. Depuis quelque trente années qu'il est sur la brèche, cet auteur a publié un grand nombre de contes et de romans, de même qu'il a donné au théâtre d'innombrables pièces jouées dans tous les centres juifs et qui demeurent aussi des œuvres de bibliothèque. L'auteur, dont nous venons de recevoir trois gros volumes, est d'ailleurs en pleine maturité créatrice, et il ne serait point exagéré de dire que la littérature yidisch attend encore de lui de belles productions. Originaire de Russie, comme la presque totalité des écrivains yidisch, M. Léon Kobrinest très connu du public lettré des deux mondes. C'est que, si ses premiers contes avaient pour sujet des hommes et des choses de la Russie, l'auteur puise désormais dans la source de sa nouvelle patrie. Aussi ne manque-t-il point de captiver les lecteurs de l'ancien et du nouveau monde.

L. Kobrin, qui a aujourd'hui passé la cinquantaine, est venu se fixer aux Etats-Unis au début de notre siècle. A cette époque son nom était justement célèbre par deux recueils de nouvelles de tout premier ordre. Maître de sa langue et possédant l'art subtil du conteur qui dit sans faux-fuyants ni détours malencontreux ce qu'il veut dire, l'auteur de *Karl Marx* a d'emblée conquis l'élite des lecteurs. Ces nouvelles, où le remarquable observateur des mœurs juives atteignit à la perfection du style et de la narration, étaient entre toutes les mains et consacrèrent la gloire du maître.

§

Le Réveil est un roman dont les péripéties se déroulent à New-York et à la campagne. Cette œuvre est, si l'on peut ainsi parler, un roman de caractères. Tous les personnages y sont tellement fouillés que l'on n'aperçoit aucune figure de second plan. C'est une œuvre puissante procédant tour à tour de l'influence réaliste de Dostoievsky, de Maupassant et de Knut Hamsun.

Ce dernier romancier est très estimé dans le ghetto ; quant au conteur français, M. Kobrin l'a intégralement traduit en yidisch ces dernières années.

Le thème principal de ce roman, son fil conducteur est l'amour passionné que ne sauraient refréner les convenances ni les impérieux devoirs. Lorsque Eni rentre de la mer en compagnie de son fiancé et de sa sœur, la toute jeune fille s'éveille à l'amour. Elle est éprise justement de Robins, le fiancé de sa sœur, lequel l'adore à son tour. Ainsi tous les deux se réveillent à la vie amoureuse. Ce drame de l'amour, ce conflit sentimental où se livrent bataille le cœur et la conscience, ce sont là sujets où Kobrin a toujours montré une puissance analytique peu commune. L'ardeur et la fougue de ces descriptions psychologiques rend le roman captivant au premier chef.

Etude méticuleuse de la vie juive, ce roman représente, — en plus de sa valeur purement littéraire, — un important document de la vie et des mœurs juives aux Etats-Unis.

§

Oré le Barbu est un roman dont les qualités maîtresses sont plutôt d'ordre anecdotique. C'est une étude des mœurs provinciales. Les us et coutumes d'une ville américaine où les Juifs forment 50 pour cent de la population. Personnages drôles, comiques ; types originaux, pittoresques, situations tantôt ridicules, tantôt guignolesques, tel est ce roman supérieurement composé et d'une lecture délicieuse. Çà et là l'auteur fixe en quelques mots un personnage typique, traçant comme en se jouant les figures bouffonnes et lamentables d'une comédie humaine, localisée. Dans cette longue galerie passent des individus du vieux pays, c'est-à-dire de ces Juifs inébranlablement attachés aux coutumes du ghetto ; mais, parallèlement à eux, il y a ceux qui se sont délestés de ce joug millénaire qui les oppressait. Dans cette œuvre, Léon Kobrin rappelle plus d'une fois le grand romancier Israël Zangwill. Les deux écrivains, issus de la même race, ont observé la vie juive dans des conditions strictement identiques. En Angleterre comme aux Etats-Unis les Juifs immigrés ont quitté le même pays, et leurs occupations ainsi que les luttes intérieures qui se livrent au fond de leur âme restent dans les deux nouvelles patries de même essence.

Il y a donc similitude entre ces deux romanciers, lorsqu'ils entreprennent de tracer un tableau du ghetto tel qu'il apparaît transplanté dans la Cité moderne. A notre sens, l'œuvre de L. Kobrin, puisque conçue dans le langage parlé par ses personnages,

et créée à son intention, laisse loin derrière elle le roman de Zangwill. Les *Enfants du ghetto* sont un livre peu goûté des fils du ghetto, cependant qu'*Oré le Barbu* est un chef-d'œuvre d'humour, d'ironie, de tendresse contenue et de fine sensibilité. En auteur dramatique consommé, Kobrin s'entend à merveille pour situer son œuvre, pour créer des péripéties adéquates au sujet qu'il veut traiter, et il obtient de la sorte des effets d'art surprenants. Pourtant la narration en demeure sobre et étoffés les thèmes. Les situations d'une verve hilarante, dont ce roman satirique abonde, font que ce livre vivra longtemps.

§

Du village lithuanien à la maison de rapport new-yorkaise est le titre, un peu long si l'on veut, d'une série de contes dont la première partie se déroule au village russe et la seconde traite de la nouvelle patrie. C'est là une œuvre homogène, d'un bout à l'autre égale à elle-même et qui suffirait à elle seule à conférer la notoriété à son auteur.

Le Village est la Patrie des Juifs de l'Est. La cité industrielle ou tumultueuse ne souriait guère aux populations qui se complaisaient dans le calme et l'indolence de la province. Le tzarisme leur interdisait le séjour à la campagne, et le moderne épanouissement de la vie jurait avec les dogmes juifs conçus dans un esprit primitif et indiscutable. Aussi bien est-ce au Village que se déroulait la vie juive, et les meilleurs écrivains yidisch vous dépeignent les mœurs du villageois.

Le romantique évocateur du passé orthodoxe, Schalom Asch, nous a donné son chef-d'œuvre à 25 ans, lorsqu'il fit paraître *Dos Schtedtel* (*Le Village*). Il y décrivit les mœurs villageoises des Juifs qui ne sont plus, et le lecteur est émerveillé de revivre, grâce à ce magicien de la parole et de l'image, une époque à jamais enfuie.

L'auteur y a exprimé toute son âme attendrie de poète, tous ses rêves. Asch réussit à concentrer la quintessence de son œuvre future dans ce récit à la fois épopée et histoire. Dans un autre ordres d'idées, le jeune J.-M. Veissenberg, a lui aussi, donné son « Village ». Mais cet auteur de contes sculptés dans un bloc de marbre nous a décrit les batailles que se livrent au village le capital et le prolétariat. Les idées socialistes pénètrent les paisibles localités juives, et les conflits, à mesure qu'ils se renouvelaient,

croissent en âpreté et en violence. Veissenberg a admirablement su rendre les scènes de pugilats véritables provoqués par la mésentente sociale. Ouvrier manuel lui-même, l'auteur a maintes fois participé à la lutte de corps à corps et a su l'exprimer.

Le Village de L. Kobrin comporte une suite de contes brefs mais se rattachant tous au même sujet, faisant partie intégrante d'une seule et même œuvre, laquelle est : *la Vie au Ghetto*. Kobrin nous y décrit minutieusement les fêtes et réjouissances juives, et tous les événements dignes de solliciter l'attention d'un artiste sont finement enregistrés dans ce livre. Le succès de cet ouvrage en librairie anglaise n'est point fait pour nous étonner. Les non-initiés y apprennent à mieux connaître les caractéristiques de la race juive. Les us et coutumes du ghetto ont trouvé en L. Kobrin un peintre et historien véridique, réaliste et objectif à souhait. La deuxième partie de ce volume se passe dans le Nouveau Monde, où le hasard a rassemblé ces mêmes personnages. Et c'est dans les pages descriptives de la vie juive à New-York que Kobrin nous émeut le plus. Après avoir sobrement reconstitué la vieille demeure des populations juives, lorsqu'il a parfaitement réalisé cette évocation d'un passé immédiat, l'auteur nous place sous les yeux le contraste frappant entre le vieux ghetto et la tristesse de l'amalgame new-yorkais.

Les grands-parents hochent la tête en constatant avec douleur le brusque changement opéré dans la vie de leurs enfants et petits-enfants; une amertume indicible s'empare du lecteur à l'évocation de pareilles scènes.

Ce Nouveau Monde insuffle aux jeunes Juifs qui s'y acclimatent une autre âme ; ils s'assimilent un peu trop vite. Les parents qui les revoient dans cette nouvelle peau, ainsi métamorphosés, souffrent dans leur conscience et dans leur chair. Aussi, si la première partie du recueil est presque idyllique, la seconde renferme une tragédie, mais dont les aînés seuls mesurent l'étendue, la jeunesse ayant opté en faveur de la vie nouvelle.

§

En soi-même est une nouvelle revue mensuelle de Littérature introspective fondée par un groupe de jeunes, rebelles à toutes les conceptions étroitement classiques ou de quelque autre école que ce soit.

Les publications périodiques pullulent aux Etats-Unis, les re-

vues y paraissent à fort tirage et contiennent la quintessence de la production contemporaine. La génération nouvelle comprend un contingent important de versificateurs. Aussi bien, voit-on généralement à la tête d'une nouvelle revue des poètes. Ils sont à juste titre avides de communiquer au monde extérieur l'enthousiasme et les douleurs de leurs âmes juvéniles.

Les Introspectivistes sont une quinzaine de jeunes chercheurs de formes neuves, de sensations originales et de moyens d'expression adéquats à leurs tempéraments. Ils entendent repousser catégoriquement toute contrainte métrique, et ne se trouvent à l'aise qu'en jetant par-dessus bord toutes théories de versification, d'où qu'elles émanent.

Les deux numéros que nous avons sous les yeux suffisent amplement à nous donner une idée de la valeur productive de ces poètes. Al. Gourioh est un versificateur très adroit, parfaitement en possession de son métier. Il a, de plus, le don de l'image précise ; évocateur, sensuel et subtil, Gourioh se révèle à nous comme un bon poète. A. Leièlès, d'ailleurs, mérite des éloges, comme la plupart des fondateurs de cette revuette vert-tendre où l'on connaît si bien la littérature et la langue françaises.

Le vers libre a trouvé —pour la première fois dans la pudique littérature yidisch — chez les poètes introspectivistes d'excellents artisans capables de réaliser de belles choses. Minkoff et Drapkine, Glatstein ainsi que Loudvig sont des lyriques aussi habiles qu'éloquents. Le programme-manifeste lancé par le groupe nous incite à beaucoup espérer de cette vigoureuse pléiade.

§

MEMENTO. — *Di Vilner Troupe.* Le théâtre yidisch de Vilna est aux yeux de tous les spectateurs le foyer où l'on réalise à la perfection la mise en scène et l'interprétation. Londres, New-York et la province, l'Amérique du Sud, Varsovie, Lodz et Odessa, Paris même ont un ou plusieurs théâtres yidisch. Les auteurs dramatiques sont légion dans la jeune littérature, et les étrangers y apportent une abondante contribution. Il est juste de dire chemin faisant que le public juif est passionné pour le spectacle. Cependant, c'est à Vilna que le théâtre yidisch fait des miracles. La « Vilner troupe » consacre tous ses efforts à perfectionner chaque jour l'art dramatique. Le fameux théâtre l'Art de Moscou et le Berlinois Reinhard ont servi de modèles à cette création au sein du ghetto lithuanien.

Or, deux artistes de la dite troupe, et non des moindres, Mme et M. Gros-

bart, sont actuellement à Paris. Metteur en scène remarquable, liseur hors ligne et, par surcroît, excellent acteur, M. Grosbart est accompagné par sa femme qui possède de grandes qualités de comédienne. Jeune, intelligente, toute en nuances, les traits mobiles, elle incarne avec intensité l'amoureuse, aussi véridiquement qu'elle interprète une Juive brisée, courbée sous le poids des ans et la misère ambiante.

Or, donc, ces deux acteurs tentent à Paris la réalisation d'un théâtre littéraire yidisch. Ils se dévouent pour cette œuvre et y montrent un esprit tenace, une volonté inébranlable, au point qu'il est fort possible que leurs efforts soient couronnés de succès.

Pour l'instant, ils se contentent de quelque scène de fortune, juste assez pour prouver leur savoir et leur grand talent.

C'est dans la grande salle des Sociétés savantes que, la première fois, ils nous conviaient à une soirée littéraire. Les deux artistes, auxquels vint se joindre la sœur de Mme Grosbart, obtinrent un franc succès par une lecture d'œuvres en prose et en vers, de nos meilleurs auteurs. Point d'exclamations vaines, pas de gestes tragiques ; le livre à la main, l'artiste lisait simplement, bonnement. Mais le morceau était comme un être créé par le liseur. L'art des nuances et de l'intonation conférait à chaque pièce de vers, à la moindre prose une vie intense, une âme propre, du mouvement et de la couleur. Nous avions devant nous des artistes. Cette constatation-là, loin de la démentir, les représentations théâtrales données ultérieurement la confirmèrent davantage.

L. BLUMENFELD.

LETTRES ANGLO-AMÉRICAINES

Edgar Lee Masters : *Starved Rock ; Le Livre du Jugement dernier.*—John Gould Fletcher : *L'Arbre de Vie.* — Alfred Kreymborg : *Sang des Choses ; Pieces for Pitre.*

La *Macmillan Company* vient de publier deux nouveaux recueils de vers de l'auteur fameux de *Spoon River Anthology*. Cette Anthologie, on s'en souvient, fut un succès littéraire et commercial et donna lieu à maintes controverses. Avec le recul, on juge mieux sans doute sa portée et sa valeur. Elle vint à son heure. Le jeune poète anglais Rupert Brooke avait déjà écrit d'Amérique : « On trouve les Morts à manquer, ici. »

Edgar Lee Masters a répondu. Son Anthologie est le recueil des voix de l'au delà, voix graves et tendres, et qui disent au monde l'Effort, la Peine, le Succès ou l'Echec — plus souvent l'Echec — de ceux qui sont aux commencements de l'Amérique.

Où sont-ils, Elmer, Herman, Bert, Tom et Charley,
le faible de volonté, le costaud, le rustre, l'ivrogne,
le lutteur ?
Tous, tous dorment sur la Colline.

Et de cette nouvelle Colline inspirée c'est un Chœur immense qui se lève, chœur apaisé dans la lumière des cieux promis. Ah ! sans doute les vivants, à les écouter, apprennent que les jours terrestres furent sombres, méchants, injustes, aux Ancêtres :

O vivants, quels sots vous êtes
d'ignorer les forces invisibles
qui gouvernent les démarches dela vie.

Voici le funèbre cortège de tous les ratés, ceux dont le rêve a été piétiné par la vie comme une fleur délicate, ceux dont l'amour s'est flétri dans l'air, pour lui irrespirable des jours, les pionniers modestes tombés en pleine activité, Doc Hill le médecin, Johnnie Sayre l'ouvrier, Benjamin Pantier, l'homme de loi avec Nig son chien, seul compagnon fidèle d'une existence désolée, Benjamin Pantier qui fut

Seul avec Nig pour copain, pour camarade,
pour compagnon de mes beuveries...
A l'aurore de ma vie je connus l'idéal et
vis la gloire...
Mais moi, jadis fort, je tombai brisé, indifférent,
vivant avec Nig dans une pièce au fond d'un bureau
malpropre.
Sous mon maxillaire s'est fourré le museau
de Nig —
Notre histoire est perdue dans le silence. — Roule,
fol univers.

Tous n'ont pas gardé cette amertume de leur rêve meurtri. Sans doute Kinsey Keene s'adresse à « Thomas Rhodes, directeur de la banque, à Coolbaugh Whedon, éditeur de l'Argus, au Révérend Peet, à tous ceux du Club de Pureté Sociale » pour proclamer que

Ce que Cambronne dit à Maitland,
devant que le feu anglais ait rasé le front de la colline
se profilant sur la lueur mourante du jour,
je vous le répète, à vous et à tous,
et à toi, Monde,

Et je demande qu'on le grave
sur ma pierre.

Mais en général ces voix, jadis « ivres de divin »,disent l'ineffable douceur de la tombe et leur pitié plutôt que leur mépris des vivants. A la lumière de vérité qui inonde l'au delà se fanent les laideurs de notre planète.

Car c'est,non plus comme Dippold l'opticien qu'il convient de regarder les choses et les âmes, à travers des verres trompeurs, mais à nu, au delà de l'épitaphe trompeuse. Si nous lisons sur la tombe de Cassius Hueffer :

Sa vie fut douce et les éléments se combinaient si bien en lui
que la nature pourrait se dresser pour proclamer au monde :
Voici un homme,

ceux qui l'ont bien connu souriraient à cette vaine rhétorique.

Mon épitaphe aurait dû être :
« La vie pour lui ne fut point douce,
et les éléments se combinaient en lui de telle sorte
qu'il fit guerre à la vie,
guerre qui le tua. »
Vivant, je n'ai pu souffrir les méchantes langues.
Mort, je me dois soumettre à l'épitaphe
gravée par un imbécile.

Les voix de la Colline n'ont plus rien de terrestre — elles disent la vérité, les vérités, les petites et tristes vérités dont l'hymne grandit et enveloppe les vivants. Le réalisme de Masters est tout baigné d'une irréelle lumière. La vérité de *Spoon River* est baignée de douceur idéale. Qu'on ne s'y trompe point : tous ces désirs brisés, ces volontés mortes, cette énergie enfin, c'est encore l'invincible effort de l'âme, c'est tout l'idéalisme de la race. Spoon River n'est, après tout, que le type du bourg américain, cellule de la conscience totale. La Colline où s'étagent les tombes est l'immense coffret où repose l'effort vaincu, semence de l'effort actuel.

En dernière analyse Masters dépouille les âmes de leurs petits mensonges, d'où son réalisme cynique qui va droit au vice, à la « gangrène » ; mais d'avoir traversé le silence et la poussière des tombes, ce réalisme s'élargit en musique idéale :

C'est l'harmonie des âmes immortelles,
que notre vêtement de grossière argile
tient captive. . . . .

comme Lorenzo le murmure à Jessica dans l'étonnant cinquième acte du *Marchand de Venise*.

Les reproches faits à Lee Masters sont, bien entendu, sur la part excessive accordée aux malpropretés. A l'en croire, a écrit Miss Amy Lowell, les morts de Spoon River n'étaient que voyous, ivrognes, débauchés. L'amour y est sous toutes ses formes, depuis celui d'Emilie Sparks, l'humble institutrice, jusqu'à celui des prostituées voletant autour de l'armée du Mexique.

Mais la réponse serait peut-être à trouver dans les dernières pages de l'Anthologie. Comme Webster Ford, les Morts de Spoon River ont emporté et gardent dans « leur sommeil sans rêves » la vision d'Apollon Delphique, ces morts tombés comme « Fusées »,

> Qui éteignent leur étincelle dans la terre et la cachent par crainte
> des autres, les timides, qui ne mourront point
> dans la flamme, une chanson du printemps aux lèvres.

Starved Rock continue la série des recueils publiés après l'Anthologie par Masters que, un peu hâtivement, certains critiques ont proclamé « le fils de Whitman ».

Déjà dans *La Grande Vallée* (celle du Mississipi), Masters s'était confirmé un pionnier de la spiritualité américaine. *Starved Rock* établit décidément sa position de poète philosophe. Les poèmes y sont plus longs, plus analytiques, plus amers aussi. Masters, qui passe de longues heures dans son cabinet d'avocat à un très haut étage d'un gratteciel de Chicago, voit l'humanité passionnément en quête d'une chose impossible. Sa philosophie part du « Rocher » qui se dresse solitaire comme une âme sans ami,

> Symbole et paradigme,
> sphinx d'élégie, hymne de bataille,
> dont les lèvres laissent échapper
> le secret de la vie, qui est passage, défaite,
> en psaumes épiques, pour les races
> qui vont sans laisser de traces,
> poussées par des générations jeunes, dans la tempête
> du Temps et de la Nature qui souffle autour de sa tête.

Et notre poète croit voir les hommes venir au pied du Rocher et jeter dans le puits la corde au bout de laquelle pend le baquet qui doit remonter l'eau de vie. Mais ils ont beau venir, assoiffés,

pleins d'espoir contre tout espoir, ils ne remontent qu'une corde sans baquet.

Masters n'accepte pas le Christianisme comme solution, — du moins pour l'Amérique. Sans doute le poème *Le Désir du monde* chante un christianisme libérateur de l'âme. Mais on sent bien que pour lui la religion du Christ n'a fait que remplacer des cultes devenus insuffisants et qu'à son tour elle sera remplacée. « Epitaphe pour nous » est l'interprétation matérialiste de l'univers.

Un avec la terre, un avec l'arbre,
comme nous sommes vous serez bientôt,
comme vous êtes nous fûmes jadis...

Ce qui fut amour, ce qui fut désir,
mémoire, passion, peine, confiance,
redevenus argile, émiettés en poussière,

tout est nature sans mémoire —
Pourtant comme vous êtes jadis nous fûmes,
comme nous sommes, vous serez bientôt...

Venez à nous : ici gît le secret,
sous l'énigme des cieux ;
rendez vos doigts, vos langues, vos yeux.

Fondez-vous dans la nature, devenez
le mystère qui vous laisse stupides ;
soyez argile et finissez votre martyre.

Où s'attachera l'homme? A quoi bon la lutte, la beauté, la richesse? Déjà, dans ses précédents recueils, Masters avait symbolisé la vanité et le renoncement de tout dans cette vieille Dame de Chicago, entourée de l'apparat des intérieurs millionnaires, et qui meurt isolée dans la cité populeuse. Ici c'est de nouveau l'image de celle

Qui dort sous un dais de soie incarnat
brodée de dentelle de Venise,
entre des draps qui s'écrasent au toucher
comme du duvet...

On lui a dit qu'il fallait croire en Dieu.
Pour les vieux jours Dieu, l'Amour fut pour la jeunesse.

Ma pauvre fleur!
Puisse cette thérapeutique te faire dormir,

et de joindre tes mains sans bijoux!
Tu commences à être malade
du mal incurable de la vieillesse,
de la lassitude de la chair futile.

Ce qui surprend chez cette nation jeune, c'est de trouver déjà d'infaillibles signes de lassitude. C'est que les Pionniers se sont imposé une rude et longue tâche : leur activité a dépassé la résistance permise au corps et à l'âme. Serions-nous les témoins d'une génération fatiguée?

Lee Masters qui nous montre « la chair futile » et bien faible, Masters qui dépouille l'esprit avec obstination, se trouve devant les deux ultimes réalités, Espace et Temps. C'est le poème « Le double-miroir ». Ce Miroir, qu'un dieu a accroché dans le ciel avec le clou de notre planète, c'est le Temps et l'Espace où se regarde l'Esprit :

L'âme est nue, faible et seule,
et voit sa nudité dans la glace.
Il faut qu'elle crée avec le bois, la pierre,
le fer, les roseaux, la couleur, le bronze.
Il faut qu'elle crée, ne fût-elle qu'un mime,
qu'elle crée une réalité, bien à elle,
devant le miroir blanc qu'on appelle le temps,
devant le miroir bleu qu'on appelle l'Espace.

Masters, une fois de plus, proclame les droits de l'Esprit qui se réalise en Energie, cette énergie dont les Pionniers ont donné un exemple admirable, et c'est vers eux qu'en dernière analyse se tourne le poète en mal de croire.

D'abord il célèbre ceux qui aujourd'hui, sous ses yeux

Donnent des ailes à l'Amérique.
Victoire ailée plus belle que celle de Samothrace,
le grand envol de Terre...
Aventuriers
du désir infini......
Le Triomphe est là, ce sera le nôtre...

C'est surtout vers ceux du Passé qu'il tourne ses regards, ceux qui dorment dans la terre de l'Illinois, de l'Indiana, la terre du Mississipi, et qu'ils ont spiritualisée de leur mort.

O vous, nuages!
Trempez ma poussière et mêlez-la

à la poussière des pionniers,
mes frères, mes amis,
qui ont peiné, qui ont souffert,
qui ont bâti, qui ont rêvé,
amants de la liberté.

Et ce n'est pas sans intention qu'un des premiers poèmes du recueil est un *Hymne aux Morts.*

O morts majestueux, entendez notre
hymne...

Le Livre du Jugement dernier, volumineux, est le nouveau recueil de Masters. J'en rendrai compte bientôt aux lecteurs du *Mercure.* Je terminerai aussi cette chroniqne par une analyse de *L'Arbre de Vie*, de John Gould Fletcher et des deux nouveaux recueils de Alfred Kreymborg, *Sang des choses* et *Pièces pour Pître.*

Memento. — *Petits Pois* (un acte de *Pièces pour Mimes.*— *Mercure* du 15 déc. 1920) a été représenté à New-York par l'auteur et sa femme à une soirée organisée par Yvette Guilbert.

Kreymborg m'adresse le salut des poètes américains aux poètes de France, en particulier à Paul Fort, « très lu, très estimé, très imité outre Océan. »

Paul Fort avait déjà par mon intermédiaire fait parvenir aux Jeunes Poètes d'Amérique son salut fraternel.

Conrad Aiken vient de publier un recueil de vers, *La Maison de poussière.*

Hilda Conkling, une fillette de 9 ans, a publié de fort jolis poèmes préfacés par Amy Lowell. Hilda est Américaine (non point Anglaise, comme semble le croire *La Nouvelle Revue* de janvier 1921).

La *Yale Review* de janvier publie un intéressant article du poète John Gould Fletcher sur le livre de M. Fontainas, *La vie d'Edgar Poe.* Il estime excellente la méthode du critique et vante sa « clarté de perception », mais ne trouve pas suffisante l'analyse du caractère de Poe, par exemple dans ses relations avec Virginia, qui ne semble nullement à Fletcher l'idéal féminin désiré par Poe. La base du caractère de Poe semble être à Fletcher « la chevalerie don quichottesque du Sud » de l'Amérique... Il est parfaitement d'accord avec M. André Fontainas : Poe était l'âme même de la générosité.

Le *Dial* de janvier publie un article critique sur *Fumée et acier* (Sandburg). L'auteur déclare que le poète de ce livre est bien malade.

Poetry de janvier donne d'Emmanuel Carnevali un commentaire de

quelques poètes français, Claudel en particulier, dont « l'attribut est la pseudo-simplicité », Claudel — « un tel expert menteur qu'il semble souvent menteur involontaire ».

« La France ne possède point de génie, mais il y a des hommes qui, dans leurs limites, sont parfaits. »

Francis Jammes est un bégayeur parfait; Paul Fort est un saltimbanque dont la prolixité est toujours heureuse ; Vildrac est un « poids lourd » parfait ; Gide une intelligence parfaite, etc...

Poetry de février publie des vers de Max Michelson, de Harold Monro (un Anglais), un article de Carnevali sur « Notre grand Carl Sandburg », où celui-ci est ainsi caractérisé : « Sandburg qui ricane et ne donne que des demi-réponses, c'est Sandburg le Suédois. Le tendre et doux et maternel Sandburg, l'énorme Sandburg, c'est Carl l'Américain. » Ce numéro contient aussi une fort curieuse lettre de Vachel Lindsay, retour d'Angleterre, où il a réédité ses déclamations de « poèmes-jazz » — pour la dernière fois. Je traduis : « Tout mon désir est d'échapper à mon ancien moi... Je m'étais fixé le 1er janvier 1921 comme terme à mes récitations.. Je ne veux pas être l'esclave de « performances » et d'habitudes passées... » Alors? Que va donner Vachel Lindsay ? *Le Congo* et *General Booth entre au Ciel* étaient et resteront de fort curieuses et belles tentatives.

JEAN CATEL.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Sixte de Bourbon : *L'Offre de paix séparée de l'Autriche*, Plon-Nourrit.

Le « prince » Sixte de Bourbon vient de publier ses dossiers sur des événements bien connus : **l'Offre de paix séparée de l'Autriche**. La paix victorieuse était-elle possible dès 1917? Aucun document n'est plus propre à nous persuader du contraire que cet ouvrage touffu, prétentieux et naïf, dont l'auteur sténographie de mémoire ses flatteurs entretiens avec les chefs d'Etats et ne tire pas de sa poche son mouchoir sans le consigner par écrit. Si le prince avait abouti, c'eût été, en pleine guerre, l'exaspération de l'Italie et la rupture de l'Entente. Certes, le patriotisme français du prince mérite une confiance sans réserve; mais il nous l'atteste trop souvent (pp. 151, 213, 214 et *passim*) pour que nous ne démêlions pas chez lui une autre grande affection dont il n'eût peut-être pas conscience. A l'école de l'*Action française* et, paraît-il, de M. Poincaré (17,152), il voulait à toute force sauver l'Autriche pour mater la Prusse ; il y avait, d'ailleurs, une bonne partie de sa famille (219) et sa propre sœur sur

un trône brûlant ; or, il ne s'aperçoit même pas que si les Habsbourg fredonnent la paix, c'est que l'Autriche est aux abois et n'espère plus vaincre que par la ruse : l'argument émouvant tant exploité par nos défaitistes (« les vies humaines... l'enfer des tranchées »), c'est l'impératrice qui l'insinue (82) et c'est lui, de bonne foi, qui le reprend (153, 155). Le préjugé monarchique du jeune Bourbon s'étendait plus loin ; le prince repoussait comme « dangereuse » l'idée d'une république en Allemagne ; il jugeait « une grosse faute » pour les Alliés de vouloir chasser le Constantin massacreur du Zappeion, qui nous paierait en territoires (p. 153)... après, sans doute, nous avoir chassés de Salonique ! Le prince ne hait pas la Démocratie, il l'ignore ; il cite avec complaisance un propos sur le « fétichisme constitutionnel », et se fait apprendre les convenances par M. Poincaré luimême (65). On ne s'étonnera donc pas qu'il n'ait rien compris au drame immense, non moins moral que militaire, où, des deux principes aux prises, l'un devait implacablement l'emporter sur l'autre et développer toutes ses conséquences : chute des dynasties germaniques, libération des nations opprimées, Pologne, Tchéco-Slovaquie, Yougo-Slavie, et *ipso facto* démembrement de l'Autriche fictive. Cette arrière-neveu du Roi Soleil, dont le précepteur fut un prélat (6), cet hôte symbolique de Chambord, où il avait élu ses pénates entre les ruines du trône et celles de l'autel, n'a vu dans la grande guerre des peuples qu'un conflit à la mode de l'ancien régime qu'on pouvait résoudre entre souverains.

Mais c'est surtout à l'endroit de l'Italie que les tractations du prince prennent un caractère intolérable. La machination doit être soigneusement cachée au gouvernement italien (112, 122 et *passim*), le premier intéressé pourtant, alors qu'on fait confidence aux Anglais, qui sont, dans l'espèce, hors de cause ; l'Italie ne recevra pas Trieste et fera donc les frais de ce marché forcé ; enfin, lorsque l'Autriche se sera retirée de la lutte, l'Italie, qui n'aura plus d'ennemis devant elle, devra continuer à combattre pour nous contre l'Allemagne : « le pacte de Londres est explicite » (Sixte), elle devra « fabriquer » pour nous des munitions et « amener son armée en France » (Sixte). Cette élucubration saugrenue faisant hausser les épaules à M. Ribot, on lui répond que, pour contraindre l'Italie, on tient en réserve un pro-

jet de chantage : « L'Italie n'aura le Trentin que si nous avons l'Alsace-Lorraine » (Poincaré, 198) et « les Italiens seront bien forcés de rester fidèles à l'alliance » (Sixte, 240). L'ignominie d'une pareille pensée est à peine rachetée par sa bêtise, et l'on attend que M. Poincaré démente « dans les vingt-quatre heures », selon la formule dont il fut le père. Le prince argumente que l'Italie n'a pas repris Trieste par les armes. Est-ce à la pointe de nos baïonnettes que nous sommes rentrés à Strasbourg ? Le prince s'indigne de prétendues démarches italiennes à Berne auprès de l'Allemagne et de l'Autriche. Lui-même en avait donné l'exemple à Vienne, et il impliquait dans les siennes les gouvernements français et anglais, tandis que les propositions transalpines auraient été faites par le roi et par Cadorna tout seuls, en cachette du gouvernement de Rome ; et qui est-ce qu'ils en auraient chargé ? un vague « colonel », qui devient « général », du nom de Buccalo (?) — ce point d'interrogation est du prince Sixte ; le comte Czernin avait promis de tout préciser aux Alliés, mais il « néglige de tenir sa promesse » (259), et le prince de conclure que « les personnes de qui émanent ces souvenirs n'ont évidemment pas un grand souci de la précision des faits » ; le prince Sixte non plus, qui les rapporte ; ce qui ne l'empêche pas d'intituler cette rodomontade : « Demande d'explications à l'Italie ». L'inverse eût été plus opportun ; et, d'ailleurs, si les Alliés savent que l'Italie traite de son côté, pourquoi lui céler si jalousement qu'ils sont en train de traiter du leur ? La contradiction perd les méchantes causes. Voici, au surplus, les gentillesses dont le prince assume, pour une bonne part, la responsabilité :

Nous ne voulons même pas discuter avec les Italiens (Revertera, 288) ; on peut avoir confiance en M. Sonnino, parce que sa mère était écossaise (Paul Cambon, 122); nous ne pouvons sacrifier tant de monde, parce que les Italiens ne sont pas capables de prendre ce qu'ils veulent avoir (Sixte, 153); l'Italie veut se dédommager aux dépens de la France (Poincaré, 66) ; ces gens-là ne savent même plus donner un bon coup de poignard dans le dos (Charles, 93) ; il y a plus d'Italiens à Marseille qu'à Trieste (Sixte, 157) ; l'Italie est une femme qui veut être battue (Sixte, 215) ; la nouveauté d'avoir un territoire en Afrique (une colonie italienne cédée à l'Autriche) ne pourrait que plaire, surtout en échange d'une bande d'irrédentistes, tapageurs et insupportables. Le nègre vaut mieux que l'irrédentiste (Sixte, 170).

Voilà ce qui s'imprime en France sur la noble nation qui s'est

jetée dans la guerre, à nos côtés, en pleine connaissance de l'épreuve tragique, à l'heure angoissante de la retraite des Russes. Et l'on s'étonne qu'il y ait outre-monts une reviviscence de gallophobie ! Le livre du prince Sixte de Bourbon sera fêté au champagne par l'autre prince, dans sa Villa Malta, qui vient justement de rouvrir ses portes à l'enseigne de la propagande boche. Que le fils du duc Robert de Parme se soit souvenu, en pleine guerre d'alliance avec l'Italie, que son père fut dépossédé par le *Risorgimento* en 1859, c'est affaire à son élégance ; mais qu'un citoyen français se soit employé, même en croyant servir la France, à sauver les Habsbourg gluants de pourriture et dégouttants de sang, au risque de perdre la chevaleresque maison de Savoie dont les mains pures seraient restées vides à la paix, c'en est trop pour notre renom. Peu nous importe, à nous Français, que le gouvernement italien ait expulsé son insulteur. Nous lavons l'outrage à l'Italie, qui rejaillissait sur la France. Nous rappelons à nos frères latins que, du témoignage même du prince Sixte, qui le poursuit de sa rancune (299), M. Ribot, chef du gouvernement français, écrasa dans l'œuf cette machination, et que M. Sonnino, au nom de l'Italie, a rendu un public hommage à son impeccable loyauté. Enfin, sur cette triste affaire, où les Alliés étaient les jouets du fourbe Czernin et du faussaire Charles, nous rappelons ce jugement de Clemenceau qui fut signifié au prince Sixte :

> Il (le gouvernement français) n'a pas douté de votre bonne foi ; mais il n'en reste pas moins sur vous la grave accusation, produite par le gouvernement autrichien, d'avoir permis la substitution d'une lettre à une autre pour dénaturer totalement le caractère de votre démarche (p. 359).

A cette dépêche du 15 avril 1918 le prince n'a rien trouvé à répondre. Quelle qu'ait été la pureté de ses intentions françaises, il ne se relèvera pas de cette leçon. Son livre est une mauvaise action, accomplie, qui en révèle une pire, avortée.

PAUL-HYACINTHE LOYSON.

VARIÉTÉS

Une légende antirévolutionnaire : les tanneries de peau humaine de Meudon en 1793. — Le *Mercure* du 1er juillet dernier, relatant l'*écho* que nous y avions pu-

blié le 1er mai 1919, a cité un extrait de l'*Aurore* du 22 mars 1901, où, à propos d'une trouvaille d'un « vêtement de peau humaine » faite lors de travaux exécutés dans la cave de la *Taverne du Panthéon*, ce journal renvoyait à une *note* mise à l'un des tomes de la réédition de 1828 de la soi-disant *Histoire de France* publiée en 1826-27 sous le nom de Guillaume-Honoré Roques, dit l'abbé de Montgaillard. Cette *note* affirme qu'à Meudon l'on tannait « la peau humaine » et qu'il sortit « de cet affreux atelier des peaux très bien préparées ». Philippe-Egalité, même, portait un pantalon de cette substance, ce qui ne veut point dire, d'ailleurs, que c'était une vulgaire « culotte de peau ». Et l'on affirmait, après cela, que « les beaux cadavres de suppliciés », une fois écorchés, étaient soumis à des opérations délicates, qui, toutes choses égales, d'ailleurs, faisaient d'eux produits supérieurs au chamois. Quant aux femmes — *proh pudor !* — elles ne rendaient point autant : leur épiderme, trop mou (la voilà bien, la faiblesse féminine !) présentant « moins de solidité ».

Pas n'était besoin, en vérité, au journaliste de l'*Aurore* de recourir aux thuriféraires de la Restauration pour jeter le discrédit — ombre d'Ernest Vaughan, n'en frissonnes-tu pas d'effroi dans l'Erèbe ? — sur le *Comité de Salut Public*. La notice « sensationnelle » n'était, en effet, qu'un plagiat de plagiats. Dès 1796, elle apparaît, nettement articulée, à la page 195 du pamphlet de l'ex-général de brigade Auguste Danican : *Les Brigands démasqués, ou Mémoires pour servir à l'histoire du temps présent* (1) :

Quel est le peuple de l'Europe qui ne prend pas pour une fable l'établissement de la tannerie de peau humaine à Meudon ? On se souvient, cependant, qu'un homme vint à la barre de la Convention annoncer un procédé simple et nouveau pour se procurer du cuir en abondance; que le comité de Salut Public lui accorda l'emplacement du château de Meudon, dont les portes furent soigneusement fermées et qu'enfin plusieurs membres de ce Comité furent les premiers qui portèrent des bottes de ce cuir humain...

Certainement, le bibliophile P.-L. Jacob se fût abstenu de consigner, dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* du

(1) Londres, J. Deboffe, 1796, in-8°, 247 pp., avec portrait de Barras. La même année, cet ouvrage avait une *troisième édition ; Bibliothèque Nationale :* 8° Lb 42, 130.

25 décembre 1873, *colonnes* 460-462, des réflexions de fort mauvais goût, s'il eût su que l'article : *Tannerie de peau humaine*, qui se lit à la page 140 du tome I de la *Mosaïque historique, littéraire et politique, ou glanage instructif et divertissant d'anecdotes inédites ou très peu connues, etc.*, de J.-F.-N. Du Saulchoy de Bergemont (1), n'était qu'une copie de ce qu'on vient de lire, et qui terminait ainsi :

Ce n'était pas au figuré que Robespierre écorchait son peuple, et, comme Paris fournissait des souliers aux armées, il a pu arriver à plus d'un défenseur de la patrie d'être chaussé *avec la peau de ses parents et amis*...

Le zèle catholique du « vendéen » Crétineau-Joly ne pouvait, en sa qualité de monarchiste militant, ne pas accueillir une légende que l'autorité de Montgaillard, sans doute, — à moins que celle de la pseudo-marquise de Créquy, dans ses *Mémoires* de 1834-1835, si souvent réédités depuis — authentiquaient suffisamment à ses yeux. Au tome I, paru en 1840, — dans la réimpression de 1851, le passage est *ibid.*, page 165 — de son *Histoire de la Vendée militaire*, il déclare donc qu' « Egalité se couvrait, au dire du chroniqueur Montgaillard, d'un de ces vêtements humains sortis des ateliers de Meudon, où l'on tannait la peau des suppliciés ». A son tour, l'antirévolutionnaire vaudevilliste J.-L.-J. Duval s'empare de cette calomnie et renchérit encore sur ses devanciers. Au chapitre LII, tome IV, page 355 de ses *Souvenirs de la Terreur de 1788 à 1793* (2), voici ce qu'à la date de 1842 il imprime :

... Mais ce que j'affirme en pleine sûreté de conscience, c'est que, à Meudon surtout, personne n'en doutait et que les habitants de ce village montraient avec une mystérieuse terreur les fenêtres de la salle basse du vieux château où se faisaient, suivant eux, ces horribles manipulations ; c'est qu'ils assuraient que, chaque nuit, l'on entendait le roulement lugubre des chariots couverts qui voituraient là les troncs humains que l'échafaud de la place de la Révolution envoyait alimenter la tannerie. Et pourquoi pas, *etc.*, *etc.* ?

Après de tels précédents, quoi d'étonnant que le fanatique que fut A. Granier de Cassagnac ait entrepris de donner à la légende

(1) Paris, Rosa, 1818, 2 vol. in-12 avec 2 lithographies de Charlet.

(2) 4 tomes en 2 vol. in-8° avec préface de Ch. Nodier, de l'Académie Française. (Paris, Werdet, 1841-42.)

une base documentaire inébranlable ? Il l'a tenté au tome I (1) de son *Histoire du Directoire*, que le libraire-éditeur H. Plon a réimprimée en 1863 en 3 vol. in-8°. Cette fois, c'est « à un industriel » que le Comité de Salut Public « donna » le château de Meudon « pour y faire l'essai d'une tannerie de peau d'hommes ». Par galanterie bonapartiste, sans doute, Granier fait grâce aux femmes de ces manipulations *post mortem*. Mais ses élucubrations ont été si fondamentalement réfutées en 1872 par l'ex-rédacteur à la *République Française*, l'historien Louis Combes, que nous aurions honte de nous attarder au Cassagnac, nous bornant à renvoyer aux pages 1-32 des *Episodes et Curiosités révolutionnaires* de ce chercheur érudit, qui y a réduit à sa valeur cette calomnie des *Tanneries de peau humaine* à Meudon (2). En réalité, le vieux château de Meudon servit, depuis le début de l'an II, d'usine de munitions de guerre et de laboratoire d'expériences — et c'est là, en particulier, que furent perfectionnés les aérostats qui, à Fleurus, ne jouèrent point un si mauvais rôle. Que les opérations qui s'y réalisaient aient été entourées de mystère, rien de plus naturel, mais, après la démonstration de Louis Combes, il n'est plus permis à quiconque prétend traiter d'histoire de rééditer la vieille calomnie antirévolutionnaire des tanneries de peau humaine. Nous ne nous en serions, d'ailleurs, point occupé, si nous n'avions jugé utile, poussant plus loin l'investigation de Combes, de mettre en lumière un fait trop oublié et qui est que, si l'on a tanné la peau humaine, cette lugubre fantaisie remonte aux bons temps de la monarchie de par Dieu. Et notre garant n'est nullement suspect, comme on va voir.

Que si, en effet, nous ouvrons l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, de Diderot, au tome XII (3), nous y trouvons, sous la signature : *D. J.*, un article : *Peau humaine passée*, dont voici la transcription littérale :

On peut passer la peau humaine comme celle des quadrupèdes. Cette

(1) Paris, Plon et Furne, 1851, p. 29, puis pp. 499-503 (où sont produites deux lettres d'anonymes correspondants).

(2) Le volume du parisien Louis Combes (1822-1881) a paru chez Madre, 20, rue du Croissant, en 1872. Voir aussi, sur la légende du château de Meudon, l'*Intermédiaire* du 10 juin 1869, *col.* 322, 10 avril 1874, *col.* 37 et 179 ; 25 septembre 1882, *col.* 561 et 10-20-30 juin 1920, *col.* 466, ainsi que la *Chronique Médicale* du Dr Cabanès, *année* 1898, pp. 134, 205, 236, 237, 334 et 714.

(3) Neufchastel, 1765, p. 220.

préparation consiste dans une lessive composée de deux livres ou plus de sel commun, de quatre onces de vitriol commun et de huit onces d'alun ; on fait fondre le tout dans trois pintes d'eau presque bouillante. On y plonge la peau après l'avoir dépouillée de la graisse. On l'agite pendant une demi-heure et on la laisse reposer pendant vingt-quatre heures dans la même eau. Ensuite, on renouvelle cette eau et on n'en retire la peau que deux jours après avoir éprouvé qu'elle blanchit lorsqu'on souffle dessus. Enfin, on la fait sécher à l'air sans l'exposer au soleil. M. Sue, chirurgien de Paris, a donné au Cabinet du Roi une paire de pantoufles faites avec de la peau humaine, préparée selon ce procédé, qui n'a point détruit les poils de cette peau, ce qui prouve bien que les poils sont implantés bien profondément dans une capsule bulbeuse, revêtue en dedans d'une membrane qui enveloppe le bulbe. La peau humaine, passée selon le procédé dont on vient de parler, reste d'une consistance ferme, assez lisse sur sa face extérieure, quoique les sillons qui environnent les mamellons (*sic*) en forme de losanges irréguliers y paraissent plus profondément gravés que dans le naturel ; la surface intérieure est inégale et, pour ainsi dire, laineuse, parce qu'il y reste presque nécessairement des feuillets de la membrane adipeuse.

On ne manquera pas de cueillir, au passage, ce savoureux détail, relatif au grand-père d'Eugène Sue, fils, d'ailleurs, d'un chirurgien de la garde impériale et lui-même, pendant quelques années, chirurgien militaire : ce Jean-Joseph Sue, dit *de la Charité*, né en 1716 et mort en l'an I, soit donc en 1792 ! Et Valmont de Bomare, démonstrateur d'histoire naturelle, avoué du gouvernement et directeur des Cabinets d'histoire naturelle et de physique du prince de Condé, à l'article *Peau* de son *Dictionnaire Raisonné Universel d'Histoire Naturelle* (1), en nous confirmant la réalité des pantoufles de Sue, ajoute — et l'on voit que le *Manuel Roret* du tanneur et corroyeur, cité dans le *Mercure* du 1er mai 1919, avait de bons garants derrière lui :

On voit encore dans ce même Cabinet un ceinturon fait aussi avec

(1) *Nouvelle édition revue et considérablement augmentée par l'auteur*, t. VI (Paris, Brunet, 1775), pp. 505-506. La 1re *édition* de cet ouvrage a un article : *Peau*, au t. IV (Paris, Didot le jeune, 1764), pp. 196-198. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de consigner ici le détail que, dans la refonte de l'ancienne *Encyclopédie* entreprise par Panckoucke et d'Agasse, sous le titre d'*Encyclopédie Méthodique*, Roland de la Platière, avocat au Parlement de Paris et Inspecteur général des manufactures du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais, a dit du procédé de tannage indiqué par son devancier : « *Il suit de l'effet de ce procédé qu'il en est un meilleur, car j'ai vu des peaux humaines apprêtées sans défauts aussi apparents qu'on les indique ici* ». (*Encycl. méth.*, *Seconde Partie*, tome III [Paris et Liége, 1790], p. 396, *note* ; *Bibliothèque Nationale*, Z, 8563.

de la peau d'humain. On distingue sur ce ceinturon la marque du mamelon et sur un autre morceau en forme de courroie la peau des deux derniers doigts de la main droite avec leurs ongles. La préparation de cette peau consiste à la mettre pendant quelques jours dans une lessive chargée d'alun, de vitriol romain (*sic*) et de sel commun ; on la retire et on la fait sécher à l'ombre, puis on la passe en mégie.

Maintenant que le lecteur est enfin fixé sur l'origine d'une odieuse et ridicule calomnie, il pourra, comme le lui conseillait A. Bouckhaert dans le *Mercure* du 15 juillet, p. 575, se divertir aux quelques pages d'Albert Cim, dans le tome III de *Le Livre*, touchant des cas bizarres de reliures en peau humaine... Mais pourquoi le correspondant anonyme qui, dans le numéro du *Mercure* du 15 septembre dernier, est revenu sur la question, a-t-il donc cru devoir y taire le nom de Charles Girard ? Ignorait-il, par hasard, qu'à l'article *Cuir* de la *Grande Encyclopédie* en 1892 (t. XIII, p. 567), cet ex-chef du *Laboratoire municipal* de Paris racontait déjà comment la peau de l'assassin Pranzini, exécuté le 3 septembre 1887, avait été tannée par M. Detresse, de Paris, et transformée par cet honnête homme en porte-cartes ?

CAMILLE PITOLLET.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

Jean Martin : Armorial du Pays de Tournus, revu et publié par Jacques Meurgey ; Champion. » »

Art

Francis Carco : *M. de Vlaminck*, avec 31 reprod. de peintures et dessins, des notices biographiques et documentaires, et un portrait de l'artiste par lui-même, gravé sur bois par Jules Germain ; Nouv. Revue franç. 4 »

René Jean : *Jean Marchand*, avec 27 reprod. de peintures et dessins, des notices biographiques et documentaires et un portrait de l'artiste par lui-même, gravé sur bois par par Jules Germain ; Nouv. Revue franç. 4 »

Esotérisme

Ernest Bozzano : *Les phénomènes de la hantise*. Traduit de l'italien par C. de Vesme. Préface du Dr J. Maxwell ; Alcan. 10 »

Finance

Raphaël-Georges Lévy : *Initiation financière* ; Hachette. 7 »

Histoire

Commandant M. H. Weil : *D'Ulm à Iéna* ; Payot. 18 »

Littérature

Charles du Bos : *Notes sur Mérimée*; Messein. 10 »
Paul Bourget : *Stendhal*, discours prononcé le 28 juin 1920 à l'inauguration du monument, suivi du discours de M. Edouard Champion et d'une bibliographie ; Champion. » »
Gustave Cohen : *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII[e] siècle*. Avec des illustrations ; Champion. 50 »
Gustave Cohen : *Mystères et Moralités* du manuscrit 617 de Chantilly publiés pour la première fois et précédés d'une étude historique et littéraire ; Champion. 30 »
Michel Epuy : *Anthologie des humoristes anglais et américains du XVII[e] siècle à nos jours* ; Delagrave. » »
Fénelon : *Ecrits et lettres politiques*. Introduction et notes de Ch. Urbain. Avec un portrait gravé sur bois par Ouvré ; Bossard. 12 »
Gustave Flaubert : *Premières œuvres*, Tome IV, *1848-1849 : La Tentation de saint Antoine. Une nuit de Don Juan*; Fasquelle. 6 75
Maurice Grammont : *Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie* ; Champion. » »
Hrosvitha : *Abraham*, drame sacré, traduit et précédé d'une étude par Jérôme Cuzin; La Connaissance. » »
Valéry Larbaud : *Samuel Butler* ; Cahier des Amis des livres, n°6 ; Monnier. 6 »
Maurice Mignon : *Adam Billaut, choix de poésies* ; Cahiers du Centre. 5 »
Carlos Reylès : *Dialogues olympiques*. Traduit de l'espagnol par Alfred de Bengoechea ; Grasset. 6 75
Félix Rose : *L'Abandonnée* ; Jouve. 4 50
Rabindranath Tagore : *La Corbeille de fruits*. Traduction de Hélène du Pasquier ; Nouv. Revue franç. 7 »
Laurent Tailhade : *Les Reflets de Paris, 1918-1919* ; Fort. 5 »
A. T'Serstevens : *Petites trilogies*. Ornées par André Hoffer ; Camille Bloch. 15 »
Un provincial : *L'esprit et les esprits de M. Abel Hermant* ; la Connaissance. » »
X : *Apologie pour les nouveaux riches* ; Messein. 10 »

Musique

Henri de Curzon : *Rossini* ; Alcan. 7 50
Gabriel Dupont : *Antar*, conte héroïque en 4 actes et 5 tableaux, paroles de Chekri Ganem. Partition chant et piano ; Heugel. 20 »
Reynaldo Hahn : *Du chant* ; Lafitte. 7 50
Lucien Solvay : *Notice sur Jan Blockx*; Imp. de l'académie royale de Belgique, Bruxelles. » »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1919

Sir George Arthur : *Kitchener et la guerre, 1914-1916*. Préfaces de M. Raymond Poincaré, du Maréchal Joffre et du Maréchal Haig. Avec une biographie de Lord Kitchener par Louis-Paul Alaux, un portrait, 2 cartes et des fac-similés d'autographes ; Payot. 16 »
Henri Bornecque et J.Germain Drouilly : *La France et la guerre*, formation de l'opinion publique pendant la guerre ; Payot. 6 »
Henri Cochin, Nicolas Bourgeois et André M. de Poncheville : *Le Nord dévasté*. Avec 8 pl. ; Alcan. 4 »
Paul Ginisty et capitaine Maurice Gagneur : *Verdun* (Histoire de la guerre par les combattants, tome III); Garnier. 4 90
Vice-Amiral Ronarc'h : *Souvenirs de la guerre*. I : *août 1914-septembre 1915*. Avec une photographie et 6 cartes ; Payot. 16 »
Théodore Weslay Koch : *Les livres à la guerre*. Préface par M. le Maréchal Foch. Introduction par Burton F. Stevenson. Traduit de l'anglais par Abel Doysié ; Champion. » »

Philosophie

D[r] Ph. Hauser : *Evolution intellectuelle et religieuse de l'humanité*. Tome I; Alcan. 20 »

Poésie

Guillaume Apollinaire : *Alcools*, poèmes 1898-1913 ; Nouv. Revue française. 6 75
Alexandre Bergounioux : *Une douceur amère* ; Fort. 2 50
Albert Flory : *Aimer* ; La Pie. » »
Jean de La Ville de Mirmont : *L'horizon chimérique*. Orné de bois gravés par Léon Dusouchet ; Soc. litt. de France. 18 »
S. Meyer-Zundel : *La gloire et l'illusion* ; Libr. Cervantès. 8 »
Charles Morice : *Le Rideau de pourpre*. Portrait d'après Eug. Carrière ; Messein. 7 »
Edmond Rocher : *Le Prestige du soir* ; Belles-Lettres. 6 50
Jules Romains : *Le Voyage des Amants* ; Nouv. Revue franç. 6 75
Jeanne Termier-Boussac : *Poèmes 1915-1920* ; Grasset. » »
Charles Vildrac : *Chants du désespéré, 1914-1920* ; Nouv. Revue franç. 6 »
Marg. Yourcenar : *Le Jardin des chimères* ; Perrin. 5 »

Politique

Georges Blondel : *Que peut-on dire aujourd'hui des Allemands ?* Perrin. 4 50
Dr Otfried Nippold : *Le Chauvinisme allemand* ; Traduction française. Préface d'Albert Milhaud ; Payot. 25 »
M. Sabry : *La Révolution égyptienne*, seconde partie. Avec une nouvelle lettre-préface de M. A. Aulard ; Vrin. 6 75

Questions religieuses

Mgr Albert Farges : *Les Phénomènes mystiques distingués de leurs contrefaçons humaines et diaboliques, traité de théologie mystique à l'usage des séminaires, du clergé et des gens du monde* ; Paris, rue Bayard. » »
I. de Récalde : *Ecrits des Curés de Paris contre la politique et la morale des Jésuites, 1658-1659*, avec une étude sur *La querelle du laxisme* ; Editions et librairie. 7 »

Roman

Mathilde Alanic : *Aime et tu renaîtras* ; Plon. 7 »
J. Barbey d'Aurevilly : *Le Cachet d'Onyx. Léa. Fragment, 1831-1833, Du marquis de Sade à Barbey d'Aurevilly*, étude par René-Louis Doyon ; La Connaissance. 4 »
S. de Callias : *La Malle au camphre* ; Libr. des lettres. 4 »
Claude Farrère : *Les Condamnés à mort* ; Flammarion. 7 50
Claire Géniaux : ... *Le Sort le plus beau* ; Flammarion. 5 50
André Gide : *Paludes* ; Nouv. Revue franç. 7 50
Edmond de Goncourt : *Les Frères Zemganno* ; Nelson. 4 50
Berthe Grimpret et Gabrielle Vair ; *Etudiantes* ; Calmann-Lévy. 6 75
Léon Groc : *L'Aventure sentimentale de Maurice Louviers* ; Rouff. 1 50
Th. Arlor : *Le Pot de réséda* ; Albin Michel. 6 75
Pierre de La Batut : *L'Orage au loin* ; Delalain. 3 25
Jean Mauclère : *Princesse Florella* ; Rouff. 1 50
Camille Mayran : *L'Epreuve du fils* ; Plon. 7 50
Paul Morand : *Tendres stocks*. Préface de Marcel Proust ; Nouv. Revue franç. 7 »
T. Myu : *O ai San*, conte d'amour japonais. Avant-propos et traduction de Georges Hervé ; l'Extrême Oriente, Venise. 5 50
Henri de Noussanne : *Un Foyer, un pays, un ciel* ; Calmann-Lévy. 6 75
Noëlle Roger : *Les Disciples* ; Payot. 4 50
Jules Romains : *Le Bourg régénéré* ; Nouv. Revue franç. 6 »
Henry du Roure : *Le Secret de l'or* ; Pierre Lafitte. 7 »
J. Valmy-Baisse : *Le Retour d'Ulysse* ; Albin Michel. 3 75
Clément Vautel : *Les Folies bourgeoises* ; Albin Michel. 6 75

Sciences

Georges Bohn : *Le Mouvement biologique en Europe* ; Colin. 4 »
Lucien Fabre : *Les Théories d'Einstein*. Avec une préface de M. Einstein ; Payot. 7 50
Jean Friedel : *Personnalité biologique de l'homme*. Avec 60 fig. ; Flammarion. 7 50

Sociologie

Charles Cestre : *Production industrielle et justice sociale en Amérique* ; Garnier. » »

Georges Renard : *La Vie chère* ; Doin. 8 »

Théâtre

Fernand Crommelynck : *Le Cocu magnifique*, farce en 3 actes ; La Sirène. 6 »

Henri Ghéon : *La Farce du pendu dépendu*, miracle en 3 actes ; Soc. litt. de France. 18 »

Roger Martin du Gard : *Le Testament du Père Leleu*, farce paysanne, Nouv. Revue franç. 2 50

Voyages

Gabriel Faure : *Pèlerinages d'Italie : Au pays de saint François d'Assise et de Catherine de Sienne*. Avec de nomb. illust. ; Nelson » »

Hubert-Fillay : « *Mon Blois à moi* ». Illustr par E Gaudet ; Le Jardin de la France, Blois. 2 »

André Maurel : *Paysages d'Italie*, III : *De Trente à Trieste* ; Hachette » »

Maurice des Ombiaux : *Psychologie d'une capitale : Bruxelles* ; Libr. moderne. 6 »

MERCVRE.

ÉCHOS

A la mémoire de Remy de Gourmont. — Sur Gabriele D'Annunzio. — A propos de « l'Atlantide et de « She ». — Le livre d'heures de Napoléon Bonaparte. — L'exportation des objets d'art et les conséquences des décret et loi du 31 août 1920. — Un incendie à la « Casa Santa » de Lorette. — Un précurseur du professeur Spinazzola. — Pour couper les ailes à un canard : la prétendue sainteté de Don Juan. — « Mettre les bois ». — A propos du mot « bécane ». — Citation inexacte. — Hommage à Jean-Marc Bernard. — Les bouquinistes et la douane. — Les « soliloques d'un simple Poilu ». — Oreilles à vendre. — Tartarin... de Nîmes. — Résultats en Amérique de l'avance de l'heure. — Monnaies de nécessité. — Ne dites pas... — Erratum. — Rachat de numéros du « Mercure de France ».

A la mémoire de Remy de Gourmont. — Un Comité vient de se créer qui a pour objet d'apposer une plaque sur la maison portant le numéro 71 de la rue des Saints-Pères où mourut Remy de Gourmont.

§

Sur Gabriele D'Annunzio.

6 mars 1920.

Monsieur le directeur,

L'article sur D'Annunzio publié le 1er février a valu aux lecteurs du *Mercure* une lettre du plus charmant et du plus élégant des écrivains de France, de M. Marcel Boulenger.

M. Marcel Boulenger mérite des égards ; c'est un esprit plein de mesure, et il apporte un argument.

M. Marcel Boulenger m'accuse d'indélicatesse et presque de mensonge.

Sur un seul point d'ailleurs. M. Marcel Boulenger ne relève qu'une petite note au bas de la dernière page.

J'ai dit, j'ai osé dire que le vol de la caisse de Fiume était « un roman intéressé de l'Imaginifique ». Voilà ce qu'un ami de D'Annunzio ne peut admettre, voilà ce qui révolte M. Marcel Boulenger. Sur les quarante morts aucune question, sur la duplicité du Poète, silence, sur sa volonté de catastrophe, motus, sur le *moriturus* qui renonce à mourir, pas la moindre petite parole. M. Marcel Boulenger est vraiment peu curieux.

Voyons donc l'histoire de cette caisse.

Dans les premiers jours de janvier la presse italienne annonce que la caisse de Fiume a été volée par un sous-officier des torpilleurs défectionnaires. D'Annunzio ne veut pas se plaindre aux gendarmes de M. Giolitti (on ne saurait livrer un compagnon), mais il raconte l'affaire au commandant Foschini du *Dante-Alighieri*, cuirassé italien en station dans le port de Fiume. Il le prie expressément de signaler le vol aux autorités constituées et de faire rechercher le coupable.

A plusieurs reprises D'Annunzio revient à la charge. Il donne le signalement du voleur présumé et toutes les indications nécessaires.

Qu'y avait-il dans cette caisse ? D'Annunzio ne peut pas le dire. Il parle de sommes considérables et de papiers très importants.

On est à peu près d'accord sur treize millions qui auraient été versés par l'avocat Rotigliano. M. Rotigliano est le représentant des grands métallurgistes italiens, clan ennemi du gouvernement Giolitti. On pense aussi que la caisse doit contenir de grosses sommes provenant du séquestre du *Cogne*.

Mais, le 7 janvier, à Bologne, un sergent, Gasparini, découvrit l'histoire du vol. Le 26 décembre, D'Annunzio blessé ayant quitté le Palais du Commandement, ce sergent Gasparini s'est fait aider de six hommes et il a porté la caisse dans une maison voisine.

Peu après, la caisse a été remise à D'Annunzio, qui s'est réfugié chez le maire Giganto. Le Commandant a remercié avec émotion le sergent fidèle.

Ces déclarations troublant l'opinion italienne, on annonce de Fiume que le vol a eu lieu non le 16 décembre, mais le 1er janvier (journaux du 8 janvier).

Deux jours plus tard, D'Annunzio change complètement d'attitude. Il annonce qu'on ne lui a jamais pris ni argent, ni papiers.

Telle est cette étrange histoire dont M. Marcel Boulenger affirme qu'on ne sait rien de précis. Il est vrai que le Commandant ne l'a pas rendue claire. Deux fois, il a changé de position : d'abord, il se plaint d'avoir été volé ; après la déclaration de Gasparini, on annonce de Fiume que le vol a eu lieu le 1er janvier ; enfin, le 9 janvier, D'Annunzio fait savoir qu'on ne lui a rien pris. S'il dit vrai le 9 janvier, que

signifient ses démarches répétées auprès du commandant Foschini ? Si le vol est réel, pourquoi le démentir ? Que le lecteur réponde.

Pour moi, j'ignore si D'Annunzio s'est approprié les fonds. Mais je constate qu'il a altéré la vérité. C'est dans un intérêt quelconque. Voilà ce que j'ai dit et ce que je maintiens.

Les faits exposés, passons aux sentiments, car M. Boulenger me fait un procès de cœur.

J'ai attaqué D'Annunzio, je l'ai attaqué violemment avec toute l'indignation que son dernier acte m'inspire. Cela a fait souffrir ses amis. Je compatis à leur peine, je le comprends. Mais ils ont dû souffrir bien plus lorsque leur poète s'est enfoncé dans son entêtement injustifiable, lorsque, par des ruses que j'ai signalées et qui sont des faits, il a rendu la fin sanglante inévitable, lorsque, par une volte-face étrange, cet assoiffé de tragédie a refusé la mort. C'est quand il agissait qu'il fallait pleurer, non quand j'ai raconté ses actes.

D'Annunzio est vaincu, dit-on. Il est à terre. Et après ? Un vaincu coupable a-t-il droit au respect ? Dois-je la pitié à un homme qui fait profession de nietzschéisme ! Quelle pitié avait-il, lui, pour une illustre tragédienne vieillissante, lorsqu'il faisait imprimer le *Feu* ? Du respect ! Quarante cadavres pourrissent. Que tous les fidèles du Maître respirent une fois l'odeur de ces cadavres ! Qu'ils se penchent sur « ces pauvres caisses pleines déjà de décomposition où désormais les mères désespérées ne pourraient plus reconnaître les visages de leurs fils ». Car il a osé prononcer cette phrase, leur héros, et, à cette heure, il se repose dans une villa du lac de Garde (1). Ces quarante hommes étaient des inconnus. Les mères désespérées, la foule ne répétera pas leurs noms. Et je n'aurais pas le droit d'accuser ?

La France lui doit beaucoup... Que lui doit-elle ! Ses discours de mai 1915 ! Etait-ce pour la France qu'il jetait son pays dans la guerre ? N'a-t-il pas évoqué, certain jour, le souvenir des Pâques véronaises ? Nous étions alors « le peuple de la Revanche, le peuple enivré de victoire qui relance tous ses panaches au vent et réaccorde toutes ses fanfares » ! Les Français qui aiment D'Annunzio ont-ils donc la mémoire si courte ? Et quant à ses blessures, M. Marcel Boulenger s'imagine-t-il que tous les blessés forment une confrérie silencieuse et qu'il suffit d'avoir fait la guerre en volontaire pour se permettre impunément les plus sanglantes fantaisies ?

Je pense, moi, qu'il faut crever les bulles creuses, qu'il faut guérir les

(1) En arrivant à Trieste, D'Annunzio déclara aux journalistes qui l'interrogeaient : « Au moins, bien ou mal, c'est fini. » Un riche Italien lui fit don d'une villa sur le lac de Garde. Il alla s'y installer. Le corps d'un lieutenant légionnaire de Fiume doit y être transporté. Un phare sera construit au sommet de l'édifice.

gens des ivresses malsaines. En écrivent cet article je n'ai accompli que mon devoir, un devoir plébéien peut-être. Certains m'ont accusé d'avoir manqué de goût. M. Marcel Boulenger rêve au tribun du Capitole : moi, je compte les morts.

Veuillez agréer, etc.

PAUL RIVAL.

§

A propos de « l'Atlantide » et de « She ». — Nous avons reçu la lettre suivante :

Strasbourg, 28 février 1921.

Monsieur le Directeur,

Le *Mercure* du 15 février a publié (p. 282) une lettre où M. G. Rudler définit à nouveau l'attitude de *The French Quarterly* dans l'affaire de l'*Atlantide* et de ses sources anglaises.

Aux précisions de M. Rudler M. Léon Deffoux a répondu... en me mettant en cause (p. 282-284).

Je le remercie d'avoir rappelé à cette occasion que j'ai protesté dès l'origine contre la manière dont la presse française interprétait l'article de notre revue signalant certaines analogies entre l'*Atlantide* et *She* : et je ne saurais lui faire grief d'avoir redit — après tant d'autres, et comme M. Pierre Benoit en personne — que les directeurs de *The French Quarterly* ont une drôle de façon de faire connaître à l'étranger les ouvrages de leurs compatriotes et de comprendre la propagande française.

Sur le premier point, il suffit, je pense, de constater que ma protestation toute spontanée fut indépendante du procès intenté plus tard. Elle est en effet antérieure de deux mois (3 février 1920) à la date (avril 1920) où les journaux de Paris, de Londres, de Manchester et de Strasbourg nous apprirent, comme au reste de l'univers, que M. Pierre Benoit nous citait devant la justice de notre commune patrie.

Quand on répète aujourd'hui que *The French Quarterly* n'a pas accusé M. Pierre Benoit de plagiat, on ne produit donc pas après coup un « argument » pour les besoins de la cause : on se borne à enregistrer, pour la seconde fois, un fait exact.

Que M. Léon Deffoux relise — ou lise — en toute impartialité l'article de Henry Magden dans *The French Quarterly* d'octobre 1919 (sur l'*Atlantide* et *She*) et aussi l'article des « éditors » dans *The French Quarterly* de juin 1920 (sur l'*Atlantide* et *The Yellow God*) : je suis parfaitement sûr qu'il ne pourra plus affirmer ensuite, en conscience, que ces deux articles *accusent* M. Pierre Benoit de *plagiat*, ni même, plus simplement, qu'ils *reprochent* à M. Pierre Benoit d'avoir *imité* Sir Rider Haggard.

Constater des analogies est une opération critique qui ne comporte ni louange ni blâme. Si M. Léon Deffoux veut savoir, par contre, ce qu'est véritablement une « accusation de plagiat », il lui suffira de se reporter aux *Samedis littéraires* de M. Ernest-Charles (1re série, pp. 414-428) : qu'il compare la manière dont y est traitée l'*Associée* de Lucien Muhlfeld au ton de critique déférente de nos articles sur l'*Atlantide*... et qu'il juge !

Pour ce qui est de la propagande française à l'étranger, M. Léon Deffouxe estimerait-il, par hasard, que nous sommes tenus, pour être de bons Français,

de louer sans réserves et de déclarer prodigieux et sublime tout ce qui vient de France ? C'est un engagement qu'en tout cas nous hésiterions à prendre.

Dans l'espèce, de quoi s'agit-il ? De la valeur littéraire de l'*Atlantide* ? Ou de la vente de l'*Atlantide* ?

Si l'on parle de littérature, nous fallait-il dire — donc penser — que l'*Atlantide* est un merveilleux roman d'imagination, de psychologie, de philosophie, de poésie, etc., etc., offrant par surcroît un phénomène unique dans l'histoire du monde, celui de ne rien devoir à ses ancêtres, *proles sine matre creata* ? Devions-nous, pour ne pas être de drôles de propagandistes, saluer dans l'*Atlantide* la résurrection (que dis-je ? la création) du roman cinéma comme l'une des plus originales et glorieuses conquêtes de l'esprit français ? — Mais cette propagande-là, quoi qu'elle vaille, était précisément la seule qui fût impossible en Angleterre ! Bien des mois avant que parût le premier article de *The French Quarterly*, l'opinion publique y avait spontanément rapproché avec persistance l'*Atlantide* de *She*, *The Times Literary Supplement* y avait déclaré que l'*Atlantide* n'aurait pas été écrite, si l'auteur de *She* n'avait pas montré la voie.

S'agirait-il de commerce ? Non, n'est-ce pas ? Ce n'est pas notre métier. — Et pourtant, là encore, nous n'aurions point mérité de blâme. Si vraiment c'est bien comprendre la propagande française que de favoriser la vente de l'*Atlantide* sans commission ni remise, qui donc y aura mieux réussi que *The French Quarterly* ? L'article incriminé (et l'exploitation qu'on en a su faire) n'est-il pour rien dans le tirage formidable où s'est haussée l'*Atlantide* depuis le début de 1920 ? Et M. Pierre Benoit lui-même n'a-t-il pas paru craindre qu'on ne le soupçonnât de tirer de toute cette histoire « plus de profit qu'il ne convient » ? (*Excelsior*, 3 avril 1920).

Je n'oserai point, pour ma part, concevoir pareil soupçon : je m'étonne seulement, avec Flaubert, que la littérature puisse rapporter tant d'argent.

Je vous serais obligé de bien vouloir insérer cette lettre dans le plus prochain numéro du *Mercure* et je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

A. TERRACHER.

Nous avons communiqué cette lettre à M. Léon Deffoux, qui nous a adressé la réponse ci-dessous :

Mon cher Directeur,

L'accusation de plagiat a paru si nettement formulée par *The French Quarterly* que tous les journaux qui ont publié avec grand soin les passages essentiels de l'article de cette revue les ont publiés sous ce titre : *Une accusation de plagiat*, et que le nom de M. Pierre Benoit a été inscrit immédiatement pour l'opinion intellectuelle dans la liste des plagiaires notoires.

D'autre part, un universitaire des plus distingués, M. Cheffault, a donné une consultation sur le cas de *l'Atlantide*. Cette consultation a été provoquée dans les conditions les plus honorables et entourée des garanties scientifiques les plus sûres.

Tous les journaux y ont fait longuement allusion, et comme M. Cheffault, spécialiste des questions de sources littéraires, concluait à l'inanité des accusations portées contre M. Pierre Benoit, tous ont également constaté qu'en effet,

malgré les articles de *The French Quarterly*, M. Pierre Benoit n'avait pas plagié *She;* seule *The French Quarterly* n'a fait aucune allusion à ce que l'on a justement appelé le rapport Cheffault. Est-ce là l'indice d'un bon esprit de sincère et impartial érudit? Est-ce là la preuve que *The French Quarterly* n'avait cédé qu'à une préoccupation de rechercher des sources? Tout dans l'article de *The French Quarterly* dit : plagiat, plagiat ; tout dans l'attitude ultérieure de la revue semble indiquer que le bruit fait autour de cette discussion était — n'en déplaise à M. Terracher — beaucoup plus dans le vœu des éditors de *The French Quarterly* que dans le vœu de M. Pierre Benoit.

Veuillez me croire, etc.

LÉON DEFFOUX.

§

Le livre d'heures de Napoléon Bonaparte. — Nous l'avons vu passer dans une vente aux enchères publiques qui a eu lieu, le 26 février dernier, à l'Hôtel Drouot. C'est un in-24 imprimé vraisemblablement en 1775 (il ne porte pas de date) et est relié en veau brun. La reliure est de la même époque.

Le catalogue de la vente indiquait que ce livre d'*heures royales* avait appartenu à Napoléon Bonaparte, alors qu'il était élève à l'école de Brienne; sa signature, *Buonaparte*, d'une écriture d'écolier, se lit dans la marge des pages 104, 178 et 286. — Ce *livres d'heures* fut offert par le futur empereur à une jeune domestique de l'Ecole, Jeanne Collin, qui avait été appelée à lui donner des soins. Tombée dans un état voisin de l'indigence, Jeanne Collin fit don de ce livre à des personnes qui l'avaient recueillie.

Son fils tenta d'en reprendre possession et intenta à cet effet un procès qu'il perdit ; les diverses pièces, lettres, etc., relatives à ce procès, notamment l'arrêt de la Cour d'appel de Dijon, en date du 18 juillet 1861, forment une liasse de vingt-quatre pièces jointes à l'exemplaire.

Celui-ci, en mauvais état, est incomplet du titre, des douze premières et des dernières pages. Un certain nombre de feuillets sont déchirés. Ayant toujours été considéré comme une relique par l'ancienne domestique de l'Ecole de Brienne, il semble qu'il aurait été ainsi usé par le jeune *Buonaparte*, dont il aurait été l'inséparable compagnon pendant les quatre premières années de son séjour à l'Ecole de Brienne (1779-1783), alors qu'il fuyait ses camarades dont l'écartaient sa tristesse, son humeur morose et son goût pour la solitude.

§

L'exportation des objets d'art et les conséquences des décret et loi du 31 août 1920. — Au moment où tout doit être fait pour favoriser l'exportation, un commerce est frappé de mesures de prohibition d'exportation par une loi d'exception, c'est le commerce des objets d'art, qui aurait pu contribuer à la rentrée de millions d'argent étranger.

Le tort causé par la loi du 31 août 1920 au commerce d'exportation des objets d'art est en effet considérable. Indépendamment du ralentissement des exportations, ainsi que le montre d'une façon saisissante le tableau ci dessous, il est à prévoir qu'une grande quantité des maisons les plus importantes de la place de Paris vont se trouver dans l'obligation de fermer et d'aller s'établir à l'étranger pour échapper à toutes les rigueurs que les taxes réunies du fisc et de la Douane ont créées ces dernières années pour le commerce des objets d'art.

Les clients étrangers laissent entendre qu'ils abandonnent toutes transactions avec la France, parce qu'ils préfèrent maintenant acheter en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, étant donné qu'ils peuvent trouver les mêmes articles à des prix inférieurs et qu'ils n'ont de plus aucune taxe supplémentaire à payer.

Une seule maison nous déclare avoir manqué l'année dernière pour 6.330.000 francs d'affaires d'exportation. L'Etat peut ainsi se rendre compte des pertes faites par le Trésor en voulant trop gagner.

TABLEAU COMPARATIF DES PERTES OCCASIONNÉES A CERTAINS DES MEMBRE DE LA CORPORATION PAR L'APPLICATION DES DÉCRET ET LOI DU 31 AOUT 1920.

MAISONS	2e Semestre 1919	2e Semestre 1920	Différence	Pourcentage des pertes	Affaires manquées du fait de la loi
N°	Fr.	Fr.	Fr.		Fr.
1	33.035		33.035	100 °/°	33.035
2	61.380	2.000	59.380	96,75 °/°	59.380
3	1.209.700	83.500	1.126.200	93,08 °/°	1.126.200
4				66 °/°	
5	300.000		300.000	100 °/°	300 000
6	133.734	4.500	129.234	96,63 °/°	129.234
7	132.500	8.675	123.825	93,45 °/°	1.123.825
8	Affaires manquées				20.000
9	Affaires manquées				1.210.000
10	Affaires manquées				6.330.000
11	4.000		4.000	100 °/°	4.000
12	277.230	37.100	240.130	86,54 °/°	240.130
13	Affaires manquées				448.000
14	Affaires manquées				600.000
15	1.321.671		1.321.671	100 °/°	1.321.671
16	1.000.000		1.000.000	100 °/°	1.000.000
Total...	4.473.250	135.775	4.337.475		12.945.475

§

Un incendie à la « Casa Santa » de Lorette. — Un incendie, dû, croit-on, à un court-circuit, a éclaté dans la *Casa Santa* de Lorette pendant la nuit du 22 au 23 février. On sait qu'en 1291, d'après la légende, les anges emportèrent à travers les airs la maison de la Vierge pour la soustraire aux Sarrasins qui s'avançaient sur Nazareth.

Ils la déposèrent d'abord à Tersatto, tout à côté de Fiume. Mais la Vierge, sachant certainement par divination tous les ennuis qu'elle pourrait avoir au xxe siècle d'une telle résidence, commanda aux anges, quatre ans après, de transporter sa maison de l'autre côté de l'Adriatique, au milieu d'un bois de lauriers, d'où le nom italien de *Loreto*. Lorette est située non loin de l'Adriatique, au sud d'Ancône.

Les dommages causés par le feu sont appréciables On a surtout à déplorer la perte de la fameuse statue de la Vierge, en bois noir, attribuée à saint Luc. La statue miraculeuse n'avait quitté qu'une fois le sanctuaire, à l'époque de la Révolution, pour s'en venir à Paris où elle avait été placée dans la salle de la Bibliothèque Nationale ; sans doute parce qu'un tel monument de superstition, jugeait-on, ne pouvait plus être considéré que comme une pièce archéologique propre à intéresser des savants. Au moment du Concordat, le Premier Consul la fit restituer. Entre temps, une copie avait été exécutée et installée dans la niche de la statue enlevée. C'est cette copie qui remplacera désormais, après les travaux de restauration, l'œuvre originale disparue.

§

Un précurseur du professeur Spinazzola. — Le professeur Spinazzola, intendant des musées de Naples et directeur des fouilles de Pompéi, est venu dernièrement à Paris faire un curieux exposé des méthodes toutes nouvelles selon lesquelles il poursuit le désenfouissement du dernier quart de la ville. « Je ne découvre pas, — dit-il — je raccommode. » Tous ceux, en effet, qui ont visité les fouilles nouvelles savent avec quelle patience on recueille jusqu'à la moindre parcelle d'une fresque, d'un comptoir, d'un meuble, pour la remettre à la place qu'elle occupait primitivement ; avec quel soin on consolide balcons et débris de toiture à mesure qu'on les découvre. Bref, on laisse tout en place, pour donner aux visiteurs une image aussi exacte que possible de la ville disparue. Autrefois,au contraire,on ne se préoccupait guère que de conserver le gros œuvre en place. Le reste s'écroulait, et les menus objets, même les fresques entières, prenaient le chemin de Naples. C'est donc un procédé tout à fait nouveau qu'applique le professeur Spinazzola dans le quartier de *l'abondance*. Or, sait-il qu'il a un précurseur ? C'est ce Creuzé de Lesser auquel Stendhal, énervé par sa platitude, prédisait *un département à bêtifier* ; ce qui, en effet, arriva. Creuzé de Lesser, *membre du Corps législatif*, fit paraître en 1806 un *Voyage en Italie* que l'on dirait écrit par Joseph Prudhomme en personne. Il y a même des traits que Monnier n'eût pas inventés. Mais il n'est si sot personnage qui ne puisse tomber au moins une fois sur une bonne idée. On lit en effet à la page 192 de son livre :

Si cette ville (Pompéi), déshonorée et mutilée telle qu'elle l'est, inspire encore

un intérêt si vif, que ne serait-elle pas si, en l'exhumant, on eût rétabli les toitures, effacé les dégradations de toute espèce, et surtout conservé religieusement en place tout ce qu'on aurait trouvé ?

N'est-ce pas là toute la méthode du professeur Spinazzola ? Mais qu'eût dit Stendhal s'il avait su qu'une idée de Creuzé était destinée à recevoir une si heureuse application ?

§

Pour couper les ailes à un canard : la prétendue sainteté de Don Juan. — Don Juan est redevenu à la mode. Après *l'Homme à la Rose*, c'est *la Dernière Nuit de Don Juan*. Bataille, Rostand : ce sont bien les deux pâles extrêmes de la caricature don juanesque ! Et voici que, sur la couverture du numéro du 1er février de la Revue catholique : *les Lettres*, nous lisons l'annonce qu'un certain Jean-Pierre Altermann se propose d'y entreprendre la nécessaire besogne de réhabilitation, en démontrant que le Don Juan doit être béatifié, et ce, en la personne de son prototype, Don Miguel de Manara. Qu'il y ait encore des gens pour prendre au sérieux la vieille fable inventée, chez nous, par le père Dumas, il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque l'Espagne y reste le champ clos de toutes les fantaisies. N'est-ce point M. Maurice Barrès, l'un des plus illustres parmi ces hispanistes à la manque, qui, dans : *Une visite à Don Juan* de : *Du sang, de la volupté et de la mort*, déclara que des aventures de ce Manara les poètes avaient « *pétri Don Juan* » ? Redisons donc, une bonne fois, que le libertin sévillan, dont le P. Cardenas prétendit qu'il fut finalement converti à la façon de l'apôtre sur le chemin de Damas, *mourut à l'âge de 53 ans en 1679*. Donc il n'avait que *quatre ans* en 1630, date du texte de la pièce de Tirso : *El Burlador de Sevilla y Convidado de Piedra*. D'ailleurs, cette piste est depuis longtemps abandonnée et M. Jean-Pierre Altermann s'en fût convaincu, s'il eût simplement jeté un coup d'œil à la page 28 de l'*Introduction* à l'excellente édition du *Burlador* publiée en 1910, chez Garnier frères, par feu Ed. Barry, professeur d'espagnol au lycée de Tarbes. Il a préféré, tel le Boche Th. Schrœder (1) dans une étude de 1912 au 136e *supplément* de la *Zeitschrift fuer romanische Philologie*, ignorer cet indispensable guide, qu'il ne nous en voudra sans doute pas de lui avoir signalé assez à temps pour lui éviter un pas de clerc. Qu'il lise, pour se consoler, sur le *vrai* Don Juan, les réflexions de Ventura Garcia Calderon : *Considérations sur Don Juan*, qui viennent d'être mises en notre langue au numéro du 25 janvier 1921 de la petite *Revue* de M. Muteau : *La Table Ronde* (2).

C. P.

(1) Voir dans la *Revista de Filologia Espanola*, t. I (1914), p. 410-411, la critique de M. Americo Castro, sur ce travail de 215 pp. in-4°.

(2) Qui se souvient encore qu'un Russe nommé O.-W. Milosz fit représenter

§

« Mettre les bois ». — On nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi d'apporter une modeste contribution au débat qui se poursuit dans les *Echos* du *Mercure* à propos du livre de M. Bauche et de l'article de M. Esnault. Il s'agit de l'expression : *mettre les bois*. Il y a toute une catégorie de gens pour qui elle est à peine une métonymie, ce sont les skieurs. Un skieur appelle couramment ses skis : *mes bois*. Il dit : *J'ai laissé mes bois dehors, je vais passer mes bois à la paraffine ;* et au moment de partir : *je vais mettre mes bois*. Est-ce là l'origine de l'expression populaire ? Il faudrait, pour en décider, savoir à peu de chose près l'époque et l'endroit où elle a commencé à se répandre. Si elle était de provenance suisse ou alpine, il n'y aurait pas de doute : elle dériverait du langage des skieurs.

Je vous prie d'agréer, etc.

P. G.

§

A propos du mot « bécane ». — On nous écrit :

Mobilisé pendant la guerre dans les formations automobiles j'ai souvent entendu le mot *bécane* employé dans le sens de *Machine :* un tour, par exemple.

En outre, nous trouvons dans *Jack* d'Alphonse Daudet, IIe partie I (Indret) le passage suivant :

... « Ils ne parlaient pas comme tout le monde, se servaient entre eux d'une espèce de jargon que l'enfant trouvait bas et laid. *Une machine s'appelait une « bécane »*, les chefs d'ateliers des « contre-coups »...

Veuillez agréer, etc...

MARCEL BILLAUDEL.

§

Citation inexacte. — Le fascicule du 18 février de la *Bibliographie de la France* annonce (page 383) la publication d'une collection d'études qui paraîtront sous le titre général : La Critique.

Le premier volume de la série est de M. Jacques Boulenger. Il a pour titre :... *Mais l'art est difficile!*

Qu'un vaudevilliste distrait, plus soucieux d'amusette que d'exactitude, intitule une comédie : *Le cœur a des raisons*, passe encore ; mais qu'un bel esprit, un puriste, un érudit comme M. Jacques Boulenger déforme la citation qu'il donne comme titre à son livre, voilà qui ne peut laisser de surprendre.

dans l'hiver de 1914, au *Théâtre Idéaliste*, un mystère en 6 tableaux où il prétendait déjà donner « la légende originaire ou, plutôt, le récit historique d'où est sortie la légende de Don Juan » (article de J. S. dans la *Nouvelle Revue Française* du 1er avril 1914, p. 730)? Cette œuvre — dont la scène se passe à Séville « l'an de grâce 1656 » — avait paru en 1912, avec la date 1913, dans les éditions de la *Nouvelle Revue Française : Miguel Manara, mystère en six tableaux*, 88 pp. in-16, qui se terminent par cette phrase : « *A la louange du Christ. Amen.* »

Il ne manquerait plus maintenant à M. Jacques Boulenger que d'attribuer ce vers

La critique est aisée et l'art est difficile

qui est, comme chacun sait, de Destouches (*Le Glorieux*, acte II, scène V) à Boileau !

§

Hommage à Jean-Marc Bernard. — Sur l'initiative de la *Revue fédéraliste*, une plaque commémorative sera scellée sur la façade de la petite maison que le poète Jean-Marc Bernard habitait à Saint-Rambert d'Albon, commune de l'arrondissement de Valence (Drôme).

Cette plaque portera l'inscription suivante :

ICI HABITAIT LE POÈTE JEAN-MARC BERNARD
DAUPHINOIS MORT POUR LA FRANCE
1881-1915.

Voilà un hommage qui eût été au cœur de Jean-Marc Bernard ! Dauphiné, Dauphinois ! Ces mots reviennent sans cesse dans les lettres qu'il adressait à un ami en 1913 et que nous avons sous les yeux.

Tantôt il est question dans ces lettres d'un projet de revue : « Les cahiers du Dauphiné » avec une collaboration exclusivement dauphinoise; tantôt il s'agit de fonder un hebdomadaire politique dans la région...

Et, comme l'exquis poète était aussi un pince-sans-rire, quel titre avait-il prévu pour ce journal ?...

« Son titre, écrit-il, son titre seul serait tout un programme : *La République dauphinoise*, journal royaliste ! »

§

Les bouquinistes et la Douane. — Les tarifs élevés des frais d'impression ont déterminé quelques libraires-bouquinistes à faire imprimer leurs catalogues en Belgique. Mais, l'administration des Douanes veillait : les catalogues furent arrêtés et frappés d'un impôt assez fort.

Gens de ressources, MM. les libraires-bouquinistes ont alors joué un bien bon tour à M. le directeur des Douanes.

Ils ont envoyé leurs bandes d'adresses à l'imprimeur belge qui expédie directement les catalogues, dûment timbrés par la poste belge.

De sorte que la Douane française ne touche rien et que notre administration des Postes et des Télégraphes transporte avec un profit extrêmement réduit les catalogues de MM. les libraires-bouquinistes.

§

Les « Soliloques d'un simple Poilu ».

Grenoble, 21 janvier 1921.

Monsieur le Directeur,

En réponse à la réclamation de M. Claude Croquant parue dans le no 542 du *Mercure* en date du 15 janvier 1921, je vous serais recon-

naissant de bien vouloir insérer ces quelques lignes : Les *Soliloques d'un simple poilu*, que j'ai publiés en janvier 1920 chez J. Rey, éditeur à Grenoble, ont été écrits sur le front en 1916 et 1917. Ils devaient paraître sous le titre de *Soliloques du Poilu* et c'est sous ce nom que je les avais déposés chez mon éditeur en mars 1919 (mon avant-dire et une conclusion ont été écrits à ce moment et portent cette date). Quelque temps après M. Rey m'avisait de la parution de l'ouvrage de M. Croquant avec le même titre que celui de mon manuscrit. C'est alors que d'un commun accord mon éditeur et moi avons décidé de prendre pour mon bouquin le titre de *Soliloques d'un simple Poilu*.

Tout ceci à seule fin de persuader M. Croquant qu'il n'y a de ma part en cette affaire aucune idée d'imitation, voire même de plagiat, quelque à la mode que puisse être la chose.

Je vous prie, etc. ANTOINE CHOLLIER.

§

Oreilles à vendre. — M. Frank S. Cusada est un riche Cubain qui, dans un accident d'automobile, perdit, il y a quelque temps, son oreille gauche.

Il résolut aussitôt de la remplacer en se faisant greffer une autre oreille et il mit une annonce dans un journal new-yorkais informant ceux qui seraient décidés à se séparer d'une de leurs deux oreilles qu'il est acquéreur.

Il reçut aussitôt un nombre incalculable d'offres. Certains sont disposés à céder leur oreille pour 400 livres, d'autres en demandent 20.000 livres.

Récemment M. O'Hara, originaire du Sud-Africain, démobilisé depuis peu, se présentait à Londres, aux bureaux de l'*Evening News*. Il y faisait constater que ses deux oreilles sont « parfaites » et il priait la direction d'informer M. Cusada, qu'il en tient une à sa disposition.

L'*Evening News* câbla aussitôt à M. Cusada, qui est actuellement fort embarrassé, ne sachant quelle oreille choisir.

§

Tartarin... de Nîmes. — M. Henri Mazel, Nîmois, — et plus rapproché de l'Enclos Rey que de la Placette, — sait-il que toute cette question a, naguère, suscité une petite polémique à Nîmes même ? Le *Petit Méridional* de Montpellier, dans son numéro du 6 octobre 1919, ayant découvert que Daudet était « l'auteur fameux de l'*Ange et l'Enfant* », nous publiâmes à ce sujet, dans le *Républicain du Gard* du mercredi 8 octobre 1919, une *note*, à laquelle un Académicien de Nîmes, rédacteur de l'édition du Gard du journal de Montpellier, M. H. Bauquier, répliqua, à son tour, dans le numéro du 9 octobre.

Dans cet article M. Bauquier, ardent Nîmois, et l'un des promoteurs

du *Musée du Vieux Nîmes*, en sa qualité d'actuel adjoint au maire de Nîmes, disait :

A aucun moment, Daudet n'est intervenu dans le débat plusieurs fois ouvert au sujet de nos coutumes locales. Sa plume était plus prompte pour nous railler que pour nous défendre. Point n'est besoin d'être grand clerc pour comprendre que son talent nous a, en parties égales, aussi bien desservis qu'honorés, car les lecteurs étrangers à notre région ne savent pas apprécier le simple fond de « galéjado » sur lequel sont échafaudées ses œuvres les plus populaires. Comme toutes les mères, Nîmes a été sans rancune pour ce fils ingrat, dont les dents ne furent pas toujours douces pour le sein nourricier.

A ces allégations nous répondîmes par une lettre insérée dans le *Républicain du Gard* du 11 octobre 1919. Si M. H. Mazel, dans sa *note* du *Mercure*, s'efforce de dégager les prototypes nîmois de plus d'un parmi les personnages des romans de Daudet, nous montrions, quant à nous, dans cette lettre, que *l'ambiance* générale de l'œuvre de Daudet était bien méridionale et nîmoise. Evoquant sa citation de Mme de Sévigné à la *Préface* du *Petit Chose* : *C'est un de mes maux que le souvenir que me donnent les lieux*, nous écrivions :

Faut-il... rappeler à des Nîmois la description sommaire et doucement satirique qu'il donna de sa patrie : *Je suis né le 13 mai 1840 dans une ville du Languedoc où l'on trouve — comme dans toutes les villes du Midi — beaucoup de soleil, pas mal de poussière, un couvent de Carmélites et deux ou trois monuments romains ?* Faut-il leur rappeler cette si exacte vue du fameux *enclos Rey*, avec sa longue rue accotée aux garrigues proches, ses maisons basses et humbles de bourgade, le bruissement monotone de ses métiers de taffetassiers, religieusement arrêtés le dimanche,quartier où l'on n'admettait au foyer que trois images : *le Roi*, *le Pape*, *la Vierge* ? Faut-il rappeler tant d'esquisses, de tableautins d'après nature, d'évocations lumineuses des souvenirs impérissables d'une jeunesse difficile, *etc.*, *etc.* ?

Laissant le *paysage* pour l'*âme*, nous écrivions encore :

Si, à la rigueur, la nature douce et craintive du *Petit Chose* peut passer pour provençale et s'il n'est personne qui ne chérisse cette imagination vagabonde, toute aux aventures, absorbée dans ses rêveries et se heurtant sans cesse aux réalités maussades de la vie, faut-il pour autant oublier la charge ridicule des mœurs de votre pays que représente la comique odyssée du trembleur bourgeois de Tarascon, descendant d'un *Don Quichotte* mâtiné de Fenimore Cooper et de Gustave Aymard, et qui aurait lu Jules Gérard et Bombonnel ? Et que dire du *Nabab*, où, si le cadre est parisien, le héros et son entourage restent bien de vrais et amusants méridionaux ? Et *Numa Roumestan*, y avez-vous seulement songé ? *Mœurs Parisiennes*, lit on en sous-titre de l'ouvrage ; mais le livre, semé de mots, de locutions, de proverbes provençaux, qu'est-ce autre chose qu'un bouquet de romarin et de serpolet cueilli dans cette garrigue, dont l'aimable *Chroniqueur de service* du *Républicain du Gard* célébrait la douceur austère et cependant prenante, dans le numéro du 9 juillet 1918 de ce journal ?

Enfin, nous nous efforcions de montrer que Daudet avait forcé la note et exagéré trop souvent :

Certes, Daudet a exagéré, a forcé la note. Et la Provence, comme les taureaux qu'elle nourrit, s'est irritée sous les traits lancés à l'étourdie par son enfant prodigue. Sans appeler, tel Bourely, le sonnet à notre aide ; sans traiter Daudet de « *malfaiteur* », elle était en droit de regimber, de secouer l'aiguillon qui la blessait. Mais, tout calcul fait — et en tenant compte de ce mélange mal dosé de réalité et de fantaisie qu'est la psychologie de Daudet,— les Nimois n'ont pas lieu d'être « sans rancune » pour leur « fils ingrat », ainsi que l'écrit M. H. Bauquier. Entre la peinture du méridional tel que le conçoit Daudet et celle du *rachalan* d'un Bigot, qui hésitera jamais ?

Au débat rouvert dans le *Mercure* ces précisions rétrospectives apportées ne seront, peut-être, pas sans quelque utilité... C. P.

§

Résultats en Amérique de l'avance de l'heure. — En 1918 et 1919 le régime de l'avance d'une heure a duré aux Etats-Unis du 1er avril au 31 octobre, le régime de l'heure normale du 1er novembre au 31 mars. Un électricien américain, M. Preston Millar, dans un article que résume la *Revue générale d'électricité*, étudie les conséquences de ce régime. L'examen des statistiques des Compagnie de distribution de gaz ou d'électricité montre que l'avance de l'heure n'a produit aucune économie de force motrice, mais une économie de 3 o/o sur les dépenses d'éclairage, ce qui représente pour les Etats-Unis une économie de charbon de 442.000 tonnes et en numéraire une économie annuelle de 100 millions de francs environ (le dollar étant compté à sa valeur normale de 5 fr. 18).

Partant de cette donnée, M. P. Millar cherche à estimer les conséquences réelles de l'heure nouvelle sur la vie économique et sociale des Etats-Unis. Les citadins en ont, dit-il, retiré un certain nombre d'avantages : facilités plus grandes pour les plaisirs de plein air, économie de combustibles et d'illuminants, développement de la culture potagère par les amateurs.

Par contre, si l'on envisage la question du point de vue agricole, son aspect change complètement. Les agriculteurs ont fait entendre de nombreuses plaintes au sujet du changement de l'heure. S'il est vrai que les travaux agricoles se règlent d'après le soleil, il n'est pas moins vrai que certaines besognes doivent être effectuées selon l'heure d'été, et le conflit entre ces deux horaires est insupportable. Pour approvisionner les trains de lait, le cultivateur doit commencer sa journée une heure plus tôt que de coutume, il y est obligé aussi pour que ses enfants puissent partir pour l'école. Le premier travail du matin achevé, il faut attendre, pour certains travaux de culture ou de récolte, que la rosée soit évaporée, c'est une perte de temps. Les ouvrier agricoles ne

veulent pas généralement travailler une heure plus tard que ceux des autres métiers et perdent une partie de leur temps. Les pertes agricoles, du fait de l'avance de l'heure, sont évaluées à un milliard. Le bilan de cette mesure se solderait donc en définitive par une grosse perte.

En résumé, l'avance de l'heure fait gagner cent millions d'un côté, mais fait perdre un milliard de l'autre. Heureusement que ces choses-là se passent en Amérique...

§

Monnaie de nécessité.

Valence-sur-Rhône, 14-1-1921.

Monsieur le Directeur,

Je me permets de signaler à l'auteur de l'Echo paru sous le titre : « Monnaie de nécessité », dans le *Mercure* du 1er janvier, l'existence d'une monnaie « de nécessité » certainement unique en son genre, parmi les monnaies de guerre... parce qu'en *or*.

Il s'agit de pièces de 15 roupies frappées par le commandement allemand en Afrique Orientale, alors que les troupes belges et sud-africaines cernaient les boches.

J'en possède une que je tiens d'un soldat belge rencontré à Durban. Ce soldat prétendait avoir participé à la prise de Tabora où le matériel de frappe avait été saisi; quelques rares pièces étaient entre les mains des indigènes.

La face représente une prairie — un éléphant au premier plan ; au loin des montagnes dominées par un sommet élevé (probablement le Kilima-Ndjaro) — au bas la date : 1916 — au-dessous de la date, la lettre T.

Le revers porte l'aigle prussien, entouré des mots : « Deutsch Ost-Afrika 15 Rupien ».

L'or est jaune paille et paraît mou.

La pièce est légèrement tordue ; le relief n'est pas net et l'on se rend compte que le « fabricant » ne disposait que de moyens rudimentaires.

Veuillez agréer, etc...

F. DUBRANDY.

§

Ne dites pas... — Sous ce titre, la *Grammaire complète syntaxique et littéraire* de P. Larousse catalogue un certain nombre de locutions vicieuses.

« Ne dites pas », conseille-t-elle, « un aigledon » pour un édredon, un « caneçon » pour un caleçon, un « colidor » pour un corridor, « donnez-moi-z'en » pour donnez-m'en, « palfermier » pour palefrenier, « vermichelle » pour vermicelle:

La liste est longue, nul doute qu'il ne faille cependant l'allonger encore. Nous verrons, dans les prochaines éditions, s'ajouter à ces locutions prohibées :

« Là où » et « à ce qu'elles disent » et « viriliser », pléonasme vicieux, faute de français et néologisme regrettable que M. Henry Bordeaux, dans un article récent de *l'Echo de Paris* intitulé : « La Société d'Après Guerre. — La Dot », emploie uniquement, nous en sommes convaincus, pour donner des exemples à la *Grammaire Complète syntaxique et littéraire* de P. Larousse.

§

Erratum. — Dans notre écho « Prix littéraires » du dernier numéro, p. 570, l. 4, au lieu de : « de l'aveu même *du poète* », lire : « de l'aveu même *des poètes* ».

§

Rachat de numéros du « Mercure de France ». — Nous rachetons, au prix de 3 francs l'un, les numéros suivants : année 1915, n° 416 ; année 1916, n° 422 ; année 1920, n° 517.



Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier, 7, rue Victor-Hugo.